No 36960 - Journal
fondé le 1er janvier 1881
14, rue Neuve
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fr.s. 2.- / FF 6,00

L'Impartial

Jeudi
3 septembre 1998

Administration: 032/911 23 10 - Rédaction: 032/911 22 10 - Fax: 032/911 23 60 - Abonnements: 032/911 23 11 - Annonces Publicitas: 032/911 24 10

Bibliothèque La Chaux-de-Fonds

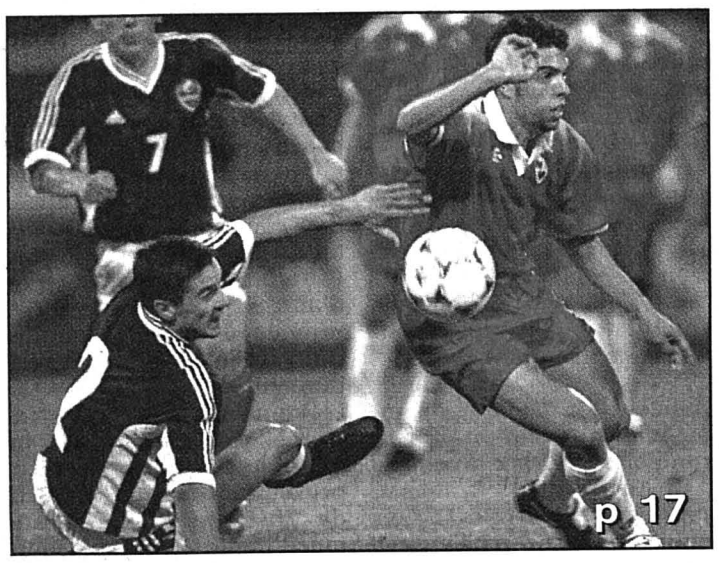

Football Partage rime avec espoir

Fabio Celestini (à droite, à la lutte avec Zoran Mirkovic) et l'équipe de Suisse ont obtenu hier face à la Yougoslavie un partage (1-1) qui laisse plutôt bien augurer de l'avenir. photo Keystone

La Chaux-de-Fonds
Le retour de Chevrolet

Pour sa deuxième édition, le Memorial Louis Chevrolet drainera les 11, 12 et 13 septembre une cinquantaine de voitures de collection sur les routes des Montagnes et du Jura, dont cette Master 1934. photo Leuenberger

Le Locle Ancienne poste: jolie cote d'amour

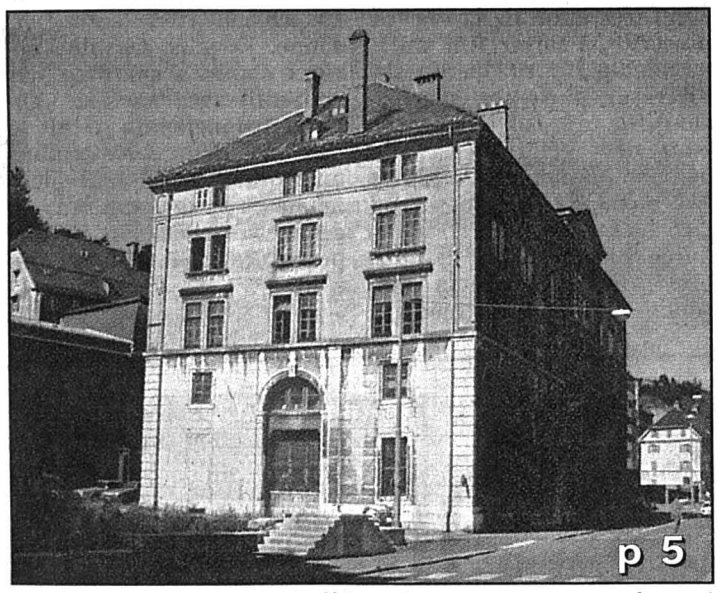

La jeune association de l'ancienne poste, au Locle, qui attend les résultats du référendum portant sur un crédit de rénovation, entend se faire (re)connaître, mais sa cote d'amour a déjà dépassé les frontières du Crêt! photo Leuenberger

Loyers Le Conseil fédéral contre l'Asloca

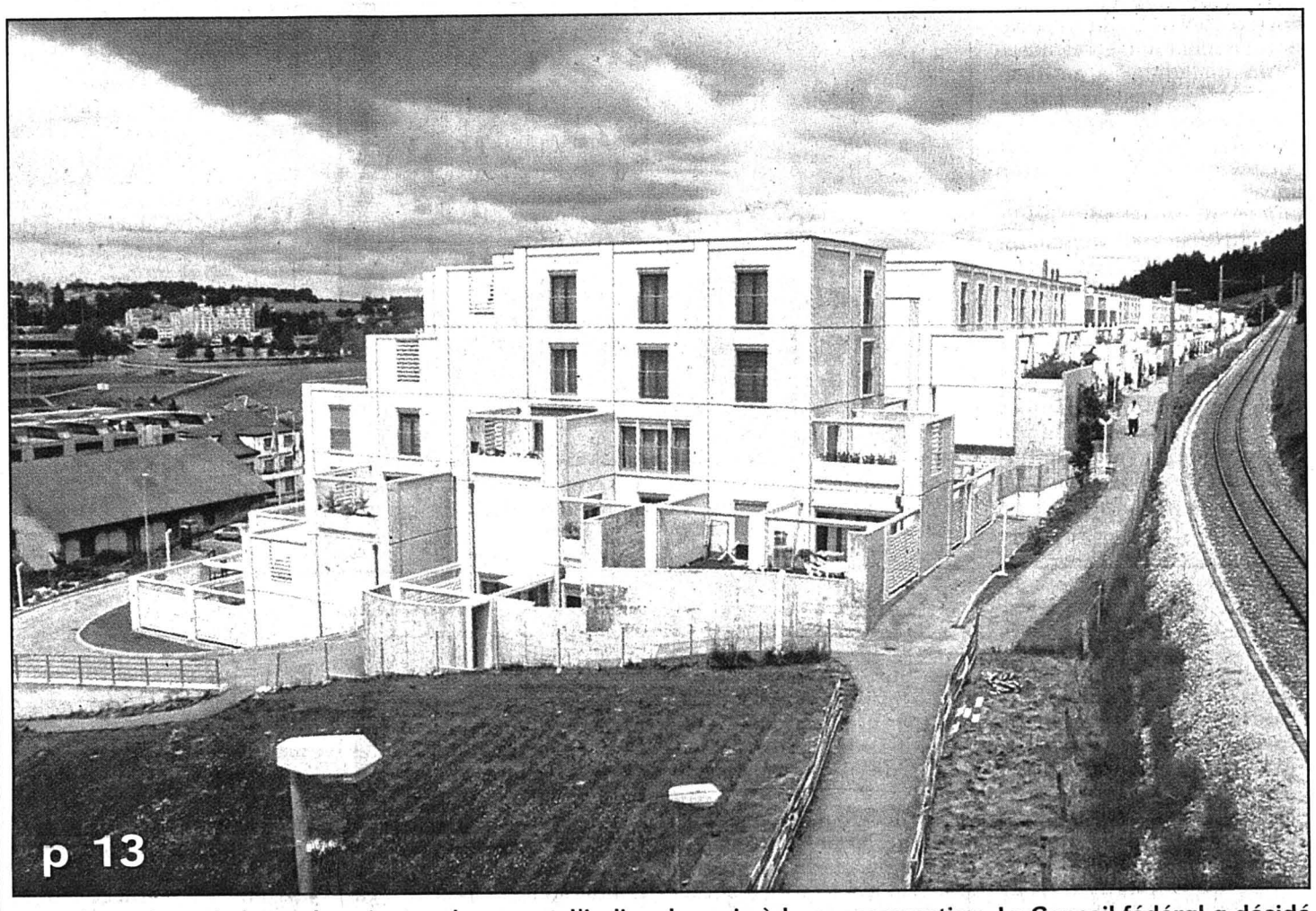

Les adaptations de loyer devraient se baser sur l'indice des prix à la consommation. Le Conseil fédéral a décidé hier d'opposer à l'initiative populaire «pour des loyers loyaux», lancée par l'Asloca, un contre-projet indirect dans ce sens. photo a-Leuenberger

Elle sera rude, la tâche du conseil d'administration de la future société anonyme des CFF, nommé hier par le Conseil fédéral. Concilier une densité de desserte conforme aux attentes du public avec une gestion financière rigoureuse, tenue à bénéfices, voilà qui ressemble furieusement à une gageure. Et, comme deux rails se rejoignent à l'infini, cet objectif risque fort de s'éloigner à mesure que l'on s'en approche. A moins bien sûr de faire quelques menus sacrifices, dont les régions périphériques feront à n'en pas douter les frais.

Opinion
Le marché fait sa loi

Dès l'an prochain, le rôle du Parlement se limitera à la définition de l'enveloppe allouée aux CFF. Les compétences du Conseil fédéral, plus larges, s'étendront elles au budget et au rapport de gestion. Avec un conseil d'administration doté de pouvoirs étendus, formé en bonne partie de personnalités issues du secteur privé, les principes de la gestion d'entreprise seront à n'en pas douter appliqués avec rigueur par la nouvelle société anonyme. La transparence y gagnera, et c'est tant mieux. La part fédérale annuelle sera ainsi clairement définie – 1,45 milliard de francs – la prise en charge de déficits ultérieurs étant exclue.

Si le Conseil fédéral dispose d'un droit de codécision dans l'élaboration de la convention de prestations définissant les tâches de la compagnie, particulièrement en matière de desserte du pays, la Confédération n'est plus seule à décider. Et le secteur des transports – dorénavant dissocié de celui de l'infrastructure – devra, impérativement, être bénéficiaire. Même compte tenu des 500 millions supplémentaires, hors plafonnement, déjà consacrés chaque année par la Confédération et les cantons au maintien d'un certain nombre de dessertes régionales, par nature non rentables.

On voit mal dès lors comment ces CFF plus proches du marché pourraient ne pas concentrer leurs efforts sur les grandes lignes, profitables, au détriment des lignes régionales. Seule une augmentation massive du trafic des voyageurs pourrait inverser cette tendance: on est loin d'en prendre le chemin, même si les CFF entendent bien, à l'avenir, proposer le rail à meilleur prix.

Jacques Girard

Assurance Visana
Le canton s'active

Le canton de Neuchâtel, en accord avec la Fédération neuchâteloise des assureurs maladie, va empoigner le dossier Visana. Il présente ce matin un programme d'intervention pour tenter d'équilibrer la redistribution des assurés, notamment les cas lourds, aux différentes autres caisses. photo a-ASL

La Neuveville
Nouveau bacille découvert

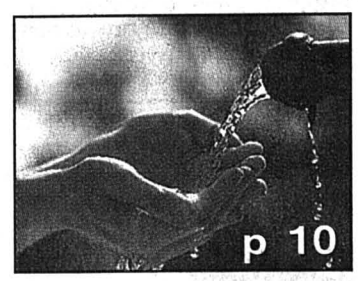

Les analyses effectuées ont révélé la présence d'un nouvel agent pathogène bactérien, la shigella. Le médecin cantonal lance un appel et la population une pétition. photo a

Construction
Instruction pénale en cours contre Ricardo Bosquet

p 2

POLYEXPO
LA CHAUX-DE-FONDS
ENTRÉE GRATUITE

SALON DE L'AUTO D'OCCASION

Du jeudi 3 au dimanche 6 septembre 1998

132-32418

Actualité cantonale	p 2-3	Société	p 16
Régions	p 4-11	Sports	p 17-23
Horizons	p 12	Magazine	p 25-27
Suisse	p 13	Radio/TV	p 28-29
Monde	p 14	Mémento	p 30
Economie	p 15	Carnet	p 31
Bourse	p 15	La Der/Météo	p 32

Santé Compromis entre les médecins et les caisses

Après d'âpres négociations, la Société neuchâteloise de médecine et les caisses-maladie du canton ont trouvé un accord tarifaire. Mais tous les médecins n'adhèrent pas à ce compromis que certains considèrent comme boiteux.

Le dialogue a été difficile ces derniers mois. Mais une nouvelle convention tarifaire a été conclue par la Société neuchâteloise de médecine (SNM) et la Fédération neuchâteloise des assureurs maladie. Sa ratification par le Conseil d'Etat a été publiée hier. Après *«un travail intensif»* les deux parties ont fini par trouver un accord sur une proposition étatique d'adaptation du nouveau tarif neuchâtelois, confirme Elisabeth Hirsch Durett, chef du Service de la santé publique.

Généralistes moins pénalisés

Ce *«compromis»* n'améliore pas la situation globale des médecins de famille dont les revenus baissent depuis dix ans, précise le président de la SNM, Frédéric de Montmollin. Mais il permet de *«corriger une inégalité»*, d'éviter la nouvelle pénalisation dont les généralistes, internistes et rhumatologues auraient pâti en 1998 avec l'imposition par l'Etat du tarif des analyses revu à la baisse par l'Office fédéral des assurances sociales.

On en revient donc à la situation de 1997. En gros, la convention fait légèrement reculer le prix du point médical, mais accorde un peu plus de points aux actes intellectuels du médecin (consultations, visites).

Jean-Frédéric de Montmollin ne cache pas que l'accord tarifaire est controversé au sein des médecins. photo a

Assureur agacé

Cette solution créée quelques problèmes internes à la SNM, avoue Frédéric de Montmollin, car elle n'est pas très favorable aux spécialistes indemnisés surtout sur la base d'actes techniques. En outre, les pédiatres, qui se considèrent aussi comme des médecins de premier recours, ont refusé en bloc de signer cette convention. Des négociations sectorielles seront nécessaires.

L'Etat risque d'imposer un tarif encore moins favorable aux pédiatres et aux autres médecins qui ne signeraient pas, constate non sans agacement Jean-Claude Christinet, président de la Fédération neuchâteloise des assureurs maladie. Selon lui, les caisses ont accepté *«cette demi-mesure pour être agréable»* au corps médical, dont il constate les divisions.

Les assureurs maladie sont favorables sur le principe à une revalorisation du travail des généralistes. Mais, confrontés aux exigences des assurés, ils doivent dès lors économiser un peu sur les spécialistes. Jean-Claude Christinet se demande d'ailleurs si une seule société de médecine pourra encore chapeauter longtemps des intérêts divergents.

Alexandre Bardet

Entreprise Bosquet Instruction pénale

Une instruction pénale est ouverte contre Ricardo Bosquet pour détournement de retenues sur les salaires. C'est la première plainte pénale à suivre la faillite de l'entreprise Bosquet en mars dernier. Ce n'est peut-être pas la dernière.

Saisi d'une plainte pénale contre Ricardo Bosquet le 1er juillet dernier, le procureur général l'a transmise au juge d'instruction des Montagnes qui a déjà commencé ses actes d'enquête. Cette plainte émane du Fonds social paritaire (organisme regroupant les patrons et les syndicats de la construction), chargé de gérer une contribution professionnelle prélevée à raison d'un pourcent de la masse salariale. L'entreprise en faillite, par son patron, est accusée d'avoir utilisé ce qu'elle aurait dû tenir à disposition du fonds, à savoir une somme de quelque 200.000 francs. C'est une infraction à l'article 159 du code pénal suisse, punie de l'emprisonnement ou de l'amende.

L'assemblée des créanciers de la faillite Bosquet s'est déjà réunie six à sept fois pour démêler l'écheveau juridico-financier qui découle de la déconfiture de l'entreprise. La plainte déposée ne porte que sur une petite part des retenues que toute entreprise doit effectuer sur les salaires et affecter à leurs buts obligatoires. Il n'est pas exclu que d'autres plaintes suivent à propos d'autres retenues qui auraient été utilisées indûment.

Rappelons que l'entreprise Bosquet a déposé son bilan le 18 mars dernier, provoquant la mise à pied de 230 travailleurs. Aujourd'hui heureusement, seuls 15 à 20 restent à la recherche d'un emploi.

RGT

Le canton s'empare des dossiers Visana

Assurance maladie: le canton de Neuchâtel a décidé d'intervenir massivement pour réguler le problème posé par la Visana. Les 38.000 assurés laissés en plan par cette caisse-maladie seront appelés à envoyer leur dossier au Château qui tentera de les redistribuer aux autres assurances d'une manière équilibrée.

Suite à d'importantes tractations avec la Fédération neuchâteloise des assureurs maladie, le canton est parvenu à trouver une solution pour tenter de régler au mieux le problème des 38.000 assurés que la Visana ne veut plus couvrir dans le canton au niveau de l'assurance de base.

Le détail de cette solution sera présenté à la presse ce matin. Il s'agira pour le canton de contacter les assurés de la Visana et de leur demander de présenter leur situation. Le Service cantonal de l'assurance maladie gérera ensuite informatiquement ces dossiers et proposera aux assurés, en accord avec les autres caisses-maladie, de se réinscrire à telle caisse plutôt qu'à telle autre, afin de répartir les risques le mieux possible. Ces mesures ont été arrêtées hier avec la Fédération neuchâteloise des assureurs maladie, et probablement à la suite de discussions avec l'Office fédéral des assurances sociales. Lequel, aujourd'hui même à Berne, reçoit également les représentants des cantons pour examiner les solutions au problème Visana.

Rappelons que la caisse-maladie Visana, en difficultés financières, a décidé d'abandonner l'assurance de base dans huit cantons, dont Neuchâtel et le Jura. Ces assurés seront toujours couverts, la loi fédérale sur l'assurance-maladie obligeant les assureurs à accepteur ceux qui en font la demande pour l'assurance de base. Le risque concerne surtout les autres assurances. Si elles doivent enregistrer trop de cas lourds, elles devront augmenter leurs primes ou agir comme la Visana et se retirer de certains cantons. C'est le cercle vicieux.

Il est donc important dans un premier temps que les caisses acceptent de se répartir les dossiers, et notamment les cas les plus lourds, le plus équitablement possible.

Rémy Gogniat

Assises Trafiquants lourdement accusés

L'accusation de participation à une organisation criminelle n'a que rarement été avancée — même probablement jamais — dans le canton de Neuchâtel. Mais elle l'est pour le prochain procès d'une demi-douzaine de trafiquants présumés.

Six ressortissants d'Albanie et du Kosovo comparaîtront le 16 septembre en audience préliminaire de la Cour d'assises neuchâteloise. Le procès lui-même aura lieu ultérieurement.

Ces prévenus sont accusés d'infraction graves à la loi sur les stupéfiants, mais aussi de participation à une organisation criminelle. C'est apparemment la première fois que la Justice neuchâteloise avance cet article du Code pénal suisse, qui ne vise pas seulement les grandes mafias, mais toute structure secrète et préparée d'au moins trois personnes cherchant à se procurer de l'argent de façon criminelle. La participation à une telle organisation, même si le délit n'est pas commis, est passible de cinq ans de prison.

Selon la police cantonale, au moins six gendarmes assureront le service d'ordre de ces audiences.

AXB

Courtoisie Visite japonaise à Neuchâtel

L'ambassadeur du Japon en Suisse, Mitsuhei Murata, a fait hier une visite de courtoisie au gouvernement neuchâtelois. On le voit ici accueilli dans la cour du Château par le chancelier Jean-Marie Reber (photo Leuenberger). Accompagné de Haruo Okamoto et de Yasufumi Tsubaki, respectivement ministre et premier secrétaire d'ambassade, il a été reçu par une délégation composée notamment des conseillers d'Etat Francis Matthey et Pierre Hirschy.

Après un entretien à la galerie Philippe-de-Hochberg et la visite des salles historiques du Château sous la conduite de l'archiviste cantonal adjoint Jean-Marc Barrelet, l'ambassadeur a été convié à un déjeuner en ville. La délégation japonaise a ensuite visité le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, où il a été accueilli par la conseillère communale Françoise Jeanneret et par le conservateur adjoint Marc-Olivier Gonseth. /comm-réd

Permis Vitesse et ivresse en cause

Vitesse, ivresse et perte de maîtrise constituent les principaux motifs des 133 retraits de permis de conduire notifiés en août par le Service des automobiles neuchâtelois.

On retiendra notamment une interdiction de conduire de trois mois pour dépassement très élevé de la vitesse prescrite, à savoir 106 km/h au lieu de 50. Au chapitre de l'ivresse, plusieurs suspensions vont de 13 à 18 mois pour des récidivistes, dont plusieurs ont eu un accident. L'alcoolisme chronique est aussi la source d'un retrait de durée indéterminée, c'est-à-dire jusqu'à ce que la personne soit à nouveau médicalement considéré comme apte à rouler. La même procédure s'applique pour plusieurs cas de toxicomanie.

Deux retraits de deux mois concernent des conducteurs ayant renversé un piéton sur un passage. L'inobservation manifeste de la priorité d'un passant a coûté un mois de suspension à une autre personne. Et puis, certains novices commencent mal leur apprentissage routier. On constate en effet un retrait de neuf mois à un élève conducteur qui a roulé seul alors même qu'il était sous le coup d'une saisie de son permis provisoire pour la même raison!

AXB

IMMOBILIER

132-32898
À LOUER
Crêt 20
Appartement de 3 pièces
Cuisine semi-agencée.
Grandes pièces.
Jardin commun à l'immeuble
Loyer intéressant: Fr. 587.– + charges.
Transports publics et collège à proximité.
Libre dès le 1er octobre 1998 ou à convenir.
Liste des locaux vacants à disposition
Internet: http://www.geco.ch
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07
UNPI

KPMG
A louer, au Locle, tout de suite
logement 3 pièces
Entièrement rénové, cuisine agencée.
Fr. 590.– charges comprises.
Tél. 032/727 61 50
28-162567

URGENT!
A remettre à La Chaux-de-Fonds, pour le 1er octobre 1998
PETIT CAFÉ-RESTAURANT
Cause fin de bail. Tél. 032/968 16 47
132-33399

EXAFID SA
NEUCHÂTEL – Puits-Godet 22
Tél. 032/725 46 42
A louer, centre ville de La Chaux-de-Fonds, excellente situation
SPACIEUX APPARTEMENT DE 7 PIÈCES
Cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, vestibule, cheminée de salon, caves.
Renseignements complémentaires à demander auprès de notre service gérance.
28-161433

132-32321
À LOUER
Jacob-Brandt 2
Jolis appartements de 3 et 4 pièces
Cuisines agencées
WC séparés
Balcons
Vue imprenable
Immeuble tranquille
Proche du centre ville
Libres de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Internet: http://www.geco.ch
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07
UNPI

Antenne GECO au Locle
Ouvert de 8 h à midi
132-33051
À LOUER
Le Locle
Rue J.-J.-Huguenin 27
Appartements de 2 et 3 pièces
Cuisines agencées.
Quartier tranquille.
Libres de suite ou à convenir.
Liste des appartements vacants à disposition
Internet: http://www.geco.ch
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
27, RUE DU TEMPLE 2400 LE LOCLE
TÉL. 032/931 28 83 • FAX 032/931 29 59
UNPI

Environnement Un gaz inquiétant hante le sol jurassien

Naturel, invisible, inodore, mais perfide puisque cancérigène, un gaz hante le sol perméable de notre beau Jura. Le Service de la protection de l'environnement, qui procède actuellement à des mesures, rassure toutefois: mis à part dans certaines caves en terre battue, il n'a pas relevé jusqu'à présent de concentration dépassant la valeur limite.

Produit de désintégration de l'uranium, le radon est 100% naturel, qualifié dans le jargon de gaz noble, donc inaltérable. Naturel et noble... et pourtant nuisible à la santé puisque cause possible de cancer des poumons.

Mauvaises mines

Découvert en 1900 – mais au XVIe siècle déjà, les mineurs de Silésie souffraient d'un mal étrange qui lui a été attribué par la suite – le radon inquiète les autorités fédérales depuis les années quatre-vingt. L'ordonnance sur la radioprotection de 1994 exige l'établissement d'un cadastre d'ici 2004.

Dans le canton, le Service de la protection de l'environnement entreprend des mesures depuis deux ans. Il a déjà procédé à quelque 400 sondages dans une trentaine de communes, auxquels s'ajoutent 280 contrôles effectués il y a une vingtaine d'années à La Chaux-de-Fonds, *«au temps où l'on pensait que l'industrie horlogère pouvait être à l'origine de problèmes de santé»*, relève Didier Racine, l'un des responsables de la campagne.

Les premiers résultats n'étonnent pas Berta Pokorni, adjointe du service: les Montagnes neuchâteloises constituent une zone particulièrement sensible. *«Le calcaire du Jura offre une structure fissurée qui permet au gaz de s'échapper facilement.»*

Mais pas de panique: si, jusqu'alors, La Chaux-de-Fonds, Les Brenets, Le Locle et La Brévine sont d'ores et déjà classés «zones à concentration accrue de radon», seules dix maisons contrôlées mériteraient un assainissement à court terme.

Les sols en terre battue ou mal isolés, dans des pièces peu ventilées de surcroît, sont des terrains privilégiés de concentration du gaz. *«A partir du deuxième étage, le risque est vraiment minime»*, explique Didier Racine. Faut-il donc bétonner son excellente cave à vin? *«L'Office fédéral de la santé publique parle de danger à partir du moment où l'on passe plus de trois heures par jour dans un local où la valeur limite est dépassée.»*

Cette limite est fixée à 1000 beckerels de radon au mètre cube pour un local habité. En cas de transformation, des mesures devraient être prises pour atteindre la valeur directrice de 400 bq/m3, consistant principalement à bétonner le sol et à bien isoler les locaux à risque. Un propriétaire dont la maison s'avère insalubre a vingt ans pour assainir, *«encore que cela dépende de l'ampleur du dépassement»*, nuance Didier Racine.

Pour les constructions futures, l'Office fédéral de l'environnement envisage plusieurs solutions, par exemple sous la forme de normes SIA. Pour un avenir radieux sans radon.

Pascale Béguin

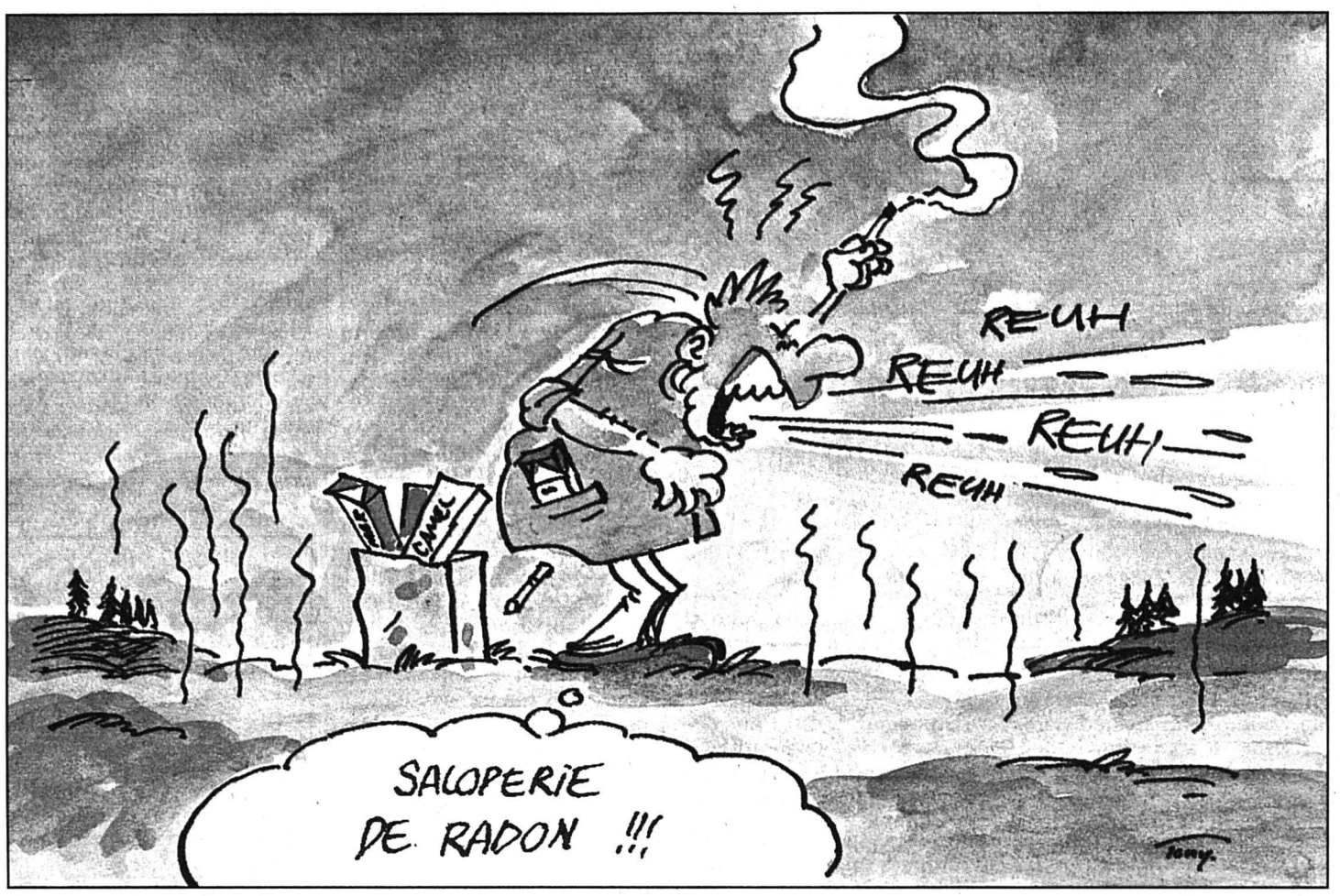

Une cave en terre battue, c'est bon pour le vin, c'est mauvais pour la santé... photo Leuenberger

Un facteur de cancer parmi d'autres

Selon un CD-Rom édité par l'Office fédéral de la santé publique, le radon serait responsable de dix pour cent des cancers des poumons. *«Mais c'est un chiffre excessif»*, affirme Jean-Marie Haefliger, président de la Ligue suisse contre le cancer et chef du service d'oncologie à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Selon lui, aucune certitude scientifique ne peut encore être avancée à ce sujet: *«La plupart des études portant sur le radon extrapolent sur des cas de mineurs exposés professionnellement.»* Le cadastre actuellement dressé au niveau national devrait faire avancer les travaux des épidémiologistes.

Le gaz, émetteur de radiations alpha, est en fait un facteur parmi d'autres de la maladie.

La pollution, les examens radiologiques ou, nettement au-dessus du panier, le tabac, en sont d'autres: *«La synergie entre ces différents facteurs accroît certainement les risques.»*

Pour limiter le cancer des poumons (environ 3000 décès par année en Suisse), du strict point de vue coût bénéfice, le spécialiste neuchâtelois est convaincu que la lutte contre le tabagisme est assurément plus efficace. *«Il n'empêche que toutes les irradiations, spontanées ou artificielles, peuvent induire des risques. Il faut être sévère pour les réduire.»* Et veiller notamment à une bonne isolation du sol dans les futures constructions.

PBE

Le radon à la carte

Afin de dresser le cadastre du radon dans le canton, le Service de la protection de l'environnement a déjà procédé à des sondages dans une vingtaine de communes, soit Neuchâtel, Le Locle, La Brévine, Saint-Sulpice, Noiraigue, Bevaix, Valangin, Les Geneveys-sur-Coffrane, Enges, Saint-Blaise, Les Brenets, Montalchez, Le Pâquier, Les Ponts-de-Martel, Buttes, Couvet, Boudry, Savagnier et Le Landeron.

D'ici l'année prochaine, ce sera le tour du Cerneux-Péquignot, de La Chaux-de-Milieux, des Bayards, des Verrières, de Travers, de Fleurier, de Rochefort, de Dombresson, de Chézard-Saint-Martin, de Fontainemelon, de Cernier et de La Sagne.

Sur les résultats, les particuliers peuvent se renseigner auprès des administrations communales, ou directement auprès du service responsable (tél. 889 67 30), notamment si leur habitation présente des facteurs à risque.

PBE

Agriculteurs Une grosse mobilisation en vue de la prochaine votation populaire

Le monde agricole neuchâtelois s'était mobilisé, lors d'un débat organisé hier soir à Cernier, pour contrer l'initiative des petits paysans. Deux partisans alémaniques étaient opposés à un duo écolo-radical Cuche-Frey.

L'initiative des petits paysans dite «pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques» n'a trouvé quasi aucun soutien auprès des 150 personnes qui assistaient hier soir à Cernier au débat organisé par la Chambre cantonale d'agriculture. Cette grosse assemblée était essentiellement composée d'exploitants neuchâtelois. Dont plusieurs jeunes agriculteurs en formation venus fourbir leurs arguments: *«Si quelqu'un nous interroge, on ne veut pas simplement répondre qu'on votera non parce que le père a dit non»*.

Des perspectives claires

L'initiative est utile parce qu'elle constitutionnalise des perspectives claires, ont expliqué Herbert Karch et Jost Ettlin, responsables bernois de l'Association en faveur des petits et moyens paysans, le VKMB de Ruedi Baumann. Selon eux, la *«mini-réforme»* d'Agriculture-2002 reste trop bureaucratique et laisse la Confédération consacrer encore trop d'argent pour intervenir sur le marché et pas assez pour accorder des paiements directs écologiques aux petites et moyennes exploitations jusqu'à 17 hectares.

Plus de 150 personnes, surtout des paysans, assistaient hier soir au débat sur la votation agricole du 27 septembre. photo Leuenberger

Des exigences excessives

Contre eux, un duo assez inhabituel: Claude Frey et Fernand Cuche. Pour le conseiller national radical, l'initiative ferait de la Suisse *«un Ballenberg à Disneyland»*, transformerait les petits producteurs en fonctionnaires-rentiers et isolerait l'agriculture de l'économie et de la population. Pour le paysan et député écologiste, Agriculture-2002 prévoit déjà moins d'Etat sur le marché et plus d'écologie dans les prés et l'initiative *«exige trop dans un délai trop court»* pour garder assez d'exploitations viables.

Les clichés d'une petite paysannerie bucolique utilisés par les opposants sont *«ridicules»*, ont rétorqué Karch et Ettlin. Les romantiques naïfs sont du côté du VKMB, ont riposté Frey et Cuche, ce dernier reconnaissant toutefois la force des propositions – même s'il ne les partage pas – de cette association très minoritaire.

Les deux opposants et plusieurs paysans du public ont fustigé le soutien de Denner – avec des annonces *«démagogiques»* – à l'initiative, l'accusant de vouloir saper l'agriculture pour importer des produits étrangers bon marché. Les représentants du VKMB ont relevé s'être distancés de la propagande du distributeur, dont le poids sur le marché ne devrait pas être surestimé.

Si les deux partisans étaient bernois, selon l'organisateur du débat, c'est qu'aucune personnalité neuchâteloise n'a soutenu publiquement l'initiative. Le VKMB reconnaît qu'il n'a pas d'initiants dans le canton, composé surtout de moyennes et grosses exploitations de 28 hectares en moyenne.

AXB

Les paysannes dans la rue

Forte de 1600 membres, l'Union des paysannes neuchâteloise tiendra des stands, demain, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Marin, Fleurier, Saint-Aubin, Chez-le-Bart, Bevaix, Colombier et Cernier.

«Nous irons à la rencontre du citadin et distribuerons 7500 cornets contenant un argumentaire contre l'initiative Baumann-Denner, expliquait la présidente cantonale Josiane Mathez, hier, au retour du lancement national de cette campagne. *L'initiative, sous son titre accrocheur, encouragerait en fait les importations au détriment des produits indigènes de qualité et de l'agriculture suisse».*

Le fait que deux tiers des stands seront montés devant des Migros ou des Coops? Ces distributeurs ont accepté, mais sans exprimer ainsi un soutien, répond Josiane Matthey selon qui les paysannes ont surtout cherché ainsi des endroits avec du monde.

Publicité routière

S'ils provoquent des remous à Fribourg, les «Non» posés par les paysans dans les champs bordant les routes n'émeuvent guère l'autorité neuchâteloise. Selon l'inspecteur de la signalisation routière Patrice Blanc, c'est manifestement une réclame ayant un lien entre le message et le lieu, autorisée hors localité.

Même si leur pose aurait dû être précédée d'une demande, il n'y aura donc pas de chasse à ces panneaux ou à ces montages de bottes de paille s'il ne masquent pas des signaux ou la visibilité des conducteurs.

AXB

PUBLICITÉ

Votre commerce est ouvert le dimanche?

Informez-en les 58000 lecteurs de L'Impartial!

Renseignements:

PUBLICITAS
Place du Marché
Tél. 032/911 24 10

Oldtimers Bientôt le rallye du Memorial Chevrolet

Le Memorial Louis Chevrolet, deuxième du nom, aura lieu les 11, 12 et 13 septembre, avec un magnifique défilé comprenant des voitures du génial ingénieur automobile né à La Chaux-de-Fonds, ainsi que d'autres oldtimers.

Robert Nussbaum

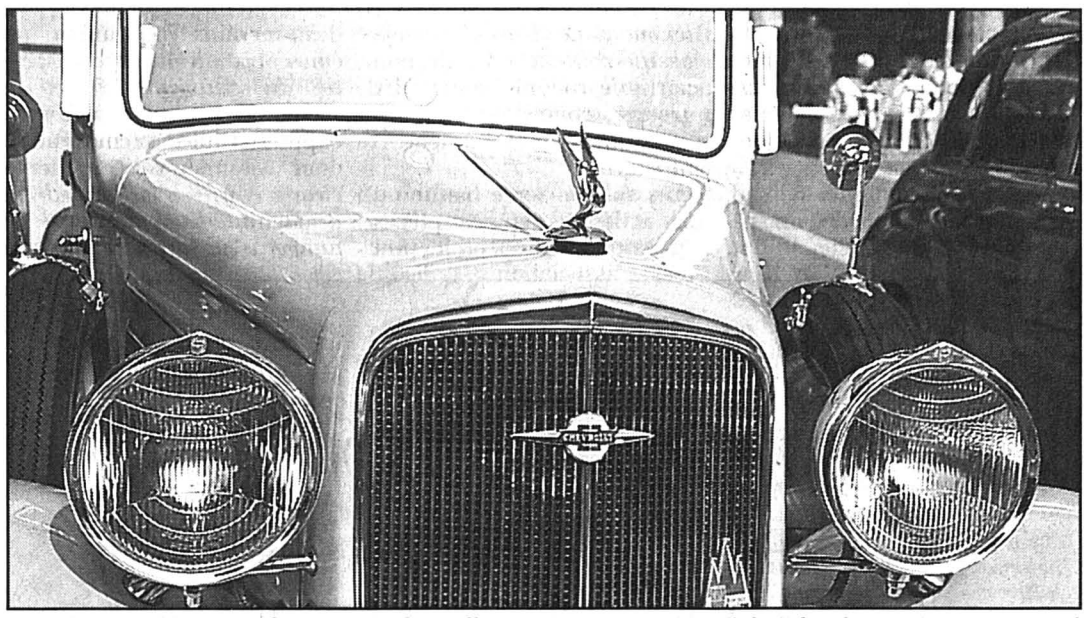

Pour la conférence de presse, le collectionneur Jean Wüthrich, de Fenin, a amené hier devant l'Office du tourisme sa Chevrolet Master 1934, un modèle unique au châssis américain, mais à la carrosserie construite à Langenthal. photo Leuenberger

L'an dernier, le prologue du Memorial Louis Chevrolet avait connu un beau succès. Trente voitures de collection de différentes marques, des oldtimers comme on les appelle, avaient participé à ce rallye, créé en l'honneur du génial coureur et ingénieur automobile, devenu américain, mais né à La Chaux-de-Fonds en 1878 (rue du Grenier 22a). Cette année, les 11, 12 et 13 septembre, on attend une bonne cinquantaine de voitures admirables qui relieront Genève à La Chaux-de-Fonds, prendront la route du Val-de-Ruz puis du Jura, dans une course touristique qui vise à faire connaître la région.

Pour ce rendez-vous, on annonce la plus ancienne Chevrolet circulant en Europe, une 490D de 1916, une Rolls Phantom II de 1933, une Mercedes 1935 au moteur dessiné par Ferdinand Porsche lui-même, une Citroën 1923 et plusieurs Chevrolet Corvette de 1954 à 1970. Pour les admirer, il faudra faire un saut sur la place Le Corbusier le dimanche à 9h ou les attendre le long de l'avenue Léopold-Robert, que ces voitures de collection emprunteront pour un défilé à 10 heures.

Les Chaux-de-Fonniers ne seront pas les seuls à jouir du spectacle. Une partie des participants (venus de Suisse romande pour moitié, mais aussi de Suisse allemande, d'Allemagne et de France) partiront de Genève pour rejoindre Les Brenets par les petites routes. Là, leur programme touristique prévoit un dîner croisière sur le lac, avec fondue.

Samedi, toutes les voitures partiront en direction des Bois, mais par la vallée de La Sagne, La Tourne, le Val-de-Ruz, les Pontins, le Mont-Crosin et les Breuleux. Les participants prendront ensuite le train à vapeur pour Muriaux et son Musée de l'automobile. De retour aux Bois pour un déjeuner sur l'herbe, ils présenteront là leurs voitures au concours d'élégance, avant un tour sur les pistes du golf.

De retour à La Chaux-de-Fonds, un dîner dansant aura lieu à l'Ancien Manège. Dimanche, la proclamation des prix, dont le Best of Louis Chevrolet Memorial 1998 récompensant la plus extraordinaire voiture, se déroulera à l'aérodrome, suivi de vols en avion et en ballons à air chaud.

Présidé par le consultant en automobile de Fenin Hubert Patthey et promu par Tourisme neuchâtelois Montagnes, le Memorial, manifestation touristique qui s'appuie sur la passion de l'automobile, pourrait devenir un must pour les amoureux d'oldtimers du monde entier. Des contacts sont pris avec les clubs américains et un site internet va lui être consacré. L'esprit imaginatif de Louis Chevrolet est de retour!

RON

Manifestation Le ras-le-bol des jeunes agriculteurs

Les jeunes agriculteurs montent aux barricades! S'il refuse de cautionner l'initiative des petits et moyens paysans (VKMB), le monde rural neuchâtelois est prêt à expliquer publiquement sa position. Samedi matin, 5 septembre prochain, les paysans se trouveront à La Chaux-de-Fonds, au Locle, à Neuchâtel et dans le Val-de-Travers.

Une partie du monde agricole est en colère! Agro-Jeunesse et les Jeunes éleveurs, soit quelque deux cents jeunes agriculteurs, se mobiliseront, samedi matin, 5 septembre prochain, tant dans le Haut que dans le Bas du canton.

Outre un stand sur les places des marchés de La Chaux-de-Fonds et du Locle, un tracteur tournera en ville toute la matinée. *«Nous nous engageons à répondre avec force franchise à toutes les questions que le public est en droit de se poser sur l'initiative – pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques –, lancée par l'Association des petits et moyens paysans (VKMB) et à laquelle chaque citoyen devra répondre les 25 et 26 septembre prochains.* Une initiative qui, pour le président d'Agro-Jeunesse, Jérôme Hirschy, pourrait bien faire *«couler»* bien des agriculteurs.

«Les paysans ne veulent pas jouer le rôle d'assistés. Mais, cependant, il faut savoir que le VKMB voudrait que les contributions plafonnent à 3000 fr./ha et qu'elles ne dépassent pas 50.000 francs. Que deviendraient les 689 exploitations du canton qui possèdent plus de 17 ha?»

Le revenu agricole net dans l'Arc jurassien, pour deux personnes sur la même exploitation, se monte à 51.000 fr. par an. *«Si l'initiative venait à passer, il atteindrait à peine 29.800 francs! Nous viendrons immanquablement grossir le nombre des chômeurs!»*

CHM

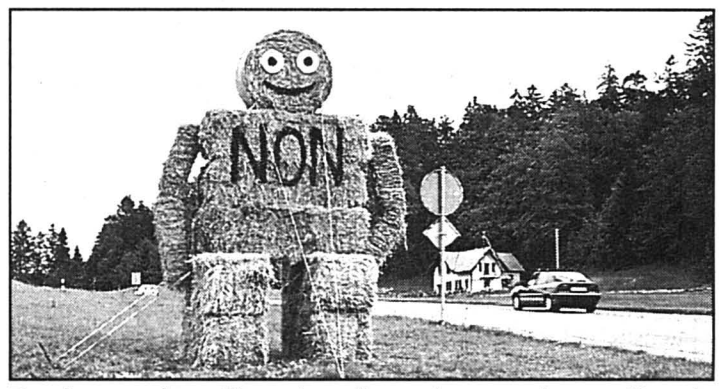

Des bottes de paille qui en disent long sur la manière de penser des agriculteurs de la région! photo Leuenberger

Théâtre L'angoisse d'être de Louis Calaferte

Le Théâtre par Hasard ouvre la saison au Temple allemand avec les pièces baroques de Louis Calaferte. Excellente idée.

L'œuvre théâtrale de Calaferte est une patiente investigation de l'angoisse d'être. Thème classique soit, sauf que, chez Calaferte, il s'agit d'angoisse corporelle, constitutive, qu'il communique au spectateur pour l'en délivrer.

La solitude, l'incompréhension, le cynisme presque naïf, sont les éléments autour desquels sont construites ces petites pièces baroques, dans lesquelles la délimitation de soi, quasi géographique, d'une précision exceptionnelle de la sensation de soi, sont étonnantes.

Mis en scène par Patrice de Montmollin, Laurence Fankhauser, Anne Frêne, Nathalie Geiser, Marie-France Mouron, Claire Schaerer, Théo Huguenin-Elie, Vincent Richard, Denis Perrinjaquet, en seront les interprètes.

DDC

Temple allemand, 4 et 5 septembre à 20h30, 6 septembre à 18 heures.

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

L'Abeille Halle des Forges. Pupillettes lundi 18h-19h30; jeunes gymnastes lundi 18h-19h30-17h30; agrès filles mercredi 13h30-17h30; artistique filles mardi-jeudi-vendredi 17h30-20h; enfantines 5-7 ans mercredi 14h-15h; dames mercredi 20h-22h; actifs adultes lundi 20h-22h; gym douce dames mercredi 20h-21h.

Les Amis de la nature Chalet La Serment. 5 septembre: nettoyage du Seyon, org. R. Blondeau. Tél. 926 82 79. 5-6 gardien G. Demont.

Boxing club Entraînement lu-ma et je 18h30, halle des Forges.

Ceux de La Tchaux Société de chant et de danse, collège des Forges: mardi 20h, répétition de chant; jeudi 20h, répétition de danse adultes; jeudi 18h, répétition de danse enfants. Rens.: tél. 968 67 40 (présidente), 937 18 50 (directeur chant), 926 08 35 (monitrice danse), 962 60 12 (moniteur danse enfants).

Chazam Club de jeux; tous les ve-sa, 20h, au local, rue des Sagnes 13.

Club d'échecs Cercle de l'Union, Serre 60. Tous les mardis dès 20h, tournois et parties libres. Juniors, tous les mardis de 17h à 19h. Samedi dès 15h, parties libres et parties éclair.

Club des amateurs de billard Billards français et américains, lundi à samedi dès 13h30 (billard gratuit pour les chômeurs). (Serre 64, 913 38 45).

Club des loisirs Groupe promenade: vendredi, Mont-Soleil-L'Assesseur. Rendez-vous à la gare à 13h15.

Club de tir à l'arc En salle et en plein air. Renseignements: tir à l'arc, les compagnons de Sherwood, tél: 968 77 52.

Contemporaines 1931 Jeudi 10.09, sortie pédestre; rendez-vous à 13h45 à la Gare marchandises, ou dès 14h, au restaurant de l'Abeille, dans la petite salle.

Contemporaines 1935 Jeudi, 11h30, rendez-vous à la piscine des Mélèzes (torrée). En cas de pluie, renvoyé.

Contemporaines 1947 Samedi, course pédestre, les Tourbières-la mine d'asphalte.

Contemporains 1933 Jeudi, dès 20h, réunion au café Bâlois, discussion voyage en Chine, 65 ans. Les amis ne faisant pas le voyage sont aussi les bienvenus.

Cross club Entraînements: juniors, jeudi 18h, halle des Forges, tél. 968 43 27. Débutants et populaires, mardi, 18h30, patinoire et jeudi, 18h30, Ancien-Stand, tél. 926 93 40. Avancés, lundi, 18h, patinoire et mercredi, 18h, patinoire, tél. 913 99 85.

Jodler club Tous les jeudis à 20h, répétition au restaurant Ticino.

Scrabble club Entraînement, mardi à 19h45, au 2e étage de la Maison du peuple.

Société mycologique Exposition annuelle de champignons samedi 12 de 11h à 21h et dimanche 13 septembre de 10h à 19h au CAR, Serre 12, La Chaux-de-Fonds. Cordiale bienvenue à chacun, membre ou non. Tous les lundis, dès 20h, étude des champignons au local, rue du Commerce 121.

Société d'éducation cynologique (SEC) Membre de la F.C.S. - Chiens avec ou sans papiers. Entraînements: samedi, 14h; mercredi, 19h. Lieu: Les Joux-Derrière (ancienne patinoire et tennis). Rens: R. Brahier tél. 926 67 16.

BRÈVES

Cours de patinage Le Club des patineurs local reprend ses cours collectifs, donnés sous la responsabilité de l'entraîneur Eric Miotton. Ces leçons sont ouvertes à toutes et à tous dès l'âge de trois ans.

Les cours ont lieu tous les lundis et tous les vendredis de 16h à 17 heures.

Les intéressé(e)s bénéficieront de trois leçons d'essai gratuites. Chacun peut obtenir les renseignements en appelant au No 914 14 84. /réd.

Journée des paysannes Les paysannes suisses descendent dans la rue vendredi pour manifester contre l'initiative Baumann-Denner «pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques» soumise au peuple les 26 et 27 septembre. Elles distribueront des cornets en papier avec leur argumentaire.

A La Chaux-de-Fonds, ce sera sur la place Le Corbusier de 10h à 12h et de 14h à 18 heures. /comm.

En ville

Urgence

Le service de l'ambulance de la police locale a été sollicité, hier, à quatre reprises. Deux fois pour le transport de malades, une fois pour un malaise et une autre fois, pour un joueur de rugby qui s'était blessé à une jambe. Les PS n'ont pas été en reste. Ils sont sortis une fois pour maîtriser de la fumée qui s'échappait du moteur d'un camion et une deuxième fois, pour récupérer les clés qu'une grand-maman avait laissé tomber dans un caniveau, au nord de l'immeuble de la Fiaz 40.

Turbinage

Doubs. Heures de turbinage à l'Usine du Châtelot: jeudi, 8h-9h 1 turbine; 9h-12h, 2 turbines; 12h-13h, 1 turbine (sous réserve de modification).

A votre service

Pharmacie d'office: Pharmacie des Eplatures, (Jumbo) jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures et en cas d'urgence, appeler la police locale au tél. 913 10 17.

Agendas

Demain:

Vernissage de l'exposition de photos «Les Sahraouis, peuple oublié» demain, à 19h, à la galerie du home médicalisé La Sombaille. Des photos de Myriam Perregaux, de Gilles Boss et de Marc-Albert Braillard. Une exposition qui se tiendra du vendredi 4 septembre au dimanche 27 septembre 1998.

Vernissage de l'exposition du peintre canadien, Marcellin Dufour, demain dès 18h30 à la galerie du Manoir, Fritz-Courvoisier 25a. Une exposition qui se tiendra du 7 septembre au 10 octobre 1998. La galerie du Manoir est ouverte de 15 à 19h, du mardi au vendredi. Samedi, de 10h à 17 heures.

L'Escale chez les armaillis!

Les résidants de l'Escale et les accompagnants sont partis, cette année, en vacances à Charmey (photo sp). Outre les merveilles de la Gruyère, les résidants se sont accordés une mémorable montée au sommet du Moléson, en Pinz Gauer de l'armée. Canicule oblige, toute la bande s'est octroyé une baignade dans le Lac Noir. Une journée au marché folklorique de Bulle a mis fin aux vacances. /réd.

AVIS URGENTS

URGENT!
Pizzeria de La Chaux-de-Fonds
cherche
PIZZAIOLO
aide boulanger ou aide cuisinier
serait formé par nos soins!
Tél. 079/413 48 28 32-33496

Cherchons pour tout de suite
un cuisinier
KELLY SERVICES
Tél: 032/913 04 04
132-33536

NAISSANCE

EMMA et ALEXIS
ont l'immense bonheur
d'annoncer la naissance de

RAYMONDA

le 1er septembre 1998

Béatrice et André
BENOIT-CHAUVIN
Av. des Coraux 11
2300 La Chaux-de-Fonds

28-163085

Ancienne poste Une cote d'amour qui franchit les frontières locloises

L'ancienne poste bouillonne de projets: sa toute jeune association va notamment organiser une nuit de Halloween, citrouilles ricanantes y compris, dont on se souviendra, d'autant que le look un peu bizarre de la maison s'y prête à merveille. Bikini Test va peut-être s'y associer, et en tout cas, est pleinement solidaire de cette association, qui entend se faire (re)connaître en attendant le référendum des 26 et 27 septembre. Dates auxquelles les Loclois se prononceront sur une demande de crédit de 3 millions pour rénover le bâtiment.

Claire-Lise Droz

Au Paléo festival de Nyon, le stand de l'Association de l'ancienne poste, joint à celui de la SIB, a fait un tabac, paraît-il. Sa cote d'amour prend l'ascenseur. Auprès de Bikini Test aussi. *«Bikini Test n'est pas uniquement un lieu de consommation,* lance l'un de ses responsables, Luca Forcucci. *Il y a toute une synergie, des musiciens de chez nous vont répéter à l'ancienne poste. C'est une bonne soupape, cette maison. Elle est très vivante. Nous, nous sommes à un bout de la ville, elle, elle est à l'autre bout. Ce sont deux villes différentes, mais cela forme un tout!»*

Culture sans barbelés

Bikini Test se déclare solidaire de l'ancienne poste, et a décidé, comme première action concrète, de lui offrir son soutien technique et logistique pour un concert agendé au 25 septembre au Locle. La deuxième action concrète pourrait consister en une nuit de Halloween entre les deux villes. Les modalités sont à préciser. De toute façon, cette nuit, on la verra passer à l'ancienne poste! D'autant qu'elle fête le premier anniversaire de sa jeune association.

Cette association a bien l'intention de se faire (re)connaître en ville. Ainsi, dès ce samedi 5 septembre, elle tiendra un stand sur la place du Marché où elle offrira boissons chaudes et pâtisseries maison. *«Le but, c'est de parler avec les gens, leur dire qui nous sommes, donner notre position vis-à-vis de ce référendum»,* explique David Taillard. Et expliquer aussi que *«ce crédit de trois millions sera échelonné, et servira à rénover un immeuble pourvu d'un énorme potentiel de créativité».* Un crédit qui permettrait *«de développer la culture qu'on souhaite y faire, des expos, des pièces de théâtre, un club privé par la suite, et avec les bénéfices recueillis, ouvrir des ateliers de peinture, de sculpture... que chacun puisse accéder à cette culture».* Ses camarades, Aline Donzé, Lothar Jaggi, Armel Hablützel, renchérissent: *«Avec toutes les possibilités que nous avons ici, nous pouvons développer ce qu'on veut!»* Et de citer, par exemple, le nombre de groupes de musique qui répètent à l'ancienne poste, de la Musique scolaire au reggae en passant par la techno ou les accordéonistes.

Outre les actions déjà citées, l'association organise, le 10 septembre, un débat public autour du référendum au local des Francs-Habergeants. En précisant qu'il n'a rien à voir avec le débat organisé le 17 septembre par la commune.

David, Aline et les autres sont désolés de la fâcheuse image de marque encore attachée à l'ancienne poste. *«Les gens intéressés par notre association viennent nous voir, nous avons eu de très bons échos. Mais ceux qui ne viennent pas ont des préjugés négatifs».* Il y a dix ans encore, cette maison, fenêtres barricadées, était fort mal considérée, *«comme si elle était en hibernation. Maintenant, les gens se réveillent, ils ouvrent les fenêtres...»* **CLD**

Délégation du comité central et camarades: l'association est jeune, mais non dépourvue d'arguments. photo Droz

Pas une société anonyme

L'association de l'ancienne poste comprend un comité exécutif composé du président Lothar Jaggi, de la secrétaire Aline Donzé, et de l'administrateur David Taillard. En outre, il compte un comité artistique: Cathy Strahm et Yann Froidevaux pour la section musique; Caroline Dunand, section expos; Nicolas Schumacher et Jérôme Heim, section décoration; Achille Renaud et Joël Zürcher, section publicité.

Assemblée générale: François Débieux, Aline Donzé, Caroline Dunand, Frédéric Erard, Steve Feron, Yann Froidevaux, Raphaël Gasser, Jérôme Heim, Lothar Jaggi, Bastien Reber, Achille Renaud, Raphaël Roulet, Nicolas Schumacher, Thierry Simon-Vermot, Cathy Strahm, David Taillard et Joël Zürcher. **CLD**

Journée du patrimoine Allez aux Moulins souterrains du Col!

La journée du patrimoine se déroulera samedi 5 septembre dans toute la Suisse. C'est l'occasion de faire découvrir au public nombre de trésors architecturaux ou curiosités naturelles. Dans le canton de Neuchâtel, on le sait, c'est le Château qui est mis en exergue.

Toutefois, ce n'est pas une raison pour délaisser les autres lieux et les Moulins souterrains du Col-des-Roches méritent votre attention, d'autant plus qu'ils abritent actuellement une exposition nationale consacrée au patrimoine industriel, complétée par trois volets thématiques régionaux: l'établi horloger, l'électricité, enfin la machine, soit trois témoins caractéristiques de l'industrie du XIXe siècle.

Rappelons que cette double exposition est gratuite et qu'elle est du plus grand intérêt. Elle représente quelques facettes de quatre entreprises locloises (Huguenin Médailleurs, Bergeon, Dixi-Zénith et Pibomulti) ainsi que les écoles techniques de la ville du Locle. On fera un arrêt ému devant la génératrice Thury qui a fourni la première la fée électrique, en 1890, à la ville du Locle, grâce aux forces motrices de la Rançonnière. Mais on verra encore bien d'autres témoins passionnants du patrimoine industriel de la fin du siècle dernier.

Par ailleurs, des visites sont organisées dans des entreprises et dans des sites industriels de la région. C'est ainsi que sont programmées les visites de l'usine Dixi et de l'Ecole technique des Montagnes, vendredi 11 septembre à 13h30. En outre, samedi 12 septembre, à 9h, ce sera la visite de l'écomusée de Saint-Sulpice et des mines d'asphalte de la Presta, au Val-de-Travers. Pour cette dernière excursion, il est absolument nécessaire de s'inscrire jusqu'à vendredi 4 septembre, auprès de Josette Brigadoi, du Service de l'urbanisme, tél. 933 84 31. **BLN**

Les Brenets Les aînés se sont laissé mener en bateau

Pour les aînés des Brenets, le dernier samedi d'août est une date réservée et dont ils se réjouissent un an à l'avance, tout comme les chauffeurs d'ailleurs. C'est celle de la course surprise qui leur est réservée. Et celle de cette année restera dans les mémoires.

C'est un cortège de 18 voitures qui a emmené les quelque 52 aînés au Bémont, en passant par les petites routes du Jura français. Deux visites étaient proposées à choix, la fromagerie ou une ferme moderne et modèle. Les participants furent passionnés tant par l'une que par l'autre.

Après une généreuse collation offerte sur les rives du lac des Taillères, la cohorte reprit le chemin des Brenets où, aux Pargots, attendaient deux bateaux jumelés de la Société de navigation, aménagés en salle à manger. Lors de la croisière dans les bassins du Doubs, la fondue chinoise fut servie à bord. Avec accompagnement musical et danse pour assurer la digestion. Un moment enchanteur pour chacun, qui se termina alors tard dans la soirée.

Les salutations des autorités, un petit message des Eglises et la satisfaction de tous manifestée au comité d'organisation faisaient partie de cette mémorable journée, au terme de laquelle les participants se demandaient ce qu'allaient imaginer les organisateurs pour que la sortie de l'an prochain soit aussi formidable que celle-là! Tout en leur faisant, bien sûr, confiance en ce domaine. **RDN**

Une joyeuse cohorte qui, au lac des Taillères, n'était pas au bout de ses bonnes surprises. photo Déran

Triennale L'affiche du Prix du Locle est là!

L'affiche de la troisième Triennale du Prix de la ville du Locle vient de couvrir les murs des deux villes du Haut. Il s'agit d'un événement artistique de première importance consacrée à l'estampe. Les meilleures créations retenues par le jury seront exposées au Musée des beaux-arts du Locle du 12 septembre au 1er novembre.

L'affiche (document sp) a été commandée à l'agence Adequa et a été réalisée par le graveur François Perret, du Locle. D'une très belle conception graphique, cette affiche se signale par une main, en l'occurrence celle du graveur, du lithographe ou du praticien des nouvelles techniques. On y voit aussi le titre de «Troisième triennale» imprimé en positif et en négatif, selon le symbole même de l'estampe. Comme nous l'a rappelé Claude Gfeller, conservateur du Musée des beaux-arts du Locle, ce principe est caractéristique de la gravure, puisqu'il faut recourir à la matrice intermédiaire, que ce soit la plaque de métal ou le planchet de bois. **BLN**

BRÈVES

Rue de la Gare Immeuble vendu aux enchères

Vente aux enchères, hier au Locle, de l'immeuble sis rue de la Gare (impasse des Cent-Pas 6) et appartenant à Michel Ponzo. L'estimation cadastrale était de 886.000 francs, et l'estimation de l'expert, de 580.000 francs.

Dans une salle de tribunal quasiment vide, le seul enchérisseur était le représentant de l'UBS (siège à Zurich et Bâle), qui a proposé 500.000 francs, puis 560.000 francs, prix auquel l'immeuble a été adjugé. /réd

Le Rubis Ambiance soir d'été

Ce vendredi dès 20 heures, le bar Le Rubis, au Locle, organise une soirée musique-ambiance animée par l'orchestre Logarythm' et les artistes Pino et Muriel. Egalement à l'affiche, des grillades... en cas de beau temps. /réd

Rubrique District du Locle

Blaise Nussbaum
Claire-Lise Droz

Rue du Pont 8
2400 Le Locle
Tél. (032) 931 33 31
Fax: (032) 931 33 32

Politique Elections sénatoriales sur fond de confusion et de division à droite

Les élections sénatoriales des 27 septembre et 4 octobre constitueront une simple formalité pour la droite assurée de retrouver ses trois sièges. Toutefois, dans le contexte d'implosion caractérisant et plombant l'opposition parlementare depuis sa défaite aux législatives de 1997, les appétits et les aventures personnelles se déchaînent.

Alain Prêtre

Le premier acte préparant à cette élection, et déterminant pour établir le podium final, interviendra ce vendredi 4 septembre avec la désignation des délégués municipaux habilités à voter. Cette consultation électorale n'est pas ouverte comme une législative ou un scrutin local à tous les citoyens de dix-huit ans révolus mais réservée aux grands électeurs. Ces derniers sont au nombre de 1494 pour les 594 communes du Doubs sachant que les cinq députés du Doubs comme les 35 conseillers généraux et dix-huit conseillers régionaux sont grands électeurs de droit tout comme encore les maires de communes de plus de 9000 habitants.

Cette consultation, très ouverte, ne représente néanmoins aucun enjeu sur le plan politique, la gauche pouvant au mieux espérer un score de l'ordre de 30% à 35%. Les municipalités estampillées de gauche sont certes plus nombreuses depuis les municipales de 1995 mais pas au point d'inquiéter une droite tenant grosso modo deux tiers des mairies. Reste que dans les petites communes, la sensibilité politique des élus est moins aisée à déterminer. C'est surtout ce volant d'environ 30 à 40% des mairies que le PS travaille pour arrondir son résultat.

Podium incertain

Sauf surprise très improbable, les trois sièges de sénateurs tenus par la droite républicaine reviendront aux sortants ou à leurs adversaires de la même famille.

Cinq candidats de la droite démocratique et un du Front national ont déjà annoncé leurs candidatures. Il s'agit des trois titulaires, en l'occurence de Georges Gruillot (RPR), de Jean Pourchet (UDF) et de Louis Souvet (RPR), forcés à une primaire en raison de la proclamation des candidatures de Jean-François Humbert (UDF), de Roland Vuillaume (RPR) et de Pierre Milloz (FN). Cette pléthore de candidats à droite pourrait encore s'enrichir d'un prétendant portant les couleurs de Démocratie libérale d'Alain Madelin. Les intéressés ont jusqu'au 18 septembre pour se présenter sachant qu'à gauche, trois socialistes dont Pierre Magnin-Feysot, le maire du Russey ont déjà été investis et trois autres représenteront le parti communiste.

C'est peu dire qu'à droite la multiplication des candidatures fait désordre mais illustre surtout l'éclatement et la dérive de cette famille politique sans véritable patrons et où chacun joue sa propre chance. Cette situation place les trois titulaires candidats à leur propre succession sur des sièges éjectables. Si Georges Gruillot, président du Conseil général du Doubs et Louis Souvet, maire de Montbéliard, sont quasiment assurés de leur réélection, par contre pour Jean Pourchet, le maire UDF de Maisons-du-Bois, soutenu par François Léotard, rien n'est moins sûr. Son principal handicap tient à son âge (73 ans) sachant qu'un mandat de sénateur court sur une durée de neuf ans. Il est incontestable que la candidature de Jean-François Humbert (UDF), président du Conseil régional de Franche-Comté, et imposée par l'ancien ministre Hervé de Charette, le mette en difficulté de même que celle du député RPR du Haut-Doubs Roland Vuillaume.

Gauche sans illusion

La primaire au sein même de l'UDF offre, selon Jean-François Humbert, *«un plus grand choix aux électeurs»* alors que Roland Vuillaume, candidat autoproclamé (fermement invité par Paris à rentrer dans le rang), n'a pas mauvaise conscience à brouiller les cartes dans la mesure *«où il n'y a pas le moindre danger politique»*.

La droite est assurément certaine de conserver ses trois fauteuils au palais du Luxembourg. Si d'aventure Roland Vuillaume devait être élu, s'ensuivrait une élection législative anticipée car on ne peut évidemment pas cumuler les fonctions de sénateur et de député.

A gauche, on ne veut pas s'avouer vaincu mais l'on se refuse à établir des pronostics. *«Nous voulons faire le mieux possible en conduisant notre campagne le plus sérieusement possible»,* se borne à déclarer Pierre Magnin-Feysot. Rappelons, pour mémoire, que le dernier sénateur à avoir porté durant deux mandats, de 1971 à 1989, les couleurs de la rose fut Robert Schwint, l'actuel maire socialiste de Besançon. Il avait bénéficié en raison de son charisme et sa solide implantation dans le Haut-Doubs (il était alors maire du Russey) de l'apport indispensable de grands électeurs de droite.

PRA

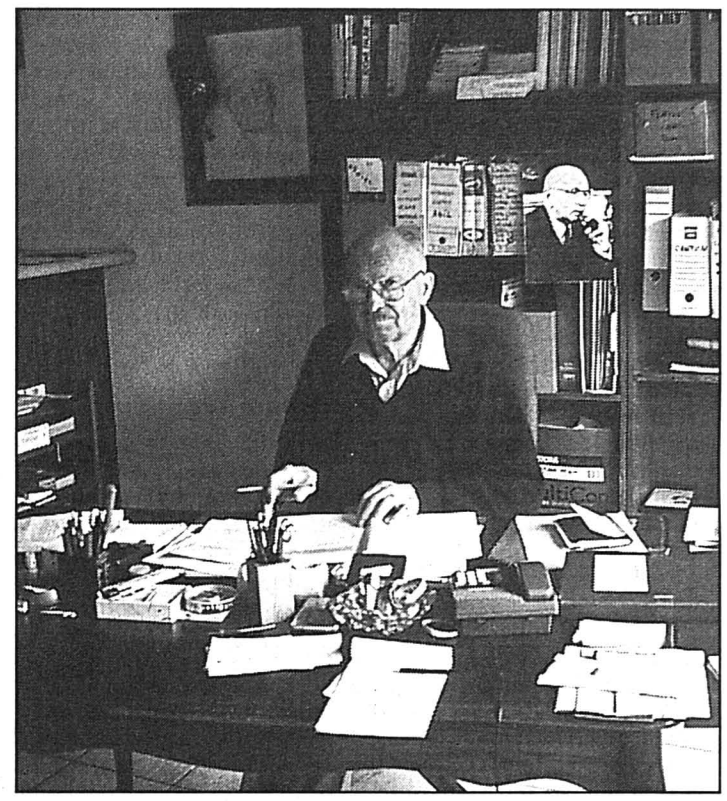

Jean Pourchet, le sénateur-maire UDF de Lièvremont, est à 73 ans le doyen des «sages» du département. photo Prêtre

Villers-le-Lac Quel beau navire!

La journée portes ouvertes organisée par la Municipalité de Villers-le-Lac samedi dernier a permis à la population d'effectuer la visite complète de la nouvelle salle des fêtes.

Le calendrier a été tenu et c'est avec une certaine fierté que les responsables municipaux pouvaient inviter le public à franchir le seuil du nouveau bâtiment.

Les matériaux nobles ont été utilisés dans cette construction à la forme originale rappelant celle d'un grand navire prêt pour un voyage culturel ou festif. Bois, verre, cuivre, se marient pour le plaisir de l'œil, le chatoiement des couleurs mais aussi la pérennité du lieu qui se veut solide, fonctionnel et durable.

Après le tour du propriétaire, nombreux ont été ceux qui ont apprécié la qualité des matériaux, des meubles ou même de la vaisselle. Le provisoire (qui a tendance parfois à durer!) n'est pas de mise dans le bâtiment, la qualité a semblé être le maître mot des concepteurs. *«Des choix raisonnables, dans un souci de durabilité, sans excès»,* le discours est commun aux élus présents.

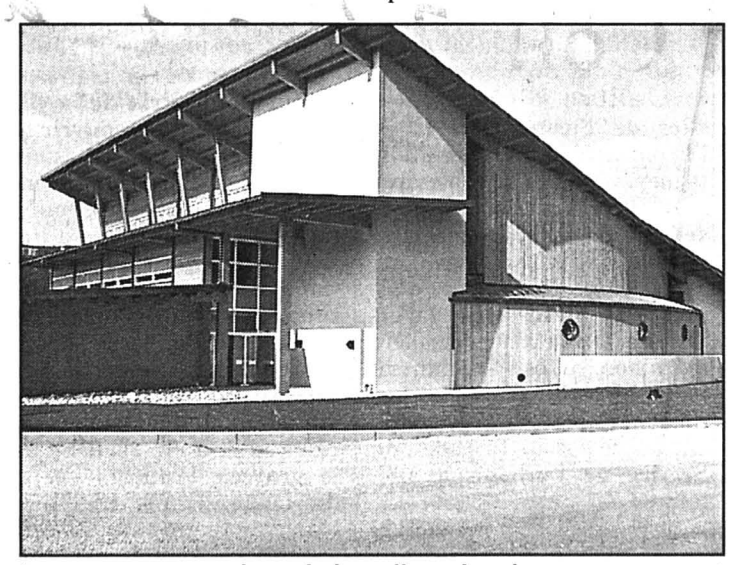

Le nouveau complexe de la salle polyvalente sera ouvert officiellement dans dix jours. photo Inglada

Les démonstrations ont permis de présenter le rangement et l'organisation des chaises, tables, cuisines, éclairages, sonorisation... aux représentants des associations qui sauront user de cette infrastructure agréable pour s'exprimer et animer la localité et les environs.

Une scène de 115 m², une salle de 640 m² pour une capacité d'accueil de 950 personnes environ, en salle de spectacle, 650 en salle de réception, sociétés locales et particuliers pourront utiliser les lieux moyennant caution et frais de location.

L'inauguration officielle aura lieu vendredi 11 septembre. Dès samedi 12 septembre, le spectacle inaugural sera repris gratuitement pour les habitants de Villers-le-Lac.

Samedi 19 septembre, un grand concert réunira sur la scène les musiciens des deux sociétés locales Harmonie Union et Progrès et Fraternité et les chanteurs de La Pastourelle et de la Chorale Saint Jean.

Mardi 22 septembre, le Théâtre populaire romand présentera deux pièces originales (réservations en mairie).

Jeudi 12 novembre, théâtre «Les yeux rouges».

Vendredi 20 novembre, «Coup double» avec Maurice Risch, Henri Genès et Olivia Dutron.

Samedi 17 avril, variétés avec Jean Roucas, Jean Amadou, Jacques Maillot et l'organisation des Gais lurons.

La salle, qui se veut polyvalente, a déjà un calendrier bien chargé. Dans un souci d'ouverture culturelle, il serait dommage qu'un si beau bateau ne vogue pas sur tous les océans. L'organisation de nombreux matches au loto au cours de la prochaine saison laisse peu de temps libre à d'autres manifestations, une préoccupation que certains élus ont déjà en tête et qui devra trouver une solution pour qu'un public, le plus large possible, puisse profiter de ce bâtiment agréable.

DIA

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

De garde

Médecins Val de Morteau: Dr Durand, Morteau, tél. 03 81 67 00 82. Grand'Combe Châteleu-Le Saugeais: Dr Baverel, Grand'Combe Châteleu, tél. 03 81 68 80 06. Plateau de Maîche: Dr Droujininsky, Maîche, tél. 03 81 64 00 84. **Pharmacies** Val de Morteau: Bouchet, Grand'Combe Châteleu. Plateau de Maîche-Le Russey: Chapiteau, Charquemont. **Dentiste** Dr Bernabéi, Les Fins, tél. 03 81 67 47 10.

Cinéma

Salle Saint-Michel, Maîche
«Dr Dolittle», vendredi, samedi et dimanche 20h45.
«Armageddon», mercredi 18h.
Salle Le Paris, Morteau.
«Armageddon», jeudi 21h, samedi 16h30 et 22h, dimanche 14h30, lundi 21h.
«Le dîner de cons», jeudi 18h30, lundi 14h30, mardi 18h30.
«L'arme fatale 4», vendredi 14h30, dimanche 21h.
«Taxi», vendredi 23h, dimanche 17h15.
«Chapeau melon et bottes de cuir», vendredi 18h30, samedi 14h30 et 20h, lundi 18h30, mardi 21h.
«Dr Dolittle», vendredi 21h, dimanche 19h, mardi 14h30.

Exposition

Maîche Château du Désert, du 1er juillet au 25 septembre, «Cent ans de vie aux Echelles de la Mort».

Goumois Maison du tourisme, du 20 août au 13 septembre, «A la rencontre du peintre Stéphane Doulcier».

Morteau Château Pertusier, du 1er au 27 septembre, exposition des sculptures de Viviane Litzler.

Pontarlier Musée, du 27 juin au 6 septembre, Regard sur l'estampe.

Consolation Centre spirituel, du 1er juillet au 14 septembre, «Consolation: Hier et aujourd'hui».

Besançon Musée Comtois (Citadelle), du 27 mai au 2 novembre, exposition «Jeux, jouons, jouets en Franche-Comté».

Concert

Bonnétage Samedi, à partir de 15h, cinquième festival des batteries-fanfares (15h, défilé des musiques, 16h, concerts, 20h, souper dansant).

Les Bréseux Eglise, dimanche, 17h30, Ensemble Tetraktys.

Divers

Villers-le-Lac Samedi, 7e édition de la Rand Haut-Doubs à VTT.

Damprichard Dimanche, Tour du Plateau (courses pédestres) sur 12 et 20 km au départ de la salle polyvalente à 10h.

Indevillers Samedi et dimanche, fête patronale.

La Sommette Dimanche, foire à la brocante.

Les Gras Samedi, à partir de 13h 30, marche familiale.

BRÈVE

Rectificatif
Erreur vache!

Notre dossier consacré hier à la vache montbéliarde à l'occasion du concours national de Vesoul a été illustré par erreur avec la photo de Georges Brantut, agriculteur-homéopathe aux Alliés, en lieu et place de la photo de Claude Taillard, éleveur aux Fins et président de la race montbéliarde. Toutes nos excuses. /réd.

Billet-Doubs
La loi de l'artichaut

La méthode n'appelle pas de restrictions particulières, même si elle peut apparaître fragmentaire: 512 hôpitaux sont passés au scanner, à travers quatre secteurs chirurgicaux-cardiologie, urologie, chirurgie intestinale et orthopédie, le tout analysé à la lumière de trois critères, activité du service, notoriété et mortalité.

La Franche-Comté ne sort pas grandie de cette enquête qui sera minutieusement analysée par les responsables politiques locaux, tuteurs de la dizaine d'hôpitaux de la région, dont un centre hospitalier universitaire. Or, un seul service d'un seul hôpital s'inscrit au palmarès des 25 hôpitaux les plus performants: c'est le CHU de Besançon pour l'urologie. Les autres établissements baignent dans le brouillard, quelquefois brutalement dissipé pour les faire figurer au répertoire des lanternes rouges. En cardiologie, le CHU de Besançon figure parmi les médiocres, de même que de nombreux hôpitaux de la région dans d'autres spécialités: la Haute-Saône est particulièrement pénalisée en orthopédie, malgré ses trois hôpitaux de Lure-Luxeuil, Vesoul et Gray. Les hôpitaux ruraux de Champagnole (Jura) et de Pontarlier (Doubs) sont mal notés en chirurgie intestinale, de même que celui de Dole, en urologie.

Le véritable enjeu de cette enquête est d'ordre politique et économique. On peut deviner que le gouvernement français, soucieux comme tous les gouvernements de pays développés de la progression des dépenses de santé, va en tirer argument, pour rationaliser la carte sanitaire et on ne pourra lui reprocher de fermer des services, voire des hôpitaux où la faible activité condamne la notoriété et ouvre la porte à la mortalité...

La question que personne ne posera est de savoir pourquoi on a multiplié des structures dont la faible performance est aujourd'hui reconnue, au risque de provoquer un tollé chez les responsables politiques des zones rurales, soit plus de 300.000 habitants, en Franche-Comté. Ils vont dénoncer à l'envi la loi de l'artichaut: plus de petit commerce; plus de transport ferroviaire, des hôpitaux peu sûrs et, demain, des lycées et collèges, fleurons de la démocratie, passés au crible de la réussite aux examens et concours.

On n'a pas assez médité en Franche-Comté l'infortune du conseiller d'Etat vaudois, Philippe Pidoux, qui, courageusement, publia une carte sanitaire rationnalisée du canton. Il fut battu, même si, aujourd'hui, les événements lui donnent raison. En France, c'est l'Etat qui est responsable des hôpitaux, mais le conseil d'administration est présidé de droit par le maire. Voilà qui promet...

Pierre Lajoux

Perce-Neige Feu vert attendu à Fleurier

La promesse de vente pour le terrain (photo) a été signée. Le projet est actuellement à l'étude à Berne. photo De Cristofano

La fondation des Perce-Neige prévoit de construire, à Fleurier, une unité destinée à accueillir des adultes polyhandicapés graves. Un terrain a été trouvé, aux Sugits, et la promesse de vente est signée. L'avant-projet est actuellement à l'étude à Berne, l'Ofas (Office fédéral des assurances sociales), important bailleur de fonds, devant donner son accord.

Mariano De Cristofano

Après avoir invité des architectes à présenter des projets, le choix s'est porté sur un complexe baptisé Les Clos. L'avant-projet a été déposé à l'Ofas. Cet office fera ses critiques et renverra le dossier. Il faudra alors lui apporter les éventuelles corrections souhaitées par la Berne fédérale, tout en obtenant l'accord du comité de la fondation, avant de pouvoir démarrer.

Jean-Claude Schläppy, directeur des Perce-Neige, rêve d'une réponse positive sous forme de cadeau. En effet, le 24 octobre prochain à Colombier, la fondation vivra la journée officielle de son trentième anniversaire. La vice-directrice de l'Ofas y prendra part. Mais viendra-t-elle avec pour bagage le présent tant escompté? En attendant, la fondation a signé une promesse de vente avec le propriétaire – privé – du terrain convoité. «*La vente est bien sûr subordonnée à l'acceptation du projet par la Confédération et le canton*», souligne Jean-Claude Schläppy.

Au stade actuel de l'avant-projet, le complexe des Clos est séduisant. Constitué d'un ensemble de maisons d'un étage placées de manière à créer une cour en leur centre, le futur centre des Perce-Neige ne devrait pas susciter d'oppositions sur le plan strictement architectural. Les constructions s'intégreront bien dans le quartier où les villas individuelles sont en majorité, à l'ouest pour le moins. Signalons que le terrain où prendrait place le centre est situé en zone de moyenne densité – et de ce fait aurait pu accueillir des maisons plus hautes. Cependant, la parcelle en question est grevée d'une servitude selon laquelle les immeubles ne doivent pas excéder 6 mètres de hauteur.

Cette contrainte ne pose pas des difficultés insurmontables aux responsables des Perce-Neige. Bien au contraire. Le futur centre devant accueillir des polyhandicapés adultes, l'idéal est de disposer de locaux de plain-pied pour des raisons évidentes d'accessibilité aux personnes diminuées dans leur mobilité.

Rappelons que la fondation aimerait pouvoir disposer de son nouveau centre d'ici la fin de l'an 2000, afin de pouvoir répondre de manière adéquate au besoin qui se fait pressant. Il devrait pouvoir accueillir une vingtaine de personnes handicapées, dans un premier temps, et même trente-cinq dans une seconde phase. Des emplois seront créés.

MDC

Peseux
Techno trop bruyante

La soirée techno qui a eu lieu samedi sur les hauts de Peseux n'a pas fait que des heureux. Les polices cantonale et communale ont reçu une dizaine d'appels d'habitants se plaignant du bruit excessif. Le conseiller communal Michel Gehret, lui aussi interpellé en sa qualité de chef de la police, comprend les gens qui se sont plaints. «*Ils ont bien fait de réclamer; ils nous permettront de corriger quelques petits manquements du côté de l'organisation*». Il reconnaît en effet qu'après 22 heures, il aurait fallu faire un peu baisser le son, qui s'entendait jusque dans la partie sud du village.

Mais, pour lui, il n'y a pas lieu de dramatiser. Il estime en tout cas que ces nuisances ne doivent pas remettre en cause l'organisation d'un concert en plein air destiné aux jeunes. «*Nous avons en tout cas envie de renouveler l'expérience, même un peu différemment*», conclut-il. Nous, c'est donc bien la commune, qui, par le biais de sa commission Sports, culture et loisirs, avait pris sur elle la mise sur pied de cet «open air» gratuit.

SDX

Tribunal du Val-de-Ruz
Ambulancier condamné

Le président suppléant du Tribunal de police du Val-de-Ruz, Pierre Bauer, vient de condamner un ambulancier coupable d'avoir provoqué avec son véhicule prioritaire un accident dans le tunnel sous La Vue-des-Alpes. Le prévenu transportait un patient de La Chaux-de-Fonds à Yverdon-les-Bains, tous feux et sirènes enclenchés. Dans la courbe à gauche qui termine le tunnel, il a dépassé un véhicule qui le précédait, et a ainsi surpris un autre conducteur venant en sens inverse. Ce dernier a dû faire un freinage d'urgence et l'arrière de sa voiture s'est fait emboutir par un troisième véhicule arrivant derrière lui.

Le juge a estimé que l'urgence de la course de l'ambulancier ne l'autorisait pas à entreprendre un dépassement téméraire dans un endroit à visibilité réduite. Surtout pas juste avant un tronçon à quatre pistes où la manœuvre était sans risque! Il a donc condamné l'ambulancier à 200 fr. d'amende et à 400 fr. de frais. Les deux conducteurs impliqués dans l'accident ont été acquittés.

Cliente emprisonnée

Le juge Daniel Jeanneret a, quant à lui, acquitté deux vendeurs de voitures renvoyés pour escroquerie sur plainte d'une de leurs clientes. Cette dernière leur reprochait de l'avoir escroquée en lui taisant que le véhicule qu'elle avait acquis avait été accidenté.

Le président a établi que le contrat de leasing conclu alors ne mentionnait pas la chose, et la plaignante n'a pas réussi à prouver ses allégations. Par contre, cette dernière, renvoyée également devant le tribunal de police pour ivresse au volant, purgera une peine de deux jours d'emprisonnement ferme. Elle avait circulé avec un taux d'un 1,68 pour mille. Elle avait déjà été condamnée une fois pour les mêmes motifs. Elle s'acquittera enfin des frais, arrêtés à 423 francs. **PPT**

primo visavis

près de chez vous frais actuel

Clement Farine – primo – Montfaucon

et tout comme mes 1500 collègues de primo et visavis, je vous propose les actions suivantes:

valable dès le 2. 9. 98 36/98

Pruneaux suisses «Fellenberg»

kg 2.90

Raisin Lavallée doux, de France kg 2.50

Joker

Hero

Ravioli aux oeufs

DUO 2x880 g 5.90

Marques exclusives

Buffy Eglisau Eau minérale naturelle
• gazéifiée
• non gazeuse
26% meilleur marché 1,5 litre ~~1.95~~ .70

DAB Bière blonde
21% meilleur marché Boîte 50 cl ~~1.40~~ 1.10

Nouveauté

Lindt Nouvelle Confiserie
Les pralinés fins et légers
250 g 13.50

45 g 4.10 125 g 6.90

frais et actuel

Toni Séré aux fruits Premium 125 g 1.10

Appenzeller • classic 100 g 1.75 • surchoix 100 g 1.80

Civet de chevreuil cuit 600 g 17.50

Super-prix

Kägi-fretli DUO 2x165 g 3.95

Toffifee 15 pièces 125 g 2.20

Sinalco PET 1,5 litre 1.70 (+dépôt)

Vin rouge d'Afrique du Sud
Cabernet Sauvignon 1997 «Cape Soleil» 75 cl 5.95

Lenor Care Sachets de recharge DUO 2x1 litre 9.95

Ariel • Futur Color • Futur Sachets de recharge DUO 2x1,5 kg 18.50

Calgon • Ultra 2-protection 500 g 9.90 • Tabs 2-protection 272 g 10.30

Hits hebdo

du 2.9 au 8.9.98

VINS EN PROMOTION CETTE SEMAINE

*Vin de Pays
de l'Aude 1996/97
«Mas Portal»

**carton de
6 bouteilles de 75 cl**

19.40 ~~29.40~~

Chasselas
de Romandie
vin de pays 1997
«Le Muriset»

bouteille de 75 cl

3.80 ~~4.80~~

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

Bananes le kg	~~2.80~~ **2.30**
Carottes du pays le sachet de 1 kg	**1.-**

PÂTES ALIMENTAIRES

Nouilles Gala étroites ou larges 500 g	~~1.90~~ **1.50**

CHARCUTERIE

Salami Alfredo 300 g, la pièce	~~5.90~~ **4.90**

PÂTE À TARTINER

Margarine Bonjour 10% de beurre pain de 250 g	~~1.50~~ **1.10**

PRODUITS LAITIERS

Tomme nature Coop 2 x 100 g	duo	~~3.40~~ **2.40**
Mini-Babybel 12 x 25 g	multipack	~~8.20~~ **6.40**
Crème à café UHT la brique Tetra de 5 dl		~~2.75~~ **2.25**

CONFISERIE

Snickers 10 x 60 g	multipack	~~9.-~~ **6.90**
Mars 10 x 58 g	multipack	~~8.-~~ **5.90**
Finest Selection Merci 250 g		~~5.95~~ **4.95**
Kinder Surprise Ferrero 3 x 20 g	trio	~~3.20~~ **2.60**
Branches Arni au chocolat lait/noisettes, noir ou blanc 4 x 5, 312 g	multipack	~~5.60~~ **3.95**
Tablettes de chocolat Arni lait/noisettes 5 x 100 g	multipack	~~6.50~~ **4.80**
Tablettes de chocolat au lait ou noir Frigor Nestlé 5 x 100 g	multipack	~~8.75~~ **6.50**
Tablettes de chocolat Chocoletti Lindt au lait 4 x 100 g	multipack	~~7.40~~ **5.40**
Gaufrettes Miletto 8 x 50 g	multipack	~~6.40~~ **4.95**
Petit-Beurre Choco Original Wernli 3 x 125 g	3 pour 2	~~8.85~~ **5.90**
Bricelets Kambly 3 x 115 g	trio	~~8.25~~ **5.90**
Prussiens Arni 420 g		~~4.20~~ **3.20**

CONSERVES

Mayonnaise Coop le tube de 265 g	~~2.95~~ **1.55**
Toutes les confitures Midi en pot de 350/370 g p. ex. abricots ~~1.85~~ 1.45	**-.40** de moins!
Sauces à salade Calvé Délice French ou Provençale 6,5 dl	~~2.95~~ **2.35**

BOISSONS

Tous les sirops Coop en bouteille PET de 1 litre p. ex. framboise ~~3.10~~ 2.50	**-.60** de moins!
Henniez gazeifiée en bouteille PET 1,5 litre	~~2.20~~ **-.80**
Jus de pomme filtré Coop 4 x 1 litre	multipack ~~5.60~~ **4.40**

PRODUITS SURGELÉS

Ramequins au fromage Gold Star 3 x 280 g	3 pour 2	~~8.-~~ **6.-**

Coop Restaurants

Brochette de viande (Suisse)
**et de chipolatas
sauce piquante
riz aux légumes**

9.20

dans les restaurants
en libre-service

Promo fraîch

Coo

Uva Italia

le sachet de 1 kg

2.30

Salades Batavia
du pays

le kg

1.90

CoopNATURAplan

Pain bio
au son d'avoine

400 g

2.20 ~~2.80~~

Toutes les coupes
Chantilly Coop

2 x 125 g

1.25 ~~1.80~~

Truites importées

le kg

10.-

~~13.50~~

Jeudi après-midi et vendredi matin: dans tous nos points de vente avec boucherie
Mardi à samedi: dans nos Super Centres Portes-Rouges à Neuchâtel et Ajoie à Porrentruy

eur

P

les jeudi, vendredi
et samedi seulement

du 3.9 au 5.9.98

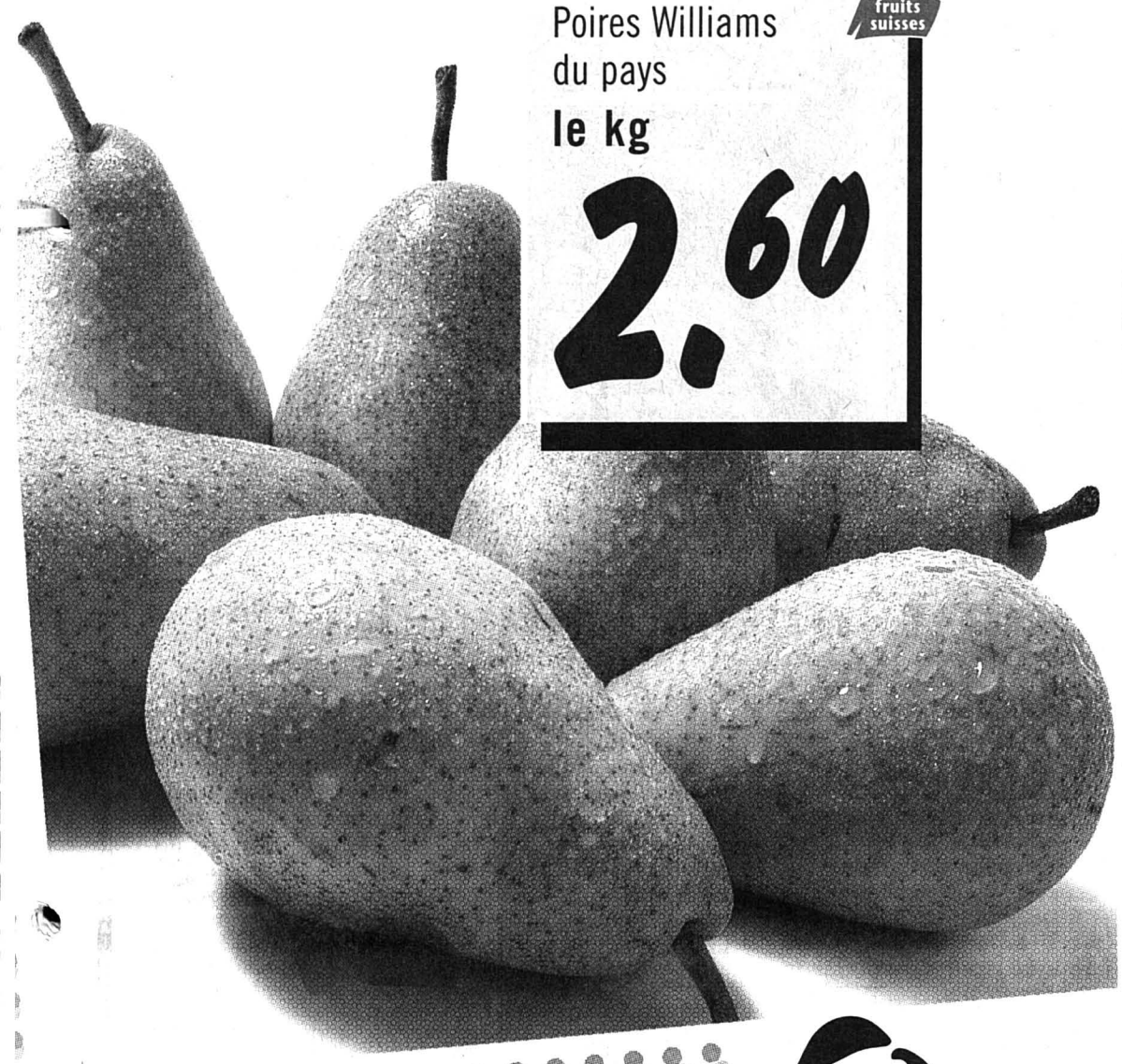

fruits suisses

Poires Williams
du pays
le kg **2.60**

Hits hebdo

du 2.9 au 8.9.98

BOISSONS CHAUDES

Suchard Express 800 g	~~7.95~~ **6.45**
Suchard Express 10 portions, 145 g	~~3.50~~ **2.80**
Café Jacobs Medaille d'Or en grains 2 x 500 g, duo	~~15.80~~ **12.90**
Tous les cafés Jubilor de 500 g moulus/sous vide	~~6.70~~ **5.20**

SOUS-VÊTEMENTS

* **Sous-vêtements 1.-/2.- de moins**
jusqu'à 6.90, **1.–** de moins
à partir de 7.–, **2.–** de moins
(sauf Calida, Jockey et corseterie)

CONFECTION ENFANT

Basic Jeans avec ceinture pour Kids (du 104 au 128)	~~24.–~~ **18.-**
pour Juniors (du 140 au 164)	~~26.–~~ **20.-**

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente **Coop**

SOINS DU VISAGE

Tonique ou lait démaquillant Nivea Visage 2 x 200 ml duo	~~13.60~~ **9.90**
Crème de jour pour peaux normales ou sèches Nivea Visage 50 ml	~~9.40~~ **6.70**
Crème de nuit régénérante Nivea Visage 50 ml	~~9.40~~ **7.50**

LESSIVES

Persil Megaperls la recharge de 1,65 kg	~~12.50~~ **9.90**
Persil Color la recharge de 1,65 kg	~~12.50~~ **9.90**

HYGIÈNE POUR ANIMAUX

Litière pour chat Natusan Compact 10 litres	~~6.90~~ **5.50**

PLANTES

Callune les 4	**6.90**

dans nos boucheries

Côtelettes de porc
Suisse
le kg ~~17.–~~ **11.50**

Rôti et tranches de porc
(filet) Suisse
le kg ~~26.–~~ **22.-**

Salami Alfredo à la coupe
100 g **1.80** ~~2.40~~
pièce de 300 g **4.90** ~~5.90~~

coop **Coop Neuchâtel–Jura**
Jura bernois

36.98

Les offres Cooprofit de la semaine

présentez-la et profitez-en

Dans la limite des stocks disponibles.

Cooprofit plus

Crackers complets Dar-Vida
le lot de 2 x 250 g **1/2 Prix**

Prix Cooprofit **2.80**
Prix normal **5.60**

Cooprofit plus

Boules Lindor Lindt au lait
500 g

Prix Cooprofit **9.95**
Prix normal **14.95**

003-571388/ROC

Saint-Imier Le Musée s'est enrichi de 3071 cartes postales précieuses

De Carlo Weber, collectionneur averti et soigneux, le Musée imérien a reçu hier un présent pour le moins précieux: 3071 cartes postales, classées, en parfait état, consacrées à Saint-Imier et à ses localités avoisinantes.

La donation de Carlo Weber méritait bien une cérémonie. Celle-ci s'est déroulée au Relais culturel d'Erguël, en présence du maire, Jacques Zumstein, du président du Conseil général, Pierre-Yves Baumann, et de la commission Musée-bibliothèque notamment. C'est que Carlo Weber a choisi d'offrir, à ses concitoyens et à leurs descendants, le fruit d'un travail assidu et extrêmement soigné. Durant une bonne vingtaine d'années en effet, ce collectionneur averti a réuni plus de trois mille cartes postales, anciennes – surtout – et modernes, consacrées d'abord à Saint-Imier (1000 pièces anciennes et 400 cartes modernes), Mont-Soleil (près de 400), Chasseral (environ 200), puis au Vallon, depuis Les Convers Gare jusqu'aux Gorges du Taubenloch, et à ses fermes et auberges des hauteurs (un millier). Soit une vingtaine d'albums renfermant au total 3071 cartes postales exactement, qui sont classées par ordre chronologique et géographique.

Un bon siècle d'histoire illustrée

Durant une cérémonie présidée par Francis Béguelin, conservateur, la conseillère municipale Mary-Louise Aeschlimann, qui préside la commission Musée-bibliothèque, transmettait la gratitude d'une commune à Violette et Carlo Weber. Et de souligner que leur donation constitue un véritable livre d'histoire, ces cartes postales reflétant, de manière particulièrement vivante, l'évolution architecturale et la vie des Imériens, depuis 1897.

Vingt ans de recherche – à travers les bourses de toute la Suisse –, d'acquisitions, de tri, de classement soigneux: la générosité de Carlo Weber ne fait aucun doute.

Le donateur prenait la parole pour quelques anecdotes de collectionneur – la découverte d'une carte postale écrite par son grand-père en 1900, ou encore les heurts et malheurs des établissements publics imériens, qui étaient au nombre de 36 au début du siècle et dont les disparitions, incendies ou autres changements de noms apparaissent sur les cartes postales –, mais également pour adresser sa gratitude à Johanna et Roland Houlmann, amis et collègues. Collègues collectionneurs et collègues organisateurs de la Bourse nationale de Saint-Imier, qui vivra sa dixième édition le dimanche 25 octobre prochain.

A relever que Francis Béguelin puisera dans la collection Carlo Weber, pour la prometteuse exposition thématique que le Musée présentera dès le 23 de ce mois. **DOM**

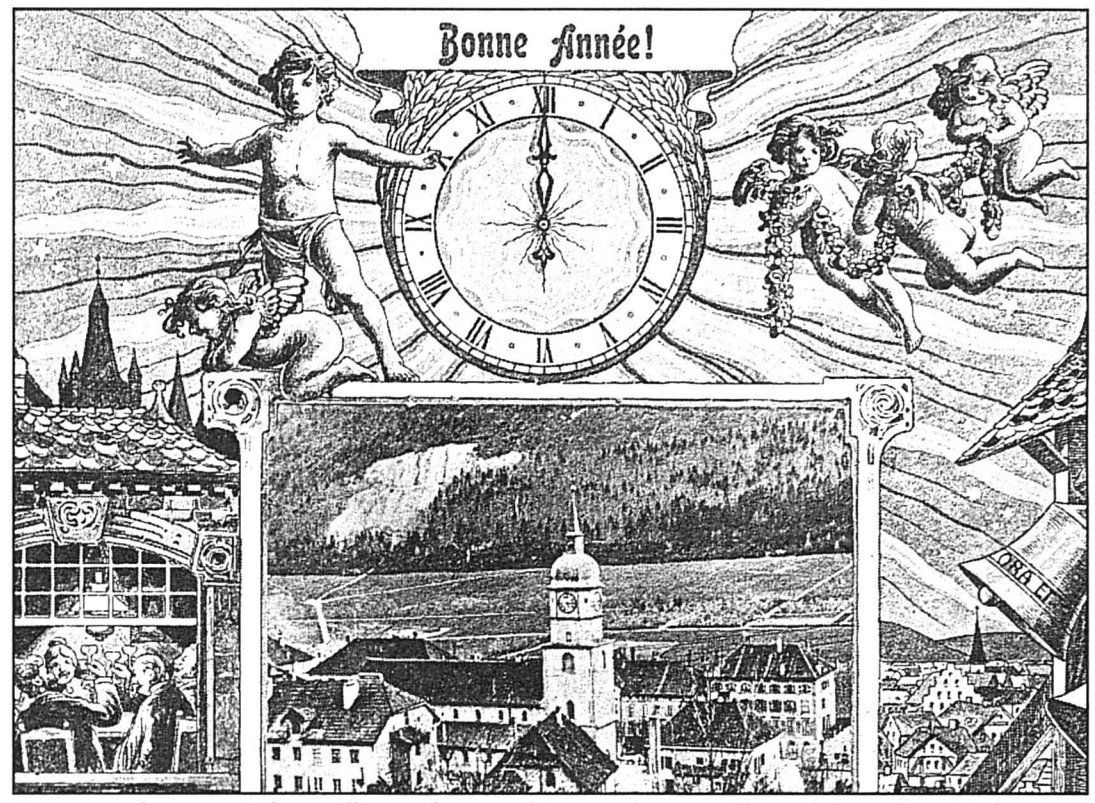

Un exemple, parmi des milliers, de ces objets précieux offerts à la collectivité et aux générations futures par Carlo Weber. photo sp

Handicapés Une structure pour soulager les familles

La famille ayant une personne handicapée en son sein doit parfois faire face à une situation d'urgence où il faut rapidement trouver une aide en cas d'absence des parents. Cet aide peut désormais être assurée par un service qui vient de voir le jour grâce à l'initiative d'Insieme et Cerebral Jura bernois.

Le but d'Ad-hoc Service est de décharger les familles par la prise en charge occasionnelle de personnes handicapées. Une permanence téléphonique atteignable le matin, entre 9h et 11h au 481 40 07, coordonne le dépannage. En semaine, les horaires de dépannage commencent en principe à 7h30 pour se terminer à 24 heures. Deux variantes sont proposées pour le week-end.

Pour assurer le bon fonctionnement de ce service, des bénévoles sont encore recherchés. L'offre s'adresse à toute personne ou famille d'accord de se laisser déranger à court terme et prête à s'investir, même pendant les week-ends et les soirées, dans une activité à caractère social.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact sans tarder avec le secrétariat tavannois de l'association régionale en faveur des personnes handicapées, atteignable, lui aussi, au 481 40 07. /réd-spr

La Neuveville L'eau révèle un nouvel agent pathogène

La prudence s'impose plus que jamais à La Neuveville. Si tout n'est pas encore clair, un bacille dysentérique a été découvert chez un malade atteint de gastro-entérite. L'hygiène personnelle est de mise pour ne pas entraîner la propagation du bacille.

Selon certains symptômes observés chez des malades neuvevillois, touchés par l'épidémie qui s'est déclarée le week-end dernier, les spécialistes soupçonnent la présence de virus. Les analysent continuent.

Un bacille aussi

Non seulement il ne faut pas boire d'eau courante à La Neuveville, mais il faut en outre respecter strictement les règles d'hygiène, avec les personnes malades. En effet, il n'y avait pas que des bactéries fécales – celles que les premières analyses avaient détectées dimanche déjà – pour contaminer l'eau potable. La présence d'un bacille dysentérique pathogène, de type shigella, a pu être prouvée hier lors de l'analyse bactériologique des selles d'un malade. C'est ce qu'annonçait dans la soirée un communiqué émanant des autorités sanitaires cantonales bernoises.

Hygiène stricte

Le médecin cantonal, Anton Seiler, demande instamment aux patients concernés d'être très attentifs aux règles d'hygiène personnelle, qui doivent impérativement être les plus strictes. «*Contrairement aux bactéries fécales, ce bacille dysentérique peut se transmettre de personne à personne*» , explique le Dr Anton Seiler. A relever que le nouvel agent pathogène découvert dans l'eau neuvevilloise n'est toutefois pas dangereux.

Quant aux mesures concernant la consommation et l'utilisation de l'eau potable, elles sont maintenues jusqu'à nouvel avis.

Virus éventuels

D'autre part, de nouveaux symptômes sont apparus parmi les malades de la région, maux de têtes, douleurs articulaires, voire éruptions cutanées, laissant supposer que des virus pourraient aussi avoir contaminé les eaux. Les spécialistes recherchent activement la présence de ces éventuels virus. «*Il n'y a pas encore de preuve, seulement des soupçons*», ajoute le Dr Seiler. Les résultats des analyses virologiques devraient être connus dans trois à quatre jours. **PDL**

Saint-Imier Un pied-à-terre pour observer les étoiles

La société d'astronomie Les Pléiades vient de se donner un domicile pour permettre à ses membres de vivre la tête dans les étoiles. A Saint-Imier, le passage de la Reine-Berthe devient une étape obligée pour décrocher le septième ciel.

Constituée au début de cette année, la société d'astronomie du Vallon de Saint-Imier Les Pléiades veut profiter au maximum du dynamisme de sa jeunesse. A l'actif de cette société s'inscrivent déjà une exposition sur les météorites, des soirées conférences, l'organisation de la nuit des étoiles et la transformation d'un local jusqu'alors inutilisé dans le complexe de la Reine-Berthe.

Désormais, la société peut donc proposer un endroit où les passionnés d'astronomie pourront se retrouver lorsqu'ils ne seront pas occupés à faire des observations nocturnes. Le cadre se prête idéalement à la tenue de discussions enflammées, mais aussi à l'élaboration de projets ambitieux.

Observatoire espéré

Lors de la cérémonie d'inauguration de ce local, Philippe Doisy a précisé que l'objectif avoué des membres de la société était de construire un observatoire astronomique à Mont-Soleil sur le terrain de la centrale solaire. Le lieu envisagé ne doit rien au hasard, puisque une collaboration avec les Forces motrices bernoises a déjà été prévue.

Quant au coût d'un réalisation, espérée en 2001, les premières estimations le chiffrent entre 250.000 et 300.000 francs. Dotés d'appareils sophistiqués, cet observatoire favoriserait l'initiation du grand public aux beautés du ciel et servirait de banc d'essai à l'Ecole d'ingénieurs tou en fournissant de précieuses indications exploitables dans le cadre des expériences scientifiques menées à la centrale solaire.

A plus brève échéance, les quelque vingt membres de la société s'investiront dans l'organisation, les 22 et 23 octobre, d'un week-end d'astronomie pour tous, scindé entre Saint-Imier pour les explications théoriques et Mont-Soleil pour les observations sur le terrain.

De quoi motiver les jeunes à rejoindre Les Pléiades, d'autant plus que la société envisage de compléter sa structure d'un mouvement juniors. **NIC**

Mont-Soleil Le Tennis Club inaugure ses nouveaux courts

A Mont-Soleil, le plus vieux club de tennis de la région, puisque créé en 1905, fait peau neuve. Longtemps espérée, la réfection de ces deux courts est devenue réalité. La population est invitée à s'associer samedi à une journée d'inauguration, marquant une étape importante dans la vie de cette société.

Les avis sont unanimes. Jouer sur les nouveaux courts de Mont-Soleil est un véritable plaisir. Le tapis synthétique complété de granulés de tartan est une formule se prêtant idéalement à la pratique du tennis.

Chacun pourra s'en rendre compte samedi. En effet, le comité du TC Mont-Soleil souhaite que la cérémonie d'inauguration de ces nouveaux terrains de jeu associent joueurs confirmés et simples débutants. Les premiers s'illustreront dans des démonstrations, les seconds feront leurs débuts tennistiques avec les bons conseils des membres du club.

La population aura ensuite la possibilité de se restaurer avant de se laisser impressionner par les mérites de deux joueurs de tennis assis dans une chaise roulante. **NIC**

Une pétition exprime la grogne

Le mécontement de la population dans l'affaire de pollution de l'eau à La Neuveville, tel que nous l'évoquions déjà dans notre édition de mardi, n'en finit pas de prendre de l'ampleur. Ainsi, une pétition à l'adresse des autorités a été lancée au début de cette semaine.

«*Nous voulons que la commune fasse un geste vis-à-vis de la population, ce qui n'a pas été fait jusqu'à aujourd'hui*», indique Antonella Rota, à l'origine de cette pétition. «*Nous demandons avant tout que la commune mette à disposition des habitants de l'eau potable, et ceci gratuitement bien évidemment*», poursuit la citoyenne neuvevilloise.

Les feuilles de récolte des signatures ont été distribuées aux endroits clés de la commune, à savoir notamment les pharmacies et les cabinets médicaux. D'ores et déjà, plusieurs centaines de paraphes sont venu garnir ces formulaires. La pétition dans son ensemble devrait être envoyée aux autorités communales à la fin de cette semaine. **PDL**

BRÈVES

Berne
Un non à Tele 24

Le Conseil exécutif s'oppose pour le moment à l'émission, par la chaine privée Tele 24, d'un programme spécial dans la région de Berne. A son sens, ce projet pourrait actuellement compromettre l'existence de la seule TV régionale bernoise, Telebärn, qui vit encore une période de rodage. Il est prêt à réétudier la question ultérieurement. /oid

Cormoret
Ils compteront les voix

Les autorités exécutives de Cormoret ont formé récemment le bureau de vote, pour le scrutin fédéral des 25, 26 et 27 septembre prochains. Ce bureau sera donc constitué des personnes suivantes: présidente, Josette Schwab; secrétaire, Laurence Huber; membres, Chantal Wenger, Raymond Amstutz, Jean Andrist et Bernard Baudevin. /cmc

Bienne
Des notes et des truites...

Pour son prochain «concert du vingt», le 20 septembre, le Conservatoire de Bienne propose une soirée intitulée «Couleurs, visions, truites...».

Violoniste, altiste, violoncelliste, contrebassiste, painiste et «électroniste» interpréteront des œuvres de Stefan Werren, Alfred Schweizer et Franz Schubert. à la Maison du Peuple, à 20h20. /réd

Office des véhicules
Contrôle plutôt réussi

Dans une intervention fouillée et piquante, le député des Bois Daniel Hubleur (PCSI) a interpellé l'exécutif jurassien sur la gestion de l'Office des véhicules (OVJ), sur ses tarifs, sur ses effectifs et le maintien ou non de la halle de contrôle de Saignelégier.

La réponse apportée par le Gouvernement devrait en grande partie tranquilliser le député franc-montagnard. Il est dit d'abord que dans le cadre de la réforme de l'administration, il est tout à fait possible que ce service soit mis sous le coup du mandat de prestations (semi-privatisation), selon le modèle fribourgeois, qui s'avère positif.

Halle de Saignelégier maintenue

Une centralisation des services de l'OVJ sera également examinée dans le cadre de la réforme. Toutefois, la fermeture de la halle de contrôle technique de Saignelégier n'est pas envisagée car elle est occupée à 100% et elle répond à un besoin de décentralisation. Durant l'année, il s'est fait 13.500 contrôles techniques dans le Jura, dont 10% sur le Haut-Plateau. A relever que peu de Jurassiens vont faire expertiser leur véhicule hors du canton (25 cas) alors 110 véhicules immatriculés dans d'autres cantons sont venus dans le Jura.

Pour ce qui touche aux tarifs de ces contrôles techniques, l'OVJ indique que le Jura est généralement le canton le moins cher de Suisse. Seul Neuchâtel est un peu meilleur marché pour les camions et les tracteurs. On notera qu'en 1997, l'OVJ a encaissé pour 18 millions de taxes et près de 4 millions d'émoluments, en hausse constante, suivant en cela l'effectif du parc automobile (46.000 véhicules).

Effectifs corrects

Pour ce qui a trait au personnel de l'OVJ, le Gouvernement constate que l'effectif est demeuré stable malgré l'augmentation des véhicules. Les Jurassiens sont nettement dans la moyenne, voire en dessous de la moyenne de la majorité des autres cantons. On le voit, l'OVJ a bien passé son contrôle.

MGO

Le député des Bois Daniel Hubleur a posé plusieurs questions pertinentes sur la gestion de l'Office des véhicules. photo a

Chant du Gros The Blues Brothers au rencard

Voici le temps béni des psilocybes, champignons magiques qui fleurissent sur les étrons. Cette poussée sauvage nous fait penser que le Chant du Gros est tout proche. Le Festival Open Air du Noirmont déboule en effet les 18 et 19 septembre prochains. Avec à l'affiche une toute grande pointure: The Blues Brothers, une formation qui a fait un tabac l'an passé lors du Festijazz de Neuchâtel...

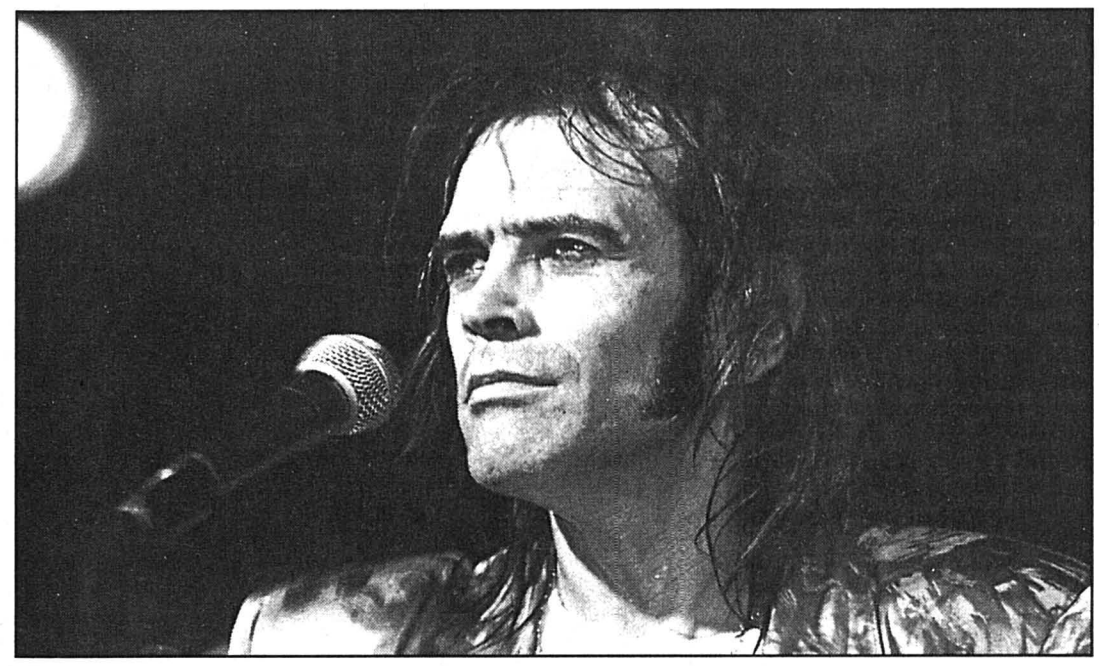

Bête de scène, le Valaisan Constantin allumera les feux de ce 7e festival le vendredi soir. photo sp

Quoi de neuf pour cette septième édition du Chant du Gros? Des bonnes nouvelles et une mauvaise. Commençons par la mauvaise. Pour la première fois de son histoire, le festival du Noirmont sera payant. Une entrée modique (11 francs) a été fixée. Ce montant mérite une double explication.

Collaboration régionale

Le Chant du Gros est parti de rien, d'une équipe de copains épris de musique, d'un char à pont comme scène... Il a gentiment gagné ses lettres de noblesse, pris de l'envergure (deux scènes). Aujourd'hui, l'équipe de Gilles Pierre se trouve à un tournant. Soit il garde le rythme des premières années, soit il se veut un tantinet plus ambitieux en offrant à la région des grosses pointures, en mettant la barre un peu plus haut tout en se faisant plaisir. C'est cette option qui a été choisie.

Il faut souligner que l'entrée reste gratuite le vendredi soir et le samedi jusqu'à 17 heures. Que toutes les animations du samedi après-midi sont offertes aux enfants. Enfin, sur les 11 francs fixés, un franc symbolique revient à un fonds de soutien à la musique, qui voit une collaboration s'instaurer entre le Festival du Noirmont, le Rock-Air de Porrentruy et le Festival de Mont-Soleil. Cette collaboration va s'accentuer à l'avenir.

Le Chant du Gros est un cocktail détonnant de jeunes formations prometteuses et de pointures confirmées. Nous nous arrêterons aujourd'hui sur quatre gros calibres. Primo, le Valaisan Constantin (vendredi 18 septembre à 22 heures). Le rocker des alpages est un enfant terrible qui va livrer au Noirmont sa nouvelle version de «Switzerland Reggae».

Samedi à 18 heures, le Français Daran, nominé aux victoires de la musique, diffusera son rock-techno et annoncera la couleur avec sa chanson: «Je préfère dormir dehors»! La venue sur le Haut-Plateau des Blues Brothers (samedi à 21 heures) constitue l'événement de ce Festival. La formation qui assure les meilleurs concerts de l'année en Europe aligne les musiciens prestigieux avec le guitariste de Simple Minds, le bassiste de Bashung, le saxo de Prince... L'Australienne Elisabeth White, qui s'est illustrée dans plusieurs comédies musicales («West Side Story»...), vole désormais de ses propres ailes. Elle va enflammer les planches du Chant du Gros samedi à minuit tapant.

Michel Gogniat

Porrentruy Conférences à l'Uni du troisième âge

Vu les bons résultats de la décentralisation de conférences de l'Université du 3e Age (U3A) de Neuchâtel à Porrentruy, un nouveau cycle de conférences sera mis sur pied dès octobre prochain. Auparavant, l'U3A aura intronisé son nouveau directeur, Giovanni Cappello, professeur de littérature italienne, qui remplace Ariane Brunko-Méautis. La cérémonie de passation des pouvoirs aura lieu le 8 octobre à l'aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel, à 14 heures 30.

Le programme de la saison 1998-1999 comprend dix conférences qui se dérouleront le mercredi au Collège Stockmar, de Porrentruy, de 14h à 15h45, entre le 14 octobre et le 10 mars 1999.

Paul Schubert, professeur de grec, présentera le musée et la bibliothèque d'Alexandrie; Pascal Grenier, professeur d'histoire de l'art, évoquera la destinée d'un artiste romand en Europe: Léopold Robert; Ernest Weibel, professeur de sciences politiques, posera la question: La Suisse est-elle soluble dans l'Union européenne?; André Gendre, professeur de français, évoquera «La vie de Molière ou comment le comique triomphe des revers»; François Nyffeler, océanographe, emmènera ses auditeurs dans un «Voyage au centre de la mer»; Jean Michel, professeur retraité, montrera «La Suisse vue par quelques écrivains étrangers».

L'année prochaine

En janvier prochain, René Spalinger, chef d'orchestre à Lausanne, présentera «Ma Mère l'Oye», de Maurice Raval.

René Jotterand parlera lui de l'actualité d'Henri Bergson, alors que le cycle 1998-1999 se terminera le 10 mars par une conférence d'André Aeschlimann, professeur honoraire, qui traitera de l'importance des arts de l'Afrique noire.

Inscriptions: Blaise Junod, Porrentruy, tél. 466 28 51.

VIG

Le Noirmont Un superbe ouvrage dévoile Carimentran

«Carimentran, le Carnaval franc-montagnard»: c'est sous ce titre que les éditions du Bourg, à Aubonne, sortent de presse un magnifique ouvrage. A travers 120 pages richement illustrées, bourrées de documents originaux, il est permis de parcourir le carnaval des Poilies, des origines à son enterrement. A découvrir.

L'impulsion de cet ouvrage nous vient de Laurence Marti qui, dès 1986, est venue au Noirmont attiser les braises du souvenir, titillant le Carimentran d'antan. Des Sauvages au Grand Manger, plusieurs traditions disparues ont été ainsi réanimées.

Travail d'équipe

L'ouvrage se situe dans cette mouvance. Il n'a pas de prétention historique. Il se veut le témoin d'une fête typique sur le Haut-Plateau. La doctoresse en sociologie s'est appuyée sur les gens du cru pour écrire les dix chapitres en question (Jacqueline et Olivier Boillat, Jean-Luc Décosterd et Philippe Perriard). Le graphisme signé Christophe Cuendet est particulièrement judicieux. Une grande photo ouvre chaque thème. Le rythme est également donné par des personnages-clés. Enfin, chaque chapitre est éclairé par un témoignage d'une personne extérieure au groupe de rédacteurs. Si l'on ajoute à cela une foule de documents d'époque, de notes, de clins d'œil, et une avalanche de photos dont un tiers sont en couleurs (dues aux photographes locaux et à l'éditeur Daniel Lüthi), on comprend qu'on débouche sur un ouvrage très vivant.

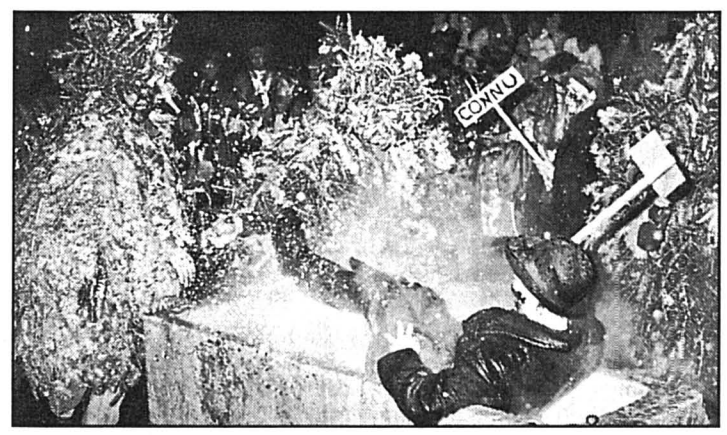

Quand il est dangereux de se faire attraper par les Sauvages. photo sp

Dédié à tous les enfants qui incarnent l'avenir du carnaval, «Carimentran, le Carnaval franc-montagnard» est préfacé par Jacques Bassang, le maire de la commune. *«Fête, célébration profane dans laquelle communient les foules, tu remues les tripes comme pas deux»*, écrit-il. Suivent dix chapitres qui égrènent les temps forts de Carnaval, de la société de Garçons à l'enterrement de Carimentran en passant par les Sauvages, les médailles, la clique, le Baitchai...

MGO

Le public pourra découvrir cet ouvrage samedi 5 septembre au café Montagnard, au Noirmont, de 10h30 à 12 heures. Sinon, le livre se trouve dans les bonnes librairies.

BRÈVES

Franches-Montagnes Faute d'argent, pas de classe transitoire

Répondant à l'interpellation d'Elisabeth Baume Schneider, le Gouvernement explique qu'il a dû renoncer à ouvrir une classe transitoire dans les Franches-Montagnes, même si les besoins dépassent les seuils minimaux fixés par la loi.

Le Gouvernement rappelle que la classe de transition accueille des élèves qui suivent le programme de première année primaire en deux ans. Selon une enquête, sept à huit élèves auraient besoin d'entrer dans une telle classe chaque année, ce qui dépasse le total de 8 à 13 élèves pour les deux années, fixé par l'ordonnance. Sur les dix-neuf communes franc-montagnardes consultées, neuf se sont dites favorables à l'ouverture d'une telle classe, cinq s'y opposant et cinq n'ayant pas répondu. Sur cette base, le département a néanmoins décidé de renoncer à ouvrir une telle classe cette année, quitte à accorder le soutien d'une enseignante spécialisée aux classes comprenant des élèves concernés. Cette question sera revue au début de 1999 dans le dessein d'examiner l'ouverture éventuelle d'une classe de transition lors de l'année scolaire 1999-2000, conclut le Gouvernement.

VIG

Visana se retire
Le PS proteste

Dans un communiqué, le Parti socialiste jurassien (PSJ) critique la décision de l'assurance Visana de ne plus fournir d'assurance maladie dans le canton du Jura. Environ 12.000 assurés jurassiens sont concernés. Visana tente ainsi *«de mettre sur le dos des assurés ses trop nombreuses erreurs de gestion et viole les principes de solidarité»*. Le PSJ interviendra auprès des autorités cantonales *«dont la réaction doit être à la hauteur de la désinvolture de Visana. Un boycottage de Visana dans le Jura sera une réponse adéquate à pareille arrogance»*.

VIG

Les Rangiers Très violente collision

Une violente collision s'est produite mercredi vers 7h30 près de l'Hôtel des 4 Vents aux Rangiers. Dans une légère courbe à droite, une voiture venant de Delémont a été déportée sur la gauche, en raison d'une vitesse excessive. Elle a ainsi percuté un véhicule roulant correctement en sens inverse. Sous l'effet du choc, ce véhicule a fait un tête-à-queue puis s'est immobilisé sur le toit. L'automobiliste fautif s'est arrêté cinquante mètres plus loin. Un blessé a été hospitalisé à Porrentruy. Les deux véhicules sont démolis et hors d'usage.

VIG

Transjurane Le revêtement s'effrite

Dans une question écrite, le député Marcel Hubleur (PLR) évoque l'effritement du revêtement bitumineux posé sur la Transjurane (A16). Il demande quels contrôles ont été effectués lors de la pose et pourquoi le poste d'enrobage fonctionnait avec de l'huile lourde, ce qui est illégal, la teneur en soufre étant sept fois supérieure à la norme admise. Il constate que des moins-values de recettes fiscales ont été subies, vu le recours à une entreprise étrangère n'employant même pas des travailleurs frontaliers. Il demande au Gouvernement d'expliquer ces lacunes.

VIG

«Terres neuves» Exposition de céramiques

La communauté française de Belgique, en vertu des accords de coopération conclus en 1988 avec le Jura, présente jusqu'au 30 septembre, à l'hôtel des Halles et au musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy, une exposition d'une centaine d'œuvres en céramique qui constituent la collection du futur Centre de la céramique de Bruxelles. Le vernissage public a lieu ce jeudi à 17h30 aux Halles. Outre des œuvres traditionnelles, cette exposition comporte des réalisations comiques ou sculptées de la manière «veine» et d'une très belle qualité esthétique.

VIG

HORIZONS

ÉCONOMIE - SOCIÉTÉ

JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998

Sommet Clinton et Eltsine affichent de bonnes intentions

Le sommet de Moscou s'est achevé hier avec, en toile de fond, la crise financière russe. En deux jours, Bill Clinton et Boris Eltsine ne sont pourtant parvenus qu'à des déclarations de soutien mutuel et de coopération sur la sécurité et le désarmement. Le président américain a en outre enjoint la Douma à poursuivre les réformes.

Le président américain a promis de soutenir l'octroi d'une aide financière supplémentaire pour tirer la Russie hors de la crise qui la frappe, à condition cependant que Moscou poursuive son programme de réformes. En réponse, Boris Eltsine a expliqué que son pays avait besoin d'un soutien moral plus que financier. Il s'est engagé à continuer les réformes et à venir à bout des réticences du parlement qui refuse d'investir le premier ministre par intérim, Viktor Tchernomyrdine.

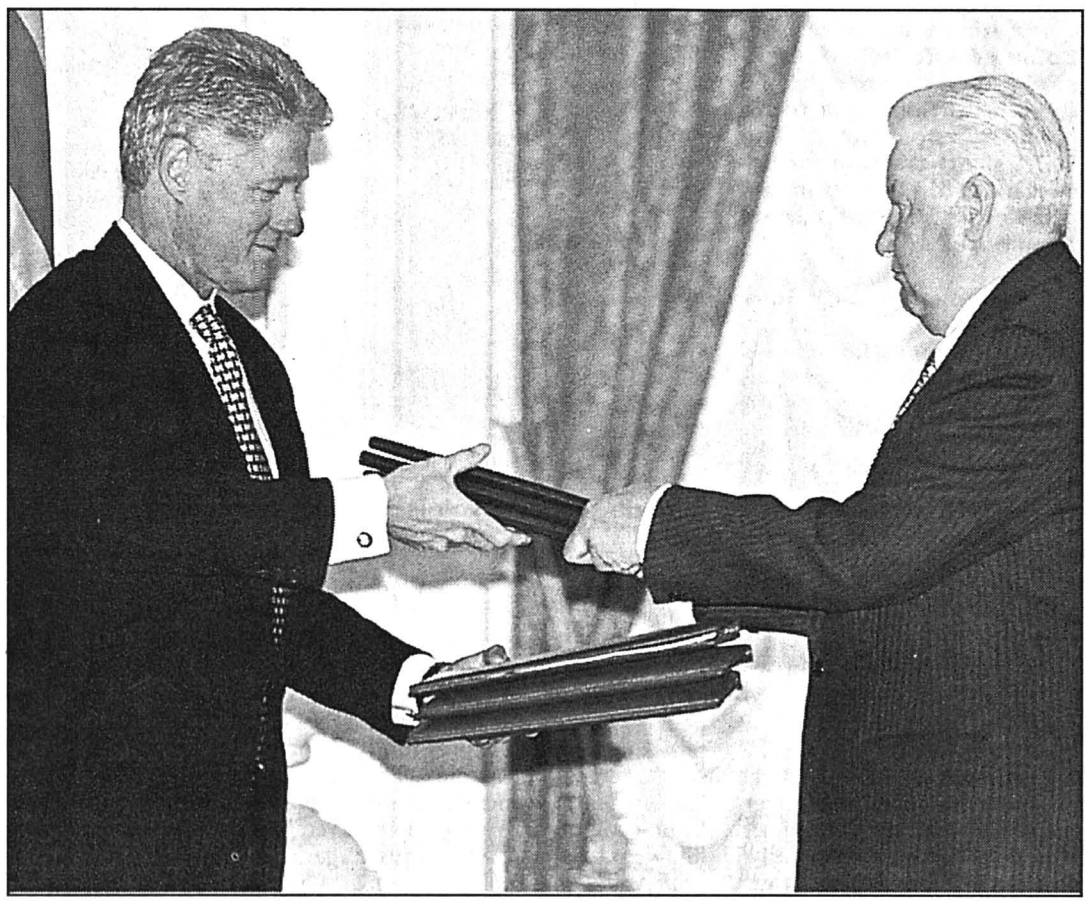

Les présidents russe et américain ont signé des accords sur le désarmement.
photo Keystone

Ne pas céder

Bill Clinton a insisté sur le fait que les réformes seraient douloureuses, mais que la Russie ne devait pas céder à la pression en revenant à une économie planifiée. Venu à Moscou les mains vides, il s'est pourtant déclaré certain que la communauté internationale était prête à *«offrir une assistance supplémentaire si la Russie restait dans la voie des réformes»*.

De leur première accolade à leur dernière poignée de main, les deux présidents se sont employés à faire bonne figure. Mais les éclats de rires des précédentes rencontres étaient loin et les responsables accompagnant les deux présidents affichaient plus de détermination que d'optimisme après cette première rencontre bilatérale officielle depuis celle d'Helsinki en mars 1997.

Peu de concret

Pour seul résultat concret de leur sommet, MM. Clinton et Eltsine ont signé plusieurs déclarations et accords, notamment sur le désarmement. Ils ont promis de se prévenir en cas de tirs de missiles partout dans le monde, de réduire leurs stocks de plutonium et d'agir pour la sécurité du siècle à venir. Leurs discussions ont également porté sur les armes biologiques, le commerce, les investissements et la situation au Kosovo.

Mais le sommet n'a pas réussi à atténuer les divergences de vue sur les méthodes de règlement des crises internationales, comme en Irak. Le chef du Kremlin a reproché à Bill Clinton le recours à la force des Etats-Unis. Le président américain a pour sa part lancé un appel à la Douma pour qu'elle ratifie le traité de désarmement START II.

Cet accord signé en 1993 prévoit de diminuer le nombre des ogives nucléaires à 3500 pour les Etats-Unis et 3000 pour la Russie.

A l'issue du sommet, le président américain a rencontré les chefs de file des principaux partis représentés à la Douma, dont le leader communiste Guennadi Ziouganov, le maire de Moscou Iouri Loujkov et le gouverneur de Krasnoïarsk Alexandre Lebed. Il les a invités à résoudre la crise politique sans remettre en cause les réformes économiques engagées et a répété devant eux son credo économique libéral./afp-reuter

Au tour de l'Ulster

Bill Clinton quittera demain Moscou pour l'Ulster, toujours sous le choc trois semaines après le carnage d'Omagh. Il entend demander au camp catholique républicain des gages supplémentaires de sa conversion à la non-violence.

Le président des Etats-Unis sera en soirée sur les lieux du pire attentat de l'histoire troublée de la province britannique. Un acte revendiqué par les extrémistes catholiques républicains de l'IRA- véritable.

Il y déposera une gerbe en hommage aux 28 victimes et réconfortera quelques-uns des 200 blessés. Mais il devrait surtout rappeler *«ce qu'il faut pour faire entrer dans les réalités»* l'accord historique de paix du 10 avril dernier, a expliqué l'un de ses conseillers, Jim Steinberg./afp

La Douma fait toujours pression

La Douma a demandé hier à Viktor Tchernomyrdine de retirer volontairement sa candidature au poste de premier ministre.

Les députés de la chambre basse ont voté cette résolution afin de permettre la recherche d'un *«compromis»*, selon un communiqué.

Cette résolution a été votée par 255 voix contre 40. La Douma est dominée par les communistes. Elle doit à nouveau examiner la candidature de Viktor Tchernomyrdine demain. Les députés ont infligé lundi dernier au candidat de Boris Eltsine une cuisante défaite en votant contre sa nomination par 251 voix contre 94.

La chambre basse estime que le deuxième tour de scrutin est *«voué à l'échec et aboutira à une aggravation de la situation»*. Les députés avertissent également *«qu'une dissolution de la Douma ne va en aucune façon diminuer la crise mais en revanche l'aggraver»*. Au troisième rejet de la candidature proposée par le président, ce dernier dissout la Douma./afp

Commentaire

Intervention efficace

L'intervention du Conseil fédéral, hier, dans la question du bail ne manque pas d'efficacité. En quelques lignes, il brise net le lien entre loyers et taux hypothécaires, garantit la protection des locataires et, ce faisant, coupe court à toute velléité de déréglementer ce secteur.

Le critère du taux hypothécaire semblait inamovible. L'Asloca, dans son initiative, n'en proposait encore qu'un assouplissement. Or, dit le Conseil fédéral, les grandes banques ne publient plus leurs taux directeurs: la référence est devenue trop incertaine.

Le lien avec l'indice des prix à la consommation s'impose donc assez naturellement. Moyennant quelques précisions. Cet indice, par exemple, tient compte pour 20% du niveau des loyers: il ne faudrait pas qu'une hausse des loyers engendre... une hausse des loyers.

Par ailleurs, l'Office fédéral du logement indique que, dans le nouveau système, un saut supérieur à 2,5% de l'indice ne saurait être répercuté sans correctif sur les loyers. Utile précision: il ne faudrait pas que l'indexation pleine et automatique n'échappe qu'aux salariés.

La proposition du Conseil fédéral a également de quoi amadouer les propriétaires, réellement menacés par l'initiative de l'Asloca. Car le «lissage des taux» exigeait d'eux des reins particulièrement solides en cas d'inflation forte et durable.

François Nussbaum

Lire en page Suisse

Timbre «J» L'idée n'était pas suisse, mais bien allemande

Contrairement à la version officielle, ce n'est pas la Suisse qui a demandé à l'Allemagne nazie d'apposer un «J» sur le passeport de ses ressortissants juifs. Dans son édition à paraître aujourd'hui, le bimensuel «Beobachter» révèle que Heinrich Rothmund, chef de la police, bien qu'antisémite, était opposé au «J» et que c'était une idée du Ministère allemand des Affaires étrangères.

A l'occasion des 50 ans de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le 7 mai 1995, le président de la Confédération, alors Kaspar Villiger, s'était excusé au nom du gouvernement pour le «J» apposé sur les passeports des juifs allemands.

Le «Beobachter» lui-même avait écrit en 1954 que les autorités de l'Allemagne nazie avaient apposé un «J» sur les passeports de ses émigrés juifs à l'initiative d'Heinrich Rothmund, chef de la section de police au Département fédéral de Justice et police. Par ses fonctions, l'homme a été un des principaux responsables de la politique restrictive d'accueil des réfugiés menée en Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale.

L'idée du tampon «J» sur les passeports des Juifs allemands émanerait d'un fonctionnaire du Reich.
photo Keystone

Mythe à corriger

Les articles publiés ont conduit au départ de Rothmund à la fin de l'année 1954. Le Conseil fédéral avait alors chargé le professeur de droit bâlois Carl Ludwig d'élaborer un rapport sur la politique des réfugiés menée par la Suisse durant la guerre.

Le «Beobachter» a annoncé hier à Zurich qu'une lecture attentive du rapport Ludwig exige de corriger le mythe que la Suisse avait, à l'initiative de Rothmund, demandé à l'Allemagne nazie d'apposer un timbre «J».

L'idée doit être attribuée à un fonctionnaire du Ministère allemand des Affaires étrangères de l'époque, un certain Hans Froelicher, écrit le «Beobachter». Son gouvernement avait finalement approuvé l'idée./ap

Lewinsky Bill ne veut plus évoquer le sujet

Bill Clinton a déclaré hier à Moscou que les réactions à sa confession télévisée d'une relation «inappropriée» avec Monica Lewinsky l'avaient touché. Mais il ne souhaite plus évoquer le sujet.

«J'ai été réellement touché par la réaction du peuple américain et des dirigeants à travers le monde», a expliqué Clinton au cours de sa conférence de presse conjointe avec Boris Eltsine, en réponse à une question sur le «Monicagate».

«J'ai reconnu que j'avais fait une erreur, j'ai dit que je le regrettais et j'ai demandé pardon», a ajouté le président américain, précisant qu'après avoir *«passé un temps précieux avec [sa] famille au cours des dernières semaines»*, il s'était *«remis au travail»*.

Trois semaines après sa déclaration télévisée sur sa liaison avec l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche, Clinton a refusé de répondre à une seconde question sur le sujet: *«Je crois qu'il est temps pour nous de nous remettre au travail du pays. C'est tout ce que je tenais à dire.»*

Egalement à Moscou, son épouse Hillary a affirmé de son côté avoir *«beaucoup de projets en commun»* avec son mari, lors d'une rencontre avec des femmes russes, en compagnie de Naïna, la femme du président Boris Eltsine. La première dame des Etats-Unis a récemment déclaré qu'elle soutenait toujours son mari.

Déposition publiée

Par ailleurs, un juge fédéral américain a annoncé la publication prochaine de la désormais tristement célèbre déposition du président américain Bill Clinton dans l'affaire Paula Jones, dans laquelle il affirmait: *«Je n'ai jamais eu de relations sexuelles avec Monica Lewinsky.»*

Le magistrat a également expliqué qu'il pourrait envisager de prendre des sanctions contre le président américain pour son manque de coopération sur sa relation avec l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche. Les avocats du président américain avaient tenté de bloquer la publication de cette déposition. En vain./ap

Affaire Bhutto Pièces suisses transmises

La Suisse a transmis hier aux autorités pakistanaises les pièces sur lesquelles repose l'inculpation formelle pour blanchissage d'argent de l'ancien premier ministre pakistanais Benazir Bhutto. Il s'agit des documents recueillis par le juge d'instruction genevois Daniel Devaud.

Selon le chef de la Cour des comptes pakistanaise, Saif ur-Rehman, qui a donné une conférence de presse à Islamabad, les pièces concernent le placement par l'intermédiaire de sociétés off-shore d'argent provenant de pots-de-vin pour des contrats gouvernementaux. Selon la lettre de la justice genevoise, les preuves sont suffisantes, du point de vue du droit suisse, pour inculper Benazir Bhutto de blanchissage. Mais on ignore pour le moment si la justice pakistanaise va accéder à la requête du juge d'instruction genevois et inculper la politicienne déchue.

Indépendamment de cette procédure, le Ministère public de la Confédération a également ouvert une enquête relative à des soupçons de trafic de drogue contre plusieurs citoyens pakistanais. Plusieurs comptes ont aussi été bloqués dans cette affaire./ap

Loyers Berne est prête à les séparer des taux hypothécaires

Le Conseil fédéral est d'accord: l'adaptation des loyers en fonction du taux hypothécaire a engendré inquiétude et instabilité. Il a proposé hier de suivre plutôt l'indice des prix à la consommation. L'idée trouvera place dans un contre-projet à l'initiative «pour des loyers loyaux», déposée en 1997 par l'Asloca – qui se dit prête à entrer en matière.

De Berne: François Nussnaum

L'Association suisse des locataires (Asloca) avait lancé son initiative au printemps 1996, après avoir constaté que les hausses du taux hypothécaire en 1989-93 avaient été répercutées sur les loyers, mais pas les baisses intervenues ensuite. *«Les propriétaires ont gagné des milliards dans cette opération»*, dénonçait l'Asloca.

Lissage des taux

L'association proposait donc de fixer les loyers en fonction d'un taux hypothécaire moyen calculé sur les cinq années précédentes (lissage des taux). Son initiative a été déposée en 1997, alors que le Parlement venait de voter des propositions visant à libéraliser les loyers, pour les livrer à la seule loi de l'offre et de la demande.

Hier, le Conseil fédéral est intervenu dans le débat. Il prévoit, pour mi-1999, un contre-projet indirect (modification du Code des obligations) à l'initiative de l'Asloca, dont il fixe déjà quelques principes. Notamment le découplage des loyers et des taux hypothécaires.

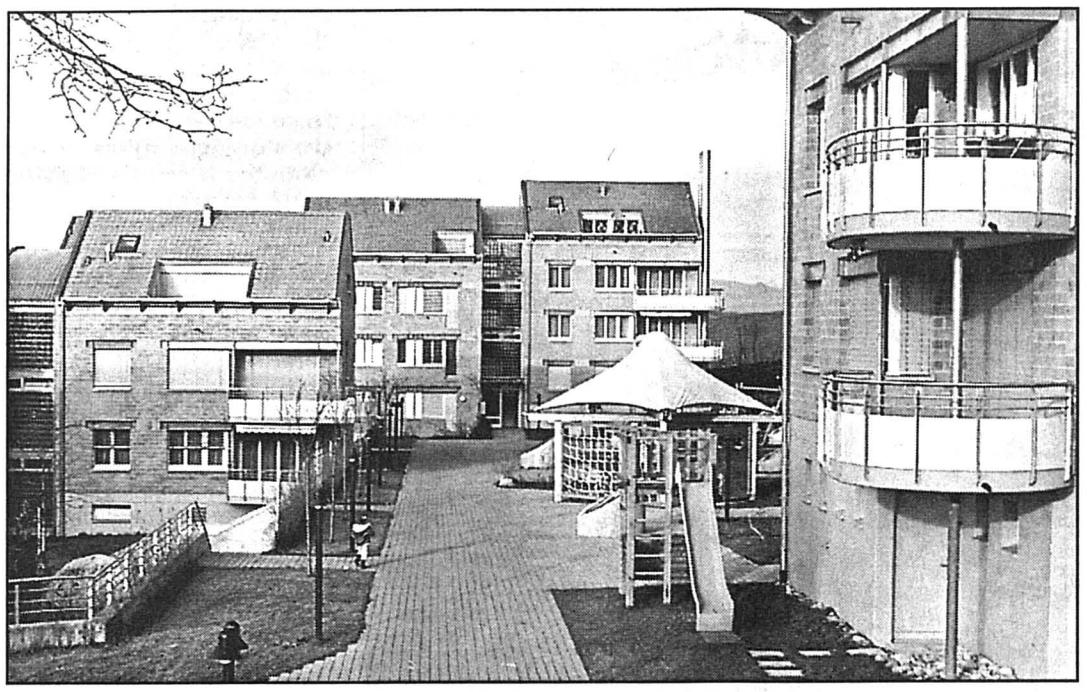

Le Conseil fédéral veut présenter un contre-projet à l'initiative «pour des loyers loyaux». photo Keystone-a

Simple et clair

«Les adaptations de loyers à l'évolution des taux hypothécaires ont causé, dans le passé, une instabilité et des inquiétudes», admet-il. Il faut que les adaptations s'effectuent *«avant tout sur la base de l'évolution des prix à la consommation»*, ce qui présente l'avantage d'être *«simple et clair»* pour les bailleurs et les locataires.

Le Conseil fédéral ajoute qu'en alternative à cette méthode, les bailleurs pourront toujours adapter les loyers en fonction des *«frais avérés»* selon le système actuel, mais sans répercuter les variations du taux hypothécaire durant la période de location.

Enfin, le Conseil fédéral s'engage à maintenir le niveau actuel de protection des locataires, *«dont les dispositions fondamentales ne seront pas touchées»*. Une manière de se distancer des propositions de libéralisation des loyers, lancées par le Parlement en 1996.

Selon l'avocat neuchâtelois Michel Bize, président de l'Asloca, l'idée d'abandonner le lien entre loyers et taux hypothécaire est dans l'air depuis quelque temps. Un peu surpris par l'intervention du Conseil fédéral, il n'en partage pas moins l'intention: l'indice des prix est probablement un critère plus avantageux.

Pendules à l'heure!

«A condition qu'on remette, au préalable, les pendules à l'heure», précise Michel Bize. Depuis cinq ans, les baisses des taux hypothécaires n'ont été que très partiellement répercutées sur les loyers: il faudrait qu'elles le soient systématiquement, durant une période transitoire, avant qu'on change de système, explique-t-il.

Peut-on envisager un retrait de l'initiative de l'Asloca? Ce serait prématuré, note l'avocat neuchâtelois. D'autant plus, rappelle-t-il, que l'initiative réclame également une protection contre certains congés abusifs et une justification réglementaire des hausses. Pour l'heure, il faut maintenir ces exigences.

Engagement pris

De son côté, Jean-Nils de Dardel, secrétaire romand de l'Asloca, se félicite de l'engagement pris par le Conseil fédéral de maintenir la protection actuelle des locataires. Quant au système d'adaptation des loyers, le critère de l'indice des prix irait, en soi, plus loin que l'initiative. Mais il faudra en étudier les modalités d'application.

FNU

Frontières Gardes maintenus

La centaine de gardes-fortifications qui renforcent les gardes-frontière resteront en fonction jusqu'à la fin de l'an 2000. En raison de l'augmentation de la pression migratoire, le Conseil fédéral a prolongé de deux ans leur mission. Un groupe de travail conclut que le personnel de la Confédération affecté à la sécurité est insuffisant.

Si la situation se détend, les gardes-fortifications pourraient se retirer à fin 1999, a décidé hier le Conseil fédéral. Le Corps des gardes-frontière (CGFR) a été renforcé en juin 1997 par vingt gardes-fortifications dans la région du Mendrisiotto. Depuis mars 1998, les effectifs ont été portés à 100 et les gardes-fortifications sont également actifs à Genève, Bâle et Frauenfeld-Kreuzlingen (TG).

Globalement positif

Leur engagement s'est révélé globalement positif, estime le groupe de travail «Ressources dans le domaine de la sécurité de la Confédération» composé de représentants des départements fédéraux de justice et police (DFJP), de la défense et des sports (DDPS) ainsi que de celui des finances (DFF). Le Conseil fédéral s'est basé sur ses recommandations pour décider de la prolongation du mandat des militaires professionnels.

Le groupe, constitué à fin janvier, considère qu'à l'avenir la Suisse doit s'attendre à une augmentation des exigences dans le domaine de la sécurité intérieure. Des crises dans des régions très éloignées pourraient renforcer la pression migratoire en raison de la mobilité des populations./ats

Avortement Remboursement à garantir

Les interruptions de grossesse doivent être remboursées par les caisses-maladie. La commission des affaires juridiques du National a décidé par 8 voix sans opposition, mais 6 abstentions d'intégrer dans son projet de solution des délais – qu'elle maintient – cette modification de la loi sur l'assurance maladie (Lamal).

La commission veut ainsi s'assurer que les questions de la dépénalisation de l'avortement et du remboursement par l'assurance maladie soient traitées en même temps, ont indiqué hier les services du Parlement. Il avait été prévu dans un premier temps qu'une autre commission se prononce sur l'adaptation de la Lamal.

Par ailleurs, la commission a pris connaissance de l'avis du Conseil fédéral sur son projet de solution des délais en matière d'avortement. /ats

CFF Un Fribourgeois nommé à leur tête

Le Fribourgeois Thierry Lalive d'Epinay, 54 ans, présidera le Conseil d'administration des CFF SA dès le 1er janvier 1999. Le Conseil fédéral a en outre adopté hier la première convention de prestations de la nouvelle société anonyme ainsi que le plafond des dépenses fédérales pour 1999 à 2002, fixé à 1,45 milliard par an.

Docteur en sciences techniques de l'EPFZ, M. Lalive d'Epinay est conseiller en stratégie et restructuration d'entreprises. Il s'est notamment illustré dans la restructuration d'ABB, où il a travaillé de 1979 à 1989, a déclaré le conseiller fédéral Moritz Leuenberger.

La Vaudoise Yvette Jaggi, présidente de Pro Helvetia, figure également parmi les neuf membres nommés par le Conseil fédéral. On y trouve encore Hans Bieri, secrétaire du Syndicat du personnel des transports (SEV), Hanspeter Brändli, président du conseil d'administration de Danzas, Mario Fontana, directeur général chez Hewlett Packard, Beth Krasna, directrice générale de Sécheron SA, Paul E. Otth, membre de la direction du groupe Elektrowatt, Paul Reutlinger, président de Sabena, et Ulrich Sinzig, directeur de la compagnie de transports Haute-Argovie-Soleure-Seeland (OSST).

Nommé pour quatre ans, ce *«petit»* conseil d'administration, selon Moritz Leuenberger, a été sélectionné en fonction de critères tels que la connaissance du marché des transports, le savoir-faire dans la conduite des grandes entreprises, ou encore la compréhension des problèmes inhérents au service public et des aspirations du personnel.

Déficit pas couvert

La convention de prestations remplace les mandats de prestations octroyés par le passé unilatéralement par la Confédération. La convention définit l'orientation stratégique, les objectifs et les prestations offertes dans les secteurs des transports et de l'infrastructure. Il est prévu que les CFF fassent un bénéfice dans le secteur des transports. Celui de l'infrastructure devra réduire ses coûts en accroissant notamment l'utilisation du réseau ferroviaire.

La participation financière de la Confédération – 5,8 milliards pour les quatre ans à venir – est fixée à l'avance et aucune couverture de déficit a posteriori n'est plus prévue./ats

«Switch» sur les rails

Les CFF ont complètement restructuré leur trafic marchandises au cours des derniers mois. Désormais baptisé «Switch», il est dirigé par onze unités organisationnelles. Pour la première fois depuis 1991, le service devrait transporter cette année 50 millions de tonnes de marchandises. Les CFF ont fait le point sur la restructuration hier à Berne. La régie a lancé sa stratégie de croissance du trafic des marchandises il y a un an./ats

Nouvelle ère pour le trafic marchandises des CFF. photo K-a

Fribourg Campagne autorisée

La conférence des préfets fribourgeois a décidé hier de laisser fleurir dans les champs la publicité des paysans contre l'initiative VKMB-Denner. Cette publicité n'a par contre pas sa place près des routes et carrefours, car elle est dangereuse pour la sécurité du trafic, estiment les préfets.

«Des directives et des recommandations sur ces pratiques seront édictées pour mettre tout le monde sur le même pied d'égalité», a expliqué hier Placide Meyer, le doyen des préfets. L'administration fribourgeoise planche depuis quelques mois sur ce travail. Les directives à l'attention des communes et du public devraient être prêtes pour le 1er janvier 1999.

Mesures générales

Les préfets veulent en fait des mesures générales pour canaliser la publicité qu'il y a aussi bien avant les élections cantonales que lors de votations. A ces occasions, des affiches sont collées sur des murs, des arbres et même parfois sur des panneaux de signalisation routière.

Depuis près d'un mois, des balles de paille et de foin signalent le «non» catégorique des paysans fribourgeois à l'initiative de l'Association pour la protection des petits et moyens paysans (VKMB) et du distributeur Denner. Ces éléments ont fleuri aux quatre coins du canton de Fribourg./ats

BRÈVES

Tracteurs Vitesse européenne

Dès le 1er octobre, il sera possible d'immatriculer sans expertise les motos au bénéfice d'une homologation dans l'Union européenne (UE). Les paysans pourront rouler à 40 km/h au lieu de 30 sur leurs véhicules agricoles. C'est le fruit de l'harmonisation des prescriptions techniques suisses avec celles de l'UE. Le passage de 30 à 40 km/h pour les véhicules agricoles s'accompagne d'exigences plus sévères pour les conducteurs et pour les remorques attelées aux tracteurs. Les conducteurs devront suivre un cours pratique, et plus seulement l'examen théorique./ats

157 Consultations jugées illicites

Les renseignements juridiques par téléphone donnés par le biais du numéro 157 sont illicites. C'est ce qu'a décidé le Tribunal fédéral selon un jugement publié hier par les avocats déboutés. Ces deux jeunes avocats tessinois ont ouvert il y a une année un service de renseignements juridiques sur un numéro 157. La Chambre des avocats leur a toutefois interdit de fournir cette prestation, qui n'est pas conforme à l'éthique professionnelle. Les avocats avaient offert ce service parce que, à leur avis, de nombreuses questions juridiques peuvent être réglées par téléphone./ap

Développement Lignes adoptées

La politique internationale de la Suisse en matière de développement durable doit être mieux coordonnée. Le Conseil fédéral a adopté hier des lignes directrices visant à améliorer la collaboration entre les offices chargés de mettre en oeuvre les projets et de participer aux conférences internationales. Ces lignes directrices visent aussi à renforcer la cohérence de la politique suisse en matière de développement durable, a indiqué l'Offices fédéral des affaires économiques extérieures. Leur adoption suit la création en février dernier d'un conseil pour évaluer la politique de la Confédération sous l'angle du développement durable./ats

Chimiques La Suisse signera

La Suisse signera la convention internationale sur l'importation et l'exportation de produits chimiques, lors de la conférence diplomatique qui se tiendra les 10 et 11 septembre à Rotterdam. Elle vise à empêcher que des substances chimiques dangereuses soient exportées dans les Etats du tiers monde si la sécurité de leur maniement n'est pas assurée. La délégation suisse s'engagera pour que le secrétariat de la convention s'installe à Genève. Le Conseil fédéral a désigné hier la délégation suisse. Elle sera conduite par Philippe Roch, directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage./ats

Suisse solidaire Coûts détaillés

Les dépenses engagées dans la préparation du projet de Fondation «Suisse solidaire» devraient s'élever à 580.000 francs d'ici à la fin de l'année. Le Conseil fédéral a indiqué ce montant hier en réponse à une question du conseiller national Michael Dreher (Parti de la liberté/ZH). Sa préparation a coûté entre mai 1997 et juin dernier près de 445.655 francs 50. Ce montant comprend les indemnités des commissions d'experts et les frais liés aux hearings, les salaires des personnes de l'administration fédérale des finances engagées temporairement pour ce projet, les frais de documentation et de traduction./ats

Génocide Rwandais condamné à Arusha

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) a prononcé hier à Arusha la première condamnation internationale de l'histoire pour génocide. Le tribunal de Nuremberg, mis en place après la Seconde Guerre mondiale, avait été saisi de crimes contre l'humanité, et non de crimes de génocide.

Jean-Paul Akayesu, un ancien maire rwandais, a été reconnu coupable de génocide, crime contre l'humanité, meurtre, torture et viol, commis durant les trois mois de massacres qui ont fait plus d'un demi-million de morts – des Tutsis pour la plupart et des Hutus modérés – au Rwanda en 1994. Son avocat a annoncé son intention de faire appel.

Réfugiés massacrés

Jean-Paul Akayesu, un ancien enseignant hutu de 45 ans, a été reconnu coupable d'avoir ordonné le massacre de 2000 réfugiés qui s'étaient placés sous sa protection dans son village de Taba, dans le centre du Rwanda.

Le collège de trois juges dirigé par le Sénégalais Laïty Kama a rejeté les arguments de la défense. Selon ses avocats, l'accusé ne possédait pas le pouvoir, en tant qu'homme politique, d'arrêter les soldats et les miliciens. Pour les juges, les tueries ont été en réalité *"méticuleusement organisées"*.

Le procureur Pierre Prosper s'est déclaré profondément satisfait par le verdict, qui fera selon lui jurisprudence, même s'il a fallu près de quatre ans au TPR depuis sa création par le Conseil de sécurité de l'ONU pour prononcer cette première condamnation.

M. Akayesu attendra en prison à Arusha l'audience du 28 septembre précédant la détermination de sa peine. Il risque la prison à vie. Le pays où il purgera sa peine n'est pas encore connu.

Déjà 22 exécutions au Rwanda

De leur côté, les tribunaux rwandais ont jugé, dans des conditions discutables, 330 personnes, dont 116 ont été condamnées à mort, plusieurs d'entre elles pour génocide. Quelque 125.000 autres attendent leur procès dans les prisons rwandaises. Les 22 premières exécutions ont eu lieu le 24 avril dernier./ap

Le XIIe sommet des non-alignés s'est ouvert hier à Durban, en Afrique du Sud. Le président de la République démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila (à gauche), s'y est finalement rendu, alors qu'il avait déclaré dimanche être «trop occupé» pour y participer. photo Keystone

Kinshasa
Des morts par centaines

Des centaines de personnes ont été tuées la semaine dernière à Kinshasa lors des affrontements entre loyalistes et rebelles congolais, a-t-on rapporté hier de sources humanitaires.

Des centaines d'autres ont été blessées par balles. *«Les opérations de ramassage de cadavres* – prises en charge par les volontaires locaux de la Croix-Rouge – *se poursuivront jusqu'à mardi»*, a-t-on indiqué. Le couvre-feu nocturne est toujours en vigueur./ats-reuter

Tansu Ciller
Nouvelle enquête

Un procureur turc a lancé une nouvelle enquête judiciaire à l'encontre de Tansu Ciller. L'ex-premier ministre est accusée de corruption par le Ministère des finances, a rapporté hier l'agence Anatolie.

Le ministère a rendu public la semaine dernière un rapport qui accusait Mme Ciller et son époux, Ozer Ciller, d'avoir acquis leurs biens personnels par des voies occultes. Agissant sur ce rapport, le procureur d'Ankara a ordonné l'ouverture d'une enquête officielle./ats-afp

Cambodge
Le roi entre en jeu

Appelé à la rescousse par l'opposition cambodgienne, le roi Norodom Sihanouk a accepté hier de jouer un rôle de médiateur dans la crise entre l'homme fort du pays, Hun Sen, et les opposants qui l'accusent d'avoir organisé des fraudes massives lors des élections législatives du 26 juillet.

L'invitation à cette «réunion de famille» a été immédiatement acceptée par son fils Norodom Ranarridh, chef du parti royaliste Funcipec, l'autre grand opposant Sam Rainsy, et par Hun Sen./ap

Chine Danger croissant d'épidémie

Les autorités sanitaires chinoises ont pour la première fois reconnu hier que les cas de fièvre typhoïde et de dysenterie avaient augmenté rapidement dans les zones inondées du Nord-Est. Le ministère de la Santé a reconnu que l'ensemble du nord-est est confronté *«à un danger croissant d'épidémie majeure»*; 2,16 millions de personnes ont été déplacées dans le nord-est de la Chine à la suite des crues des fleuves Nen et Songhua./ats-afp

Bruxelles Procès Agusta ouvert

Le coup d'envoi du très attendu procès Dassault-Agusta a été donné hier à Bruxelles devant la Cour de cassation. Pas moins de douze personnalités sont poursuivies dans le cadre d'une double affaire de corruption, dont trois anciens ministres socialistes belges et l'avionneur français Serge Dassault.

C'est la troisième fois seulement dans l'histoire de la Belgique que des ministres comparaissent devant la plus haute juridiction du pays. Ce procès, véritable marathon judiciaire qui pourrait durer quatre mois, se déroule sous les dorures de la salle des audiences solennelles, la plus prestigieuse du Palais de justice de Bruxelles.

Trois des douze personnes jugées comparaissent en tant qu'accusés (les trois anciens ministres), les neuf autres en tant que prévenus, dont Serge Dassault, 73 ans, héritier et PDG de l'empire aéronautique fondé par son père Marcel.

Tous sont poursuivis dans le cadre d'une double affaire de corruption portant sur le versement de pots-de-vin par la société de Serge Dassault et par la firme italienne Agusta lors de la conclusion de deux contrats d'armement.

L'enquête sur cette affaire a passé par la Suisse, qui a reçu plusieurs demandes d'entraide judiciaire./ap

SRI Radio Suisse Internationale

Eclairage
La droite éclatée

Les règlements de comptes continuent à droite. Hier, deux présidents de région élus grâce aux voix du Front national, Jean-Pierre Soisson et Charles Millon, ont été exclus du groupe UDF à l'Assemblée nationale. Cette fois, les couteaux sont définitivement tirés au sein de la droite, entre les partisans d'un rapprochement avec le Front national, et les tenants d'une ligne républicaine opposée à tout contact avec l'extrême droite.

L'exclusion du groupe parlementaire UDF de Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes, et de Jean Pierre Soisson, patron de la région Bourgogne, vient en effet concrétiser un parti pris de rupture, perçu par les dirigeants conservateurs comme la seule chance d'échapper au piège extrémiste. Le but visé est bien sûr de couper l'herbe sous le pied au gouvernement et à la gauche, prompte à dénoncer la collusion de la droite avec le parti de Jean-Marie le Pen. Avec l'espoir de rassurer ainsi les gros bataillons d'électeurs centristes.

Seulement voilà: cette décision politiquement courageuse des états-majors de la droite n'est pas assurée -- loin s'en faut – d'être bien comprise sur le terrain. Ni d'être politiquement opportune. D'abord, parce que de nombreux électeurs conservateurs désapprouvent ce discours anti-extrême droite jugé parisien et élitiste. Ensuite, parce que l'une des conséquences immédiates de ces deux exclusions va être d'accroître les divisions au sein de l'opposition.

Charles Millon a ainsi déjà créé son mouvement, baptisé La Droite, dont les premières assises se tiendront en octobre. Et tout porte à croire que l'homme fort de Rhône-Alpes fera payer cher à ses anciens amis la mesure de bannissement qui le frappe.

Richard Werli

Bourses Après la panique, les marchés se reprennent

Après le tonique coup d'envoi de Wall Street mardi, la plupart des marchés financiers ont réagi à la hausse hier. La bourse suisse a progressé de 3,89% dans un marché modéré.

Après avoir joué au yo-yo pendant plusieurs jours, les marchés financiers ont repris du poil de la bête. En Suisse, l'indice des valeurs vedettes Swiss Market Index (SMI) s'est calé à la clôture à 6840,90, soit 256,40 points de plus que la veille. Le Swiss Performance Index (SPI) a clôturé en hausse de 3,59% à 4308,42 points.

Après sa forte baisse de lundi (-6,36%), puis sa remontée de mardi (+3,82%), Wall Street tentait hier de reprendre ses esprits et d'évaluer la situation. Le Dow Jones a retrouvé son niveau du début de l'année. L'indice phare a progressé de 1,54% à 7948. Les investisseurs se sont montrés prudents après la chute des six dernières semaines.

Les marchés européens ont emboîté le pas de Wall Street. Francfort, Madrid ont clôturé, tout comme Zurich, avec une progression de près de 4%. Londres est à la traîne. Le franc suisse a gagné du terrain sur les autres monnaies, exceptions faites du yen et de la livre sterling. A Zurich, le dollar cotait 1,4434 (contre 1,4360 la veille). Le DM valait, quant à lui, 82,35 (contre 82,06 la veille).

Bons indices

Les mauvaises nouvelles en provenance des banques, qui continuent d'annoncer des pertes subies sur les marchés en juillet et août en raison de la déprime asiatique et de la débâcle russe, étaient compensées par des indices économiques meilleurs que prévu, montrant que l'économie américaine est toujours en bonne santé.

Les commandes industrielles aux Etats-Unis ont ainsi augmenté de 1,2% en juillet après une hausse de 0,3% en juin, a annoncé hier le Département du commerce.

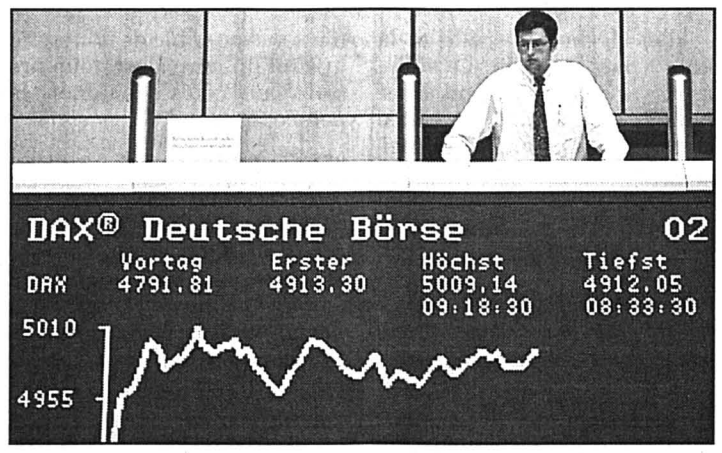

A Francfort, tout comme à Zurich, les indices se sont bien repris hier. photo Keystone

Il s'agit de la progression mensuelle la plus forte depuis novembre 1997.

200 millions perdus

Chase Manhattan est venue s'ajouter hier à la longue liste des banques et institutions financières américaines écornées par la crise financière en Asie et en Russie. La banque new-yorkaise a annoncé qu'elle provisionnait pour 200 millions de dollars de créances irrecouvrables au 3e trimestre.

La rencontre entre Boris Eltsine et Bill Clinton n'a pas sauvé le rouble. La monnaie russe a continué à se déprécier. Son cours moyen à Moscou était de 11,77 roubles pour un dollar, soit -5% par rapport à la veille. A la bourse électronique moscovite, l'indice RTS-Interfax a diminué de 65,39 points (-0,42%). /ats-afp

Chômage Un guide pour vivre au quotidien

L'application de la loi sur l'assurance chômage ne se fait pas sans difficultés. Dans un guide pratique, Jean-Luc Plattet met en évidence les probèmes quotidiens auxquels sont confrontés les demandeurs d'emploi.

Un médecin-assistant obligé d'accepter un travail d'infirmier payé 13 francs par heure; une caisse qui (à tort!) juge convenable un emploi sept jours sur sept payé 180 francs la semaine; un serrurier qualifié qui se voit refuser le remboursement d'un cours de soudure autogène, l'ORP lui rétorquant qu'un séminaire de développement de la personnalité serait plus indiqué: tels sont (entre autres) les cas concrets, et parfois étonnants, décrits dans le dernier ouvrage de Jean-Luc Plattet (*), consultant et ancien praticien d'un office d'assurance chômage.

Un ouvrage (dont le prix est, hélas, un peu élevé) qui fourmille d'informations pratiques, qui montre au chômeur qu'il n'est pas seul à penser, parfois, que justice ne lui est pas rendue et que, s'il a des doutes, il existe des voies de recours, des adresses où se renseigner.

Bénévolat et vacances

On apprend aussi quelques nouveautés: le bénévolat, s'il est pratiqué dans un certain cadre, peut être autorisé par l'assurance chômage. Les vacances, par ailleurs, ne dépendent plus du nombre d'indemnités versées, mais de la durée du chomâge, jours d'attente ou de sanctions compris.

Une partie importante est consacrée aux aides pour le retour à l'emploi, aides introduites par la nouvelle loi.

Le livre se termine sur quelques réflexions face au travail et au chômage. On y trouve notamment une comparaison sur la façon dont les pays d'Europe indemnisent leurs chômeurs. Intéressant: plusieurs pays augmentent le droit aux indemnités en fonction de l'âge du demandeur d'emploi. **FRK**

(*) «*L'assurance chômage au quotidien et ses aides à l'emploi*», Fribourg, 1998.

Tourisme Les Russes fortunés ne boudent pas la Suisse

Malgré la crise financière qui frappe le pays, le tourisme suisse considère toujours les Russes comme des clients d'avenir. Les craintes liées à la récente dévaluation de fait du rouble, qui rogne sur leur pouvoir d'achat, ne se font pas ressentir. Aisée, la clientèle russe est moins sensible aux remous du moment.

Selon Igor Zatravkine, responsable du marché de l'Europe de l'Est auprès de Genève-Tourisme, la crise en Russie n'a pas eu «*pour le moment*» de retombées négatives importantes sur le nombre de touristes russes à Genève.

Pour les mois de septembre, d'octobre et de novembre, il y a eu jusqu'à présent très peu d'annulations. Dans une agence de voyage, par exemple, seul un groupe de touristes sur les six qui doivent venir à Genève durant ces trois mois, a annulé son séjour.

Les Russes fortunés continuent aussi d'envoyer leurs enfants en Suisse pour qu'ils y fassent leurs études.

Même analyse dans les Grisons, où la clientèle russe passe volontiers les fêtes de fin d'année, ainsi qu'à Zurich. /ats

Construction Normes de l'UE

Dès la mi-1999, les produits de construction suisses devront répondre aux normes de l'Union européenne (UE). Celle-ci prévoit en effet de ne plus accepter d'autres produits sur son territoire. Le Conseil fédéral a transmis hier au Parlement le message concernant la loi sur les produits de construction, plébiscitée en consultation. En 1996, la Suisse a importé de l'UE pour 1,937 milliard de francs de produits de construction, tandis que les exportations s'élevaient à 1,077 milliard. La Suisse connaît 26 législations cantonales. /ats

Microsoft Nouvelles charges

Les autorités américaines antitrust ont ajouté mardi des éléments à charge dans l'action contre Microsoft. Elles accusent le groupe de comportement belliqueux à l'encontre d'Intel et d'Apple. Des responsables d'Intel ont accusé Bill Gates d'avoir tenté de dissuader Intel de poursuivre ses recherches pour intégrer Java sur ses microprocesseurs, langage universel de programmation pour Internet de Sun Microsystems. Idem pour Apple, que Bill Gates aurait forcé à cesser la commercialisation du logiciel multimedia QuickTime. /afp

Bevaix Le successeur de Micronas est connu

L'information vient de paraître dans la Feuille officielle suisse du commerce: la société qui succédera à Micronas, à Bevaix, a été créée. Elle s'appelle Intersema Sensoric SA et reprend les équipements de l'usine de Bevaix, les stocks et le goodwill, ainsi qu'un équipement de Micronas Allemagne.

Au conseil d'administration, on trouve Peter et Andreas Joder, de Kriens (LU) et Baar (ZG) à la présidence et à la vice-présidence, ainsi que Manfred Knütel (actuellement chez Micronas Allemagne) et Hans-Peter Salvisberg (directeur de Micronas Bevaix). Pour l'heure, les repreneurs ne souhaitent pas s'exprimer, attendant que la nouvelle société soit opérationnelle, probablement dans le courant du mois d'octobre.

Micronas avait annoncé en juillet qu'une vingtaine d'emplois seraient sauvés à Bevaix par la reprise partielle des activités du fabricant de filtres électroniques à haute fréquence.

Un partenaire commercial suisse devait s'associer à l'opération. Il a visiblement été trouvé. **FRK**

BOURSE

Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET: www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)

INDICES	Précédent	2/09
Zürich, SMI	6584.5	6840.9
Zurich, SPI	4159.3	4308.42
New-York, DJI	7827.43	7782.37
Paris, CAC 40	3646.29	3729.67
Frankfurt, DAX	4791.81	4976.75
Londres, FTSE	5169.1	5268.2
Tokio, Nikkei 225	14369.6	14376.6

TAUX DE REFERENCE

Emprunt Confédération 2.74

BOURSE SUISSE (BES)

	précédent	2/09
Aare-Tessin n.	869.	859.
ABB n	344.5	359.
ABB p	1712.	1794.
Adecco	680.	703.
Affichage n	580.	600.
Agie-Charmilles Holding n	102.	108.
Alusuisse Holding n	1515.	1587.
Arbonia-Forster Holding p	890.	890.
Ares-Serono B p	1740.	1815.
Ascom Holding p	2280.	2265.
Asklia Holding n	1550.	1580.
Attisholz Holding n	980.	1000.
Bachem n.	1651.	1770.
Bâloise Holding n	1095.	1121.
Bque Cantonale Vaudoise n	507.	505.
Bque Nationale Suisse	1000.	1055.
Barry Callebaud	320.	334.
Batigroup n	35.5	36.5
BB Biotech	305.	312.
BB Medtech	138.	144.
BK Vision	285.	292.
Bobst p	2280.	2300.
Bon Appetit Holding n.	800.	779.
Ciba Spéc. Chimiques n	137.75	143.5
Cicorel SA	307.5	339.
Clariant n	685.	734.
Crédit Suisse Group n	241.	243.
Crossair n	800.	823.
Danzas Holding n	380.	380.
Datwyler Holding p.	2620.	2700.
Disetronic Holding p	3200.	3240.
Distefora Holding p	20.	20.
Ems-Chemie Holding p	8160.	8290.
ESEC Holding p	600.	760.
Feldschlössen-Hürlim.p	579.	587.
Fischer (Georg) n	421.5	432.
Forbo n	660.	661.
Fotolabo	400.	410.
Galenica Holding n	680.	700.
Gas Vision p	635.	640.
Generali Holding n	423.	439.
Helvetia-Patria Holding n	1455.	1470.
Hero p	840.	900.
Hilti b	996.	1000.
Holderbank p	1505.	1555.
Industrie Holding n	905.	970.
Intershop Holding p	900.	910.
Jelmoli Holding p	1750.	1790.
Julius Baer Holding p	4000.	4120.
Kaba Holding B n	650.	635.
Logitech International n	154.	170.
Kuoni n	4800.	5020.
Keramik Holding p	530.	541.
Lindt & Sprüngli p	34000.	35900.
Mövenpick Holding p	736.	700.
Michelin (Cie financière) p	650.	665.
Micronas Semi. Holding n	81.	84.
Mikron Holding n	285.	302.
National Assurances n	3050.	3120.
Nestlé n	2581.	2732.
Nextrom Holding SA	237.	250.
Novartis n	2230.	2271.
Novartis p	2231.	2273.
Oerlikon-Buehrle Hold. n	220.	224.
OZ Holding	1360.	1400.
Pargesa Holding p	1950.	2080.
Pharma Vision 2000 p	900.	920.
Phonak Holding n	1390.	1425.
Pirelli (Sté international) n	305.	320.
PubliGroupe n	390.	420.
Réassurance n	3160.	3302.
Rentenanstalt p	970.	1020.
Richemont (Cie fin.)	1420.	1459.
Rieter Holding n	851.	883.
Roche Holding bj	14880.	15390.
Roche Holding p	23275.	23700.
Sairgroup n	357.	370.5
Saurer n	1175.	1200.
Schindler Holding n	1910.	1900.
Selecta group n	279.	295.
SGS Holding p	1630.	1735.
SIG n	999.	1030.
Sika Finanz p	439.	455.
Swatch group n	194.	202.75
Swatch group p	795.	832.
Stillhalter Vision p	368.	378.
Stratec Holding n	1700.	1780.
Straumann Holding n	285.	310.
Südelektra Holding	950.	940.
Sulzer Medica n	279.	290.5
Sulzer n	796.	797.
Swiss Steel SA n	20.5	20.
Swisslog Holding n	142.	144.5
TEGE p	85.5	99.
UBS n	458.	483.
Usego Hofer Curti n	290.	310.
Unilabs SA p	590.	590.
Valora Holding n	395.	396.
Vaudoise Assurance p	3550.	3650.
Von Roll Holding p	35.	35.7
Vontobel Holding p	1790.	1890.
WMH p	1050.	1060.
Zellweger-Luwa p	1000.	1000.
Zürich Allied n	890.	929.
Zublin	25.5	27.

CERTIFICATS SUISSES

USA / CANADA (BES)

	précédent	2/09
Alcan Aluminium Ltd	28.85	29.35
Aluminium Co of America	87.7	
American Express Co	110.	120.5
American Tel & Tel Co	71.	78.3
Atlantic Richfield Co	83.	87.
Barrick Gold Corp	19.6	20.
Baxter International	76.5	
Boeing Co	47.	48.75
Canadian Pacific Ltd	27.7	27.95
Caterpillar Inc.	64.	
Coca Cola Co	96.	98.5
Dow Chemical Co	110.	115.75
E.I. Du Pont de Nemours	79.25	83.5
Echo Bay Mines ltd	2.4	2.5
Ford Motor Co	60.05	67.1
General Electric Co	115.25	121.
General Motors Corp	85.5	85.
Gillette Co	61.	66.25
Goodyear Co	73.65	
Halliburton Co	39.5	39.5
Homestake Minning Co	13.65	14.2
Inco Ltd	12.	12.8
Intel Corp	104.25	110.
IBM Corp	163.	174.
Lilly (Eli) & Co	95.	99.6
Mc Donald's Corp	82.	87.5
MMM Co	96.	98.5
Mobil Corp	101.	107.5
PepsiCo Inc	42.9	46.
Pfizer Inc	135.5	142.
PG & E Corp	46.05	
Philip Morris Inc	60.	61.3
Phillips Petroleum Co	63.45	
Schlumberger Ltd	64.	68.
Texas Instruments	69.5	74.
Unisys Corp	26.5	29.9
Warner-Lambert Co	92.5	102.75
Western Atlas Inc	102.5	
Xerox Corp	127.5	
Zenith Electronics Corp	0.7	0.7

AFRIQUE DU SUD (BES)

Anglo American Corp	38.	39.
Anglo American Gold	46.25	48.35
De Beers Centenary	18.25	20.
Drifontein Cons Ltd	5.45	5.65

LONDRES (BES)

B.A.T. Industries PLC	14.	14.7
The British Petroleum Co	18.	18.
Imperial Chemical Ind	15.	15.5
Rio Tinto	13.5	

FRANCFORT (BES)

	précédent	2/09
Allianz Holding	416.	428.
BASF	57.2	57.7
Bayer	53.15	58.
BMW	1010.	1062.
Commerzbank	41.9	44.1
Daimler-Benz	129.25	135.25
Degussa	74.5	73.25
Deutsche Bank	92.	94.15
Dresdner Bank	63.4	63.5
Hoechst	56.5	58.05
Linde AG	826.	840.
Mannesmann	125.	137.5
M.A.N.	407.5	400.
SAP	739.	790.
Schering	138.5	149.
Siemens	93.	95.4
VEBA	76.9	82.
VW	110.	109.5

AMSTERDAM (BES)

ABN Amro NV Holding	33.45	33.9
Aegon NV	127.75	132.75
Ahold NV	42.45	44.75
AKZO-Nobel NV	58.	57.5
Elsevier NV	17.55	18.
ING Groep NV	83.1	88.9
Philips Electronics NV	88.95	93.5
Royal Dutch Petrol	64.15	64.6
Unilever NV	95.8	101.

PARIS (BES)

Alcatel Alsthom	232.	239.5
Cie de Saint-Gobain	203.	223.
Danone	375.	391.5

TOKYO (BES)

Bank of Tokyo-Mitsubishi	11.25	11.65
Fujitsu Ltd	14.95	14.55
Honda Motor Co Ltd	49.95	49.95
NEC Corp	10.45	11.2
Sony Corp	107.75	107.5
Toshiba Corp	5.3	5.5

FONDS DE PLACEMENT

FONDS OBLIGATAIRES

Swissca Bond SFR	99.75	.01/09
Swissca Bond INTL	100.45	.01/09
Swissca Bond Inv INTL	104.12	.01/09
Swissca Bond Inv AUD	1186.24	.01/09
Swissca Bond Inv CAD	1165.19	.01/09
Swissca Bond Inv CHF	1072.62	.01/09
Swissca Bond Inv PTAS	127064.	.01/09
Swissca Bond Inv DEM	1152.65	.01/09
Swissca Bond Inv FRF	6007.11	.01/09
Swissca Bond Inv GBP	1278.77	.01/09
Swissca Bond Inv ITL	1233690.	.01/09
Swissca Bond Inv NLG	1142.36	.01/09
Swissca Bond Inv USD	1067.87	.01/09
Swissca Bond Inv XEU	1282.01	.01/09
Swissca Bond Inv JPY	117224.	.01/09

FONDS D'ALLOCATIONS D'ACTIFS

Swissca VALCA	263.45	.01/09
Swissca Portfolio Equity	1822.36	.01/09
Swissca Portfolio Growth	1595.61	.01/09
Swissca Portfolio Balanced	1446.15	.01/09
Swissca Portfolio Yield	1337.45	.01/09
Swissca Portfolio Income	1214.05	.01/09

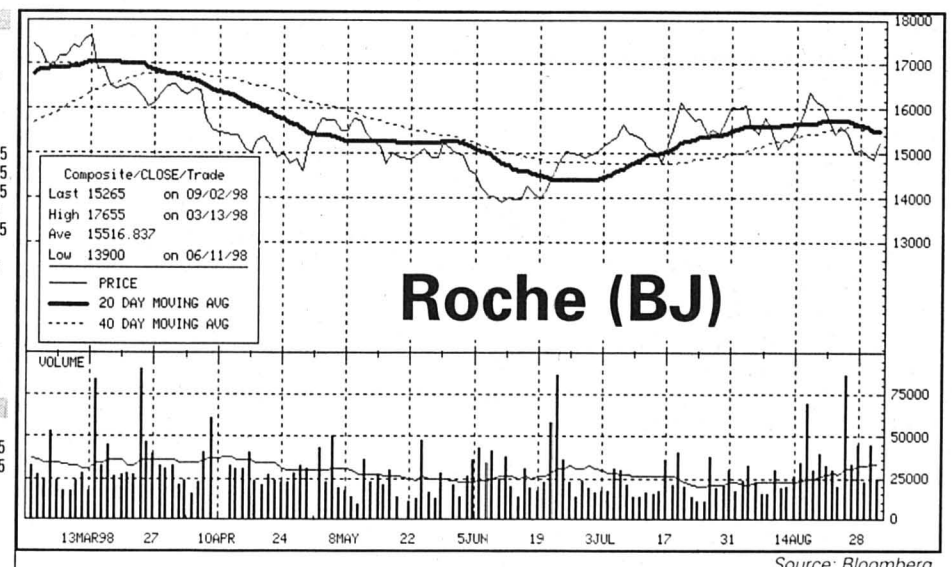

Source: Bloomberg

FONDS D'ACTIONS

Swissca Switzerland	248.35	.01/09
Swissca Small Caps	191.25	.01/09
Swissca Germany	246.1	.01/09
Swissca Austria	1017.	.01/09
Swissca Europe	192.6	.01/09
Swissca Gold	379.5	.01/09
Swissca Italy	151.85	.01/09
Swissca Japan	59.2	.01/09
Swissca Netherlands	117.3	.01/09
Swissca Tiger	151.85	.01/09
Swissca America	172.3	.01/09
Swissca Asia	59.25	.01/09
Swissca France	193.8	.01/09
Swissca Great-Britain	185.6	.01/09
Swissca Emerging Markets	67.92	.01/09

FONDS IMMOBILIERS

Swissca IFCA	298.5	300.

PIECES (Source Videotex)

	Achat	Vente
Vreneli CHF 10.—	63.	121.
Vreneli CHF 20.—	72.	83.
Napoléon FRF 20.—	77.	87.
Eagle 1 oz	412.	422.
Krugerand 1 oz	435.	447.
Maple Leaf 1 oz	409.	420.
Souverain new (CHF)	91.	99.
Souverain old (CHF)	93.	104.

CONVENTION OR

Plage	Fr.	13300
Achat	Fr.	12930
Base Argent	Fr.	270

OR-ARGENT

	Achat	Vente
Or USD/Oz	279.	282.
Or CHF/Kg	12850.	13100.
Argent USD/Oz	4.74	4.91
Argent CHF/Kg	216.	234.
Platine USD/Oz	365.	369.
Platine CHF/Kg	16825.	17175.

BILLETS (Source: Videotex)

	Achat	Vente
Dollar américain USD	1.4	1.49
Mark allemand DEM	80.8	83.8
Franc français FRF	23.9	25.2
Lire italienne ITL	0.079	0.087
Escudo portugais PTE	0.75	0.85
Peseta espagnole ESP	0.91	1.01
Schilling autrichien ATS	11.4	12.
Florin néerlandais NLG	70.8	74.8
Franc belge BEF	3.87	4.12
Livre sterling GBP	2.34	2.49
Couronne suédoise SEK	17.4	19.15
Dollar canadien CAD	0.89	0.98
Yen japonais JPY	0.99	1.09

DEVISES (Source: Videotex)

Dollar américain USD	1.4275	1.464
Mark allemand DEM	81.6	83.25
Franc français FRF	24.35	24.85
Lire italienne ITL	0.0824	0.0845
Escudo portugais PTE	0.7925	0.8165
Peseta espagnole ESP	0.9565	0.9855
Schilling autrichien ATS	11.6	11.85
Florin néerlandais NLG	72.3	73.75
Franc belge BEF	3.957	4.037
Livre sterling GBP	2.3795	2.4395
Couronne suédoise SEK	17.95	18.5
Dollar canadien CAD	0.9265	0.95
Yen japonais JPY	1.0335	1.0595
Ecu européen XEU	1.609	1.6415

Allemagne Levée de boucliers contre une pièce de Fassbinder

Seize ans après sa mort, le metteur en scène Rainer Werner Fassbinder fait encore scandale en Allemagne. La communauté juive allemande s'indigne ces jours et parle d'*«antisémitisme subventionné»* à propos du projet d'un théâtre berlinois. Celui-ci veut monter en 1999 la pièce de Fassbinder «Les déchets, la ville et la mort».

La communauté juive allemande a réagi avec indignation ces derniers jours au projet du Maxim Gorki Theater de Berlin de présenter, pour la première fois devant un public allemand, «Les déchets, la ville et la mort», au printemps 1999.

«Fassbinder était un gauchiste fascisant. Toute la pièce est de l'antisémitisme pur», accuse le président du Conseil central des Juifs en Allemagne, Ignatz Bubis. Le président de la communauté juive de Berlin, Andreas Nachama, qualifiant le texte de *«propagande digne du troisième Reich»*, a demandé aux autorités berlinoises d'intervenir.

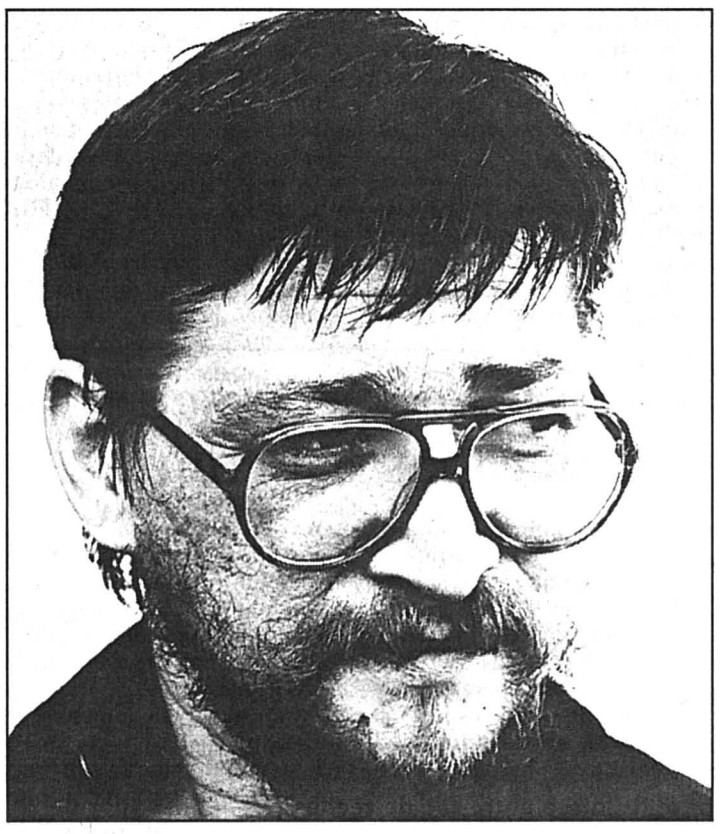

Rainer Werner Fassbinder est décédé il y a seize ans, mais son œuvre suscite toujours des réactions passionnées. photo a

«Les déchets, la ville et la mort» date de 1975. Le sulfureux cinéaste allemand Fassbinder (1945-1982) a choisi comme personnages principaux un *«riche Juif»*, spéculateur immobilier à Francfort, et un certain Hans von Gluck, antisémite primaire.

Passages contestés

«Le Juif nous saigne. Il boit notre sang (...) *Je dormirais mieux aujourd'hui s'il était resté là d'où il vient ou s'ils l'avaient gazé»,* tempête von Gluck dans un des passages les plus contestés du texte. *«J'achète des vieilles maisons dans cette ville, je les rase, j'en construis de nouvelles, je les vends bien. La ville me protège»,* se vante de son côté le *«riche Juif»*.

Fassbinder («Le mariage de Maria Braun», «Querelle»...), très critiqué, s'estima mal compris. La pièce, jouée à plusieurs reprises à l'étranger (Milan, Goeteborg, Copenhague..), est resté taboue dans les théâtres allemands.

Un première tentative en 1985 à Francfort provoqua une levée de boucliers de la communauté juive locale, qui empêcha que la première ait lieu en occupant la scène. Une unique représentation fut finalement donnée, à huis clos, en présence des seuls journalistes.

Les détracteurs de Fassbinder virent derrière le *«riche Juif»* une allusion à peine voilée à Ignatz Bubis, propriétaire de plusieurs immeubles à Francfort et président du Conseil central des Juifs en Allemagne depuis 1992. Comme en 1985, plusieurs voix se sont élevées aussi en faveur de Fassbinder, estimant qu'il n'est pas possible de douter de quelqu'un qui s'est toujours rangé aux côtés des minorités persécutées.

«Défi» intéressant

«Fassbinder était, on le sait de Sydney à New York et de Madrid à Tel Aviv, un monstre et un maître du scandale. Il était beaucoup de choses. Mais pas un antisémite», a souligné le quotidien berlinois Tagesspiegel (libéral). Pour Daniel Cohn-Bendit, figure du mouvement de mai 68 et ancien conseiller municipal à Francfort, la pièce offre un *«défi»* intéressant qu'il revient de laisser au metteur en scène et aux acteurs.

L'intendant du Maxim Gorki Theater, Bernd Wilms, a contesté que la pièce ait un contenu antisémite et estimé qu'elle allait au contraire permettre d'engager une discussion./ats-afp

Depuis bien longtemps, les intellectuels allemands ne jouent plus un rôle de premier plan dans la société. Le nazisme, puis une démocratie consensuelle et précautionneuse les ont tenus en lisières ou en suspicion. Bertolt Brecht jadis en RDA, Günter Grass aujourd'hui n'ont jamais empêché les puissants de dormir.

Commentaire

Les tabous chancellent

Dans l'Allemagne réunifiée et émancipée se dessine toutefois une évolution. La presse, parfois des médias grand public, commence à s'ouvrir aux idées transgressives. Des écrivains tels que Botho Strauss et surtout Peter Handke ont ces derniers mois suscité des polémiques dont la vigueur a surpris.

Aujourd'hui, c'est le cinéaste et dramaturge Rainer Werner Fassbinder qui, post mortem, met en émoi la communauté israélite d'Allemagne et singulièrement son président. Celui-ci, Ignatz Bubis, croit se reconnaître dans le portrait-charge du juif cupide qu'a tracé en 1975 l'auteur des «Déchets, la ville et la mort».

Cette pièce, où le personnage de l'antisémite est traité sans complaisance, a souvent été jouée à l'étranger. Elle n'a jamais été représentée publiquement en Allemagne, où la communauté juive prétend la maintenir sous le boisseau.

Comme l'a noté Pierre-Alain Taguieff, chercheur au CNRS français, le terme antisémite est «biaisé». Polémique, «il vise à disqualifier, à exclure un adversaire au lieu de provoquer un véritable débat». Une appréciation que semble partager en l'occurrence Daniel Cohn-Bendit, qui voit dans la pièce de Fassbinder «un défi intéressant».

Les mythes, y compris celui du mauvais juif, constituent la matière première de la création artistique. Alors que Berlin nourrit l'ambition de renouer avec sa vocation culturelle, il serait assurément fâcheux que la censure s'y exerçât derechef.

Guy C. Menusier

Guatemala Procès suspendu

Le procès des trois Suisses accusés de trafic de drogue au Guatemala a été interrompu mardi soir après quatre heures d'audition. Les trois juges ont décidé d'analyser une nouvelle fois la drogue saisie pour écarter tout doute sur sa composition. Le procès reprendra lundi.

Andreas Hänggi, 61 ans, et son fils Nicolas, 23 ans, ainsi que Silvio Giovanoli, 30 ans, sont accusés d'être impliqués dans un trafic de cocaïne vers l'Europe pour un montant de plus de 100 millions de dollars (150 millions de francs). Ils avaient été arrêtés au début du mois d'août 1997, après que la police eut découvert 13 kilos de cocaïne dans un container prévu pour des plantes ornementales.

Andreas Hänggi et son fils ont regretté le report de leur procès. *«Tous les deux souhaitent que l'affaire avance enfin»,* a déclaré à l'ATS Fernando Linares. Nestlé, pour sa part, soutient toujours Andreas Hänggi, son directeur au Guatemala./ats

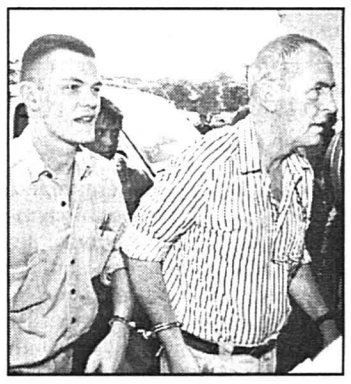

Andreas Hänggi (à droite) a très mal vécu sa première journée d'audience. Selon lui, les services antidrogue guatémaltèques *«ont des comportements de Gestapo».* photo K

Pédophilie Vaste coup de filet dans 21 pays

Une vaste opération contre un réseau de pédophiles sur Internet a été lancée mercredi dans 21 pays. Des rafles simultanées ont permis d'arrêter une centaine de personnes. Les enquêteurs ont saisi plus de 100.000 photos ou vidéocassettes à caractère pédophile. Certaines mettent en scène des enfants âgés d'à peine deux ans.

«Ceux qui se sont adonnés à ce genre d'activité dépravée se sont sentis relativement à l'abri jusqu'à présent en sachant qu'Internet n'est pratiquement pas surveillé. Cette action coordonnée dans le monde entier a montré que ce n'est plus le cas», a déclaré le directeur général adjoint de la Brigade criminelle britannique.

Enquête déprimante

«Cette enquête a été difficile et déprimante. J'espère que notre action a permis d'éviter que d'autres enfants ne soient victimes d'abus de par le monde», a ajouté Bob Packham. Le réseau a d'abord été identifié dans le Sussex, dans le sud de l'Angleterre, grâce à des renseignements fournis à Scotland Yard par les douanes américaines.

La majorité des personnes arrêtées sont des hommes. Mais il y a aussi quelques femmes, et la plupart sont des proches des enfants dont les images circulaient.

Les responsables des polices intéressées s'étaient rencontrés au cours de l'été au siège d'Interpol en France pour coordonner leur action. Les services d'Interpol ont précisé qu'ils avaient été alertés par les autorités britanniques. Ces dernières se sont manifestées *«quand il est apparu que l'arrestation des membres du réseau, qui étaient en contact quasi permanent sur Internet, devrait être parfaitement coordonnée».*

Suisse pas concernée

La police a perquisitionné à quinze adresses en Grande-Bretagne et arrêté onze personnes. Grâce à l'aide des polices nationales et d'Interpol, des opérations similaires ont été réalisées simultanément à 32 adresses aux Etats-Unis, 18 en Allemagne où 18 personnes ont été arrêtées dans sept Länder différents.

Seize interventions se sont déroulées en Italie, huit en Norvège, trois en France, et une ou deux en Belgique, Autriche, Finlande, Suède et Portugal. La police criminelle de Rhénanie du Nord-Westphalie cite certains de ces pays. Elle y ajoute le Brésil, le Danemark, l'Espagne, le Canada, Israël, le Chili, la Russie et le Japon.

Le communiqué ne publie toutefois pas de liste exhaustive mais retient le chiffre total de 21. Contacté par l'ATS, l'Office fédéral de la police a indiqué que la Suisse n'avait pas été concernée par cette opération./ats-afp-reuter

BRÈVES

Bobst L'enquête avance

L'enquête sur l'explosion d'un colis piégé au siège de l'entreprise Bobst à Prilly (VD) le 27 août avance. Les investigations sont loin d'être terminées, mais des éléments nouveaux sont apparus ces derniers jours, a indiqué hier le Ministère public de la Confédération. Selon les déclarations du suppléant de la police fédérale Jürg Siegfried Bühler au quotidien «24 Heures», l'explosion n'a pas été revendiquée. En outre, l'explosif utilisé est un produit assez courant, du type de ceux utilisés sur les chantiers ou à l'armée. Ces éléments infirment la thèse d'un attentat terroriste./ats

Vaud Quand le boursier puise dans la caisse

Le boursier d'Epalinges (VD) est parti sans laisser d'adresse depuis plus de deux semaines. Les premières recherches ont révélé qu'il avait puisé quelque 90.000 francs dans la caisse communale, dont 35.000 ont déjà été remboursés par sa famille. La commune a déposé une plainte pénale. Employé à temps complet, le boursier, 37 ans, travaillait depuis une dizaine d'années à Epalinges. Il était dans un état dépressif depuis près d'une année./ats

Obésité Gélules trompeuses

Présentées comme produit amaigrissant, les «gélules de vinaigre de cidre» sont désormais interdites à la vente en Suisse, a annoncé hier l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Outre qu'il n'a pas obtenu les autorisations nécessaires, ce produit induit les consommateurs en erreur. Il est composé essentiellement de maltodextrine, un hydrate de carbone obtenu à partir de l'amidon, a indiqué l'OFSP./ap-ats

Omar Raddad Libéré demain

Omar Raddad, le jardinier marocain condamné en février 1994 à 18 ans de réclusion pour le meurtre de Ghislaine Marchal, devrait être remis en liberté demain au terme de sept années de détention, a-t-on appris hier de sources judiciaires. Omar Raddad, 36 ans, a toujours clamé son innocence pour le meurtre de son employeuse. Le message *«Omar m'a tuer»* (sic), écrit avec le sang de la victime, avait été retrouvé sur la porte du local où le corps avait été découvert./ap-ats-afp

Stimulants Saisie à Reinach

La police de Bâle-Campagne a annoncé hier la saisie à Reinach (BL) de 400 boîtes de «poppers». Les cachets, utilisés comme stimulants sexuels, étaient destinés à des sex-shops de la région bâloise. Ils contenaient de l'isobutile-nitrite, une substance prohibée hautement toxique. La marchandise provenait des Etats-Unis et des Pays-Bas. L'absorption ou l'inhalation de «poppers» provoque une brutale dilatation des vaisseaux sanguins, qui peut avoir des conséquences fatales./ats

Sida Nouvelle souche identifiée au Cameroun

Une nouvelle souche de virus du sida a été isolée au Cameroun. Elle est génétiquement proche de celle qui infecte les chimpanzés, mais très différente de celles qui circulent dans les pays occidentaux. Les chercheurs estiment que les risques de contamination par cette nouvelle souche sont minimes.

Cette découverte est publiée mardi dans le mensuel scientifique américain «Nature Medicine». En dépit de son appartenance à la famille du VIH 1 - le plus dangereux des deux virus du sida connus à ce jour - la nouvelle souche virale ne semble pas constituer une menace épidémiologique, souligne le Pr Simon Wain-Hobson, chercheur de l'unité de rétro-virologie moléculaire de l'Institut Pasteur de Paris. Il est toutefois certain que cette souche ne restera pas cantonnée à l'Afrique, ajoute le chercheur.

Baptisée VIH 1-O, la nouvelle souche n'est pas encore détectable avec les tests habituels./ats-afp

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions (resp.): Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Pierre-François Besson, Christian Georges, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Florence Véya.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane Meroni.
Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Marianne de Reynier, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Eggler (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen, Richard Gafner.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cerviño, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

L'Impartial

REMISES EN JEU

Un petit lifting

Match international oblige, les dirigeants du club de Radnicki, hôte d'un soir des sélections yougoslave et suisse, ont décidé d'embellir leur stade. Ainsi, quelle n'a pas été la surprise des trente journalistes suisses présents en Serbie de découvrir, sur le coup de midi, une équipe de peintres en pleine action. Objet de toutes leurs attentions, les murs d'enceinte, pas franchement de prime jeunesse.

Un siège pour les privilégiés

Ecrire que le stade Radnicki de Nis ressemble à peu de stades helvétiques tient du doux euphémisme. Parmi les plusieurs milliers de spectateurs présents, seule une centaine ont bénéficié d'une chaise pour reposer leur postérieur. Tous les non-privilégiés ont suivi la rencontre debout ou assis sur des blocs de béton.

Vive le confort...

Pas un supporter

Malgré une certaine dose de bonne volonté, il nous a été impossible de dénicher le moindre supporter suisse hier soir à Nis. Pas franchement une surprise, on en conviendra, eu égard au prix du déplacement, à la situation politique du pays et aux interminables procédures pour obtenir un visa touriste pour la Yougoslavie.

Gageons que les fan's de la Nati afflueront en nombre le 10 octobre prochain à Udine, pour Italie - Suisse...

Un double anniversaire

La Fédération yougoslave n'a pas mis sur pied ce match international amical, à Nis, par hasard. En fait, la décision des pontes du football serbe découlait d'une fort louable volonté: fêter dignement deux événements d'importance, le 75e anniversaire du FC Radnicki et le 70e match de l'ex-Marseillais Dragan Stojkovic, un enfant de la banlieue de Nis et parmi les grandes figures du football yougoslave.

Un peu de culture...

Deuxième ville de Serbie avec ses 300.000 habitants, Nis se situe à quelques 50 km de la Bulgarie, à 240 km de Belgrade. Cette cité industrielle (tabac, textile, métallurgie) compte plusieurs lieux touristiques dont la maison de Constantin le Grand construite au IVe siècle et la tour des crânes, vestige à la mémoire des 952 soldats tombés lors d'une ancienne guerre face à leurs voisins kosovars.

FAZ

Football La Suisse convainc à Nis. De très bon augure...

YOUGOSLAVIE - SUISSE 1-1 (0-0)

La Suisse a convaincu, hier soir à Nis. Face à la Yougoslavie et ses nombreuses stars internationales, notre équipe nationale a tenu la dragée haute à une formation membre du gratin mondial (1-1). Avec davantage de réalisme devant les buts de Kralj, les hommes de Gilbert Gress auraient même pu signer un succès historique.

De notre envoyé spécial
Fabrice Zwahlen

L'équipe de Suisse a réussi sa répétition générale, à cinq semaines d'entamer les éliminatoires de l'Euro 2000, à Udine. *«Attention toutefois à ne pas nous reposer sur ce résultat. Il nous reste encore du travail à accomplir avant d'affronter l'Italie»* admettait à l'issue de la partie, un Gilbert Gress globalement très satisfait de la prestation de ses joueurs, le manque de concrétisation et l'absence de victoire exceptés. *«Durant deux mi-temps, j'ai vu beaucoup de choses intéressantes, dont plusieurs phases de jeu qui ne devaient rien à la maladresse adverse. Je voulais que mon équipe face preuve de caractère et démontre une certaine qualité de jeu. Elle y est parvenue.»*

Face à une Yougoslavie format Coupe du monde, les Helvètes ont réalisé leur meilleure prestation d'ensemble depuis l'arrivée de Gilbert Gress à leur tête. Malgré l'absence d'un pion important comme Ciriaco Sforza, blessé à la cuisse, et la non-titularisation de Roman Vega, Stéphane Chapuisat et consorts ont prouvé que le football suisse pouvait encore croire en un avenir teinté de rose.

Chapuisat travailleur

En titularisant pour la première fois tant Fabio Celestini que Patrick Müller, le coach national a pris le double risque d'aligner de jeunes recrues à des postes qu'ils n'occupent pas en championnat. Ce pari, que d'aucuns auraient trouvé suicidaire, s'est avéré payant. A l'image de Johann Vogel, rarement aussi tranchant sur son côté droit et de Raphaël Wicky – quel travailleur de l'ombre... –, les jeunes recrues helvétiques ont parfaitement répondu aux attentes de Gilbert Gress. Cet apport de sang neuf a également eu le don de secouer des joueurs trop souvent critiqués pour leur manque d'engagement, à commencer par Stéphane Chapuisat. Centre-avant en première période, le joueur de Borussia Dortmund a fait preuve d'un allant et d'un engagement dont il nous avait trop souvent privés depuis deux ans. Déplacé sur l'aile gauche en seconde mi-temps, le Vaudois, moins servi, a par la suite moins pesé sur le jeu suisse.

Manque de concrétisation

Bémol d'importance, les attaquants helvétiques ont fait preuve d'un manque cruel de concrétisation. Au vu des occasions qu'ils se sont ménagées, les Helvètes auraient dû trouver le chemin des filets à au moins deux reprises. Morceaux choisis: le but ouvert à la suite d'un revois de Kralj consécutif à une frappe de Chapuisat, Celestini manque de décision au moment de frapper (20e). Dix minutes plus tard, à la suite d'un superbe une-deux entre Patrick Müller et Stéphane Chapuisat, le Servettien perd son face-à-face avec le portier serbe. Pas dupe du mauvais moment traversé par son équipe, le public yougoslave se déchaîna alors sans pour autant secouer ses protégés. Dans l'enchaînement, Chapuisat seul devant Kralj vit sa frappe, après un rebond favorable, mourir au pied du poteau gauche. Heureusement que David Sesa après onze sorties infructueuses en équipe nationale s'est rappelé au bon souvenir des siens peu avant l'heure de jeu...

Hier soir, la Suisse est donc parvenue à bousculer son homologue yougoslave, pas à le battre. La différence entre les grandes nations du football et celles qui aspirent – secrètement – à le devenir: l'efficacité. Prenez la Yougoslavie: il aura suffi une chandelle malvenue de Murat Yakin, un manque de tranchant de Stefan Wolf – dont l'entente avec Stéphane Henchoz demeure perfectible – dans sa lutte avec Savo Milosevic, pour permettre à Dejan Stankovic de trouver le chemin des filets, ce à la troisième occasion des gens du lieu.

Tout un symbole...

FAZ

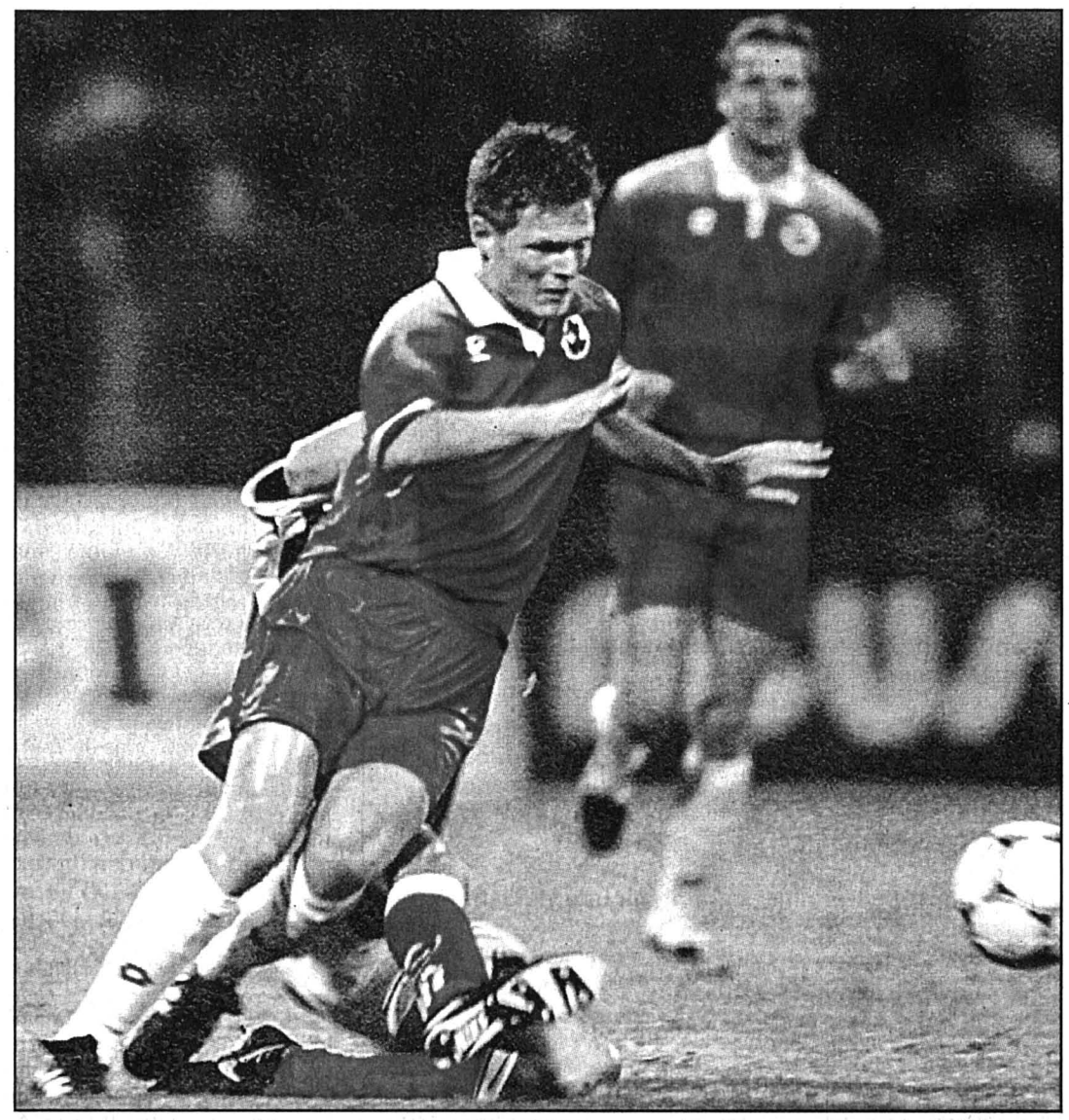

Johann Vogel et ses camarades ont laissé entrevoir de réelles possibilités hier au soir à Nis. photo Keystone

Stade de Radnicki: 13.000 spectateurs.

Arbitre: M. Ormandzijev (Bul).

Buts: 51e Stankovic 1-0. 58e Sesa 1-1.

Yougoslavie: Kralj; Mihajlovic (38e Saveljic); Komljenovic (46e P. Djordevic), Dorovic, Mirkovic; Stankovic (46e Djordevic), Stojkovic, Jokanovic (46e Nadj), Jugovic; Mijatovic (61e Ivic), Kovacevic (46e Milosevic).

Suisse: Hilfiker; Wolf (73e Vega), M. Yakin, Henchoz; Vogel, Sesa, Wicky (61e Haas), Rothenbühler; Celestini (46e Grassi), Chapuisat, Müller.

Notes: avertissements à Sesa (20e), Jokanovic (25e), Saveljic (82e) et à Nadj (85e). Expulsion de Grassi (83e, coup de coude).

Hilfiker irréprochable

S'il a dû s'avouer vaincu sur la tête à bout portant de Dejan Stankovic (51e), Andreas Hilfiker a parfaitement répondu aux attentes de Gilbert Gress. *«Je suis très content de sa performance»* soulignait en quelques mots l'Alsacien. Attentif sur les coups francs de Mihajlovic en première mi-temps, décisif devant Mijatovic (14e) et Ivic (79e), impeccable dans ses sorties aériennes, le dernier rempart de Nuremberg a indiscutablement marqué des points dans sa lutte à distance avec Pascal Zuberbühler, voire Joël Corminboeuf, pour le poste de titulaire à part entière de notre équipe nationale.

A revoir... **FAZ**

Autriche Un timbre à l'effigie de Sissi

Bien après le cinéma, qui l'a immortalisée sous les traits de Romy Schneider, la Poste rend son hommage à Sissi. L'Autriche émettra en effet le 10 septembre un timbre à l'effigie de la légendaire impératrice Elisabeth, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort. Le dessin, qui représente le célèbre portrait d'Elisabeth par Franz Xaver Winterhalter, est signé Otto Stefferl.
Deux millions neuf cent mille exemplaires seront disponibles dans les postes autrichiennes. Elisabeth de Wittelsbach est née le 24 décembre 1837 à Munich. Elle s'est éprise de l'empereur François-Joseph à l'âge de quinze ans et l'épousa en 1854. Elle a été assassinée par un anarchiste italien en 1898 à Genève. / afp-dbo

Perce-Neige La peinture, clé de la communication

Cette année, «Les Perce-Neige», Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux, fête ses trente ans d'activités dans le canton – pour adultes et enfants, en service éducatif itinérant, centres pédagogiques ou centre pédago-thérapeutique.

Si l'institution souhaite faire mieux connaître son champ d'activités par le biais de diverses manifestations, en présentant une exposition itinérante de travaux picturaux de son secteur scolaire – quelque 160 enfants et adolescents – elle fait bien plus: elle offre de partager, de communiquer, avec des enfants touchés plus ou moins profondément dans leur intégrité mentale, désormais totalement parties prenantes de la société.

Une société qui n'a pas toujours été tendre envers la différence, loin s'en faut. Aux cimaises du gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, puis dans le cadre du Salon des 3 dimanches de Cressier, au collège de la Fontenelle à Cernier, à l'Hôtel-de-Ville du Locle enfin, ce sont des dizaines de dessins, de peintures, soigneusement présentés qui attirent l'attention du public.

Avec toute la charge émotionnelle qu'ils contiennent et, surtout, la nécessité de communication avec le monde extérieur de leurs auteurs. *«La peinture, c'est la vie»*, dit l'un d'eux. «Emergence du brouillard» (photo ci-contre) est l'œuvre de Pierre, jeune homme autiste et handicapé mental qui ne parle pas. Mais qui parvient à s'exprimer par la peinture.

SOG

● **La Chaux-de-Fonds, gymnase cantonal, jusqu'au 11 septembre.**

Beaux-arts Un dialogue à 150 ans de distance
p 25

Santé Asthme: en Suisse, il touche un enfant sur dix

Bon droit De la concurrence entre employé et employeur
p 27

Salle de Paroiscentre
Le Locle

Vendredi 4 septembre 1998
à 20 heures précises

MATCH AU LOTO

Abonnement 30 tours = Fr. 16.– + 1 tour gratuit 2 abonnements = 3 cartes LOTOTRONIC

Marchandises, bons d'achat, pièces et lingots d'or

Organisation: **La Fribourgia**

132.33128

NON

A UNE INITIATIVE QUI FERA DE NOS VALLÉES UN DESERT

Il est impensable qu'un jour, l'agriculture des vallées des Montagnes neuchâteloises soit purement et simplement supprimée.

Il est impensable que les fermes et les terrains s'y rattachant soient abandonnés. Les soins à l'environnement et la beauté des paysages s'en ressentiraient.

Pour maintenir une vie et un habitat décentralisé, pour garantir une occupation du territoire dans chaque région avec un entretien du paysage rural, votez NON à l'initiative Baumann-Denner le 27 septembre.

Vous contribuerez ainsi à maintenir une vie dans nos vallées.

NON
LE 27 SEPTEMBRE À L'INITIATIVE
CONTRE NATURE BAUMANN-DENNER

Jacques-André Choffet, Le Locle, au nom de la Société d'agriculture du district du Locle

Resp. : Comité cantonal contre l'initiative contre nature Baumann-Denner, W. Willener, 2053 Cernier

28-162767

EXPO-SADC 1998

Résultats des jeux

Tombola

1er prix	Bon de voyage	Fr. 2000.–	**4232**
2e prix	App. à laver à haute pression	Fr. 1680.–	**2088**
3e prix	Congélateur armoire	Fr. 1230.–	**4186**
4e prix	Tondeuse à gazon	Fr. 1045.–	**1712**
5e prix	Tronçonneuse	Fr. 860.–	**2635**
6e prix	Vélo de montagne	Fr. 795.–	**1021**
7e prix	Débrousailleuse à fil	Fr. 775.–	**5060**
8e prix	Machine à café automatique	Fr. 645.–	**1029**
9e prix	Cloche	Fr. 600.–	**2792**
10e prix	Echelle téléscopique	Fr. 565.–	**5631**
11e prix	Equipement de protection	Fr. 520.–	**1430**
12e prix	Aspirateur de ménage	Fr. 435.–	**3353**
13e prix	Equipement de trekking	Fr. 400.–	**4569**
14e prix	Radio	Fr. 350.–	**3881**
15e prix	Equipement de roller inline	Fr. 300.–	**5894**
16e prix	Appareil photo	Fr. 245.–	**2175**
17e prix	Perceuse-visseuse sans fil	Fr. 200.–	**1720**
18e prix	Tracteur pour enfant	Fr. 185.–	**2262**
19e prix	Caisse à outils	Fr. 135.–	**118**
20e prix	Sécateur et scie de jardin	Fr. 105.–	**4106**

Un grand merci à tous les participants.

Les personnes ayant un numéro gagnant sont priées de s'adresser au responsable de la tombola, M. Marc-André Bühler, rue de Courtelary 32, 2720 Tramelan, tél. prof. 032/487 65 35 jusqu'au **30 septembre 1998**.

Jeu du veau

Environ 3500 personnes ont estimé le poids du veau, qui a été pesé officiellement **le lundi 31 août 1998, à 16 heures**.

Six personnes ont trouvé le poids exact de 59,150 kg. Après tirage au sort, Mme Danièle Poffet, de Corgémont a été désignée gagnante. Le 2e prix, soit une cloche a été attribué à M. Ueli Schenk de Mont-Tramelan, et le 3e prix, également une cloche, à M. Hirschi Fernand de Sonceboz.

Les trois personnes suivantes ont également trouvé le bon poids, soit: M. Gyger Charles de Tramelan; M. Herter Philippe de Bienne, M. Seuret de La Heutte.

Un grand merci à tous les participants du jeu du veau.

Le comité d'organisation

ENSEIGNEMENT

CLUB DES PATINEURS

LA CHAUX-DE-FONDS

MEMBRE DE L'UNION SUISSE DE PATINAGE

PATINAGE: COURS COLLECTIFS 1998/1999

4 LEÇONS D'ESSAIS GRATUITES

Nos cours collectifs commencent dès le LUNDI 31 AOÛT 1998 (jusqu'au 24 avril 1999, date de notre gala de fin de saison auquel chaque patineur, du plus petit au plus grand participe).

M. Eric MIOTTON, entraîneur au club depuis 4 saisons, dirige et assure l'organisation de ces cours. Il sera assisté par des monitrices ainsi que certaines patineuses de compétition.

Les horaires sont les suivants:

LE LUNDI ET LE VENDREDI DE 16 HEURES À 17 HEURES

Pour les quatres premières leçons d'essai gratuites (offre valable jusqu'au 23 octobre 1998), il est préférable de téléphoner pour réserver la 1re leçon (Mme SALLIN, 032/914 14 84).
Les enfants sont ainsi pris en charge dans les meilleures conditions.

Pour des raisons de sécurité, les patins de hockey ne sont pas autorisés.

Les enfants sont admis au cours dès 3 ans révolus.

132-33356

DIVERS

Fitness

Stepper Vario **169.-**

Set d'haltère 15 kg **55.-**

219-162375/4x4

VAUCHER SPORT SPECIALIST
Berne, Bienne, Schönbühl, Marche spécialisé Niederwangen
Tel. 031 981 22 22

Feu 118

SPECTACLES-LOISIRS

BIELER MESSE'98 FOIRE DE BIENNE'98 3.9.–13.9.

MO – FR / LU – VE: 13.30 – 22.00, SAMSTAG / SAMEDI: 10.00 – 22.00, SONNTAG / DIMANCHE: 10.00 – 21.00

Ein abenteuerliches Bühnenstück. Von und mit 50 Jugendlichen.

Utopie!

Un spectacle aventure. De et avec 50 jeunes.

18 h / 19 h / 20 h

GASSMANN

swisscom

PEUGEOT ORPUNDGARAGE BIEL AG

06-207494/4x4

FINANCE

secours DETTES

AIDE efficace

032/751 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE

6-206064

Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 24 10
Le Locle
Tél. 032/931 14 42

PUBLICITAS

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Les Brenets – Tél. 032/932 11 37
Menu de dimanche
Coquille Saint-Jacques, entrecôte de bœuf, garniture, dessert, café **Fr. 25.50**

132-33413

SPECTACLES-LOISIRS

Le p'tit Paris

fête ses 10 ans

vendredi 4 samedi 5 sept.

vendredi 4

17h Middle Jazz Septet
19h30 Bob et Julien
20h30 Les Peutch
21h30 Les Bleus Goémons et Claude Cavalli
22h30 Florence Chitacumbi
23h30 Valérie Lou
01h Jam session

samedi 5

17h Les Pelouses Brother's
19h Zebrano, magie
20h Blues Experience
22h Balagan
24h DJ Alejo
et d'autres surprises...

Animations sur la terrasse, au café et à la cave
Concerts gratuits, jusqu'à 4h du mat'
Ouvert à tous !

Rue du Progrès 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 968 65 33

Avec le soutien de L'Impartial

132-33388

Weight Watchers

Qui est la mère? Qui est la fille?

Lisbeth a perdu 25 kg et Susanne 13,6 kg.

2 styles de vie différents: à chacune son régime efficace

Perdez du poids avec 3 Feux Minceur *Plus*

Votre réunion la plus proche se trouve à:

Payerne

Hôtel de la Gare

Mardi 17.00 18.30

© Weight Watchers est une marque déposée de Weight Watchers International Inc., Woodbury, New York

Apportez ce coupon.

Economisez Fr. 35.–*

INSCRIPTION GRATUITE
157 05 06 *(Fr. 0.36/min.)*

*Offre valable jusqu'au 2 octobre 1998 et uniquement dans nos centres. Pour plus de renseignements sur le programme «Chez Vous» (voir numéro ci-dessous).

Seulement Fr. 20.– par semaine si vous assistez régulièrement aux cours.

IMP

18-502076/4x4

Cuisines BOSCH

La qualité pour tous les goûts. Au meilleur prix. Garanti!

FUST réalise la cuisine de vos rêves. De la conception gratuite jusqu'au montage parfait.
Equipée des appareils de marque de votre choix,
p.ex. Bosch, Miele, Electrolux, V-Zug.

Réservé pour vous: le nouveau catalogue de cuisines BOSCH.
Tél. 021 8213242, Monsieur M.D'Amario.

Exclusivité Ing.dipl. Fust

05-564408/4x4

LE POINT

Münsingen - Granges	2-1
La Chaux-de-Fonds - Muttenz	1-0
Bienne - Colombier	2-1
Fribourg - Bulle	4-2
Lyss - Concordia	3-4
Serrières - Riehen	1-4
Köniz - Bümpliz	1-1

Classement

1. Fribourg	4	3	1	0	12- 5	10
2. Bienne	4	3	1	0	5- 2	10
3. Münsingen	4	2	2	0	10- 8	8
4. Riehen	4	2	1	1	10- 7	7
5. Chx-de-Fds	4	2	1	1	5- 3	7
6. Serrières	4	2	0	2	9- 9	6
7. Lyss	4	1	2	1	9- 7	5
8. Bulle	4	1	2	1	8- 8	5
9. Concordia	4	1	2	1	7- 8	5
10. Bümpliz	4	1	2	1	4- 5	5
11. Granges	4	1	0	3	4- 7	3
12. Köniz	4	0	2	2	4- 6	2
13. Muttenz	4	0	2	2	4- 8	2
14. Colombier	4	0	0	4	5-13	0

Prochaine journée

Samedi 5 septembre. 16 h: Bümpliz - Münsingen. **17 h 30:** Bulle - Lyss. Concordia - La Chaux-de-Fonds. Granges - Riehen. **19 h:** Colombier - Köniz. **Dimanche 6 septembre. 15 h:** Muttenz - Bienne. **17 h:** Serrières - Fribourg.

AUTRES GROUPES

Groupe 1

Naters - Bramois	1-2
Grand-Lancy - Chênois	0-0
Martigny - Echallens	0-4
Monthey - Meyrin	0-2
Renens - Signal Bernex	1-2
Stade Lausanne - Montreux	2-1
Vevey - Bex	6-1

Classement

1. Echallens	4	4	0	0	11- 1	12
2. Meyrin	4	3	0	1	12- 4	9
3. Vevey	4	3	0	1	10- 4	9
4. Martigny	4	2	1	1	10- 8	7
5. Stade LS	4	2	1	1	7- 5	7
6. Monthey	4	2	0	2	4- 5	6
7. Signal Bernex	4	2	0	2	6-12	6
8. Grand-Lancy	4	1	2	1	5- 4	5
9. Renens	4	1	2	1	3- 3	5
10. Bramois	4	1	2	1	5- 6	5
11. Montreux	4	1	0	3	5- 8	3
12. Chênois	4	0	2	2	3- 5	2
13. Naters	4	0	1	3	3- 9	1
14. Bex	4	0	1	3	2-12	1

Groupe 3

Red Star ZH - Altstetten	1-1
Zoug - YF Juventus ZH	0-2
Bellinzone - Biasca	2-0
Ascona - Agno	4-0
Buochs - Wangen	2-3
Muri - Küssnacht a.R.	1-2
Sursee - Schötz	2-1

Classement

1. Bellinzone	4	3	1	0	12- 1	10
2. Ascona	4	3	1	0	13- 3	10
3. YF Juventus	4	2	2	0	4- 1	8
4. Küssnacht a.R.	4	2	1	1	3- 3	7
5. Schötz	4	2	0	2	7- 5	6
6. Sursee	4	2	0	2	6- 5	6
7. Wangen	4	2	0	2	7-14	6
8. Biasca	4	1	2	1	2- 3	5
9. Altstetten	4	1	2	1	5- 7	5
10. Agno	4	1	2	1	1- 4	5
11. Red Star	4	0	3	1	1- 2	3
12. Buochs	4	1	0	3	7-11	3
13. Muri	4	0	1	3	3- 6	1
14. Zoug	4	0	1	3	2- 8	1

Groupe 4

Freienbach - Gossau	3-1
Wetzikon - Tuggen	2-6
Winterthour - Veltheim	4-1
Frauenfeld - Rorschach	2-0
Horgen - SV Schaffhouse	2-1
Kreuzlingen - Widnau	1-1

Classement

1. Winterthour	4	4	0	0	16- 1	12
2. Frauenfeld	4	3	0	1	6- 3	9
3. Horgen	4	3	0	1	9- 8	9
4. Tuggen	4	2	1	1	8- 3	7
5. Freienbach	4	2	1	1	10- 7	7
6. Rorschach	4	2	1	1	4- 2	7
7. Gossau	4	2	0	2	5- 6	6
8. Vaduz	3	1	2	0	6- 3	5
9. Rapperswil	3	1	1	1	2- 1	4
10. Kreuzlingen	4	1	1	2	3- 6	4
11. Widnau	4	1	1	2	3- 7	4
12. Veltheim	4	0	1	3	4- 9	1
13. SV Schaffhouse	4	0	1	3	2-11	1
14. Wetzikon	4	0	0	4	3-14	0

BRÈVE

L'Allemagne à la peine

Renouvelée de fond en comble, l'Allemagne a éprouvé bien du mal à se défaire de la modeste équipe de Malte à La Valette. L'équipe de Berti Vogts s'est imposée sur le score de 2-1 (1-1), grâce à un autogoal (6e) et une réussite de Passlack (72e), qui sauvait son équipe d'une humiliation d'un tir décoché à distance. Dans l'intervalle (26e), Brincat avait égalisé pour les Maltais. L'ex-Servettien Neuville a subi son baptême du feu en entrant à la 74e minute. Pour sa part, la Roumanie a entamé en fanfare sa campagne pour l'Euro 2000, dans le groupe 7, en écrasant le Liechtenstein par 7-0 (4-0) à Bucarest. Le score final était aquis avant l'heure de jeu... L'ex-joueur de Grassopper, Viorel Moldovan, a inscrit le 6-0. /si

Football Le FCC a souffert, mais il continue sur sa lancée

LA CHAUX-DE-FONDS - MUTTENZ 1-0 (1-0)

L'express chaux-de-fonnier serait-il lancé? Toujours est-il qu'hier, l'équipe de Daniel Monney a confirmé son succès de samedi à Colombier en disposant de Muttenz 1-0, non sans avoir souffert. Cette deuxième victoire consécutive permet désormais au FCC de lorgner vers le haut du classement.

Renaud Tschoumy

Daniel Monney est passé par tous les états d'âme, hier. *«Je savais, et j'avais prévenu mes joueurs, que ce serait dur. Mais je ne pensais pas que ce le serait autant!»*

Oui, le FC La Chaux-de-Fonds a souffert hier. Pourtant, il a bien commencé le match, ouvrant logiquement le score à la 15e minute. Timothy Cosmas convertissait en but un service parfait - dans le dos de la défense - de Fredrico Couceiro. *«Au lieu de nous rassurer, ce but nous a crispés,* poursuivait Daniel Monney. *Nous avons inconsciemment reculé et nous avons laissé venir les Bâlois, en leur abandonnant le milieu du terrain. Les gars se sont dit que cela allait bientôt être la mi-temps, et par la suite, chacun s'est borné à marquer son adversaire direct. Pourtant, je préconise le marquage de zone...»*

De Piante expulsé

Face à un finaliste de l'année dernière - à l'entre-saison, Muttenz n'a perdu que son maître à jouer Sahin et son buteur Schreiber -, le FCC a donc conquis trois points importants. Mais, comme déjà spécifié, il a dû attendre la dernière minute pour être totalement libéré, Antonio De Piante ayant de surcroît trouvé le moyen de se faire expulser pour un tackle par derrière à mi-terrain sur la personne de Micha Rahmen (77e).

Il faut cependant convenir que, si les Bâlois ont eu l'initiative des opérations après l'ouverture du score chaux-de-fonnière, ils ne se sont montrés véritablement dangereux qu'une fois les Chaux-de-Fonniers réduits à dix, à l'exception d'un tir de Patrick Rahmen sur le poteau (73e). *«Cela étant, nous aurions pu nous aussi tuer le match en négociant mieux les possibilités de contres qui se sont offertes à nous au plus fort de la pression de Muttenz,* ajoutait Daniel Monney. *Mais il faut croire qu'à domicile, nous n'arrivons pas à jouer convenablement.»*

L'entraîneur chaux-de-fonnier voulait tout de même trouver des sujets de satisfaction: *«A Porrentruy, nous avons souffert à neuf, mais nous nous sommes qualifiés. Contre Muttenz, nous avons souffert à dix, et nous avons gagné. C'est ainsi que l'on remarque qu'une équipe fait preuve de solidarité.»*

Changement... d'arbitre!

On ne saurait conclure sans mentionner la scène rare que celle vécue à la 69e minute: l'arbitre principal Jorge Ignacio s'est en effet tordu la cheville en faisant un faux mouvement. Après s'être fait mettre un tape par le physiothérapeute chaux-de-fonnier Jean-Claude Evard - *«Il a une solide entorse»* -, il a annoncé qu'il ne pourrait pas continuer. Un appel a été lancé via le speaker pour qu'un arbitre présent au stade puisse officier, au moins à la touche. Mais l'inspecteur présent à La Charrière a enjoint M. Ignacio de terminer la rencontre le long de la ligne, le juge de touche Cesar Garcia passant au centre du terrain.

Muttenz a dans un premier temps songé à déposer protêt, mais ce dernier, le cas échéant, aurait été jugé comme irrecevable, le changement d'arbitre par le juge de touche numéro un étant prévu par le règlement.

Le FCC peut donc fêter sans autre ses trois points.

RTY

Charrière: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Ignacio (69e M. Garcia).
But: 15e Cosmas 1-0.
La Chaux-de-Fonds: Langel; De Piante; Rupil, Deschenaux, Gutic (84e Rota); Villars, Castro, Huguelit, Moser; Couceiro (59e Conteh), Cosmas (92e Catalioto).
Muttenz: Matthey-Doret; Kempfer; Küpfer, Ferreira; Karrer, M. Rahmen, Heuting (73e Meli), P. Rahmen, Schmidiger; Wüthrich, Cecere.
Notes: soirée agréable, pelouse rendue glissante par une averse peu avant le match. La Chaux-de-Fonds sans Tesouro, Ramalho, Guyo, Valente (blessés), Pittet (suspendu) ni Andrade (pas qualifié). Muttenz sans Battiston, Nigro, Maissen, Pallotti (blessés) ni Haller (suspendu). Avertissements à Deschenaux (11e, faute grossière), De Piante (54e, faute grossière), Moser (63e, faute grossière) et Schmidiger (64e, simulation). Expulsion de De Piante (77e, tackle arrière). Coups de coin: 1-4 (1-3).

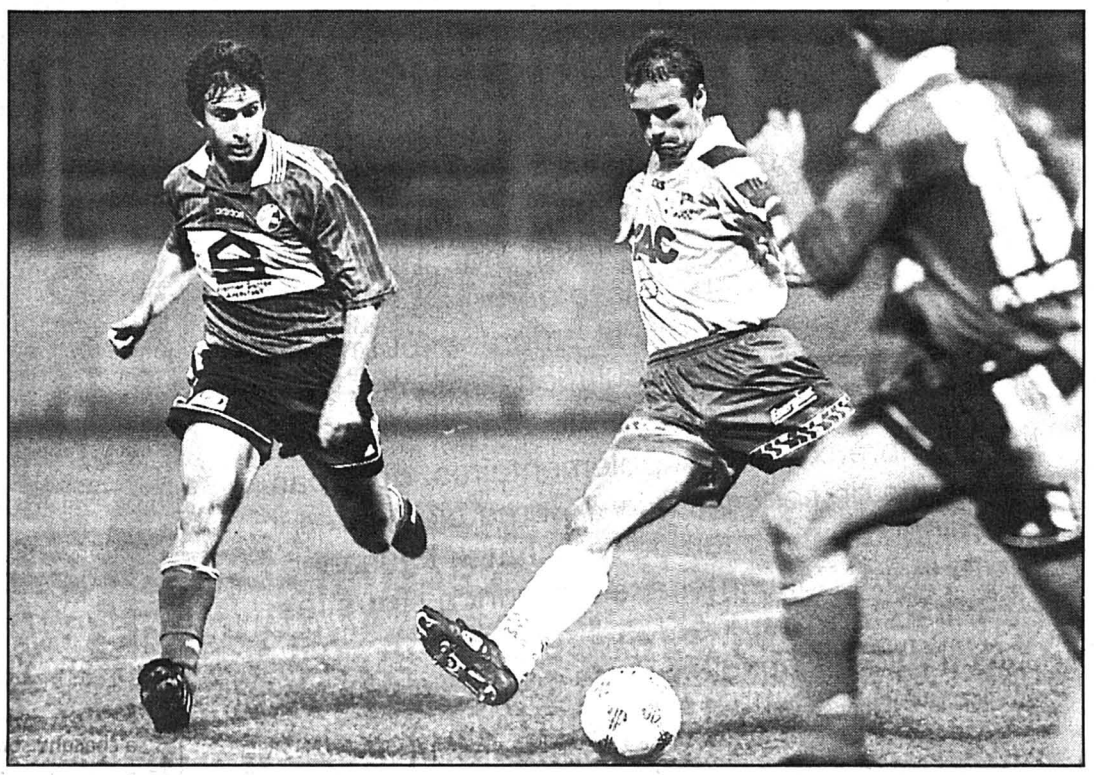

Gustavo Castro et le FCC ont dû attendre la dernière minute pour être sûrs de leur coup face à Jörg Heuting et Muttenz. photo Leuenberger

Serrières Nouvelle défaite et trois expulsés en «prime»

SERRIÈRES - RIEHEN 1-4 (1-2)

En quête de rachat après sa mésaventure de samedi contre Münsingen, Serrières a fait chou blanc. L'équipe de Pascl Bassi a non seulement égaré trois nouveaux points, mais elle a aussi - et surtout - perdu trois joueurs, tous expulsés, par la volonté d'un jeune arbitre au caporalisme acéré, qui a totalement manqué de psychologie et qui a fini par perdre les pédales. Si bien que Serrières a terminé à huit seulement, une situation rarement vue à ce niveau de jeu!

«C'est dommage, dira un Pascal Bassi attéré. *A l'issue d'un match normal, les trois points étaient à notre portée face à un tel adversaire, pas vraiment impressionnant. Nous avons vu dès le début que l'arbitre nous était défavorable dans les moindres détails. Certes, nous avons eu le tort de réagir, de nous exciter. Mais ce sont là des réactions humaines face à tant de mauvaise foi. En plus, nous nous fabriquons les deux premiers buts!»*

Dans le grostesque

Les Neuchâtelois ont vécu une véritable descente aux enfers en début de partie. Pas franchement à l'aise, multipliant les passes approximatives, ils ont ouvert le score en faveur de... Riehen, par l'entremise du malheureux Guillaume-Gentil, qui a dévié un coup de coin dans ses propres filets! José Saiz, ensuite, se faisait l'auteur d'une mauvaise passe en retrait pour Dogani, qui était crocheté par Defferrard dans le rond central. M. Cramatte a montré rouge, alors qu'un carton jaune ne lui aurait sans doute pas valu les foudres des Bâlois.

Réduit à dix, Serrières relevait pourtant la tête. Smania ajustait la transversale sur coup franc (26e), avant d'armer un missile (32e) qui a proprement mis k.-o. un défenseur adverse. Mais point de but à la clé! C'est au contraire Riehen, sur une action de contre, qui a creusé l'écart face à une arrière-garde inattentive. Mal barré, Serrières obtenait cependant le but de l'espoir à deux minutes de la pause, par Penaloza.

Cette réussite a donné un coup de fouet aux «vert», qui ont dominé dès la reprise, en dépit de leur infériorité numérique. Ils se sont créé plusieurs occasions d'égaliser, mais Dimitrjevic se montrait intraitable sur sa ligne. Et à un quart d'heure du terme, le match basculait dans le grotesque avec deux expulsions dans le camp neuchâtelois et, pour l'anecdote, deux buts bâlois qui ne changaient plus rien à l'affaire.

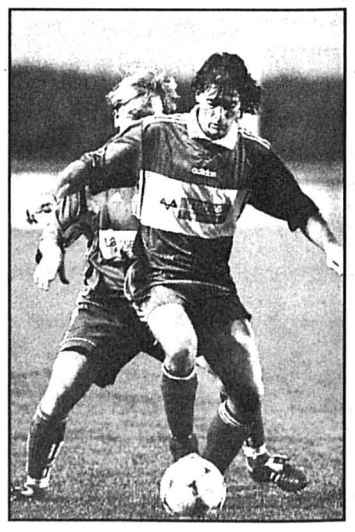

Frank Wittmann précède Michel Guillaume-Gentil: Serrières s'est incliné à domicile une deuxième fois consécutive. photo Leuenberger

Terrain de Serrières: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Cramatte.
Buts: 10e Guillaume-Gentil (autogoal) 0-1. 39e Messerli 0-2. 43e Penaloza 1-2. 85e Wittmann 1-3. 87e Waechter 1-4.
Serrières: Mollard; Guillaume-Gentil; Defferrard, Ray; Rufener, José Saiz, Jeanneret, Smania; Tadorian (29e Penaloza), Gerber (65e Rodal), Javier Saiz (73e Béguin).
Riehen: Dimitrjevic; Weyers; Hueter (72e Baettig), Thommen, Re; Lichtsteiner (82e Waechter), Dogani (46e Di Noto), Messerli, D'Agostino; Ramseier, Wittmann.
Notes: Serrières sans Ongu ni Rohrer (blessés). Riehen sans Faella (blessé), Ballmer (suspendu), Bronio, Jokic, Sigrici ni Hauser. Avertissements à Ramseier (25) et Hueter (67e). Expulsions de Defferard (17e, faute de dernier recours), Jeanneret (76e, deuxième avertissement) et Ray (78e, faute de dernier recours). L'entraîneur de Serrières Pascal Bassi est renvoyé de son banc (52e). Coups de coin: 4-3 (2-2).

JPD

Colombier Un peu de suspense...

BIENNE - COLOMBIER 2-1 (1-0)

Avec un peu de chance, et une bonne dose d'adresse supplémentaire, les joueurs biennois devaient se mettre à l'abri de toute surprise en première mi-temps déjà. Au wagon d'occasions concoctées par les maîtres de céans, les protégés de Pierre-Philippe Enrico n'ont répondu que par un strict minimum. Une possibilité pour Weissbrodt alors que l'horloge tournait depuis sept minutes, puis plus rien durant les quarante suivantes.

Devant l'outrageuse domination biennoise, l'heure du thé tombait comme une délivrance pour des Colombins dépassés par la jouerie de leurs hôtes. Avec une seule réussite, ces derniers pouvaient s'estimer lésés, ce ne sont pas les Coduti, Sahli, à au moins trois reprises, ou encore Tocchini, tous particulièrement maladroits, qui diront le contraire.

Mal dans sa peau de favori du soir, Bienne jouait à se faire peur. A la reprise, le décor avait changé. Les coéquipiers du portier Pascal Kohler avaient fait le plein d'énergie et reprenaient le jeu sur une superbe occasion à mettre au crédit de Mettraux. Bienne, un peu désabusé, n'était plus aussi châtoyant que précédemment. Corollaire: les gars de PPE s'enhardissaient, prenaient courage et portaient le ballon dans le camp adverse, mais sans parvenir à réellement mettre en danger le sanctuaire de Fraschina. A l'heure de jeu, ce sont encore les Biennois qui allaient manquer l'immanquable par Bucak. Un quart d'heure plus tard, la balle, poussée par Martella, finissait au fond des filets de Kohler. La messe était dite.

Pourtant, les Colombins ne relâchaient pas la pression, ils montraient un caractère certain et bousculaient leur adversaire. *«Malheureusement, l'histoire retiendra que la logique a été respectée»* relevait un Enrico fier de la prestation des siens en seconde période. *«L'équipe a eu une très belle réaction, c'est très encourageant.»* Reste que si les Biennois avaient concrétisé, Colombier n'aurait pas pesé lourd dans le décompte.

Gurzelen: 355 spectateurs.
Arbitre: M. Blanco
Buts: 30e Bucak 1-0. 75e Martella 2-0. 90e Weissbrodt 2-1.
Bienne: Fraschina; Villard, Birkhofer, Portmann; Coduti, Baumann, Messerli, C. Sahli (65e Sollberger), Martella (78e Sacino); Tocchini (69e Dos Reis), Bucak.
Colombier: Kohler; Lameiras, Aubry, Costa (60e Pellet); Pfund, Freitag, Catillaz, Raffaelle (74e Sansonnens), Milovanovic (46e Passos); Mettraux; Weissbrodt.
Notes: Bienne sans Gueisbühler (militaire), Stalder, Pena, Nuzzolo ni F. Sahli (blessés), Colombier sans Feuz, Bandelier, Wütrich ni Pirazzi (blessés). Avertissements à Mettraux (7e, jeu dur), Martella (23e, faute grossière), Portmann (41e, faute grossière), Bucak (52e, faute grossière), Weissbrodt (82e, réclamations), et à Sacino (91e, faute grossière). Coups de coin: 8-0 (5-0).

FRL

valable dès parution jusqu'au 30.11.98

Rail Bon

L'arithmétique des CFF est de moins en moins à montrer aux enfants! Aujourd'hui par exemple, 12 = 13.
Démonstration: si vous achetez un abonnement demi-tarif d'un an, nous vous offrons tout un mois. Vous en achetez douze et nous vous en donnons treize.

1 mois gratuit

J'ai déjà eu cette année un abonnement demi-tarif

☐ oui ☐ non

Nom Prénom

Adresse NPA/localité

Année de naissance 1er jour de validité

Il existe aussi l'abonnement demi-tarif valable deux ans: Fr. 222.–

Article no 5254

CFF

Paris! Londres! New York!

Nous avons des médecines très efficaces et vendues sans ordonnance contre le mal de rester à la maison. Réservez vos voyages intervilles en train ou en avion directement à la gare. Les cures peuvent être répétées à volonté.
Agence CFF Voyages Kuoni de Neuchâtel-Gare:
tél. 032 729 22 33
Agence CFF Voyages Kuoni de Neuchâtel-Ville:
tél. 032 729 22 34
Agence CFF Voyages de La Chaux-de-Fonds:
tél. 032 913 10 54
Et dans toutes les autres agences de voyages CFF de Suisse.

Le swisspower-méga-événement

Dix-huit scènes en plein air avec des concerts torrides de techno, de rap et bien d'autres choses encore. Et puis du théâtre, des manifestations sportives… La grande fête du 150e anniversaire de la Suisse déroule ses fastes du **11 au 13 septembre** et embrase toute la vieille ville de Berne. La circulation sera interdite aux voitures, raison de plus de venir en train. Nombreux trains supplémentaires, dont pas moins de sept quitteront Berne bien après minuit en direction de Neuchâtel, Lausanne, Soleure, Bâle, Interlaken et Zurich. **Tous les billets normaux et les abonnements sont valables.** Consultez votre gare pour plus de renseignements. Let's dance!

L'arithmétique selon les CFF : leçon 444

[2 x 150] + [2 x 250] = 444*

*Solution : les CFF et la société de car sharing Mobility (partage de voitures) vous offrent la possibilité de combiner le train et la voiture. Pour Fr. 444.– seulement, vous recevez **l'abonnement demi-tarif + la voiture à la demande**. Du coup, vous voyagez à demi-tarif durant deux ans en train et vous êtes en même temps membre de Mobility Car Sharing. Mobility, ce sont mille voitures, cabriolets, vans et minibus à votre disposition et à des conditions imbattables. Demandez le prospectus à votre gare.

Avec le billet combiné au Comptoir

Cette année au Comptoir suisse, ce sera la fête du sport. Le billet combiné des CFF vous permet d'avoir des réductions sur le prix du billet (y compris avec l'abonnement demi-tarif), le prix du bus et l'entrée. **Au total, vous économisez 15%!**

Prix depuis Neuchâtel: **Fr. 28.–**
Prix depuis La Chaux-de-Fonds: **Fr. 34.–**
(2e classe, abonnement demi-tarif)

Une prime en or: sur présentation du billet combiné des CFF, le Comité olympique international vous offre gracieusement l'entrée au Musée olympique!

Bingo ! transformez les heures en minutes: visitez la

Foire suisse du jouet à St-Gall

Une journée inoubliable pour grands et petits. Du 9 au 13 septembre 1998. Jouez votre atout : avec la carte-famille, vos enfants jusqu'à 16 ans voyagent gratuitement avec vous. Et sur présentation de vos billets de chemin de fer, **l'entrée est gratuite**. Pour vous et vos enfants, le voyage depuis Neuchâtel par exemple ne vous coûte que **Fr. 50.–** avec l'abonnement demi-tarif.

Renseignements et vente: Centre de vente voyageurs, 2000 Neuchâtel, 157 22 22 Rail Service (1.19/min) 6–22h ou dans votre gare.

Internet http://www.sbb.ch

valable dès parution jusqu'au 31.10.98

Rail Bon

L'abonnement à de parcours des CFF vous permet de prendre le train pendant toute une semaine sur le trajet de votre choix. Par exemple Neuchâtel–Bienne, 2e classe, Fr. 56.– seulement.

Valeur Fr. 10.–

A faire valoir sur un abonnement de parcours d'une semaine. Essayez ce produit!

Pay-Serie 0298 0000 1132

Golf Crans: les meilleurs au départ

Les meilleurs joueurs européens seront au départ, aujourd'hui, de l'European Masters de Crans-Montana, qui s'achèvera dimanche sur le parcours rénové de la station valaisanne.

Meilleur joueur du continent depuis cinq ans, Colin Montgomerie aura la faveur du pronostic. Mais l'Ecossais, vainqueur en 1996, devra compter avec l'Anglais Nick Faldo, les Espagnols Jose Maria Olazabal et Severiano Ballesteros, ainsi qu'avec l'Italien Costantino Rocca, tenant du titre.

Des douze premiers du classement européen aux gains, onze seront présents sur le Haut-Plateau. Parmi les rares absents, le Suédois Jesper Parnevik, qui joue sur le circuit américain, ainsi que le Britannique Ian Woosnam et l'Allemand Bernhard Langer.

Côté suisse, Paolo Quirici s'alignera avec des ambitions dans ce tournoi pour lequel les organisateurs ont renoncé à l'engagement d'une vedette d'outre-Atlantique. A 30 ans, Quirici a réussi sa meilleure saison sur le circuit européen.

Il n'a peut-être franchi le cut qu'à huit reprises en 17 tournois, mais le professionnel tessinois a obtenu ses meilleurs classements: septième à Stockholm, huitième à Qatar et des rangs dans le «top 20» à Johannesbourg, Hambourg et Dublin. Déjà assuré de sa place sur le circuit européen l'an prochain, Quirici aura à cœur de confirmer ses progrès devant le public helvétique.

Le programme

Aujourd'hui. 7 h 30: premier tour (par groupes de trois).
Demain. 7 h 30: deuxième tour (par groupes de trois).
Samedi. 8 h: troisième tour (par groupes de deux dans l'ordre inverse du classement).
Dimanche. 8 h: quatrième tour (par groupes de deux).

Les Suisses en lice

Professionnels: Quirici, Valera, Blatti, Rey, Ciola, Bovet, Kressig, Duran.
Amateurs: Clément, Sulzer, Lee, Maréchal. / si

SPORT-TOTO

Concours numéro 36

1. Grasshopper - NE Xamax	X
2. Young Boys - Servette	2
3. Baden - Delémont	1,X
4. Kriens - Chiasso	1
5. Locarno - Yverdon	1,X
6. Soleure - Schaffhouse	1,X,2
7. Stade Nyonnais - Wil	2
8. Suède - Angleterre	1,X
9. Pays de Galles - Italie	2
10. Biélorussie - Danemark	2
11. Turquie - Irland du Nord	X
12. Autriche - Israël	1
13. Eire - Croatie	2

JEUX

Loterie à numéros

15 - 16 - 21 - 26 - 33 - 36
Numéro complémentaire: 6
Joker: 709 642

GAINS

Loterie à numéros

2 x 6	Fr. 571.419,10
5 x 5 + cpl	46.726,50
124 x 5	3700,10
7948 x 4	50.-
131.278 x 3	6.-

Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 800.000.-

Joker

0 x 6	Jackpot: Fr. 1.107.100,80
3 x 5	10.000.-
42 x 4	1000.-
340 x 3	100.-
3392 x 2	10.-

Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 1.450.000.- /si

BANCO JASS

♥ 7, V, D ♦ 8, D
♣ 6, 8, 10, D, R ♠ V, A,

Divers Camel Trophy 98: les Suisses gagnent en VTT

Ushuaia, Terre de Feu, Argentine... Partis il y a 21 jours de Santiago du Chili, les équipages en provenance des vingt nations engagées ont finalement rejoint Ushuaia, la ville la plus australe du monde.

Frédéric Kohli et Hanspeter Rieder ont donné le meilleur d'eux-mêmes tout au long de cette aventure humaine et compétition sportive de près de 7000 km. Les deux Suisses ont mouillé leurs chemises et découvert des paysages fabuleux, tout en partageant d'intenses moments d'amitié avec tous les participants.

Qui plus est, ils ont aussi remporté une formidable victoire, puisqu'ils ont gagné le classement VTT et se sont adjugé le deuxième rang Team Spirit Award, le prix certainement le plus convoité qui récompense l'équipage ayant fait preuve du meilleur esprit d'équipe et de solidarité tout au long du Camel Trophy.

Extraordinaire

«Notre objectif premier était de remporter la discipline ski-snowboard, mais le manque de neige dans la première partie de l'épreuve nous a rapidement fait changer de stratégie. Nos efforts se sont alors reportés sur le VTT» soulignait le Loclois Frédéric Kohli.

Point de vue unanimement partagé par Hanspeter Rieder: *«Pour moi, c'est en quelque sorte un rêve qui s'est réalisé. Arriver à Ushuaia après avoir tour à tour franchi des montagnes à skis, en snowboard ou avec des raquettes à neige, traversé des lacs et descendu des rivières en canoë-kayak, pédalé dans la steppe ou sur des volcans éteints, et enfin conduit notre Freelander par monts et par vaux, c'est extraordinaire. Mais le plus important pour moi, c'est cette deuxième place au Team Spirit Award. Cela représente presque plus que de gagner une compétition sportive. Ce prix, ce sont les autres concurrents qui l'attribuent, c'est en quelque sorte un jugement sur soi, quelque chose que l'on ne gagne pas avec ses muscles.»*

L'essence même du Camel Trophy... / réd.

Frédéric Kohli en pleine action lors de l'épreuve de VTT qu'il a remportée avec son ami Hanspeter Rieder. photo privée

A l'année prochaine!

Le Camel Trophy 98 a donc vécu. La France triomphe au classement général (toutes disciplines sportives confondues), alors que la Suisse pointe au dixième rang.

L'Afrique du Sud s'adjuge le Team Spirit Award et l'Espagne, composée d'un équipage exclusivement féminin, remporte le Land Rover Award. Les inscriptions pour l'édition 1999 sont d'ores et déjà ouvertes. Il suffit de consulter le site Internet www.cameltrophy.ch ou www.cameltrophy.com. La fabuleuse aventure continue! / réd.

Tennis La 50e de Patty Schnyder

Patty Schnyder a remporté son cinquantième match de l'année sur le court no 11 de Flushing Meadow. La Bâloise, tête de série no 11, s'est imposée 6-1 6-2 en seulement 52 minutes devant l'Américaine Aubrie Rippner (WTA 146). En seizième de finale, Patty Schnyder affrontera la gagnante de la rencontre qui devait opposer l'Américaine Mary-Joe Fernandez (WTA 49) à la Française Alexandra Fusai (WTA 41).

Ce cinquantième succès fut l'un des plus faciles. Victorieuse 6-3 6-1 au premier tour de sa compatriote Amy Frazier (WTA 66), la Californienne, finaliste juniors à Wimbledon l'an dernier, n'a offert qu'une bien pâle réplique à une Schnyder beaucoup mieux inspirée que lundi face à la Japonaise Yuka Yoshida, contre laquelle elle avait commis 40 erreurs directes. La Bâloise exploitait ainsi quatre erreurs directes de sa rivale pour réussir le premier break et mener 3-0. Sur son service, dont l'efficacité est de plus de plus prononcée, Patty n'a pas concédé la moindre balle de break pour ne lâcher que neuf points.

«Je prends confiance»

«Je ne suis pas encore pleinement satisfaite de mon jeu. Mais je prends confiance au fil des matches» soulignait Patty. La Bâloise ne s'attendait pas à disputer une rencontre aussi déséquilibrée. *«Je croyais qu'elle était beaucoup plus forte. Je ne la connaissais pas mais j'étais en droit de me méfier après sa «perf» du premier tour.»* Vendredi, elle s'avancera cette fois en terrain connu. *«Entre Fernandez et Fusai, je n'ai aucune préférence, avoue la no 10 mondiale. Je reste peut-être sur une défaite contre Fernandez, l'an dernier en Australie. Mais depuis, j'ai, je crois, accompli beaucoup de progrès.»*

Si elle se garde bien de l'avouer, son esprit semble déjà tourné vers Steffi Graf qu'elle doit rencontrer en huitième de finale. Après l'alerte de mardi face à l'Américaine Corina Morariu (WTA 32), l'Allemande a repris son rythme de croisière. Elle n'est restée que 41 minutes sur le court pour battre 6-0 6-1 sa compatriote Marlene Weingartner (WTA 153).

Principaux résultats

New York. US Open (14 millions de dollars). Simple messieurs, premier tour: Rafter (Aus/3) bat Arazi (Mar) 4-6 4-6 6-3 6-3 6-1. Karbacher (All) bat Korda (Tch/4) 2-6 6-3 6-2 6-1. Krajicek (Hol/5) bat Clément (Fr) 6-3 6-1 6-1. Henman (GB/13) bat Draper (Aus) 6-3 7-6 (7-4) 7-6 (7-3). Haarhuis (Hol) bat Alonso (Esp) 6-4 6-3 6-2. Santoro (Fr) bat Lapentti (Equ) 4-6 7-5 6-3 3-6 7-6 (7-4). Bruguera (Esp) bat Rodriguez (Arg) 6-1 6-2 6-2. Chang (EU) bat Erlich (Isr) 6-1 6-3 6-1.

Simple dames, premier tour: Davenport (EU/2) bat Cristea (Rou) 6-0 6-2. Sanchez (Esp/4) bat Brandi (EU) 6-2 6-2. V. Williams (EU/5) bat Wagner (All) 6-1 6-0. Coetzer (AfS/13) bat Cacic (EU) 6-1 7-6 (7-3). Kournikova (Rus/15) bat Ghirardi (Fr) 6-1 6-3. **Deuxième tour:** Schnyder (S/11) bat Rippner (EU) 6-1 6-2. Graf (All/8) bat Weingartner (All) 6-0 6-1. Van Roost (Be/14) bat Grzybowska (Pol) 6-0 6-0. /si

Course à pied Bel deuxième

Comme chaque année, le club d'athlétisme Le Valma (Val de Morteau Athlétisme) a organisé, en collaboration avec différents clubs suisses de course pédestre, Le Saut du Doubs sans frontière.

Deux distances étaient au programme, soit 21 km et 11 km. Le 21 km a été remporté par le Français Pascal Fetizon, qui a devancé le Neuchâtelois du Cerneux-Péquignot René Bel de 3'30''. Notons encore la huitième place de Claude Saisselin (Le Locle) et la 44e scratch de Corinne Isler-Ducommun (La Cibourg), qui a terminé deuxième dame.

Classements

21 km. Scratch: 1. Pascal Fetizon (Châlon-en-Champagne) 1 h 11'58''. 2. René Bel (Le Cerneux-Péquignot) 1 h 15'28''. **Puis:** 8. Claude Saisselin (Le Locle) 1 h 19'09''. 18. Benedetto Patti (Le Locle) 1 h 23'59''. 44. Corinne Isler-Ducommun (La Cibourg) 1 h 31'42''. 45. Jean-Jacques Jutzi (Les Bois) 1 h 32'17''. 48. Gérard Morard (Neuchâtel) 1 h 32'52''. 50. Nicolas Dubois (La Chaux-de-Fonds) 1 h 33'53''. 74. Dominique-Pierre Monnin (La Sagne) 1 h 39'05''. 87. Philippe Houlmann (La Chaux-de-Fonds) 1 h 42'32''. 96. Pierre-Alain Jornod (Les Verrières) 1 h 44'52''. 117. Silvana Ferrari (La Chaux-de-Fonds) 1 h 49'13''. 118. Laurent Bilat (La Chaux-de-Fonds) 1 h 49'13''. 119. Liselotte Bilat-Gasser (La Chaux-de-Fonds) 1 h 49'13''. 142. Edouard Benoît (Les Ponts-de-Martel) 1 h 58'54''. 145. Philippe Roche-Meredith (Le Locle) 2 h 01'04''. 147. Gérard Favre (Neuchâtel) 2 h 02'59''. 148. Roger Miche (La Chaux-de-Fonds) 2 h 03'23''. 151. Denise Besson (La Chaux-de-Fonds) 2 h 04'09''. 152. Luis Lopez (La Chaux-de-Fonds) 2 h 04'09''. 158. Jean-Maurice Zwahlen (La Chaux-de-Fonds) 2 h 13'16''.

11 km. Scratch: 1. Frédéric Antunes (Pontarlier) 36'57''. **Puis:** 56. Joachim Oro (Le Locle) 54'44''. 61. Caroline Parsons (Peseux) 56'59''. 69. Mustapha Ben Khaira (La Chaux-de-Fonds) 58'18''. 91. Chantal Jornod (Les Verrières) 1 h 10'48''. / réd.

BRÈVES

CYCLISME

Vandenbroucke chez Cofidis

Franck Vandenbroucke rejoindra l'an prochain l'équipe française Cofidis, ont annoncé à Wasquehal les dirigeants de l'équipe. Le Belge, 23 ans, vainqueur cette année de Paris-Nice et de Gand-Wevelgem, a signé pour trois ans. /si

Un bruit erroné

L'information selon laquelle Richard Virenque aurait reconnu la prise de produits dopants est un *«bruit erroné»*, a déclaré Gérald Vinsonneau, premier procureur adjoint au parquet de Lille. *«Il n'y a aucun élément nouveau dans le dossier»* a ajouté M. Vinsonneau. Le leader des Festina *«a toujours dit que s'il avait été dopé c'était à son insu, et qu'il était persuadé de ne jamais avoir pris de produits dopants»* a-t-il poursuivi. /si

Camenzind pour Tonkov

Blessé au coccyx, le Russe Pavel Tonkov ne prendra pas le départ du Tour d'Espagne samedi à Cordoue. Le Suisse Oscar Camenzind le remplacera au pied levé au sein de l'équipe Mapei. /si

Séparation «à l'amiable»

Cofidis a conclu une «séparation à l'amiable» avec son coureur italien Francesco Casagrande, suspendu mardi pour 6 mois par la Fédération italienne de cyclisme après deux contrôles positifs. /si

FOOTBALL

Des dates limites

Le comité de la Ligue nationale a fixé la première période interdite pour la qualification des joueurs de LN, selon l'article 6 du règlement, comme suit: début de la date interdite, le 31 octobre 1998. Dernier délai pour l'envoi d'une demande de qualification, le 30 octobre. Fin de la période interdite, au terme de la phase de qualification. /si

Real Madrid: pétition

Une pétition contre la suspension du stade Santiago-Bernabeu pour la rencontre de Ligue des champions entre le Real Madrid et l'Inter Milan est apparue mercredi en une du journal sportif espagnol «Marca». Le journal demande à ses lecteurs de signer le document, rédigé en espagnol et en anglais, pour l'envoyer au siège de l'UEFA à Nyon. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) s'est déclaré incompétent à statuer sur la suspension du stade madrilène. Le match contre l'Inter Milan le 16 septembre devra donc avoir lieu à Séville. /si

Sans Suker ni Boksic

Les attaquants croates Davor Suker et Alan Boksic ont renoncé à prendre part au match éliminatoire de l'Euro 2000 qui doit opposer la Croatie à l'Irlande, à Dublin samedi, invoquant des blessures. /si

Match truqué?

La Thaïlande et l'Indonésie, soupçonnées d'avoir truqué un match de la Tiger Cup, tournoi international disputé au Vietnam, seront sanctionnées par les organisateurs mais le résultat de la rencontre sera homologué. Le quotidien vietnamien «Nhan Dan» a indiqué que la Fédération asiatique de football (AFF) pourrait sanctionner les deux équipes d'une amende allant jusqu'à 20.000 dollars pour avoir délibérément tenté de perdre leur match, remporté par la Thaïlande (3-2) «grâce» à un but contre son camp d'un joueur indonésien en fin de rencontre, et éviter ainsi de rencontrer le Vietnam en demi-finale. /si

DIVERS

Les recherches avancent

Une équipe de chercheurs internationaux a mis au point une méthode de dépistage des hormones de croissance, qui devrait être mise en œuvre aux Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000. Ce projet international de recherches, engagé depuis quatre ans et soutenu par le CIO, s'appelle GH 2000 et fait partie du programme de l'Union européenne BIO-MED. Il est financé également par le groupe pharmaceutique danois Novo Nordisk, producteur de l'hormone de croissance trouvée récemment dans les bagages d'une nageuse chinoise qui allait participer aux championnats du monde à Perth, en Australie. /si

HOCKEY SUR GLACE

En direct sur Internet

Toute personne reliée à Internet pourra désormais suivre le championnat de Suisse de LNA et de LNB en direct. Dès le début du championnat le 12 septembre, toutes les rencontres, toutes les compositions d'équipe, tous les résultats, tous les buts, tous les buteurs et toutes les pénalités pourront être suivis en temps réel sur le site www.sehv.ch. Juste après les matches, diverses statistiques seront publiées. Les résultats de toutes les équipes nationales seront également disponibles sur le site. /si

La direction des Services sociaux engage

un chef / une cheffe de l'Office du travail

dont la mission consiste à traiter les problèmes de l'emploi en Ville de Neuchâtel, en collaboration avec les instances fédérales et cantonales. De plus, l'examen des demandes d'autorisation de la main-d'œuvre étrangère, la surveillance des apprentissages, l'instruction des demandes de bourses d'études et leur gestion font parties de ses attributions.

Ce poste s'adresse à une personnalité possédant une approche humaine du chômage et de ses conséquences, douée d'un fort esprit d'analyse et de synthèse, ayant le sens de l'organisation et de la communication.

Nous demandons une expérience réussie tant en gestion administrative qu'en conduite du personnel. La connaissance de l'allemand et de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Si vous êtes au bénéfice d'une formation universitaire ou équivalente, disponible, à l'aise dans les contacts avec les partenaires sociaux, nous attendons votre dossier de postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des diplômes et certificats, photographie) à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du personnel
Hôtel communal
2001 Neuchâtel

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Eric Augsburger, conseiller communal, directeur des Services sociaux (032/717 74 01).

Entrée en fonction: 1er trimestre 1999.
Délai de postulation: 25 septembre 1998.

28-161631

CAISSE D'ÉPARGNE DU DISTRICT DE COURTELARY

Banque régionale active dans le district de Courtelary, nous recherchons

un(e) collaborateur(trice) trafic des paiements - comptabilité

chargé(e) d'effectuer d'une manière autonome la saisie du trafic des paiements suisses et divers travaux administratifs inhérents à notre service de comptabilité.

Votre profil:
- titulaire d'un CFC d'employé(e) de banque ou de commerce;
- bonnes connaissances de Word et Excel;
- goût pour les chiffres;
- sens de l'organisation et rapidité d'exécution;
- connaissances de l'allemand;
- disponibilité à convenir;
- domicilié(e) dans le district de Courtelary ou disposé(e) à vous y établir.

Il ne vous reste alors plus qu'à franchir le pas et à adresser votre dossier complet à la Direction de la Caisse d'Epargne du district, M. Daniel Perret-Gentil, 2608 Courtelary, **jusqu'au 10 septembre 1998.**

«Activons vos possibilités de demain»

RBA BANQUE

6.210306

Notre expansion nous conduit à recruter pour la région **SUISSE ROMANDE** des

Délégués Commerciaux

qui participent à l'élargissement et la fidélisation de notre clientèle dans le domaine de la PUBLICITÉ MOBILE où notre Groupe est leader en Europe.

En liaison permanente avec la Direction Régionale, votre mission consistera à promouvoir la notoriété et l'image des associations sportives, caritatives et sociales. Nous offrons une formation à nos produits et une perspective d'évolution au poste de

CHEF DE SECTEUR

Votre dynamisme, votre sens du contact et vos aptitudes commerciales sont les qualités indispensables pour réussir. Sens de l'initiative et persévérance permettront le versement de commissions importantes.
Merci d´ adresser votre candidature à:

PUBLICITÉ MOBILE
M. J.-L. Payraudeau
Es Condémines dessous, 1328 Mont la Ville

259-91199

KELLY, AGENT SPECIAL "TECHNIQUE", CHERCHE:

Nous recherchons dans l'optique d'engagements FIXES, pour des entreprises aux produits très diversifiés, avec un parc de machines modernes, des:

mécaniciens faiseur d'étampes

pour la réalisation **d'étampes d'horlogerie**, automatiques et progressives, ou **habillage horloger:** boîtes, fonds, lunettes, fermoirs, acier, or, platine.

Veuillez faire parvenir votre candidature à Gérard Forino ou Pablo Richart.

Anciennement OK Personnel Service

KELLY SERVICES **Av. Léopold-Robert 65, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032/913 04 04**

132-33253

Dégrossissage, tubes, fils et profilés en métaux précieux et inox

PRECINOX

EXPERTS EN LA MATIÈRE

Nous sommes une entreprise spécialisée en métallurgie fine, alliages spéciaux, aciers et métaux précieux.
Nous recherchons une

SECRÉTAIRE TRILINGUE

à qui nous désirons confier les tâches suivantes:
- Travaux de secrétariat général.
- Contact avec la clientèle suisse et étrangère.
- Rédaction de rapports et préparation d'offres en allemand et en anglais.

Ce poste intéressant et varié nécessite les connaissances et la formation suivante:
- Excellentes connaissances linguistiques en allemand et en anglais.
- Une maturité économique et un minimum de 3 ans d'expérience.
- La capacité de travailler de manière indépendante, de comprendre rapidement les problèmes et d'y apporter des solutions.

Si vous êtes désireuse de mettre en pratique et de faire valoir vos connaissances et votre expérience, adressez-nous votre offre écrite avec curriculum vitae.

PRECINOX S.A.
Bd des Eplatures 42
CH - 2304 La Chaux-de-Fonds
Suisse
Tél. 032/924 02 00
Fax 032/924 02 10
E-Mail pxholding@access.ch

GROUPE PX

132-32949

A vous toutes! Mesdames, Mesdemoiselles!
Confiez-nous votre avenir professionnel
DIAMANT-COSMÉTIQUES SA engage

«conseillère en esthétique»

pour la diffusion de ses produits haut de gamme.

Profil désiré: une bonne présentation, un sens très aigu du conseil, une forte personnalité de vente, le désir d'indépendance, le goût du challenge, permis de conduire.

Nous offrons: une formation assurée et rémunérée par nos soins (débutantes bienvenues). Un travail varié et possibilité d'avancement, tous les avantages sociaux d'avant-garde, salaire garanti + primes.

Curieuses? N'hésitez plus, appelez le 021 636 24 45 ou 43.

22-636562/4x4

Urgent! Nous cherchons pour des missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manœuvres (év. étudiants), **aides-monteurs, électroniciens, électriciens, mécaniciens-électriciens**

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous renseignerons volontiers.

Montage C. Ruetsch, Moutier, tél. 032 493 71 71; Delémont, tél. 032 422 06 93; Neuchâtel, tél. 032 727 50 55; Fribourg, tél. 026 323 12 15.

160-725041/4x4

Cabinet d'orthodontie
à La Chaux-de-Fonds cherche

Hygiéniste dentaire diplômée

Qualifications souhaitées:
- Diplôme SSO ou autre diplôme équivalent.
- Bonnes connaissances informatiques.
- Aptitude à travailler avec une majorité d'enfants.
- Polyvalence, ouverture.

Début de l'activité: à convenir.

Envoyer offres à:
Laurent Monnier
Rue du Parc 105
2300 La Chaux-de-Fonds

132-33398

Fiduciaire de la place cherche pour le 1er novembre 1998

UNE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE

Age idéal: 30 à 40 ans.
Travail à 70%.
Préférence sera donnée à la personne ayant de bonnes connaissances fiscales.
Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre M 132-33364 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-33364

Nous cherchons pour date à convenir

un peintre automobiles

qualifié avec connaissances en tôlerie.

Prendre contact avec Mme Loewer.

Emil Frey SA

GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66 Tél. 032/967 97 77

132-33176

JOB SERVICE

OFFRE

aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement et sans frais d'agence, des jeunes de 15-25 ans en recherche d'emplois temporaires ou fixes.

Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

Neuchâtel Tél. 032 725 35 55
La Chaux-de-Fonds Tél. 032 968 08 68

28-125806

KELLY, AGENT SPECIAL "TECHNIQUE", CHERCHE:

De suite plusieurs

ouvriers

Possédant une expérience du travail en usine et prêts à s'adapter à des horaires variables.

Voiture indispensable.

Merci d'appeler
P. Guisolan.

Anciennement OK Personnel Service

KELLY SERVICES **Av. Léopold-Robert 65, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032/913 04 04**

132-33252

MAGNETIC EMPLOIS

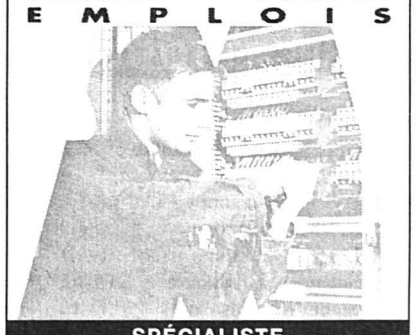

SPÉCIALISTE DU PLACEMENT D'ÉLECTRICIENS

22-637198/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

179

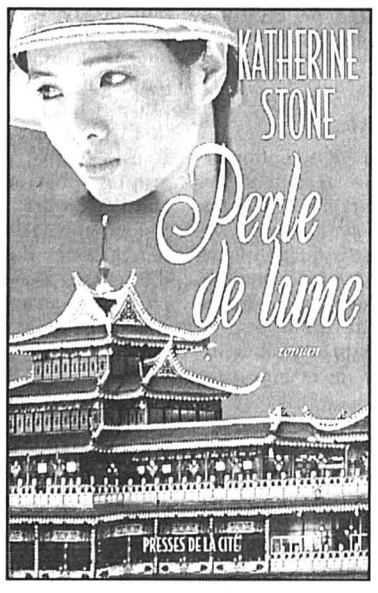

Perle de lune

ROMAN – Katherine Stone

Droits réservés: Editions Presses de la Cité, Paris

Eve était à l'opposé de ces femmes-là et, bien qu'il ne courût plus, elle s'inquiétait rétrospectivement.

– Ce n'est pas si dangereux que cela, la rassura-t-il. Pas si l'on est sûr de soi et décidé.

– Mais... si un coureur se retourne ou en percute un autre devant vous?

– Un bon pilote doit être capable de contourner l'accident ou de passer au travers. Bien sûr, cela peut avoir des conséquences importantes. Dans mon cas, la conséquence fut le commerce maritime et ma compagnie Grand Prix.

– Comment cela?

– Je courais à Monte-Carlo, j'étais en tête, mais il y avait des voitures devant moi sur lesquelles j'avais un tour d'avance. L'un des pilotes, un débutant, a perdu le contrôle. Pour éviter de le percuter, j'ai dû quitter la route et j'ai dévalé une pente assez abrupte.

– Et si vous n'aviez pas pris cette décision?

– Il serait mort, moi je m'en serais sorti indemne – sauf que plus jamais je n'aurais pu me regarder dans une glace.

– Vous avez été gravement blessé?

– Quelques fractures, répondit Tyler, taisant les blessures qui avaient failli lui coûter la vie. J'ai surtout eu une chambre d'hôpital à Marseille qui dominait le port, et durant des heures j'ai observé l'activité sur les quais d'embarquement. Et figurez-vous que plus je regardais, plus je voyais des erreurs de fonctionnement, des choses à améliorer. Il y avait en particulier une petite flotte méditerranéenne totalement inefficace. Pour m'occuper l'esprit, j'ai réfléchi aux changements auxquels je procéderais si la compagnie m'appartenait. L'idée devint si séduisante que je pris quelques renseignements. De façon prévisible, la compagnie avait de gros soucis financiers.

– Alors vous l'avez achetée?

– Finalement, oui. Aucun banquier raisonnable n'étant prêt à financer un coureur automobile qui n'avait aucune expérience du commerce, j'ai fini par conclure un marché avec les propriétaires, en promettant de les payer sur les bénéfices à venir. Heureusement, il y en eut quelques-uns.

La litote fit sourire Eve. Grand Prix avait connu une réussite fracassante. Sous la houlette de Tyler, la petite flotte méditerranéenne était devenue l'une des premières au monde.

Au bout d'un moment, son sourire disparut.

(A suivre)

GOLF

Championnat du Golf-Club Les Bois

Stroke play. Dames: 1. Marie-Claude Leuba (La Chaux-de-Fonds) 178 pts. 2. Rachel Herren (Les Bois) 186. 3. Jo Schumacher (La Chaux-de-Fonds) 189. 4. Florine Baur-Röthlisberger (Sauges) 191. 5. Françoise Voirol (Marin) 206. 6. Katia Porchet (Auvernier) 211.

Messieurs: 1. Pierre Calame (Saint-Imier) 165. 2. Jacques Leuba (La Chaux-de-Fonds) 165. 3. Urs Bretscher (Hilterfingen) 168. 4. Marco Bossert (Renan) 173. 5. Léo Cuche (Le Pâquier) 176. 6. Mario D'Incau (Les Hauts-Geneveys) 180. 7. Cédric Frésard (La Chaux-de-Fonds) 182. 8. Jean-Luc Seuret (Courchapoix) 185. 9. Pierre Nobs (La Chaux-de-Fonds) 186. 10. Jürg Moning (Brügg) 188.

Stableford. Première série: 1. Cyril Hug (Sonvilier) 47. 2. Caroline Lollier (Le Noirmont) 44. 3. Pierre Läuppi (Auvernier) 41. 4. Urs Schwab (Studen) 41. 5. Jean-Pierre Nava (La Chaux-de-Fonds) 38. 6. Béatrice Kraeuchi 38. 7. Jacot Wenger 37. 8. Christian Kunzig 37. 9. Claudine Jacot (La Chaux-de-Fonds) 36. 10. Maïc Emmenegger (La Chaux-de-Fonds) 36.

Deuxième série: 1. Bernard Schenk (Saint-Imier) 40. 2. Pascal Gerber (Neuchâtel) 38. 3. Elisabeth Moning (Bienne) 38. 4. André Favre 36. 5. Jean-Maurice François (Lüscherz) 35. 6. Marlène Rufenacht (Biaufond) 35. 7. Jean-Christophe Huguenin (La Chaux-de-Fonds) 33. 8. Valérie Maître (Les Bois) 33. 9. Claude Humair (Bassecourt) 33. 10. Jean-Paul Boillat (La Chaux-de-Fonds) 32. / réd.

GRAND JEU

Grand jeu neuchâtelois

Challenge L'Impartial. Classement par équipes: 1. Le Locle I 442. 2. Erguël I 419. 3. EPI I 414. 4. EPI II 392. 5. La Chaux-de-Fonds I 334. 6. La Chaux-de-Fonds II 224.

Classement individuel: 1. Charles Tynowski 118. 2. Maurice Taillard 115. 3. René Barfuss 114. 4. Jean-Louis Waefler 114. 5. Willy Geiser 112. 6. Sylvain Reichen 112. 7. Lucien Tynowski 111. 8. Raymond Buhler 107. 9. Georges Dubois 106. 10. Françis Farine 105. / réd.

TIR À L'ARC

Le championnat de Suisse de tir en forêt de Malbun (Lie) s'est déroulé sur un terrain très accidenté, avec des difficultés techniques et physiques extrêmes. 140 participants tiraient le samedi et dimanche 15.680 flèches sur 56 cibles 3D (distances inconnues). Ewald Schill (Les Compagnons de Sherwood La Chaux-de-Fonds) a terminé deuxième en compound vétérans messieurs, alors que Claude Torriani (Les Arches de la Saigne Saignelégier) s'est imposé en arc olympique. / réd.

Le club Les Archers de Diane de Lausanne organisait samedi, dans la forêt de Montheron, un concours de parcours en forêt (sur deux fois 18 cibles 3 D), très bien construit et dont les distances inconnues étaient très difficiles à estimer. Paul Rollier (Neuchâtel) a pris une belle deuxième place dans la catégorie barebow messieurs. En compound messieurs, Edouard von Arx (Les Geneveys-sur-Coffrane) a terminé sixième.

Le lendemain, c'est un field qui était proposé aux archers (16 cibles inconnues le matin et 16 cibles distance connue l'après-midi). En compound dames, Ghislaine Anfosi (Neuchâtel) s'est imposée. Paul Rollier a pris la quatrième place et Michel Anfosi (Neuchâtel) la sixième en barebow messieurs, alors qu'en compound messieurs, Edouard von Arx des Geneveys-sur-Coffrane a glâné un quatrième rang. / réd.

Automobilisme Une dernière ligne droite fort prometteuse

En fin de semaine dernière, le front du sport automobile régional avait retrouvé son calme. Après le slalom de La Vue-des-Alpes et Les Rangiers, rien ne bougeait sous nos latitudes. Les protagonistes du championnat helvétique de vitesse s'étaient déplacés à Oberhallau, aux confins schaffhousois de l'Allemagne.

Peu aimée, la course de côte alémanique n'était pas au menu des pilotes neuchâtelois. A deux mois du terme de la saison, c'est vers l'avenir que se tournent leurs regards, histoire de défendre les positions acquises ou de bousculer encore un peu la concurrence.

Dans l'agenda officiel, trois courses de côtes (Châtel-Saint-Denis - Les Paccots, le Gurnigel et La Roche - La Berra), deux rallyes (Pays de Vaud et Valais) et un slalom (La Praille) restent à disputer. Pour les slalomeurs, plusieurs épreuves, hors Coupe, sont encore proposées. A souligner, notamment, un premier slalom en ville de Lugano et deux voyages sur le circuit français de l'Anneau du Rhin.

Au championnat neuchâtelois, les jeux sont donc encore ouverts. Chez les licenciés, Grégoire Hotz (Fleurier) en tête pour la troisième année consécutive, n'a jamais été en pareil danger. Martial Ritz (Peseux) n'est qu'à six points et peut encore biffer trois «mauvais» résultats, alors que Hotz n'a plus que deux possibilités d'augmenter son crédit. C'est entre ces deux pilotes que se disputera le trophée.

CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS 1998

Actuellement installé sur la troisième marche, Pierre Hirschi (Cernier) n'a que peu de marge de progression au classement. Peu fréquentée, la catégorie supertourisme ne lui permet pas de faire le plein des points, malgré ses superbes résultats. Impossible donc de menacer réellement ses prédécesseurs. Il doit par contre surveiller ses arrières. Claude Bastaroli (Saignelégier) peut encore marquer un résultat plein et effacer deux petites récoltes. Il en va de même pour Pierre Bercher (Cernier), sans oublier Patrick Spart (La Chaux-de-Fonds), qui n'a que six résultats et peut donc encore faire le plein à quatre reprises. C'est lui qui possède la meilleure marge de progression.

Chez les non-licenciés, Philippe Vuilleumier (Cernier) devrait l'emporter pour la troisième saison. Son dauphin actuel, le Tavannois Pierrot Freudiger, grappillera certainement encore quelques unités, mais sans pouvoir réellement jouer le titre. Derrière, la médaille de bronze de Frédéric Neff (Moutier) ne tient qu'à un fil: Frank Lüthi (Saignelégier) peut encore marquer à trois reprises et ne s'en privera certainement pas.

Restent les navigateurs, soumis aux caprices de leurs pilotes. Etienne Calame (Fleurier) occupe la tête, mais Odine Beuchat (Montfaucon) pourrait s'avérer menaçante. La néophyte et charmante navigatrice de Claude Bastaroli possède encore quatre cases vides à remplir. De quoi mener la vie dure à l'intouchable complice de Grégoire Hotz.

FRL

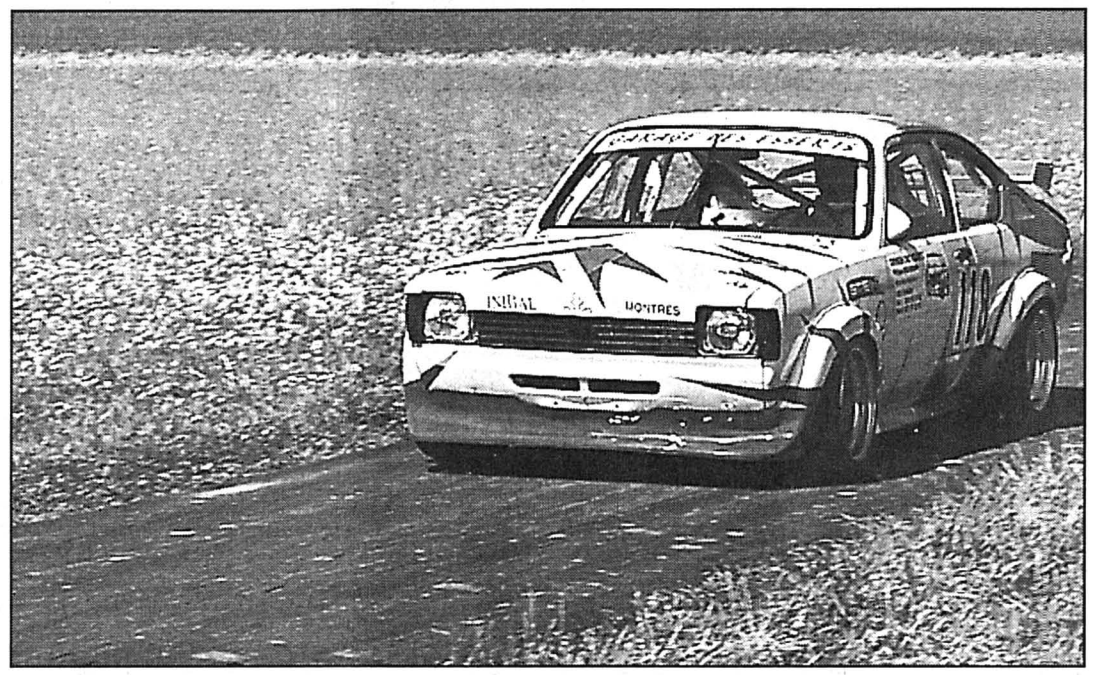

Philippe Vuilleumier: sa troisième couronne est solidement installée. photo Mangin

Classements

Licenciés: 1. Grégoire Hotz (Fleurier) 140 points-10 résultats. 2. Martial Ritz (Peseux) 134-10. 3. Pierre Hirschi (Cernier) 133-10. 4. Claude Bastaroli (Saignelégier) 119-9. 5. Pierre Bercher (Cernier) 113-9. 6. Gérard Huguenin (Le Locle) 100-9. 7. Rodolfo Esposito (Neuchâtel) 96-10. 8. Patrick Spart (La Chaux-de-Fonds) 90-6. 9. Eric Girardin (La Chaux-de-Fonds) 87-8. 10. Daniel Rollat (Le Locle) 78-9.

Non-licenciés: 1. Philippe Vuilleumier (Cernier) 179-10. 2. Pierrot Freudiger (Tavannes) 169-10. 3. Frédéric Neff (Moutier) 127-10. 4. Frank Luthi (Saignelégier) 124-7. 5. Philippe Noirat (Les Vieux-Prés) 116-8. 6. Michel Monnard (Bevaix) 116-10. 7. Olivier Waeber (Courtelary) 92-8. 8. Bernard Mühlemann (Les Brenets) 76-5. 9. Denis Thievent (Montfaucon) 75-9. 10. Daniel Marchon (La Chaux-de-Fonds) 67-6.

Navigateurs: 1. Etienne Calame (Fleurier) 140-10. 2. Odine Beuchat (Montfaucon) 94-6. 3. Lucie Conod (Bretonnière) 86-10. 4. Sylvie Zwahlen (Le Pâquier) 56-6. 5. Luc Bigler (Cernier) 52-4. 6. Nathalie Maeder (Neuchâtel) 46-4. 7. Daniel Affolter (Saignelégier) 46-6. 8. Cédric Spycher (Villiers) 40-4. 9. Philippe Jacot (Bôle) 34-6. 10. Frédéric Burki (St-Imier) 32-6.

FOOTBALL CORPORATIF

L'assemblée générale du Groupement de football corporatif neuchâtelois (GFCN) s'est déroulée récemment à l'Hôtel de La Vue-des-Alpes. Cette année, le club organisateur était le FC New Look, de La Chaux-de-Fonds.

Les débats ont été conduits de main de maître par le président René Jeanneret, en un peu plus d'une heure et devant un auditoire attentif. Seuls trois clubs n'étaient pas représentés. Les différents rapports ont tous été acceptés à l'unanimité par les membres.

Parmi ceux-là, le palmarès de la saison 1997-1998 a été évoqué. Il se présente comme suit: champion du groupe A, le FC Fleur-de-Lys, champion du groupe B, le SC Chip Sport, champion du groupe C, le FC Philipp-Morris, vainqueur de la finale de la Coupe 2-0 contre le FC Fleur-de-Lys.

Puis, il a été fait mention de deux clubs démissionnaires, le FC Amicale Carrosserie d'Auvernier et l'AS PTT 1, l'équipe restante, l'AS PTT 2, se nommant à présent AS La Poste-Swisscom. Concernant les finances, M. Jean-Claude Aebischer, fidèle caissier du GFCN, se montre satisfait.

Ensuite, il a été question du programme de la saison 1998-1999. Vu la diminution du nombre d'équipes, deux groupes ont été formés, l'un de neuf équipes et l'autre de dix. Quant à la Coupe, les matches aller et retour sont abandonnés: la qualification se jouera sur un match. Enfin, le challenge super-prestige a été attribué définitivement au FC Fleur-de-Lys, qui l'a gagné plusieurs fois sous différentes dénominations. L'AS La Poste-Swisscom organisera l'assemblée générale 1999 dans ses murs.

Résultats

Groupe A: CS & EM - Alcatel Câble 3-0. **Groupe B:** La Poste-Swisscom - Police cantonale 2-7. / réd.

SKATER-HOCKEY

SAVOSA YANKEE - LA NEUVEVILLE 11-7 (2-4 6-1 3-2)

En déplacement au Tessin, face au deuxième du classement actuel, La Neuveville ne partait pas vaincu. Mais trois victimes des eaux neuvevilloises et un blessé réduisirent d'autant le maigre effectif de douze joueurs. Contre trois blocs et sous le soleil tessinois, l'équipe neuvevilloise, bien aidée par son gardien Vincent Tissot, se contenta de limiter les dégâts.

Savosa: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Bernasconi et La Rossa.

Pénalités: 4 x 2' contre Savosa Yankee, 3 x 2' contre La Neuveville.

La Neuveville: Tissot, Gautier; P. Perrot, S. Kummer (3); Lachat, Liechti, Gerber (1), Stékoffer, Carlucci (3), El-Labbane. / réd.

VTT

La huitième et dernière manche de la Wheeler Swiss Cup s'est disputée dimanche dernier à Loèche-les-Bains. Elle a vu, chez les élites messieurs, la victoire de Christophe Sauser devant Thomas Frischknecht.

Surtout, elle a permis au Landeronnais Stéphane Benoît, huitième de l'épreuve valaisanne en amateurs, d'assurer son deuxième rang au classement général final de la catégorie. Laurent Reuche et Fabrice Sahli (tous deux également amateurs) ont respectivement pris les dixième et vingtième places à Loèche-les-Bains.

En moins de 23 ans, Ludovic Fahrni (Les Ponts-de-Martel) a conclu sa brillante saison de Wheeler en prenant la septième place. Comme Stéphane Benoît, il termine au deuxième rang final de cette catégorie des espoirs. Xavier Sigrist a pris la dixième place en Valais.

Etaient également du déplacement à Loèche-les-Bains: Jan Dubois (29e en juniors), Pascaline Reusser (cinquième en juniors filles) et Sandy Dubois (cinquième en fun dames). / réd.

Huitième manche à Loèche-les-Bains

Elite messieurs: 1. Christophe Sauser (Sigriswil) 1'38''17. 2. Thomas Frischknecht (Feldbach) 1'38''20. 3. Hubert Pallhubert (It) 1'38''37.

Amateurs: 1. Stefan Hiene (All) 1'24''30. **Puis:** 8. Stéphane Benoît (Le Landeron) 1'27''36. 10. Laurent Reuche (La Chaux-de-Fonds) 1'28''09. 20. Fabrice Sahli (Mont-de-Buttes) 1'31''04.

Moins de 23 ans: 1. Simon Girardi (Wangs) 1'24''30. **Puis:** 7. Ludovic Fahrni (Les Ponts-de-Martel) 1'26''30. 10. Xavier Sigrist (La Chaux-de-Fonds) 1'26''32.

Juniors: 1. Ralph Näf (Andwil) 1'22''56. **Puis:** 29. Jan Dubois (La Chaux-de-Fonds) 1'33''25.

Juniors filles: 1. Lea Flückiger (Thöringen) 1'25''29. **Puis:** 5. Pascaline Reusser (La Chaux-de-Fonds) 1'38''26.

Fun dames: 1. Karin Arnet (Saint-Moritz) 47''37. **Puis:** 5. Sandy Dubois (La Chaux-de-Fonds) 49''42.

Généraux finaux

Elite messieurs: 1. Lukas Stöckli (Stans) 6896 pts. 2. Marcel Heller (Willisau) 6823. 3. Roland Gander (Geroldswil) 6822. **Puis:** 74. Philippe Pelot (La Chaux-de-Fonds) 2736. 95. Cadel Evans (Saint-Blaise) 971. 98. Thierry Scheffel (Morteau) 907.

Amateurs: 1 Stefan Schmid (Boppelsen) 7000. 2. Stéphane Benoît (Le Landeron) 6893. **Puis:** 15. Fabrice Sahli (Mont-de-Buttes) 6534. 32. Stéphane Grossenbacher (La Chaux-de-Fonds) 3775. 34. Laurent Reuche (La Chaux-de-Fonds) 3745. 51. Christophe Niederhauser (Dombresson) 1864. 61. Jocelyn Boillat (Le Noirmont) 937.

Masters: 1. Urs Baumann (Saint-Moritz) 6984. **Puis:** 26. Thierry Schulthess (La Sagne) 2847. 30. Didier Borruat (Montfaucon) 2593. 53. Christophe Hecht (Le Locle) 725.

Classements

Moins de 23 ans: 1. Andreas Richner (Niedererlinsbach) 6870. 2. Ludovic Fahrni (Les Ponts-de-Martel) 6826. **Puis:** 9. Xavier Sigrist (La Chaux-de-Fonds) 6707. 59. Laurent Ballmer (La Chaux-de-Fonds) 1747. 61. Pierre Berberat (La Chaux-de-Fonds) 2677. 62. Arnaud Michaud (Le Locle) 2534. 76. Patrick Reusser (La Chaux-de-Fonds) 1809. 104. Yves Bader (Villeret) 892. 106. Thomas Schneider (La Chaux-de-Fonds) 874. 111. Fabien Chavaillaz (Les Ponts-de-Martel) 804. 113. Lionel Cavalier (Le Locle) 766.

Juniors: 1. Franz Kehl (Trogen) 6942. **Puis:** 22. Jan Dubois (La Chaux-de-Fonds) 6347. 68. Valentin Girard (Colombier) 2770. 71. Vincent Kaufmann (La Chaux-de-Fonds) 2679. 72. Julien Girard (Colombier) 2611. 94. Nicolas Hêche (Colombier) 1621. 117. Danilo Mathes (Colombier) 812.

Cadets: 1. Hans Lanz (Netstal) 6891. **Puis:** 19. David Houlmann (La Chaux-de-Fonds) 2475. 36. Lionel Marguet (Le Locle) 621.

Super Fun: 1. Christian Graf (Sternenberg) 6777. **Puis:** 85. Giuseppe Paone (Neuchâtel) 1570. 117. Tony Gascon (La Chaux-de-Fonds) 865. 136. Luc Pellaton (La Chaux-de-Fonds) 785. 146. Robert Juillerat (La Chaux-de-Fonds) 654.

Fun: 1. Nicola Vavassori (Quinto) 6983. **Puis:** 207. Frédéric Fatton (Saint-Sulpice) 868. 216. Joël Matile (La Sagne) 856. 219. Philippe Hebert (La Chaux-de-Fonds) 850. 226. Luc Ummel (Sonvilier) 844. 260. Umberto Faltracco (Neuchâtel) 753. 266. Simon Vuilleumier (Les Planchettes) 741. 273. Etienne Geiser (La Ferrière) 715. 278. Frédéric Bernabo (Le Locle) 690. 281. Jean-Marie Vermot (Neuchâtel) 588.

Fun masters: 1. Markus Nussbaumer (Sattel) 6991. **Puis:** 77. Jean-Charles Nussbaum (Le Landeron) 2271. 84. Yves-Alain Rossel (Tramelan) 2045. 100. Serge Oyvaert (Le Landeron) 1776. 147. Thierry Salomon (Neuchâtel) 998. 164. Michel Regli (Peseux) 859. 171. Claude-Eric Sinzig (La Chaux-de-Fonds) 829. 184. Eric Regli (Neuchâtel) 793. 187. Laurent Vuille (La Chaux-du-Milieu) 788. 199. Patrick Amez-Droz (Le Locle) 773. 224. Hervé Anderegg (Le Locle) 703. 232. Christian Blanc (Le Locle) 625.

Fun seniors: 1. Aldo Rickenbach (Arth) 7000. **Puis:** 36. Alberto Sanchini (La Chaux-de-Fonds) 2588. 43. Daniel Quadri (Auvernier) 2188. 47. Michel Vallat (La Chaux-de-Fonds) 1873. 68. Bernard Vuilleumier (Saint-Imier) 1372. 80. Pierre-Alain Guggisberg (Le Locle) 851. 88. Berbard Joriot (Bôle) 802. 91. Blaise Huguelet (Couvet) 799. 109. Bernard Vuilleumier (Saint-Imier) 651. 114. Alain Vermot (Colombier) 548.

Fun juniors: 1. Stefan Vogler (Bassersdorf) 6875. **Puis:** 57. Michel Mathys (Fleurier) 2538. 134. Jonathan Paya (Fleurier) 873. 135. Eric Amez-Droz (Dombresson) 869. 136. Pascal Humair (La Chaux-de-Fonds) 868. 138. Vincent Robert (La Chaux-de-Fonds) 857. 143. Nicolas Joriot (Bôle) 843. 158. Boris Vuilleumier (La Chaux-de-Fonds) 742. 162. Eric Stettler (Vilars) 728. 164. Lionel Pesenti (Concise) 709.

Dames: 1. Barbara Blatter (Dielsdorf) 7000. 2. Silvia Fürst (Nidau) 6804. 3. Maroussia Rusca (Bulle) 6763. **Puis:** 41. Valérie Ducommun (Saint-Blaise) 787.

Juniors filles: 1. Katja Rupf (Flumserberg) 6918. **Puis:** 6. Pascaline Reusser (La Chaux-de-Fonds) 4232. 17. Coralie Jeannin (Fleurier) 773.

Fun dames: 1. Karin Arnet (Saint-Moritz) 6993. **Puis:** 8. Sandy Dubois (La Chaux-de-Fonds) 6446. 26. Nicole Verlet (Le Landeron) 1950. 47. Magali Droz (Saint-Sulpice) 925. 56. Isabelle Singele (Le Locle) 789.

100 ans d'innovation, ça vaut bien un test.

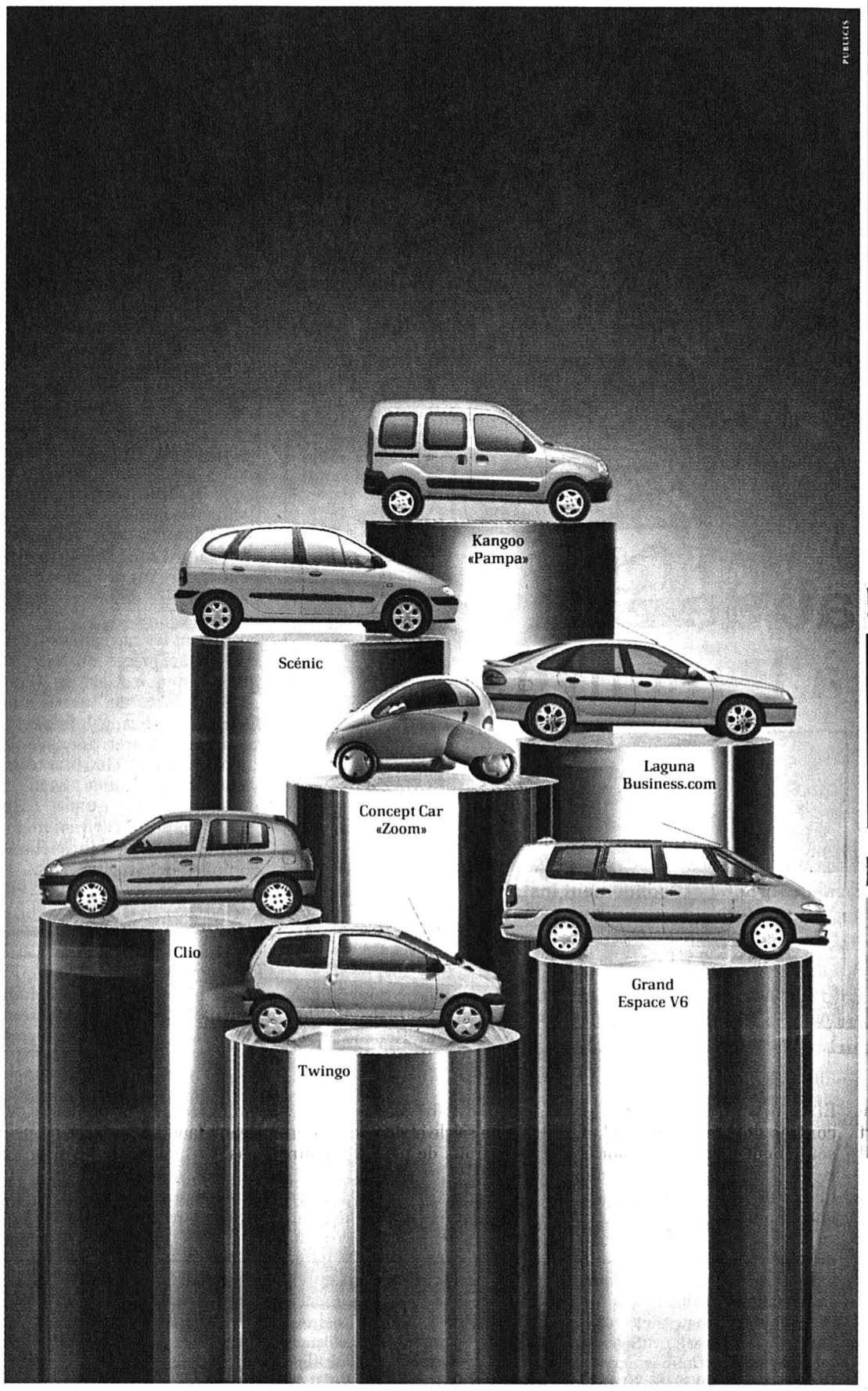

Du 4 au 6 et du 11 au 13 septembre 1998.

Renault Festival

Ne manquez pas le Renault Festival et découvrez les derniers progrès en matière de développement automobile. Parions que votre enthousiasme sera tel que vous ne résisterez pas longtemps à vouloir prendre le volant. Profitez en outre des offres de leasing «centenaire», par ex. une Twingo 2 à partir de Fr. 169.–/mois* et des remises anniversaires des distributeurs Renault. Sans oublier le tirage au sort de 100 voyages à Paris. Pour en savoir plus, **tél. gratuit 0800 84 0800.**

* Durée du contrat 48 mois, 40 000 km, casco complète non comprise, premier loyer majoré de 15 %, caution de 5 % sur le prix catalogue (Twingo 2 à partir de Fr. 12 950.–/net). Offres valables jusqu'au 31. 12. 98.

100

Renault. Moteur d'idées depuis cent ans

RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

144-796615/ROC

OFFRES D'EMPLOI

Vous souhaitez entreprendre dans le secteur de la finance?

Saisissez votre chance!

Votre profil:

- formation commerciale ou bancaire;
- entre 27 et 40 ans;
- sens de la négociation et du conseil approprié;
- ambition de vous créer une situation et une réputation enviables dans une branche en pleine expansion

... alors venez rejoindre notre équipe de professionnels de la région de La Chaux-de-Fonds et environs.

Notre contribution:

- formation approfondie et continue, ainsi que le soutien d'une grande société;
- produits de première qualité (prévoyance individuelle, collective et placements financiers en multi-devises);
- rémunération sortant de la moyenne et proportionnelle à votre effort.

Intéressé(e)?

Alors envoyez vos offres écrites, munies des documents usuels (CV, photo, etc.), sous chiffre T 28-162030 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-162030

ENSEIGNEMENT

Ouverture dès octobre 1998

CENTRE DE FORMATION AUDIO & MULTIMEDIA (CFAM), GENÈVE

Cours audio orienté home studio, informatique musicale, stages d'introduction audio & mao, etc.

Brochure gratuite & renseignements au:
Tél. 079 / 202 59 17 ou 022 / 349 42 22 18-505761/ROC

DIVERS

ACTION
Poster
du 01.09.1998 – 30.09.1998

20 x 30 cm	~~Fr. 8.90~~	Fr. 5.90
24 x 36 cm	~~Fr. 14.90~~	Fr. 9.90
30 x 45 cm	~~Fr. 19.90~~	Fr. 12.90
35 x 50 cm	~~Fr. 24.90~~	Fr. 15.90
50 x 75 cm	~~Fr. 29.90~~	Fr. 19.90

D'après négatifs ou dias 135 couleur sur papier Kodak Royal.

Kodak EXPRESS

PHOTO VISION

2000 Neuchâtel
rue St-Maurice 1
Tél. 032 721 26 60
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 27
Tél. 032 913 07 70
www.photovision.ch

219-162399

Découpage:

Laser
Jet d'eau
Plasma
Oxydécoupage

- *Usinage de tous matériaux: Métaux, bois, plexi, aluminium, verres, marbres, pierres, jusqu'à 2000 x 5000 mm. Epaisseurs 0.05 à 250 mm. Tubes jusqu'à Ø 600 mm.*
- *Pliage, soudage, redressage, trowalisage, finition de surface.*
- *Excellente qualité de finition.*
- *Délais courts.*
- *Notre expérience – votre avantage.*

Techniques-Laser SA

10 ANS 1987 – 1997

Fritz Aeschbach, 1376 Goumoens-la-Ville
Tél. 021/886 11 11 - Fax 021/886 11 12

22-582606

MAX studer SA
INTERIM
28-162379
Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel
Tél.(032)727 70 00

Afin de répondre à notre clientèle du Littoral et des Montagnes neuchâteloises, ainsi que du Nord Vaudois, nous cherchons pour de longues missions et postes fixes:

BÂTIMENT

- **MAÇONS QA**
  – Pour travaux de maçonnerie et coffrage
- **MANŒUVRES BC**
  – Avec expérience
- **MACHINISTES** (PERMIS)
  – Retro – Trax à chenille – Bulldozer
- **PLÂTRIERS**
  – Pose de plaque Alba – Gypsage de murs et plafonds
- **PEINTRES EN BÂTIMENT**
  – Marmoran – Tapisserie
- **MONTEURS ÉLECTRICIENS**
  – Courant fort – Courant faible
- **MONTEURS EN CHAUFFAGE**
  – Maintenance d'installation chauffage et ventilation
- **FERBLANTIERS CFC**
  – Fabrication – Installation
- **MENUISIERS**
  – Pose sur chantier
- **CHARPENTIERS**
  – Pose et fabrication

INDUSTRIE

- **MÉCANICIENS CNC**
  – Programmation et mise en train
- **DÉCOLLETEURS**
  – Programmation ISO
- **TOURNEURS**
  – Tournage de petites et grandes pièces

Si vous êtes intéressé(e), veuillez nous contacter au
tél. **032/727 70 00.**

Cherche **jeunes dames** bonne présentation, pour vendre des bijoux au **Comptoir Suisse, du 16 au 27 septembre.** Envoyer photo + bref curriculum vitae sous chiffre H 196-28076 à Publicitas S.A., case postale 571, 1401 Yverdon 196-28076

Cherche
JEUNE DAME
Bonne présentation, pour vente de bijoux **du 7 au 12 septembre à La Chaux-de-Fonds.** Tél./Fax 024/453 18 43 196-28077

Nous cherchons pour **début octobre** une
EMPLOYÉE DE BUREAU
bilingue: français-allemand. Connaissances de l'exportation. Demi-journée possible. Ecrire sous chiffre V 132-33430 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 132-33430

PARTNER Job
A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une entreprise horlogère de réputation internationale, nous recherchons un

Product manager

de **formation technique** (CFC dessinateur, tech. ET, Ing. ETS) en micromécanique ou mécanique, vous avez 3 à 5 ans **d'expérience en construction/développement de boîtes et/ou de bracelets de montres** et êtes sensibilisé par les problèmes de fabrication tout en ayant une bonne maîtrise CAO/DAO.

ATTRIBUTIONS: suivre le développement technique du produit depuis son cahier des charges jusqu'à son homologation tout en assurant la coordination et le respect qualificatif du produit, etc.

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à contacter J.-Cl. Dougoud pour de plus amples informations.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 22 88

132-32816

Temporaire et stable

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Peinture Les déserts fertiles de Zuber

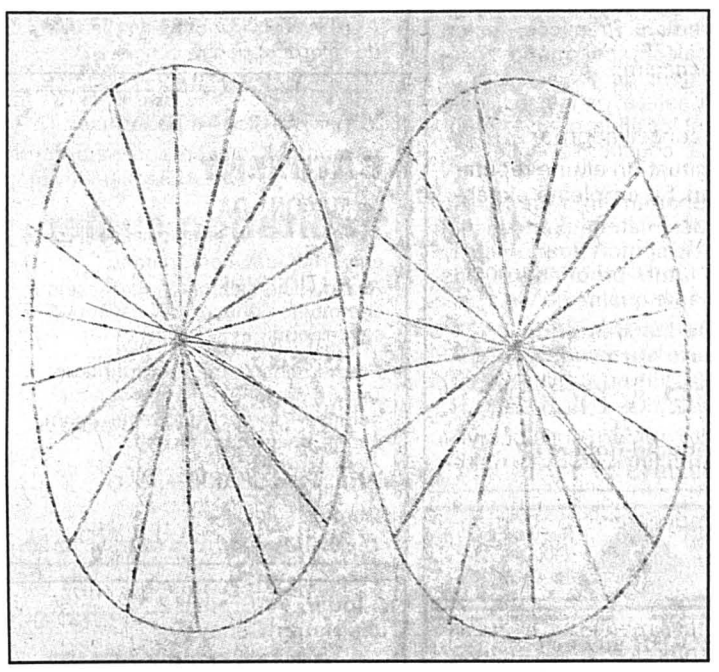

«Le premier jardin», 1994, huile. photos sp

Les terres, chaudes matrices originelles, ont disparu des toiles de Jean Zuber depuis qu'il les a exposées à l'abbatiale de Bellelay voici quatre ans. Les déserts et toute la vie insoupçonnée qui y est enfouie les ont remplacées. Eblouissants de jaunes tournoyants, couleurs solaires excitées de l'intérieur par des fonds contenant des bleus, des rouges, des verts, des bruns à l'envi. De mouvement vital, grouillant, vibrant.

Au-delà des déserts, dans une autre gamme chromatique – les noirs et les gris aux variations infiniment nuancées –, le peintre au regard d'ethnologue, le voyageur infatigable à la poursuite du signe iconique et intemporel, immémorial, a choisi le ciel et la terre, indissociablement liés, comme le sont le ying et le yang. Contraires puissants, complémentaires essentiels.

S'il semble parti dans une autre direction formelle, vers d'hypothétiques géométries poétiques où la ligne inscrit des courbes aléatoires et s'échappe en droites imprévisibles, Jean Zuber ne renie pourtant rien. C'est qu'il ne veut pas se laisser emprisonner par un savoir faire, qu'il veut expérimenter d'autres moyens picturaux, tels ces tracés, ces réseaux tout en finesse obtenus non pas par retrait de la matière, mais par épargne. Ou encore ces soleils noirs d'éclipses, ces boules laiteuses, paraissant comme des astres dans une constellation ou des éléments de molécules chimiques reconstruites. Là, la matière est ajoutée sur une couche de peinture encore liquide, ce qui permet ces subtils mélanges. Ailleurs, posant des cercles pleins sur des fils tendus, il crée d'étranges perspectives en mouvement, clameurs dégageant un étrange effet visuel difficile à immobiliser. Les matières de Jean Zuber – noirs bitume, gris pluriels, jaunes incandescents – qui saturent l'espace pictural par couches successives sont remarquables de texture, sensorielles à vouloir toucher, à vouloir manger comme un miel doux et se laissent apprécier telles quelles. Elles se côtoyent dans un sentiment d'heureuse harmonie.

SOG

● Auvernier, galerie Numaga, jusqu'au 4 octobre.

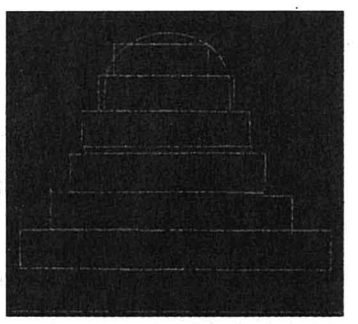

Ci-dessus, «Pour parler aux étoiles». Ci-dessous, «Sans dessus-dessous».

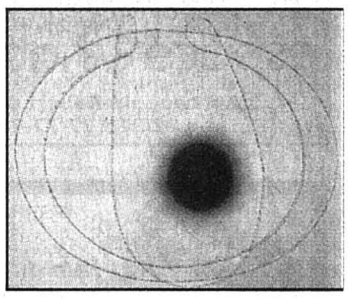

150e Dialogue des artistes avec le passé

Lors de leur prochaine Triennale, les artistes de la section neuchâteloise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (SPSAS) dialogueront avec leurs confrères d'il y a 150 ans, sous le titre «Temps dense». C'est en effet leur manière de prolonger les festivités du 150e anniversaire de la Répubolique, tout en restant sur leur terrain. Pour ce faire, ils ont choisi des tableaux ou des sculptures conservés au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, d'artistes ayant vécu il y a 150 ans environ.

Le défi est de taille! Comment situer la création artistique d'aujourd'hui par rapport aux problèmes tels qu'ils se posaient aux artistes de l'époque? Comment s'en démarquer?

Comment reprendre des valeurs universelles établies alors? Si la création artistique est un miroir de la société ambiante, les différences des expressions mises en œuvre entre la période de la Révolution neuchâteloise, vers 1848, et la fin de notre siècle, 150 ans plus tard, doivent forcément être très grandes. Il n'y a pas de commune mesure entre le langage des peintres d'alors et ceux d'aujourd'hui. Mais cette différence ne doit pas nous empêcher de voir que des points communs subsistent: les rapports d'amour ou de distance de l'être humain vis-à-vis de son prochain; sur un niveau plus formel, le traitement de la lumière par exemple, le clair-obscur, l'utilisation du pinceau pour «écrire» toujours et encore son message sur la toile... Différences et points communs entre le milieu du XIXe siècle et aujourd'hui. Tel est le défi de cette confrontation poétique.

Cette démarche originale, qui sera proposée dans les salles du Musée d'art et d'histoire du 20 février au 18 avril 1999 est, pour le moment, présentée au lecteur de ce journal, artiste après artiste, de semaine en semaine, préparant ainsi la confrontation finale au musée de Neuchâtel. Nous saluons cette collaboration étroite avec la presse régionale.

Ainsi, deux médias très différents se joignent dans cette aventure: le journal, avec ses possibilités de diffusion très larges privilégiant l'écrit et la reproduction, et le musée à diffusion plus réduite, mais permettant aux œuvres originales d'exprimer toutes leurs complexités artistiques.

Walter Tschopp, Conservateur du département des arts plastiques au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Claire Pagni, Pour le groupe exposition de la Triennale SPSAS

Jean-Claude Schweizer De l'unicité à l'anonymat, un vertige

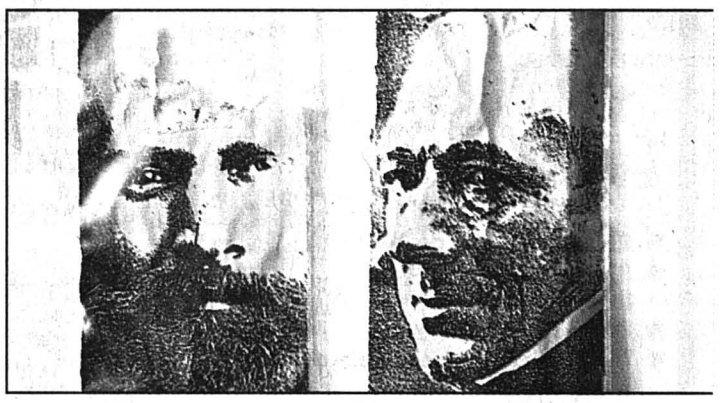

Jacques Bourkhardt «Henri Ladame et Henri de Joannis», vers 1848. J.-C. Schweizer, les anonymes d'aujourd'hui. photos sp

Connus – Markus, un personnage haut en couleurs, Albert Jacquard, généticien au regard passionné et fébrile, François Mitterrand, président des Français – ou inconnus, les 56 portraits sous vide de Jean-Claude Schweizer en un ordre certain assemblés ne cessent d'interpeller le spectateur, frontalement.

Parce qu'ils illustrent le passage de l'unicité de l'individu à l'anonymat de la foule; le paradoxe de la fragilité des visages humains, de la force d'un regard, d'une expression, des marques d'usure de la vie, des attitudes, que chacun peut discerner sur la figure isolée. Laquelle se fond dans un rythme, telle une vague mouvante, lorsque les figures sont envisagées dans le groupe; un groupe qui dépersonnalise en passant du micro- au macrocosme. Images du monde d'aujourd'hui, elles disent les milliards d'individus qui peuplent la terre, qui la saturent par endroits. Elles disent ce que les rencontres doivent au hasard. Et soulignent un autre paradoxe, celui de la solitude dans la multitude. Tous de la même espèce, tous différents: elles invitent à la comparaison, à l'émerveillement.

Ces images, ces têtes uniques, sont également symboles du passage du temps. Qu'elles rappellent dans leur juxtaposition avec les portraits peints par Jacques Bourkhardt (1808 Hasle près Berthoud-1867 Cambridge-E.-U.) à un siècle et demi de distance, portraits de notables contre photographies rencontrées en tournant les pages des magazines, piquées dans l'actualité du quotidien, sélectionnées pour leur charge émotionnelle immédiate. Ou enfouies dans la mémoire collective, comme le regard interrogateur et tragique de la toute jeune Anne Frank.

D'immédiateté, il en est aussi question dans la manière. Au contraire de son prédécesseur, Jean-Claude Schweizer ne peint pas. Il photocopie les portraits choisis, il les agrandit aux dimensions réelles, les triture, les déchire parfois comme toute personne qui a vécu porte ses déchirures, les rehausse à l'acrylique pour leur conférer une vie, les adapte à son discours. Un discours qui ne retient pas l'anecdote.

Une succession d'images de gens divers, qui ne se marient pas toujours bien, comme on en peut observer dans les foules. Enfin, il les met sous vide. Car aujourd'hui, dans une société de consommation échevelée, qui veut tout conserver par crainte de mal trier, pour résister aux dégradations et traverser le temps, on n'embaume plus comme les pharaons, on cryogénise. Une adéquation cohérente et aseptisée des technologies actuelles, à l'appui de l'idée, aux nombreux niveaux de lecture.

Sonia Graf

Bref parcours

On se souvient avoir apprécié, dans les années 70, la patte de Jean-Claude Schweizer sur la jaquette de revues de science fiction. Il vivait alors retiré dans le Midi, gagné en 1966, à 23 ans. Auparavant, il s'est formé à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds (1959-1963). Après, plusieurs prix et bourses importants ont récompensé ses recherches, en arts appliqués et beaux-arts. De retour dans sa ville natale depuis plusieurs années, cet artiste travaille les thèmes qui le préoccupent par séries, en deux ou trois dimensions et expose régulièrement ses œuvres. / sog

DIVERS

Expositions permanentes

Salles de bains
Carrelages
Cuisines

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00

28-135136

HK Matériaux DuBois Jeanrenaud

Allée du Quartz 3 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 926 27 28

OJ JOBIN OPTICIENS

LENTILLES DE CONTACT ET LUNETTERIE

DIPLÔMÉ SSOO - MAÎTRISE FÉDÉRALE

Rue Francillon 28 2610 Saint-Imier Tél. 032 941 23 43

PJB 6-550715

Assurance casse verres

Verres progressifs à votre convenance ou échangés

Nouvelles lentilles de contact

Essai lentilles de contact gratuit

Bon 50.–
non cumulable
à faire valoir à l'achat
de lunettes optiques
ou d'une première adaptation
de lentilles de contact.

Police-secours
117

IMMOBILIER

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
Ville ancienne

IMMEUBLE TRÈS BIEN RÉNOVÉ

Comprenant:
2 appartements de 3½ pièces
7 appartements de 3 pièces
1 appartement de 2½ pièces

Entièrement loués à des prix raisonnables.

Tous les appartements ont été refaits à neuf avec un très bon goût dans les choix de matériaux.
Ils sont tous équipés d'une belle cuisine agencée et d'une salle de bains confortable.

Rendement net: 9,6%

Fonds propres à investir:
Fr. 200 000.–

Excellente affaire à saisir pour un placement avec très bon rendement.

Pour tout renseignement sans engagement prenez contact avec:

espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76 132-33267

KPMG

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Bois-Noir, tout de suite

logements 1 et 2 pièces

Fr. 370.– à Fr. 540.– charges comprises. **Tél. 926 06 64**

28-162565

À VENDRE

En France voisine
(25 min de La Chaux-de-Fonds,

VILLA MITOYENNE

Comprenant:
Grand salon séjour, cuisine, salle de bains, 2 chambres à coucher, cave et places de parc.
Excellente opportunité à saisir en résidence principale ou secondaire au prix de:

Fr. 75 000.–

Fonds propres nécesssaires:
Fr. 15 000.–

espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77/76 132-33268

A vendre
dans le haut du vallon de Saint-Imier
10 km de La Chaux-de-Fonds,
25 km de Neuchâtel

immeuble neuf, moderne

Comprenant:
1 logement en duplex de 6½ pièces
1 logement de 4½ pièces
1 logement de 3 pièces

Pour visite et renseignements:
tél. 032/358 16 15, fax 032/358 16 14
Natel 079/631 73 13

6-207230

Rolf Graber Fiduciaire-Gérance — Rue des Envers 47, 2400 Le Locle, Tél. 032/931 23 53

À LOUER au Locle
A la rue des Envers

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Avec cuisine agencée.
Loyer Fr. 850.– (charges comprises).

132-33417

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds,
A 5 min. de la piscine
dans un quartier ensoleillé

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 6 PIÈCES DANS VILLA

Comprenant:
hall d'entrée, très belle cuisine entièrement agencée, salon avec balcon, cheminée avec récupérateur de chaleur et four à pain, salle à manger, hall desservant les chambres, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains.

Cet appartement a été réalisé avec des matériaux de qualité et tout le confort pour procurer à ses futurs propriétaires une excellente qualité de vie.

Notice sur demande et visite sur rendez-vous.

espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77/76 132-33360

A vendre
aux Hauts-Geneveys
Verger Bonhôte

magnifique terrain

viabilisé de 1141 m² pour villa(s). Vue sur les Alpes, quartier tranquille.
Prix à discuter.
Tél. 032/937 16 54 dès 17 h 30.
079/426 65 32.

132-33420

Mayens-de-Saxon (VS)

Je vends à ¼ d'heure sortie autoroute (alt. 1200 m), accessible tout l'hiver

habitation chalet

en parfait état, comprenant:
Rez: cuisine-salle à manger + séjour, cheminée + douche-WC-lavabo + cave-réduit.

Etage: 2 chambres. Le tout meublé. Terrain de 1350 m², aménagé en pelouse + forêt. Tranquillité, promenades, champignons, etc.

Prix: Fr. 158 000.–.

Libre de suite.
Tél. 079/214 04 76 ou 027/306 62 20.

36-484358

---

100 km de la frontière, Bresse

Ferme 4 pièces

Cave, grange, 2 écuries, sur 13 000 m².
Prix Fr. 69 000.–.
Tél. 0033/660 71 18 43 ou 0033/384 85 12 21

18-505150

Rue du Tertre 3 à La Chaux-de-Fonds à louer dès 1er octobre 1998

LOCAL + Vestiaire/WC

Fr. 449.– charges comprises.
Tél. 032/968 05 17 (heures des repas)

132-33390

Rolf Graber Fiduciaire-Gérance — Rue des Envers 47, 2400 Le Locle, Tél. 032/931 23 53

À LOUER au Locle

GRAND APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Quartier calme, avec balcon

Loyer Fr. 785.– (charges et Coditel compris)

132-33418

A louer, Vy-Creuse 2,
Les Hauts-Geneveys

APPARTEMENT 4½ CHAMBRES

un hall, un dégagement, cuisine agencée, salle de bains-WC, douche-WC, jardin-terrasse, cave, galetas.
Location: Fr. 1470.– cc.
Visites: tél. 032/731 86 26

28-162334

À VENDRE

132-31863

Rue du Parc
La Chaux-de-Fonds

Il reste encore deux surfaces industrielles ou artisanales

Dans bel immeuble totalement rénové, excellente situation, bien éclairé, accès faciles

- **Plain-pied: local de 103 m²**
- **Plain-pied centre: local de 126 m²**
- **Prix à discuter**
- **Nombreuses places de parc à disposition**

Notice à disposition, visite sur rendez-vous, renseignements sans engagement

Internet: http://www.geco.ch
E-Mail: vente.chaux-de-fonds@geco.ch

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA

A louer
à La Chaux-de-Fonds, rue F.-Courvoisier 34e.
Libre pour date à convenir.
Dans quartier tranquille, proche du centre ville.
Place de jeux pour les enfants

Appartement 5½ pièces

Cuisine agencée, salon avec cheminée.
Salle de bains/WC et WC séparés, balcon.
Places de parc dans garage collectif.
Contact: Mlle Orsi
Ligne dir.: **032 729 00 62**

28-162608

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

GB **À LOUER**

Gérancia & Bolliger S.A.

À LA CHAUX-DE-FONDS

magnifique studio

avec cuisine agencée, bains-WC, terrasse de 26 m², lessiverie. Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Chapeau-Râblé 42.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI — svit

132-33219

Quartier de la piscine, à vendre

agréable villa individuelle

Grand salon avec cheminée, cuisine moderne agencée et coin à manger, 5 chambres, 2 salles d'eau. Terrasse – barbecue – jardin arborisé. 2 garages.

Pierre Grandjean
Immobilier, Jardinière 15 / Parc 14
Tél. 032/914 16 40 – Fax 914 16 45

132-32491

Rolf Graber Fiduciaire-Gérance — Rue des Envers 47, 2400 Le Locle, Tél. 032/931 23 53

À LOUER au Locle
Quartier de l'Ecole d'ingénieurs

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

Avec balcon.
Loyer: Fr. 760.– (charges comprises)

132-33415

Gérance Gérim Schwarz

A louer pour le 1.10.98:
- **magasin 27 m²**, avec vitrine, centre ville. Fr. 550.– + charges;
- **appartement 3 pièces**, quartier Bois du Petit-Château. Fr. 640.– + charges.

A louer pour le 1.1.99:
- **local 250 m²,** centre ville, comprenant: bar, salle de spectacle, cuisine, WC, éventuellement divisible en deux.

Prendre contact le matin de 8 heures à 12 heures au tél. 032/913 44 21.

132-33396

À LOUER

132-32893

Crêtets 10 à 14

Studios

Immeuble situé dans un quartier calme.
Proche du centre et de la gare.
Pourvu d'un service de conciergerie.
Loyer: Fr. 300.– + charges.

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Internet: http://www.geco.ch

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

Antenne GECO au Locle
Ouvert de 8 h à midi

132-33054

À LOUER

Le Locle
Rue du Progrès 21

Appartement de 2½ pièces

Cuisine agencée.
Lave-linge.
Chauffage individuel.

Libre dès le 1er octobre 1998 ou à convenir.

Liste des appartements vacants à disposition

Internet: http://www.geco.ch

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
27, RUE DU TEMPLE 2400 LE LOCLE
TÉL. 032/931 28 83 • FAX 032/931 29 59

EXAFID SA
NEUCHÂTEL – Puits-Godet 22
Tél. 032/725 46 42

A louer, centre ville de La Chaux-de-Fonds

JOLI STUDIO

Cuisinette agencée, douche-WC.
Libre de suite Fr. 550.–

28-161460

EXAFID SA
NEUCHÂTEL – Puits-Godet 22
Tél. 032/725 46 42

A louer à La Chaux-de-Fonds
dans le quartier des Forges

STUDIO

Cuisinette agencée, douche-WC, cave Fr. 455.– + Fr. 45.–

2 PIÈCES

Cuisine agencée, bains-WC, balcon, cave Fr. 600.– + Fr. 70.–

3½ PIÈCES

Cuisine agencée, bains-WC, balcon, cave Fr. 900.– + Fr. 110.–

LOCAL COMMERCIAL

avec vitrine, WC. Fr. 1000,– ch. c.

28-161451

DIVERS

MBM

FORMATION

EXPORTATION

Nous vous offrons une formation de préparation **aux brevets fédéraux de**

spécialiste exportation expédition

reconnus par l'OFIAMT

LAUSANNE
40 journées sur 18 mois

Début des cours: **24 octobre 1998**

MARKETING

Nous vous offrons une formation de préparation **au brevet fédéral de**

technicien en marketing

reconnu par l'OFIAMT

GENÈVE - LAUSANNE - MOUTIER

coordinateur de vente

reconnu par l'OFIAMT

LAUSANNE

Début des cours: **octobre 1998**

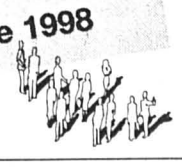

COMMERCIALE

Nous vous offrons une formation de préparation **au brevet fédéral de**

agent technico-commercial

reconnu par l'OFIAMT
Formation de 750 leçons

LAUSANNE et VALAIS
en coopération avec **l'ESCEA de Saint-Maurice**

Début des cours: **31 octobre 1998**

FORMATION

Information: Marketing Personnel Management - Av. de la Rasude 2 - 1006 Lausanne - Tél. (021) 320 55 68 - Fax (021) 320 57 70

022-633820/ROC

À L'AISE

■ **CONTRE LES DOULEURS ARTICULAIRES.**

Améliorez la mobilité de vos articulations grâce à un nouveau gel ou à des gélules, tous deux contenant des extraits naturels de perna. Cette substance, issue du coquillage de Grünlipp, a pour effet de renforcer les tissus conjonctifs, mais d'apporter également de nombreuses substances vitales naturelles. Le gel et les gélules Pernaton sont recommandés contre l'arthrose et les rhumatismes ou après un accident sportif. Disponibles en pharmacie et en droguerie. / ctz

■ **CONTRE LE PSORIASIS.**

Le psoriasis est une maladie de la peau très répandue en Suisse. Si elle n'est pas encore guérissable, elle peut dorénavant être nettement soulagée grâce à Compeed, un nouveau pansement hydrocolloïde particulièrement efficace.

Contrairement aux anciennes théories, on sait aujourd'hui que les plaies humides guérissent mieux et plus facilement. C'est sur ce principe que repose ce nouveau pansement, qui utilise l'humidité naturelle de la peau. Com-peed recouvre l'exanthème, soulage les démangeaisons et laisse la peau enclencher son processus de guérison naturel. L'irritation due aux vêtements est évitée car la peau sèche et desquamée est protégée. / ctz

Santé Asthme: en Suisse, un enfant sur dix présente soudain des crises

L'asthme touche environ 100 millions de personnes dans le monde. En Suisse, elles sont 500.000 à en être victimes, dont près de 100.000 enfants. Et la tendance est à l'augmentation chez les têtes blondes.

L'asthme est la maladie chronique la plus fréquente à l'âge infantile – chaque année, plus de 8000 familles sont confrontées pour la première fois à l'apparition de cette affection chez l'un de leurs bambins. Au total, ce sont ainsi près de 10% des enfants et adolescents de Suisse qui doivent être traités un jour ou l'autre pour des problèmes asthmatiques.

Mais qu'est-ce que l'asthme? Il s'agit d'une inflammation des voies respiratoires. Lors d'une crise, les bronchioles des poumons se crispent et sécrètent du mucus qui obstrue les voies respiratoires. Il s'ensuit alors une crise d'asthme aiguë. A l'heure actuelle, on dispose d'excellents traitements contre cette affection, tout particulièrement chez les enfants (voir encadré).

Et même si l'on ne peut pas toujours parler de guérison complète, on arrive souvent à mettre l'asthme entre parenthèses de manière à procurer aux malades une existence presque sans symptômes. Au chapitre des traitements, on trouve les mesures les plus diverses: non seulement les médicaments, mais aussi des séances d'inhalation, l'apprentissage d'une technique respiratoire adaptée, sans oublier un comportement de prévention.

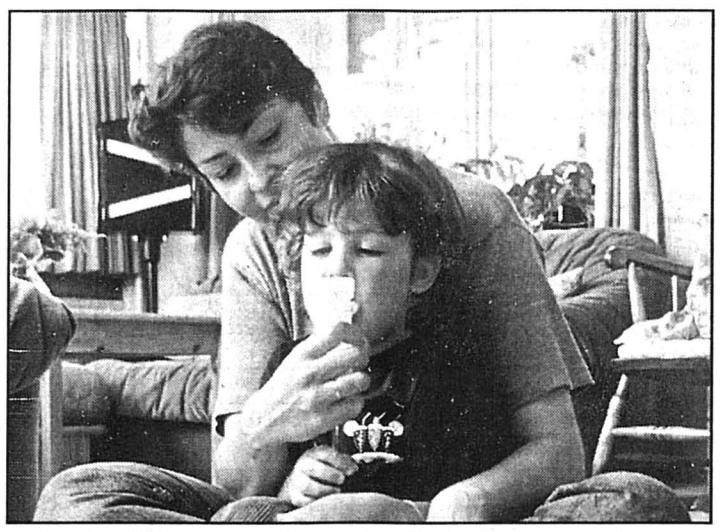

Près de 10% des enfants de Suisse sont traités un jour ou l'autre pour des problèmes d'asthme.
photo Tony Baggenstos-sp

L'asthme allergique est la maladie chronique la plus fréquente à l'âge infantile, et cette tendance va croissant. Jusqu'à leur puberté, on note en effet une sensibilité à certaines substances chez 30% des enfants. Si les deux parents souffrent d'asthme, la probabilité que leurs enfants en soient également atteints peut aller jusqu'à 80%. Quant aux allergies, elles se développent de plus en plus souvent. Près d'une personne sur trois en Suisse réagit de manière hypersensible à l'une ou l'autres substance de notre environnement. Si l'allergie déclenche des troubles respiratoires et de l'asthme, la situation peut alors très rapidement devenir dramatique, voire fatale. / Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires-ctz

Conférence de spécialistes

Le 22 septembre, Palexpo à Genève accueille la European respiratory society, une conférence réservée aux spécialistes qui traitera d'une toute nouvelle classe de médicaments contre l'asthme depuis 25 ans: les antagonistes aux récepteurs à leucotriènes (LCA). Ces derniers combattent l'inflammation chronique de la muqueuse des voies respiratoires en bloquant l'action des leucotriènes (médiateurs chimiques centraux responsables de la survenue de l'asthme).

Les LCA offrent de nouvelles possibilités de traitement, en particulier chez les enfants. La découverte et les recherches menées autour de ce nouveau médicament ont été honorées par le Prix Nobel de médecine en 1972. / ctz

Aide et information

■ **Les 26 Ligues pulmonaires cantonales** proposent dans toute la Suisse conseils et encadrement. Elles interviennent pour des assainissements d'appartements (acariens) et apportent une aide financière dans des situations critiques. Pour le canton de Neuchâtel: 032 724 11 52.

■ **DAS BAND – Entraide poumons, asthme et allergie** offre différentes formules aux parents et aux enfants: cours d'approche de l'eau et de la natation, camps de vacances de sport, rencontres informatives et d'échanges pour les parents, en collaboration avec les ligues pulmonaires cantonales et l'Association suisse des parents d'enfants asthmatiques et allergiques (ASPEA). Adresse: DAS BAND, CP, 3000 Berne 6; tél: 031 352 11 38.

■ De son côté, l'**ASPEA** soutient les parents dans leurs démarches visant à offrir à leur enfant la meilleure qualité de vie possible. Adresse: ASPEA, Südbahnhofstrasse 14c, CP 529, 3000 Berne; tél: 031 378 20 10.

BON DROIT

De la concurrence

Un employeur peut avoir intérêt à une absence de concurrence de l'employé au terme du contrat de travail (coiffeurs, représentants de commerce ou tout employé au courant de secrets de fabrication ou de la clientèle).

La clause de prohibition de concurrence n'est valable qu'à la condition d'être écrite et signée par les parties et exclut le renvoi à un document annexe. Certaines conditions doivent en outre être réunies: connaissance de la clientèle, de secrets de fabrication ou d'affaires, vraisemblance d'un préjudice important au détriment de l'employeur, si l'employé utilise ses connaissances.

C'est l'activité concurrente qui est prohibée, celle entrant en compétition avec l'activité exercée par l'employeur (exploitation d'une entreprise concurrente en son propre nom, engagement dans une entreprise concurrente). La clause de prohibition de concurrrence doit être limitée dans l'espace (géographique) et dans le temps (trois ans maximum). Elle doit également contenir une description détaillée de l'activité prohibée. En cas de violation, l'employé est tenu de réparer le dommage causé à l'employeur. Lequel doit apporter la preuve qu'il a subi un dommage et que celuici est dû au non respect de la clause. Une clause caduque en cas de résiliation par l'employeur, à moins que ce ne soit l'employé qui, par son comportement, a provoqué la fin des rapports de travail.

SSEC Neuchâtel, Service juridique

SPECTACLES-LOISIRS

7e BROCANTE DE LA VUE-DES-ALPES
Route Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds
Vendredi 4 septembre, samedi 5 septembre et dimanche 6 septembre 1998
Parking du Pré-Raguel, versant La Chaux-de-Fonds
14 h à 20 h
10 h à 20 h
10 h à 18 h
80 EXPOSANTS
CANTINE
ENTRÉE GRATUITE
La Chaux-de-Fonds
P 7e BROCANTE
Col de la Vue-des-Alpes
Neuchâtel
132-32442/4x4

132-33368
KAUFMANN
La griffe de la qualité
ART DE LA TABLE
QUINCAILLERIE – VISSERIE
ACIERS – MÉTAUX FINS
MÉTAUX NON FERREUX
MARCHÉ 8-10 – 2302 LA CHAUX-DE-FONDS 2 – TÉL. 032/913 10 56 – FAX 032/913 13 47
ACTION D'AUTOMNE ET NOUVEAUTÉS Outils électriques BOSCH
SUPER ACTION Perceuse à accus BOSCH BLEU
ACTION Compresseurs FINI TIGER
Tourets & perceuses à colonne PROMAC
Vêtements & souliers de travail
NOUS EXPOSONS A POLYEXPO
DU 3 AU 6 SEPTEMBRE 1998
Echelles Alu
NOUVEAU! Outillage mécanique STANLEY
CHAUFFAGES PETROLE ET GAZ
Articles Paratonnerre FLURY
A BIENTÔT...
ET DE NOMBREUSES AUTRES NOUVEAUTÉS ET ACTIONS...

DIVERS
Entreprise forestière
Yves Vuille
Tél. 032/936 10 26 Natel 077/37 84 13
Entretien de propriétés
Taille de vos arbres et haies, plantations, à des prix avantageux.
132-33384

Le jeudi
De 8 h à 12 h – 13 h 30 à 18 h 30
20%
sur tout le magasin
excepté accessoires Cartier et St-Laurent
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
132-32751

VACANCES-VOYAGES
Demandez notre brochure
Les Caraïbes à la française
Dès Fr. 1055.– une semaine / vol + hébergement. PROMO 11.9-23.10.98.
Créole-Voyages, Bâle, 061 693 40 50.
273-116209/4x4

FINANCE

DETTES ? AIDE RAPIDE!

- discret
- simple
- nous réglons vos dettes
- plus qu'UNE petite mensualité
- aussi lors de poursuites
- également pour les entreprises

Retournez le coupon ou téléphonez! **026/424 97 13**
Valex SA, Beaumont 6, 1700 Fribourg (sans engagement)
Nom: Prénom:
Rue: NP/Lieu:
17-337827/ROC

ENSEIGNEMENT

OISE

L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Cambridge
L'allemand à Heidelberg
L'anglais aux USA

OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Logement en famille, voyage et loisirs.

54 bis Rte des Acacias 1227 Genève
Tél 022 342 29 10 Fax 022 342 68 80
114-700028/ROC

Avant d'acheter passez nous voir

WAGNER MUSIQUE
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 95 12
Fontainemelon
Tél. 032/853 31 92

ORGUES CLAVIERS PIANOS

Ecole d'orgue et de claviers Technics
28-160885

ENSEIGNEMENT

INSTITUT DE LANGUES
LE LOCLE

Anglais - Allemand - Français

- Cours en petits groupes tous niveaux
- Cours individuels
- Rattrapage scolaire tous niveaux
- Préparation diplômes internationaux

032/931 41 88
Rue du Foyer 10

- **Inscriptions dès maintenant**

132-32566

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/911 2410
Le Locle, Tél. 032/931 14 42

OFFRES D'EMPLOI

Garage et Carrosserie des Eplatures
R. Guinand & D. Sbarzella SA
cherche

un carrossier-tôlier

avec quelques années d'expérience, sachant travailler de manière indépendante et faire preuve d'initiative.
Prestation de salaire selon qualification.
Entrée à convenir.
Faire offre écrite avec curriculum vitae à l'adresse suivante: **Eplatures 25-27, 2300 La Chaux-de-Fonds**
132-33419

Bar centre ville
La Chaux-de-Fonds
pour cause accident
cherche tout de suite

SOMMELIÈRE BARMAID

de bonne présentation avec expérience.
Téléphoner pour rendez-vous au
079/240 35 87
132-33450

AU CINÉMA • AU CINÉMA

LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO – Tél. 916 13 77
LE VEILLEUR DE NUIT
V.F. 18 h 15, 20 h 30
16 ans. Première suisse.
De Ole Bornedal. Avec Ewan McGregor, Patricia Arquette, Jash Brolin.
Alors qi'un tueur terrorise la ville, Martin, un étudiant, accepte un job de veilleur de nuit dans la morgue. Infernal...

EDEN – Tél. 913 13 79
L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES...
V.F. 14 h, 17 h 15, 20 h 30
Pour tous. Première suisse.
De Robert Redford. Avec Robert Redford, Kristin Scott Thomas, Sam Neill.
Pour sauver sa fille traumatisée et son cheval, une mère appelle un dresseur exceptionnel. Une histoire fabuleuse!...

0900 900 123 CINE PHONE Fr. –.50/min ET APPEL
POUR SE FAIRE UNE TOILE.

LA CHAUX-DE-FONDS

PLAZA – Tél. 916 13 55
6 JOURS, 7 NUITS
V.F. 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45
Pour tous. 2e semaine.
De Ivan Reitman. Avec Harrison Ford, Anne Heche, David Schwimmer.
Un pilote baroudeur et une reporter se crashent sur une plage ne figurant sur aucun catalogue... Aventure, romance!

ABC – Tél. 913 72 22
TUTTI GIU PER TERRA
V.O. italienne, s.-t. fr./all. 20 h 30
12 ans.
De Davide Ferrario. Avec Valério Mastandrea, Carlo Giuseppe Culicchia...
Le cinéaste saisit les indignations rentrées d'une jeunesse éberluée par l'absurdité du monde qui s'offre à elle. Comédie!

AU CINÉMA • AU CINÉMA

RADIOS JEUDI

RTN LA RADIO NEUCHATELOISE

6.00, **7.00**, **8.00**, **12.15**, **18.00** Journal **6.30**, **7.30**, **8.30**, **9.00**, **10.00**, **11.00**, **14.00**, **15.00**, **16.00**. **17.00** Flash infos **6.00-9.00** Matinale **6.15** Une toile à l'œil **7.15** Revue de presse **7.45** Une colle avant l'école (jeu) **7.50**, **13.20** Reportage **8.45** Les points dans la poche **8.58**, **11.50**, **13.55** Petites annonces **9.03-11.00** Carrousel **9.40** Tactiques pour toques **10.20** Savoir faire **11.00-14.00** Micro-ondes **11.15** L'invité RTN **11.45** La caverne d'Ali Baba **12.00** Les titres **12.30** Change **13.00** Naissances **13.10** Anniversaires **14.03-16.00** Musique avenue **16.03-18.00** No problemo **17.03** Jeux divers **17.20** Les Mastodondes **17.30** Agenda concert **17.50** Cinhebdo **18.30, 19.00** Rappel des titres **18.45** Définitions **19.00-19.30** Les Interclasses, depuis le Comptoir du Val-de-Travers **19.02** Electrorock **19.30** Musique Avenue (**20.00** Recto-verso, une fois par mois)

1006 FREQUENCE JURA

6.00, **7.00**, **8.00** Infos **6.08**, **7.08**, **8.08** Journal du matin **6.10** Ephéméride **6.30**, **7.30**, **9.00**, **10.00**, **11.00**, **14.00**, **15.00**, **16.00** **17.00** Flash **7.15** Les commérages ou les délires de Ristretto **9.05** Transparence **10.03**, **11.30** Pronostics PMU **11.05** Eldoradio **11.15** La corbeille **11.45** Jeu du rire **12.00** Infos titres **12.15** Jura midi **12.35**, **18.17** Météo **12.37** Carnet rose **12.55** Troc en stock **13.00** Platine **13.30** Verre Azur **17.05** Ultimo **18.00** Jura soir **18.20, 18.31** Question de temps **18.30, 19.00** Rappel des titres **19.02** Scanner **20.00** Les ensoirées **0.00** Trafic de nuit.

Radio Jura bernois

6.00, **7.00**, **8.00**, **12.15**, **18.00** Journal **6.10** Les matinales **6.15** Ephémérides **6.30**, **7.30**, **8.30**, **9.00**, **10.00**, **11.00**, **14.00**, **16.00**, **17.00** Flash **6.45** Réponse en question **7.25**, **11.45** Qui dit quoi **7.50** Revue de presse **8.45** Jeu musical **8.50**, **11.03** Pronostics PMU **9.05-11.00** 100% musique **11.05** Radiomania **11.50** Naissances **12.00** Les titres **12.35** Magazine économique **12.50** A l'occase **13.00** 100% musique **16.05-17.30** Métro musique **16.15** CD de la semaine **16.30** Le mot qui manque **16.45** Chronique TV **17.30** Europarade **18.30, 19.00** Rappel des titres **18.32, 19.02** 100% musique

La Première

5.00 Le 5-9 **9.10** Le petit déjeuner **10.05** Comédie **11.05** Les dicodeurs **12.07** Chacun pour tous **12.09** Salut les p'tits loups **12.30** Le 12.30. Idée suisse **14.05** Bakélite **15.05** Marabout de ficelle **17.08** Les enfants du 3e **18.00** Journal du soir **18.15** Les sports **18.22** Forum **19.05** Trafic **21.05** Taxi: le tour du monde en stéréo **22.05** La ligne de cœur (**22.30** Journal de nuit) **0.05** Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m

Espace 2

6.13 Matinales **9.00** Feuilleton musical. Adolphe Adam **9.30** Les mémoires de la musique. Hildegarde von Bingen **10.30** Classique **11.30** Domaine parlé **12.06** Carnet de notes **13.03** Musique d'abord. Haydn, Beethoven **15.30** Concert: Orchestre de la Suisse Romande: Stravinski, Schnittke, Janacek **17.02** Carré d'arts **18.06** JazzZ **19.00** Empreintes musicales. Fritz Reiner et l'Orchestre Symphonique de Pittsburgh **19.30** L'été des festivals. Festival international de musique de Lucerne. Orchestre Philharmonique de Los Angeles: Copland, Salonen, Stravinski **22.30** Journal de nuit **22.42** Lune de papier. Histoire de la peinture **23.00** Les mémoires de la musique **0.05** Programme de nuit

FM **France Musique**

7.02 Musique matin **9.05** Mémoire retrouvée **10.30** La belle saison **12.36** Figures libres **13.30** Restez à l'écoute **14.00** Concert. Orchestre philharmonique de Berlin: Mozart, Bruckner **15.30** Les introuvables **16.30** Le temps des musiciens. Purcell, Vivaldi **19.00** Jazz été **19.30** Soirs de fête. Concert. Orchestre Philharmonique de Los Angeles: Copland, Salonen, Stravinski **21.30** Concert. Traditionnel des Etats-Unis **23.00** Soleil de nuit

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal **6.30** Meteo **6.40** Zum neuen Tag **7.00** Morgenjournal/Sport **7.20** Presseschau **7.30** Meteo **8.00** Morgenjournal **8.15** Espresso **9.00** Memo. Gratulationen **10.00** Etcetera **11.45** KinderClub **12.03** Regionaljournal **12.30** Rendezvous **13.30** MittagsHits **14.00** Siesta **16.00** Welle 1 **17.10** Sportstudio **17.30** Regionaljournal **18.00** Echo der Zeit/Abendinfo **18.45** Sport **18.50** Schweizer Musizieren **19.30** SiggSagg-Sugg **20.00** z.B. **21.00** Musik-Porträt **22.00** Espresso-Reprise **23.00** Musik vor Mitternacht **0.00** Nachtclub.

Radio della Svizzera Italiana

6.00 Primo mattino **9.05** Millevoci **9.45** Intrattenimento musicale **11.05** Millevoci **12.00** L'informazione di mezzogiorno **13.00** Quelli della uno. Intrattenimento musicale con interventi della Squadra esterna. Idée Suisse **13.25** Cantiamo insieme; Gioco Sala Multivisione **16.15** Le cattive ragazze **17.00** Prima di sera **17.36** Bollettino dei consumatori **18.00** L'informazione della sera. Cronache regionali **18.30** Il radiogiornale/Sport **19.00** La mongolfiera **19.55** Buonanotte bambini **20.20** Grand Boulevard **21.00** Il suono della luna. I successi del'estate e musica tropicale. Juke-box. **23.15** Cantiamo sottovoce **0.10** L'oroscopo **0.15** Classic rock

Parfaitement à vos mesures.

Le Sprinter. Champion de la plus-value

Il n'est pas un Sprinter qui manquerait à l'appel. Nous vous proposons en effet un grand nombre de variantes: fourgon ou porteur, combi ou minibus, tracteur de semi-remorque ou châssis/cabine, deux hauteurs de pavillon et trois empattements ainsi que cabine simple ou double. Le tout avec le choix entre plus de 100 peintures de carrosserie. S'y ajoutent quatre catégories de poids, quatre variantes de moteur, la traction intégrale et les pneus jumelés à l'arrière. Bref, une polyvalence qu'aucun autre utilitaire léger de cette classe n'est en mesure d'offrir. Et jusqu'ici, nous n'avons pas mentionné les innombrables possibilités de superstructures. Mais quelle que soit votre décision, elle sera toujours précédée de conseils compétents. Afin que vous vous accordiez un Sprinter très personnalisé, à vos mesures et d'une qualité exceptionnelle, tant sur le plan de la fiabilité et de la sécurité que de la rentabilité. Si vous voulez en savoir plus au sujet du programme Sprinter complet: http://www.mercedes-benz.ch ou fax 01/732 57 44.

Mercedes-Benz

144-796459/ROC

TSR

7.00 Minibus et Compagnie *3563319* **8.05** Les craquantes *5898767* **8.30** Top Models *4436932* **8.55** Casablanca. Film de Michael Curtiz, avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman *72306574* **10.30** Euronews *3896929* **10.50** Les feux de l'amour *8851715* **11.35** Hartley cœur à vif *7618970* **12.20** Genève région *4336796*

12.30 **TJ Midi/Météo** *912406*
12.50 **Zig Zag café** *5911406*
13.45 **Matlock** *6902319*
Un professeur très particulier
14.30 **La loi de Los Angeles** *1175208*
15.20 **Les craquantes** *1483680*
15.45 **Les plus beaux jardins du monde**
Les racines *7863932*
du changement
16.15 **Inspecteur Derrick**
Un appel de Vienne *848390*
17.15 **Le caméléon** *4399680*
18.00 **Top Models** *175715*
18.30 **Tout à l'heure** *143796*
Tout temps
Tout en région
18.45 **Tout en question** *936864*
19.00 **Tout un jour** *144390*
19.15 **Tout sport** *4244883*
19.30 **TJ Soir/Météo** *768672*

20.05 *2904203*

Temps présent

Birmanie, l'exil ou le silence

Reportage de Romain Guélat, Claude Schauli et Régis Migy

Chômeurs à tout faire
Reportage d'Alec Feiz

Le siècle en image
Iran-Irak: l'embrasement

21.40 **Urgences** *1538425*
Mise au point
22.30 **Faxculture** *502845*
Les filles et leur mère
23.30 **Le juge de la nuit**
Double vue *221574*
0.20 **Vénus** *908742*
0.45 **Textvision** *3782742*

TSR

7.00 Euronews *71562406* **8.00** Quel temps fait-il? *76980334* **9.00** Euronews *19036661* **11.30** Quel temps fait-il? *82370222* **12.00** Euronews *72116574*

12.15 **L'italien avec Victor** *58205574*
L'aeroporto
12.30 **La petite maison dans la prairie**
L'idylle de Mr. Edward *95525796*
13.15 **L'italien avec Victor (R)** *36338135*
13.30 **Bus et Compagnie**
Il était une fois... l'homme; Charlie, tous les chiens vont au paradis; Les Schtroumpfs; Michel Strogoff; Chair de poule; Le retour du Dodo. Minibus et Compagnie (R) *96990048*
19.25 **Genève région** *58937154*
19.30 **Le français avec Victor** *59572067*
L'agence de voyage
Une visite à Paris

20.00 *94481852*

La fugue

Film d'Arthur Penn, avec Gene Hackman, Melanie Griffith, Jennifer Warren

Un détective de Los Angeles met en danger son ménage pour enquêter sur la disparition d'une toute jeune fille

21.35 **1998 Histoire - Histoires** *55591067*
Les laboratoires de la vie
22.30 **Soir Dernière** *89711357*
22.50 **Genève région** *21576609*
22.55 **Tout un jour** *30805135*
23.05 **Fans de sport** *13744067*
Triathlon
Championnats du monde
23.30 **Zig Zag café (R)**
Bernard Thomas, journaliste *43644661*
0.20 **Textvision** *42617926*

TF1 France 1

6.20 La croisière Foll'amour *25907870* **6.45** TF1 info/Météo *37081116* **6.55** Salut les toons *10674932* **9.05** TF1 Jeunesse *26520796* **10.40** Un amour de chien *76397425* **11.35** Une famille en or *27165951*

12.05 **Cuisinez comme un grand chef** *31387609*
12.15 **Le juste prix** *96010195*
12.50 **A vrai dire** *72403357*
13.00 **Le journal/ Météo** *67402628*
13.55 **Les feux de l'amour** *32828970*
14.45 **Arabesque** *59090777*
Meurtre programmé
15.40 **La loi est la loi**
Le faux frère *37015715*
16.40 **Sunset Beach** *12644086*
17.30 **Beverly Hills** *77540951*
18.25 **Exclusif** *13299749*
19.05 **Le Bigdil** *30682593*
19.55 **Le journal de l'air** *56875864*
20.00 **Journal/ Météo** *92768999*

20.55 *88043222*

Navarro

Série avec Roger Hanin

Un bon flic

Auquelin est en patrouille avec Marie Castillan, qui est en train de le plaquer, lorsque celle-ci reconnait un malfrat sur le point de commettre un casse. Tous deux interviennent et Marie est sérieusement blessée

22.40 **Made in America**
Trahison intime
Téléfilm de William A. Graham *63704390*

0.20 Les rendez-vous de l'entreprise *23214029* **0.45** TF1 nuit *36410452* **1.00** Très chasse *53525297* **1.55** Reportages *19670704* **2.20** Histoires naturelles *24730655* **3.15** Le vignoble des maudits *13528079* **4.10** Histoires naturelles *56552094* **4.40** Musique *12949181* **5.00** Histoires naturelles *39210365* **5.55** L'un contre l'autre *46257556*

2 France 2

6.30 Télématin *85026116* **8.30** Un livre des livres *67705116* **8.35** Amoureusement vôtre *52583241* **9.05** Amour, gloire et beauté *12343390* **9.30** L'as de la crime *62536609* **10.25** La fête à la maison *57163048* **10.55** Flash d'informations *74681796* **11.05** Motus *49276845* **11.40** Les Z'amours *27162864* **12.10** Un livre, des livres *42196593* **12.15** 1000 enfants vers l'an 2000 *31369203*

12.25 **Pyramide** *40456154*
12.45 **Loto/Météo/Journal** *57421222*
13.50 **Derrick** *13566406*
Assassin de Kissler
14.50 **Placé en garde à vue** *59080390*
Garage dangereux
15.45 **Tiercé** *25169203*
16.00 **La chance aux chansons** *48248999*
16.55 **Des chiffres et des lettres** *60485222*
17.25 **Un livre, des livres** *11817883*
17.30 **Sauvés par le gong, la nouvelle classe** *81118864*
18.00 **Hartley cœurs à vif** *24124593*
18.50 **Friends** *40250661*
19.10 **1000 enfants vers l'an 2000** *97339113*
19.20 **Qui est qui?** *46582048*
19.50 **Au nom du sport** *68203680*
20.00 **Journal/Météo** *14479593*

21.00 *37624852*

Envoyé spécial

Présenté par Bernard Benyamine

Diana: la légende

A la conquête du Mont-Blanc

Les hommes aux clés d'or

23.05 **Expression directe** *90458864*
23.15 **Les nouveaux mondes** *59078222*
Enigmes des origines - Namibie
0.50 **Au nom du sport**
Journal / Météo *30588723*
1.10 **Le Siècle des hommes** *21888365*
La planète en danger

1.55 Initiation à la vidéo *18718297* **2.30** Les fous du cirque *50062128* **2.50** Coup de cœur aux Marquises *34054742* **3.30** 24 Heures d'info *74298549* **3.35** Jeux sans frontières *66530926* **5.35** Cousteau *81332758*

3 France 3

6.00 Euronews *67499932* **7.00** Les Zamikeums *61495135* **8.20** Les Minikeums *88067628* **10.50** La croisière s'amuse *84890970* **11.40** A table! *46678048*

12.05 **Le 12/13** *93036593*
13.00 **Estivales** *35494715*
13.30 **Keno** *87989116*
13.35 **Terreur à bord (2)**
Téléfilm de Douglas Heyes *39859390*
15.30 **Le chien des Baskerville**
Téléfilm de Barry Crane
16.45 **C'est l'été** *99024135*
18.20 **Questions pour un champion** *19432067*
18.50 **Météo des plages** *17299390*
18.55 **Le 19/20** *98543628*
20.05 **Le Kadox** *50274947*
20.35 **Tout le sport** *73068425*

20.55 *49890116*

Tiré à part

Film de Bernard Rapp, avec Terence Stamp, Daniel Mesguish

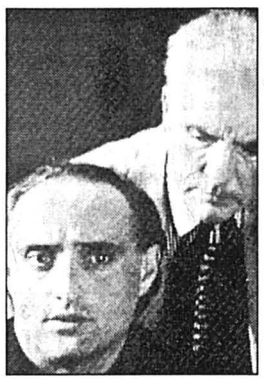

Un éditeur anglais reçoit un jour un manuscrit d'un auteur à succès français, son ami, et découvre avec horreur que l'histoire n'est pas une fiction mais raconte le meurtre d'une fille qu'il avait aimée

22.20 **Les filles des magazines** *79710241*
Zoom sur les top models
23.30 **Météo/Journal** *62948154*
23.50 **La case de l'oncle Doc** *69792048*
Les diplômés de Morehouse
0.40 **Musiques de films**
Georges Delerue *68744988*

5 La Cinquième

6.45 Langue: allemand *73638715* **7.00** Ça tourne Bromby *25239864* **8.40** Le hibou pêcheur *62411999* **9.15** Allo la terre *33153135* **9.30** Eco et compagnie *91042898* **9.45** Cinq sur cinq *45487999* **10.00** L'œuf de Colomb *55111680* **10.25** Détours vers le futur *41624319* **10.55** Mag 5 *41638512* **11.25** Fête des bébés *48013574* **11.55** Le journal de la santé *61774390* **12.05** Le rendez-vous *69696796* **12.35** Le vent *54760116* **13.30** 100% question *74875690* **13.55** Julien Clerc *92850593* **14.30** Pour le plaisir des yeux *83507680* **15.25** Entretien *74964338* **15.55** Chercheurs d'aventure *44667999* **16.25** Les lois de la jungle *99231864* **16.55** Alf *41719951* **17.20** Jeunes marins reporters *96606512* **17.35** 100% question *96421203* **18.00** Va savoir *94443116* **18.30** SOS gipaète barbu *94451135*

Arte

19.00 **Un garage fou-fou-fou (2)** *453970*
19.30 **Alexandrie** *452241*
A la recherche de la splendeur perdue
20.00 **La cathédrale de Cologne** *459154*
20.30 **81/2 Journal** *840280*

20.40-0.35

Théma *6396951*

Slovaquie

Un voyage au centre de l'Europe

Un pays qui a mille ans d'histoire et cinq ans d'existence...

20.45 **Slovaquie, Slova... quoi?** *415796*
Documentaire
21.50 **Débat** *971241*
22.15 **Rêves en rose** *414067*
Film de Dusan Hanák
23.40 **Des mineurs et des anges** *8409796*
ou Courte lettre à propos de la mémoire slovaque
Documentaire
0.05 **Petite promenade musicale à Bratislava** *471988*
Documentaire
0.35 **C'est arrivé près de chez vous**
Film de Rémy Belvaux, André Bonzel, Benoît Poelvoorde *3603655*
2.10 **Court-circuit** *2861384*
Courts-métrages

6 M 6

8.00 M6 express *32284338* **8.05** Boulevard des clips *48941845* **9.00** M6 express *14140067* **9.35** Boulevard des clips *80575067* **10.00** M6 express *24755067* **10.05** Boulevard des clips *43679390* **10.45** M6 express *12474628* **10.55** Jim Bergerac *6973512* **11.50** M6 express *99376116* **12.00** Ma sorcière bien-aimée *56402628*

12.35 **Docteur Quinn, femme médecin**
Washita (1/2) *67678406*
13.35 **Ces enfants-là**
Téléfilm de Georg Stanford Brown
Contre l'avis des spécialistes, un couple décide d'élever seul leur enfant mongolien *99657406*
15.15 **Les routes du paradis**
Le hasard *48951222*
16.10 **Boulevard des clips** *83014947*
17.30 **M6 kid** *61767672*
Les Rock amis; Le monde de Tex Avery
18.00 **Highlander** *31910208*
19.00 **Sliders, les mondes parallèles** *65709628*
19.54 **6 minutes/Météo** *412276932*
20.10 **Joyeuse pagaille** *92399241*
20.35 **La météo des plages** *53200203*
20.40 **Passé simple** *99112593*
1973, Pinochet terreur au Chili

20.50 *83791154*

La forêt d'émeraude

Film de John Boorman, avec Powers Boothe, Meg Foster

Le jeune fils d'un ingénieur américain travaillant dans la forêt amazonienne est enlevé par des Indiens et devient membre de leur tribu

22.55 **Poltergeist** *42253241*
Pris au piège
Le chaman
0.40 **Capital spécial été**
20 ans ch. job... *50235181*

2.30 Boulevard des clips *58707704* **3.30** Fan de **3.25** Fan de *42336839* **3.55** Culture pub *27254617* **4.10** Des clips et des bulles *85555346* **4.35** Fréquenstar *47122758* **5.15** Boulevard des clips *73356487*

TV5 TV 5 Europe

6.00 Journal international *43030951* **6.15** Gourmandises *58909951* **6.30** Télématin *36158390* **8.05** Journal canadien *67583338* **8.35** Question pour un champion *67564203* **9.05** Zig Zag Café *38016086* **10.05** Forts en tête *42808609* **11.05** C'est l'été *76104999* **12.30** Journal France 3 *12080067* **13.00** La vie à l'endroit *31539721* **14.30** Verso *12060203* **15.00** Savoir plus santé *84617512* **16.00** Journal TV5 *49284661* **16.15** Pyramide *13596116* **16.45** Bus et compagnie *23919512* **17.35** Evasion *10125970* **18.00** Questions pour un champion *81275406* **18.30** Journal *81283425* **19.00** Paris Lumières *15958951* **19.30** Journal suisse *15957222* **20.00** Spécial cinéma: Cycle Catherine Deneuve. Film *41785609* **21.35** Ciné 5 *56097048* **21.45** Court-métrage *35372226* **22.00** Journal France Télévision *15974999* **22.30** Liza. Film *85605628* **23.30** Avoir 20 ans *26699929* **0.25** Météo internationale *79265346* **0.30** Journal de France 3 *65641297* **1.00** Journal belge *65642926* **1.30** Rediffusions *71555159*

EUROSPORT Eurosport

8.30 Sailing *469628* **9.00** Equitation: coupe des nations à Gijon *126777* **10.00** Automobile/formule 3000 *120593* **11.00** X Games *803048* **12.00** Football: World Cup Legends *807864* **13.00** Motors *702951* **14.30** Football: Euro 96 *598970* **16.30** VTT: Coupe du monde de descente au Japon *454661* **17.00** Olympic magazine *455390* **17.30** X Games *277609* **18.30** Cyclisme sur piste France/allemagne *363086* **20.30** Football *55469609* **23.30** Motors *306951* **1.00** X Games *8228655*

ShowView: mode d'emploi

Une fois les indicatifs des canaux ShowView introduits dans votre vidéo, il vous suffira de taper le code ShowView accolé à l'émission que vous souhaitez enregistrer pour programmer votre vidéo.
Pour plus d'informations, prenez contact avec le spécialiste qui vous a vendu votre appareil.

ShowView™, Copyright (1997) Gemstar Development Corporation

Canal +

7.05 ABC News *11764574* **7.20** Info *41708338* **7.30** Kablam *48617951* **7.55** Les enfants virtuoses de Harlem. Doc *58466116* **8.55** Info *97700932* **9.00** Une femme très très très amoureuse. Film *15688241* **10.30** La falaise aux chamois. Doc *12750845* **11.00** Quatre garçons pleins d'avenir. Film *24753390* **12.30** Un autre journal *54932932* **13.35** Le journal du cinéma *35426999* **14.00** La vie silencieuse de Marianna Ucria. Film *67646203* **15.40** Les braconniers. Film *45270048* **17.35** Tennis: US Open *50889357* **18.25** Info *25457680* **18.30** Nulle part ailleurs *15676406* **20.30** Le journal du cinéma *35687338* **20.40** Post Coïtum, animal triste. Film *49022970* **22.15** Rock. Film *44084593* **0.30** Tennis: US Open *79254810*

RTL 9

8.30 Dessins animés *58980864* **12.00** Les filles d'à côté *90802338* **12.25** Supercopter *71977154* **13.15** Rire express *70400999* **13.25** Derrick *32116661* **14.25** Le Renard *76338574* **15.25** Soko, brigade des stups: le gang des motards *90911883* **16.15** Un cas pour deux: l'occasion fait le meurtrier *22285067* **17.15** Woof *90807883* **17.45** Mister T *28935048* **18.10** Top Models *90991338* **18.35** Supercopter: l'évasion de Santa Paula *32298951* **19.25** Raconte-moi Internet *82362932* **19.30** Les filles d'à côté: conflits *25266715* **19.55** Mike Land détective *88460512* **20.40** Affaire non classée. Film de Michael Apted *43105280* **22.35** Le Parrain 2. Film de Francis Ford Coppola avec Robert de Niro *27114357*

Monte Carlo

9.30 Récré Kids *17494241* **10.40** High Five III: hydrospeed-Pacuare *53430512* **11.10** Planète de la soie *79975311* **0.45** Chemins de fer *74968346* **1.45** Occupations insolites *84234758*

SF 1

7.00 Wetterkanal **9.00** La France en 2 CV **10.00** Schweiz aktuell **10.25** Der Denver-Clan **11.15** Rock'n'Roll Daddy **11.45** Eine schrecklich nette Familie **12.10** Blockbusters **12.35** TAFminigame **13.00** Tagesschau **13.10** midiTAF - Geld **13.30** Hallo, Onkel Doc! **14.20** Wirklich unglaublich **15.10** Lindenstrasse **15.40** Die Waffen des Gesetzes **16.30** TAFlife **17.00** Die Herlufs **17.15** Blinky Bill **17.40** Gutenacht-Geschichte **17.50** Tagesschau **17.55** Flippers neue Abenteuer **19.00** Schweiz aktuell **19.30** Tagesschau/Meteo **20.00** Gletscherexpedition Inlandisis. Dok **21.00** Puls **21.50** 10 vor 10 **22.20** Die Profis **23.10** Delikatessen Wong Kar-wai **0.45** Nachtbulletin/Meteo

TSI

7.00 Euronews **11.05** Textvision **11.10** Luna piena d'amore **11.40** Wandin Valley **12.30** Telegiornale-Meteo **12.45** Willy principe di Bel Air **13.10** Maria **13.55** Due come noi **14.40** L'uomo e il coccodrillo **15.45** Kazan. Film **17.05** Kalunga, l'ultimo quilombo **17.30** Dr Quinn **18.15** Telegiornale **18.20** Scacciapensierino **18.35** Gli amici di papà **19.00** La rupe dei camosci **19.30** Il Quotidiano **20.00** Telegiornale-Meteo **20.40** Treni straordinari **21.25** Tema per quattro **22.30** Tee off Mr. Bean **22.55** Telegiornale **23.10** Amici **23.35** Spotlight **0.05** Textvision

ARD

9.03 Verbotene Liebe **9.27** Marienhof **9.52** Wetterschau **10.03** Kinderärztin Leah **11.35** Länderzeit **12.00** Tagesschau **12.15** Buffet **13.00** Tagesschau **13.05** Mittagsmagazin **14.03** Wunschbox **15.00** Tagesschau **15.15** Abenteuer Zoo **16.00** Fliege **17.00** Tagesschau **17.15** Brisant **17.43** Regionalinfos **17.55** Verbotene Liebe **18.25** Marienhof **18.55** St. Angela **19.52** Das Wetter **20.00** Tagesschau **20.15** Abenteuer Zoo **21.00** Ihre Wahl **22.30** Tagesthemen **23.00** Ihre Wahl **23.15** Bücherjournal **24.00** Flamingo Road **0.30** Nachtmagazin

ZDF

8.59 Heute im Parlament **14.00** Gesundheit **14.15** Expedition **15.00** Heute **15.05** Die Wicherts von nebenan **16.00** Heute/Sport **16.05** Risiko **17.00** Heute/Wetter **17.15** Hallo Deutschland **17.40** Leute heute **17.50** Ein Fall für zwei **19.00** Heute/Wetter **19.25** Evelyn Hamanns **20.15** Verkehrsgericht **21.15** Auslandsjournal **21.45** Heute-Journal **22.15** Die Johannes-B.-Kerner-Show **23.00** Wahl'98 **23.20** Alles unter Kontrolle **23.50** Heute nacht **0.05** Pesthauch des Bösen. Thriller **1.55** Heute nacht **2.10** Wiederholungen **2.55** Auslandsjournal

SWF

9.15 Schulfernsehen **9.45** Infomarkt **10.30** Schlaglicht **11.00** Fliege **12.00** Regional **13.00** Hallo, wie geht's? **13.15** Buffet **14.00** Regional **15.00** Die Sendung mit der Maus **15.25** Spider **15.30** Alle meine Freunde **16.00** Alfredissimo **16.30** Ich trage einen grossen Namen **17.00** Wunschbox **18.00** Regional **18.15** Einfach köstlich! **18.50** Regional **20.00** Tagesschau **20.15** Regional **21.45** Sport unter der Lupe **22.15** Todesspiele **23.05** Fefangen im Kaukasus **0.40** Einfach köstlich **1.15** Regional **1.45** Aktuell

RTL D

6.00 Punkt 6 **6.30** Guten Morgen Deutschland **7.00** Punkt 7 **7.35** Unter uns **8.15** Gute Zeiten, schlechte Zeiten **8.50** Marimar **9.20** Springfield Story **10.10** Sunset Beach **11.05** Reich und Schön **11.30** Familien Duell **12.00** Punkt 12 **12.30** Notruf täglich **13.00** Stadtklinik **14.00** Bärbel Schäfer **15.00** Ilona Christen **16.00** Hans Meiser **17.00** Jeopardy! **17.30** Unter uns **18.00** Guten Abend **18.30** Exclusiv **18.45** Aktuell **19.10** Explosiv **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten **20.15** Alarm für Cobra 11 **22.15** Die Wache **23.15** Burkes Gesetz **0.10** Nachtjournal **0.50** Verrückt nach dir **1.20** Die Larry Sanders Show **1.50** Full House **2.20** Bärbel Schäfer **3.10** Nachtjournal **3.30** Hans Meiser **4.20** Ilona Christen **5.10** Dianas letzter Tag

SAT 1

9.00 Die Strassen von San Francisco **10.00** Hast du Worte?! **10.30** Bube, Dame, Hörig **11.00** Jörg Pilawa **12.00** Vera im Mittag **13.00** Sonja **14.00** Kobra, übernehmen Sie! **15.00** Picket Fences **16.00** Baywatch **17.00** Jeder gegen jeden **17.30** Regional-Report **18.00** Blitz **18.30** Nachrichten **18.50** Täglich ran **18.55** Blitzlicht **19.15** Kommissar Rex **21.15** Für alle Fälle **22.15** Alphateam **23.15** Die Harald-Schmidt-Show **0.15** Monty Python's Flying Circus **0.55** Ein Witzbold namens Carey **1.25** Making of... **1.55** Baywatch **2.45** Kobra, übernehmen Sie! **3.35** Monty Python's Flying Circus **4.10** Jörg Pilawa

Cartoon

6.00-22.00 Dessins animés

TNT

22.00 Le docteur Jivago. Avec Omar Sharif, Julie Christie, Géraldine Chaplin (1965) **1.15** Eye of the Devil (aka Thirteen). Avec Deborah Kerr (1967) **3.00** Shaft in Africa. Avec Richard Roundtree (1973) **4.45** The Red Badge of Courage. Avec Audie Murphy (1951)

RAI 1

6.00 Euronews **6.30** Tg 1 **6.45** Unomattina **7.30** Tg 1 **9.30** Tg 1 - Flash **9.55** Linea Verde **10.00** Barbagialla il terrore dei 7 mari. Film **11.30** Da Napoli - Tg 1 **11.35** Verdemattina **12.30** Tg 1 Flash **12.35** Matlock **13.30** Telegiornale **13.55** Tg 1 - Economia **14.05** Totò cento **14.10** La mandragola. Film con Totò **16.00** Solletico **18.00** Tg 1 **18.10** La signora in giallo **19.00** Serata inaugurale della Mostra **20.00** Tg 1 **20.40** La Zingara **20.50** Miss Italia 1998. La moda **23.10** Tg 1 **23.15** Passagio a Nord Ovest **0.00** Venezia Cinema '98 **0.25** Tg 1 **0.50** Agenda - Zodiaco **0.55** Educational **1.20** Aforismi **1.25** Sottovoce **2.00** La notte per voi. Amami Alfredo **2.35** Quer pasticciaccio brutto de Via Merulana. Teatro **4.40** Ornella Vanoni **5.10** Indagine a Berlino. Telefilm

RAI 2

7.00 La clinica della Foresta Nera **7.45** Go-cart mattina **9.45** Popeye **10.00** La scalata **11.30** Medicina 33 **11.45** Tg 2 - Mattina **12.00** Ci vediamo in TV **13.00** Tg 2 - Giorno **13.30** Tom & Jerry **14.05** Hunter **14.55** Law & Order **15.45** L'ispettore Tibbs **16.15** Tg 2 - Flash **16.40** Il Virginiano **17.15** Tg 2 Flash **18.15** Tg2-Flash **18.20** Sportsera **18.40** In viaggio con Sereno variabile **19.05** Marshall **20.00** Lupo Alberto **20.30** Tg 2 sera **20.50** Bugie geniali. TV movie **22.35** Passioni **23.30** Tg 2 - Notte **0.15** Appuntamento al cinema **0.20** Sotto inchiesta. Film **1.45** La notte per voi. Non lavorare stanca? **1.55** Daniel Levy in Venice **2.20** Mi ritorni in mente replay **2.50** Diplomi universitari a distanza

Cinque

6.00 Tg 5 -Prima pagina **8.00** Tg 5- Mattina **8.30** Vivere bene estate **10.40** La pantera rosa **11.00** La famiglia Hogan **11.30** Papà Noè **12.30** Due per tre **13.00** Tg 5 **13.30** A regola d'arte **13.45** Beautiful **14.15** Adrian è scomparso. Film **16.15** Commissario Scali **17.15** Un detective in corsia **18.15** Una bionda per papà **18.45** Tira & molla estate **20.00** Tg 5 **20.35** Doppio lustro **21.00** Beverly Hills Cop- Un piedipiatti a Beverly Hills. Film **23.00** Speciale sul film Sliding doors **23.05** Angel Heart - Ascensore per l'inferno. Film **1.00** Tg 5 **1.30** Doppio lustro **2.00** A regola d'arte **2.15** New York police department **3.15** Tg 5 **3.45** Hill street giorno e notte **4.45** I cinque del quinto piano **5.15** Bollicine **5.30** Tg 5

RTVE

7.30 Canal 24 horas **9.00** Generacion 2001 **9.15** Nombre propio **9.45** España de norte a sur **10.00** La cruz del sur **11.55** Los rompecorazones **12.45** Xena **13.30** Noticias **14.00** Plaza Mayor **14.25** Corazón de verano **15.00** Telediario **15.50** Leonela **17.00** Saber y ganar **17.30** Plaza Mayor **18.00** Noticias **18.30** Empleate a fondo **19.00** Digan lo que digan **20.00** Gente **21.00** Telediario **21.50** Quo Vadis? **22.50** Vida y sainete **23.35** Otros pueblos. Rituales **0.30** Telediario **1.15** Euronews **1.45** A vista de pájaro **2.15** Digan lo que digan (R)

RTP

6.40 Financial Times 6.45 Remate **7.00** País País **7.30** Diário de Bordo **8.00** Portugalmento **8.30** 24 Horas **9.00** Júnior **9.45** Casino Royal **10.45** Passerelle **11.45** Notícias **12.00** Praça da Alegria **14.00** Jornal da Tarde **14.45** Ricardina e Marta **15.45** O Mar e a Terra **16.15** Júnior **17.00** Jornal da Tarde **17.30** 1, 2, 3 **19.30** Portugalmente **20.00** Terra Mãe **20.45** Cais do Oriente **21.00** Telejornal **21.45** Contra Informação **21.55** Financial Times **22.00** Bom Bordo **22.30** Se a Gente Nova Soubesse **23.00** Jornal 2 **23.30** Diário de Bordo **0.00** Remate **0.15** Reporter RTP/Africa **0.45** Cais do Oriente **1.00** Lições do Tonecas **1.30** Assalto é Televisão **3.00** 24 Horas **3.15** Cais do Oriente **3.30** Terra Mãe **4.15** Praça da Alegria **6.00** 24 Horas

Canal Alpha +

8.00-12.00 Journal régional de la semaine en boucle **19.00, 19.14, 19.28, 19.42, 20.30, 20.44, 21.30, 21.44** Journal régional **20.00, 22.30** Forum plus.. **21.00, 22.00, 23.00** Racines chrétiennes en Suisse (5). Frère Nicolas - La paix confédérale

CODES SHOWVIEW

TSR 1	**016**
TSR 2	**052**
TF1	**093**
France 2	**094**
France 3	**095**
M6	**159**
La Cinquième	**055**
Arte	**010**
TV 5 Europe	**133**
Canal +	**158**
RTL 9	**057**
TMC	**050**
Eurosport	**107**
Planète	**060**

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117.
FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: des Eplatures S.A., bd des Eplatures, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 10 17.

LE LOCLE. Pharmacie de service: de la Poste, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

JURA BERNOIS.

CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 954 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNELÉGIER. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33, Dr Anker 951 22 88 ou Dr Kovats, 951 15 50. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, Grand-Rue/rue du Seyon, 8-20h (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de garde: Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera au 021 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Médecin de garde en semaine: de lundi à samedi de 18h à 8h, Cabinet groupe, Fontainemelon, 853 49 53. Pharmacie de service: la police renseigne au 888 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC.

HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver)

AUJOUR-D'HUI

SAINT-IMIER

Place Coop: 20h, «Amendes amères», spectacle par le Théâtre pour le Moment. (Par mauvais temps, Salle Reine Berthe à 20h30).

NEUCHÂTEL

Zone piétonne: «Neuchâtel en Fleurs». Stands, animations, conseils, démonstrations. Jusqu'au 6 septembre.

Dans la cour de l'hôtel DuPeyrou: 11e Festival de Neuchâtel - 20h30, «Le Point de la Cerise»; 22h30, «Le Grand Théâtre».

Théâtre de la Brasserie: 20h30, «Contes à rebours»: Les Neiges blanches de Patrice de Montmollin et La Reine de Monique Laederach. Par le Théâtre des gens.

La Case à chocs: 21h, Mighty Diamonds (Reggae, Jamaïca), Poza (Ukr-Isr, Easteuropeqn folk music).

CERNIER

Site: dès 10h, Fête de la Terre 98' - «La formation, passion d'une région?», débat public.

COLOMBIER

Au Château: 20h, Jean Piguet, violon; Nicolas Hartmann, violoncelle.

FLEURIER

Au village: Comptoir du Val-de-Travers (jusqu'au 6 septembre).

SAINT-AUBIN

Au Jazz-Club de La Béroche: 20h, Casaloma.

CINÉMAS

Le programme des films diffusés dans les salles de La Chaux-de-Fonds figure dans la page des programmes TV

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)

6 JOURS, 7 NUITS. 15h-18h15-20h45. Pour tous. 2me semaine. De I. Reitman.

DOCTOR DOLITTLE. 14h30-16h30. Pour tous. 4me semaine. De B. Thomas.

L'HEURE MAGIQUE. 18h30-20h45. 12 ans. Première suisse. De R. Benton.

LES PETITS MIRACLES. 15h-18h-20h15 (VO st. fr/all). Pour tous. Première suisse. D'E. Subiela.

ARCADES (710 10 44)

ARMAGEDDON. 15h-20h15. 12 ans. 5me semaine. De M. Bay.

FIRELIGHT - LE LIEN SACRÉ. 18h, 12 ans. 3me semaine. De W. Nicholson.

BIO (710 10 55)

À VENDRE. 15h-18h-20h45. 16 ans. Première suisse. De L. Masson.

PALACE (710 10 66)

CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR. 15h-18h30-20h45. 12 ans. 3me semaine. De J. Chechik.

REX (710 10 77)

LA MUTANTE 2. 15h-18h30-20h45. 16 ans. 2me semaine. De P. Medak.

STUDIO (710 10 88)

HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES... 14h - (17h15 VO st. fr/all.) - 20h30. 12 ans. Première suisse. De R. Redford.

BÉVILARD

PALACE

LE DÎNER DE CONS. Je 20h. 12 ans. De F. Veber.

SCREAM 2. Ve/sa/di 20h30. 16 ans. De W. Craven.

EXCALIBUR, L'ÉPÉE MAGIQUE. Di 16h. Dès 5 ans. De F. DuChau.

LES BREULEUX

LUX

BLUES BROTHERS 2000. Ve/sa 20h30, di 20h (VO). De J. Landis.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)

SEXCRIMES. Ve/di 20h15. 16 ans.

LA CITÉ DES ANGES. Je/sa 20h30, di 16h30. 12 ans.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84)

JEANNE ET LE GARÇON FORMIDABLE. Ve 20h30, sa 20h45, di 20h30.

SAINT-IMIER

ESPACE NOIR (941 35 35)

Relâche.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)

SCREAM 2. Ve 20h30, sa 21h, di 17h. 16 ans. De W. Craven.

LA DANSE DU VENT. Je 20h, sa 18h, di 20h (VO). 10 ans. De R. Khosa.

Pour plus d'informations, voir notre page "Cinéma" publiée chaque vendredi.

EXPOS/ DIVERS

BOUDRY

Pavillon d'information A5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

CERNIER

Au Parpaillou (F.-Soguel 24). Mosaïques de Marcel Rutti. Ma-ve 14-17h et sur demande 853 44 62. Jusqu'au 27 septembre.

Au Site. 1er Festival de Jardins extraordinaires. Tous les jours de 9h à la tombée de la nuit. Jusqu'au 11 octobre.

CHAMP-DU-MOULIN, LA MORILLE

Centre d'information de la nature neuchâteloise. Sa/di 10-17h. Jusqu'au 27 septembre. Ouvert également lundi du Jeûne (21 septembre).

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque de la ville. «150 ans - Neuchâtel - 150 événements». Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'au 5 septembre.

Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-19h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-17h; fermé mercredi matin.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Le Louverain. «Patchwork-passion». Jusqu'au 1er novembre.

LE LOCLE

Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 15 septembre, non-stop 10h-17h30. Du 16 septembre au 31 octobre 10h-12h/13h30-17h30. Réservation pour les groupes dès 15 personnes au 931 89 89, fax 931 89 15.

MARIN

Papiliorama. Tous les jours 9-18h.

Nocturama. Tous les jours 10-18h.

NEUCHÂTEL

Bibliothèque publique et universitaire. "Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau" me 14-17h ou sur rdv. 717 73 20.

Ecole-Club Migros. Bernard Jan. Lu-je 8-20h30, ve 8-17h. Jusqu'au 11 septembre.

Home Clos-Brochet. Nouvelles créations d'objets en cuir, de Marie-France Guerdat. Jusqu'au 20 septembre.

Jardin botanique. A. Raboud, sculptures, jusqu'au 14 septembre; Le Jardin potager: légumes d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'au 30 septembre; expositions permanentes. Parc ouvert tous les jours 9-20h. Serres ouvertes 9-17h, sauf le lundi.

Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Claude Jeannottat. Jusqu'au 30 novembre.

Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL

Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAIGNELÉGIER

Les Cerlatez/Centre Nature. «Poésie en noir-blanc», de Yolande Favre & Rolf Ceré, «Jurassics Fossiles», «Bestioles: phobie ou passion?». Jusqu'au 25 octobre. Ma/di de 13h30 à 17h30.

SAINT-AUBIN

Pavillon d'information A5, rue de la Poste, me 14h45-18h30 et les 1er et 3me samedis du mois 9-12h.

SAINT-SULPICE

Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

SAINT-URSANNE

Cloître de la Collégiale. Jean-Claude Prêtre, peintre jurassien. Jusqu'au 6 septembre.

TRAMELAN

CIP. «Nouvelle BD enfantine», exposition proposée par le Festival international de la Bande dessinée de Sierre 1997, dans le cadre de Tramlabulle 98. Jusqu'au 20 septembre.

TRAVERS

Mines d'asphalte de La Presta. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; renseignements, réservations au 863 30 10. Individuels: tous les jours à 10h et 14h, dimanche aussi à 16h. Jusqu'au 20 octobre.

MUSÉES

BOUDRY

Musée de l'Areuse. «Congo, cacahuète et Révolution», dans le cadre du 125me du Musée de l'Areuse et du 150me de la République. Di 14-18h (ou sur demande 846 19 16). Jusqu'au 30 septembre. Et les collections permanentes.

Musée de la vigne et du vin. Château. Ma-di 14-17h.

CERNIER

Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS

Musée des beaux-arts. «De la Collection à la Fondation Hermann et Margrit Rupf». Jusqu'au 18 octobre. Et les collections permanentes (artistes locaux). Ma-di 10-12h/14-17h.

Musée d'histoire. «Léopold Robert et La Chaux-de-Fonds», jusqu'au 3.1.99, «Les objets insolites des Chaux-de-Fonniers», «La Chaux-de-Fonds au temps de la Révolution de 1848», jusqu'au 1er novembre. Et les collections permanentes. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h.

***Musée d'histoire naturelle*.** «Couleuvres», exposition jusqu'au 13 septembre. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.

Musée international d'horlogerie. «Les Horlogers de la Révolution neuchâteloise». Exposition jusqu'au 15 décembre. "L'homme et le temps" histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-17h.

Musée paysan et artisanal. «Jur'agric Parc», jusqu'au 28.2.99. Sa-je 14h-17h, di aussi 10-12h. Pour les enfants, concours de coloriage. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.

COLOMBIER

Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30. Jusqu'au 31 octobre.

LES GENEVEZ

Musée rural jurassien. Sa/di 14h-17h30.

LE LANDERON

Musée de l'Hôtel de Ville. Collections permanentes. Diaporama (fr/all). Ville 35, 1er sa et di du mois 15h30-17h30 (groupes sur demande, tél. 752 35 70).

LE LOCLE

Musée des beaux-arts. Les collections permanentes. Ma-di 14-17h.

Musée d'horlogerie. Château des Monts. Ma-di 10-12h/14-17h.

MURIAUX

Musée de l'automobile. Du 1er mars au 14 novembre lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h.

NEUCHÂTEL

Musée d'art et d'histoire. Gustave Jeanneret (1847-1927) et Louis Reguin-Ducommun (1872-1948). Jusqu'au 13 septembre. Et les collections du musée. Ma-di 10-17h.

***Musée d'ethnographie*.** «Derrière les images». Jusqu'au 24.1. 99. Et les collections permanentes. Ma-di 10-17h.

Musée d'histoire naturelle. «RATS», exposition jusqu'au 1er novembre. Et les collections permanentes. Ma-di 10-17h.

***Musée cantonal d'archéologie*.** Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LA NEUVEVILLE

Musée d'histoire. «Entre fantasme, plaisir et torture: la chaussure», exposition temporaire jusqu'au 1.11. Di 14h30-17h30. Pour les groupes et en dehors des heures d'ouverture, appeler l'Office régional du tourisme (751 49 49). Et les collections du musée, di 14h30-17h30 sinon s'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 751 11 48. Jusqu'au 1er novembre.

LE NOIRMONT

Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.

PORRENTRUY

Musée de l'Hôtel-Dieu. Les collections permanentes. Ma-di 14-17h.

LA SAGNE

Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER

Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN

***Château.** «1er Mars - Autres regards sur la Révolution». Tous les jours 10h-12h/14h-17h, sauf vendredi après-midi et lundi toute la journée. Visites commentées pour groupes sur demande. Jusqu'au 13 septembre.

VAL-DE-TRAVERS

Château de Môtiers. Léon Perrin invite «Fred Perrin». Ma-di 10-20h. Jusqu'au 8 novembre.

Musée Industriel - Site de la Presta. Collections industrielles. Démonstrations chaque samedi dès 14h. Démonstrations pour groupes sur rdv. Rens./réserv. au 863 30 10 et 866 13 54.

Musée régional. Ma/je/sa/di 14-17h. Groupes sur rdv au 861 35 51.

Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rdv au 861 13 18.

VILLERS-LE-LAC

Musée de la montre. Di 14-18h. Pour les groupes, ouverture sur demande toute l'année (03 816 808 00 ou 03 816 800 06).

***Musées affiliés au passeport musées suisses*.**

ART/ GALERIES

AUVERNIER

Galerie Numaga. Jean Zuber, peintures. Me-di 14h30-18h30. Jusqu'au 4 octobre. Tél 731 44 90 ou 842 42 59.

LA CHAUX-DE-FONDS

Galerie Lilith (Ronde 7a). Plasticiens de Saint-Pétersbourg et de La Chaux-de-Fonds. Je 15-20h, ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 19 septembre. (Tél. 968 52 12).

Galerie Sonia Wirth-Genzoni. «De l'Eplattenier à Lermite» 35 peintres expriment le Jura. Ma-sa 14-18h. Jusqu'au 20 septembre. (Tél. 926 82 25).

LA CHAUX-DU-MILIEU

Grand-Cachot-de-Vent. Bernard Zzürcher, peintures. Me-di 14h30-17h30. Jusqu'au 11 octobre. Tél 939 12 61.

CORTAILLOD

Galerie Jonas. Agnès His (céramiques) et Roberta B. Marks (collages). Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 20 septembre. (Tél. 842 51 21).

NEUCHÂTEL

Espace Alizarine (Encadrement d'art, Evole 5). Stefanie Clerc, aquarelles. Ma-ve 14h30-19h, sa 10-16h30. Jusqu'au 26 septembre. Tél/fax 842 59 15.

Galerie-Atelier Aletha. Expo permanente. Peintures et sérigraphies. Sur rdv 724 68 36.

Galerie-Atelier du Château. Expo permanente Demierre, peintures. Lu-sa 13h30-18h.

Galerie-Atelier Myriade. Peinture - peinture sur soie - encre de Chine et collage. Visite sur rdv 730 36 06.

Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique. Ve/sa 15-18h (Tél. 730 42 19).

Galerie DuPeyrou. Magali Collomb, aquarelles-huiles. Me-sa 15-18h30, di 15-17h30. Jusqu'au 24 septembre. Tél. 725 32 15.

PESEUX

Atelier de l'Ange. Expo permanente D. Humblot, céramiste sculpteur. (Tél. 730 56 53).

PORRENTRUY

Galerie Gaxotte (18, route d'Alle). Commerce. Ma-ve 17-20h, sa/di 14-18h. Jusqu'au 27 septembre.

SAIGNELÉGIER

Galerie du Soleil. Luc Stemmelin. Ma-di 9-23h. Jusqu'au 20 septembre.

SAINT-BLAISE

Galerie GAR. François Schneider expose ses boules. Ma-di 15-19h. Jusqu'au 5 septembre.

VAUMARCUS

Au Château. «Le cuir et ses métiers». Tous les jours 8-22h, sauf lundi. Jusqu'au 27 septembre. (Tél. 836 36 36).

BIBLIO-THÈQUES

JURA - LES BOIS

Ludothèque, halle de gymnastique, premier lundi du mois, 14h30-17h30.

LES BREULEUX

Ludothèque, ancienne école primaire, 4me mercredi du mois, 13h30-16h30.

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des jeunes: (rue de la Ronde et rue Président-Wilson) lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.

Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.

COURTELARY

Bibliothèque communale et jeunesse, lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h (pour classes ou étudiants sur demande).

LE LOCLE

Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h.

Ludothèque: lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9-11h.

NEUCHÂTEL

Bibliothèque publique et universitaire, (lecture publique, lu 14-18h, ma-ve 10-20h, sa 9-17h), (fonds d'étude, lu-ve 10-12h/14-18h, je jusqu'à 20h, sa 9-12h), (salle de lecture fermé jusqu'au début septembre). Bibliothèque des Pasteurs: lu-ve 14-17h30. Bibliothèque Pestalozzi: lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque: lu/je 15-18h. Bibliomonde, livres en langues étrangères: ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 10-12h. Le Discobole, prêt de disques: ma-ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-12h/14-18h30, sa 9-11h30.

LE NOIRMONT

Ludothèque, nouveau collège, tous les mardis de 15h à 17h.

LA SAGNE

Chouette-Ludothèque, ve 15-17h30.

SAIGNELÉGIER

Ludothèque, Hôtel de ville, ma 15-17h30. Fermé pendant les vacances scolaires.

SAINT-IMIER

Ludothèque + BJ, me/ve 15-18h. Bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h, section adultes: me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h.

TRAMELAN

Médiathèque du CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, vendredi et veilles de jours fériés 14-17h.

VILLERET

Bibliothèque communale, lu/ma/ve 9-10h, me 9-10h/16h30-18h, je 9-10h/18-19h.

VOTATIONS FÉDÉRALES

Agriculture Attention, danger!

Le 27 septembre, le peuple suisse sera amené à se prononcer sur l'initiative dite des petits paysans.

Cette initiative au nom trompeur, issue de l'alliance contre nature d'un grand distributeur et d'un groupuscule de rêveurs nostalgiques et aigris par le progrès, entraînera l'agriculture suisse, dans le cas de son acceptation, dans une voie sans issue.

L'initiative ne favorise pas le développement de l'agriculture écologique, au contraire elle ignore les prestations fournies aujourd'hui par les agriculteurs envers l'environnement.

Aberration, Denner, co-initiant de l'initiative, ne propose pas de produits biologiques dans ses rayons et n'a qu'un seul but, c'est de faire mourir l'agriculture suisse en important des denrées alimentaires, pour la plupart déjà transformées, qui ne seront certainement pas produites selon les normes de qualité strictes appliquées en Suisse.

Allant à l'encontre d'un développement économique censé et d'un rapprochement avec l'Europe en ce qui concerne les conditions de prix et de production, l'initiative décourage tout esprit d'entreprise. Avec ce système, les surfaces excédant les 17 premiers hectares ne recevraient plus aucun paiement direct, ce qui rendrait leur exploitation non rentable et entraînerait le retour à la friche d'environ 50% des terres agricoles.

En l'absence de production, notre industrie agro-alimentaire serait gravement menacée, de même que tous les fournisseurs de l'agriculture. Par exemple, on estime à 15.000 les postes de travail menacés dans la seule économie laitière. Ce serait la fin de l'agriculture professionnelle dans notre pays avec, à la clé, des milliers de paysans à mi-temps qui aggraveraient encore le lancinant problème de l'emploi.

C'est pour toutes ces raisons que nous, jeunes agriculteurs, vous invitons à voter non à cette initiative qui vise uniquement à détruire ce métier que nous aimons.

Contrairement à Karl Schweri, nous ne devons pas fouiller dans notre mémoire pour parler d'agriculture, puisque nous la vivons quotidiennement.

Pour Agro-jeunesse neuchâteloise:
Jérôme Hirschy
La Chaux-de-Fonds

VIE POLITIQUE

AIJ Pour rétablir quelques faits...

Suite aux turbulences que vient de traverser l'Assemblée interjurassienne et à différentes affirmations erronées émanant de sources diverses, le Parti socialiste du Jura bernois, tout en refusant d'entrer dans une polémique stérile, se voit dans l'obligation de préciser ce qui suit:

– Il est faux de dire que le député Chr. Gagnebin n'est pas intéressé par l'AIJ. Le PSJB a simplement souhaité, d'une part, permettre à ses représentants sortants, MM. F. Graf et P. Gagnebin, de poursuivre leur travail et, d'autre part, proposer une candidature féminine en la personne de Mme M. Gallaz, aux compétences unanimement reconnues. C'est là, d'ailleurs, ce que le PSJB a toujours répété quand on voulait bien lui donner l'occasion de s'exprimer.

– Il est faux de prétendre que le PSJB ait revendiqué la présidence de la délégation bernoise à l'AIJ ou qu'il se soit livré à de sombres manœuvres pour évincer de ce poste le titulaire sortant. Dès lors, le PSJB est en droit de se demander qui a pris l'initiative de répandre de telles rumeurs non fondées. Vraisemblablement, il faudra, pour connaître la réponse à cette épineuse question, se demander à qui ladite rumeur a finalement bien pu profiter... On est également en droit de s'étonner du manque de professionnalisme de l'ATS qui, en la circonstance, n'a pas cru bon de contacter les organes compétents du PSJB pour vérifier ses informations.

– On s'étonne aussi de constater que ceux qui se sont accrochés avec tant d'énergie à leur siège de délégué à l'AIJ soient justement ceux qui, voilà quelques mois encore, regrettaient que la délégation bernoise ne soit en principe constituée que de députées, accusées d'être «prisonniers» de leur électorat. Une telle mauvaise foi n'est certes pas le meilleur moyen de redonner à cette institution un minimum de sérénité.

En conclusion, le PSJB ne peut que souhaiter que l'on en revienne à davantage de sérénité pour, enfin, aborder les problèmes réels et concrets qui sont ceux de nos régions. Notre population est lasse de ces enfantillages: comme on la comprend!

Parti socialiste
du Jura bernois

De tout cœur nous te remercions.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de

Madame Laure HITZ-STAUFFER

ont la tristesse de faire part de son décès.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 septembre 1998.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 4 septembre, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Josette Hitz, Charrière 56
La Chaux-de-Fonds

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, cet avis en tenant lieu.

Madame Auguste LEBET
et sa famille

ont ressenti avec émotion toute l'estime et l'affection portées à

Monsieur Auguste LEBET
pasteur

et, ne pouvant répondre personnellement, vous expriment leur vive reconnaissance pour votre présence, votre message, vos fleurs ou votre don, témoignage de votre sympathie et de votre amitié.

132-33501

La famille de

Monsieur René AESCHLIMANN

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, ont pris part à son deuil.

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 17 h 30 à Publicitas La Chaux-de-Fonds fax 032 / 968 48 63
jusqu'à 20 heures à L'Impartial fax 032 / 911 23 60

ACCIDENTS

Neuchâtel
Collision par l'arrière

Mardi, peu avant 23h, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel circulait avenue des Portes-Rouges à Neuchâtel, en direction est. A la hauteur de l'intersection avec la rue des Cibleries, le véhicule entra en collision avec l'arrière d'une automobiliste de Cormondrèche, qui était immobilisée à la signalisation lumineuse. /comm

Perte de maîtrise

Hier, vers 12h45 une voiture conduite par un habitant de Genève, circulait rue de la Dîme à Neuchâtel en direction est. A la hauteur de l'immeuble N° 84, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule, lequel heurta une automobile qui se trouvait stationnée au sud de la rue précitée. Sans se soucier des dommages causés, ce dernier a quitté les lieux. Peu après, il a été intercepté par la gendarmerie de Boudry sur l'A5 à Colombier. /comm

Corcelles
Sur le toit

Mardi, vers 19h, une voiture conduite par L.V., de Neuchâtel, circulait sur la route reliant Rochefort à Corcelles. Peu avant le lieu dit «La Prise-Imer», le véhicule monta sur le talus, heurta des arbres et termina sa course sur le toit. Blessé, L.V. a été conduit en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

Boudry
Piéton blessé

Mardi, vers 16h30, un cyclomoteur conduit par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait rue Oscar-Huguenin, à Boudry, en direction du centre du village. Peu avant la pharmacie Bonhôte, il s'est trouvé en présence de A.G-, de Boudry, lequel s'était engagé sur la chaussée. Une collision se produisit et sous l'effet du choc, A.G. a chuté sur la route, heurtant violemment la chaussée. Blessé, il dernier a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

Cortaillod
Voiture en feu

Hier, vers 10h30, une voiture circulant sur la route de Colombier à Colombier a pris feu. Les hommes du Centre de secours de Cortaillod ainsi que les pompiers de Boudry sont intervenus pour éteindre ce véhicule. /comm

Le Cerneux-Péquignot
Motocycliste blessé

Hier, vers 13h15, une moto conduite par D.K., de Berlin/Allemagne, circulait du Cerneux-Péquignot en direction du Locle. Dans une courbe à gauche, au lieu dit «Le bois-de-Bétod», le motocycliste a perdu la maîtrise de son véhicule lequel est sorti à droite de la route pour terminer sa course à une trentaine de mètres en contrebas du talus. Blessé, D.K. a été transporté en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

CHAUFFAGE

Contrôle continu des installations

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)
valeurs hebdomadaires
Semaine du lundi 24 au dimanche 30 août 1998

Température Degrés-jours

Neuchâtel (ville):	16,6° C	0,0 DJ
Littoral ouest:	17,5° C	0,0 DJ
Littoral est:	16,7° C	0,0 DJ
Val-de-Ruz:	12,0° C	29,4 DJ
Val-de-Travers:	12,1° C	28,9 DJ
La Brévine:	9,6° C	65,9 DJ
Le Locle:	11,1° C	40,9 DJ
La Chx-de-Fds:	9,8° C	63,4 DJ
La Vue-des-Alpes:	7,1° C	90,1 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton.

Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, tél. 889 67 20.

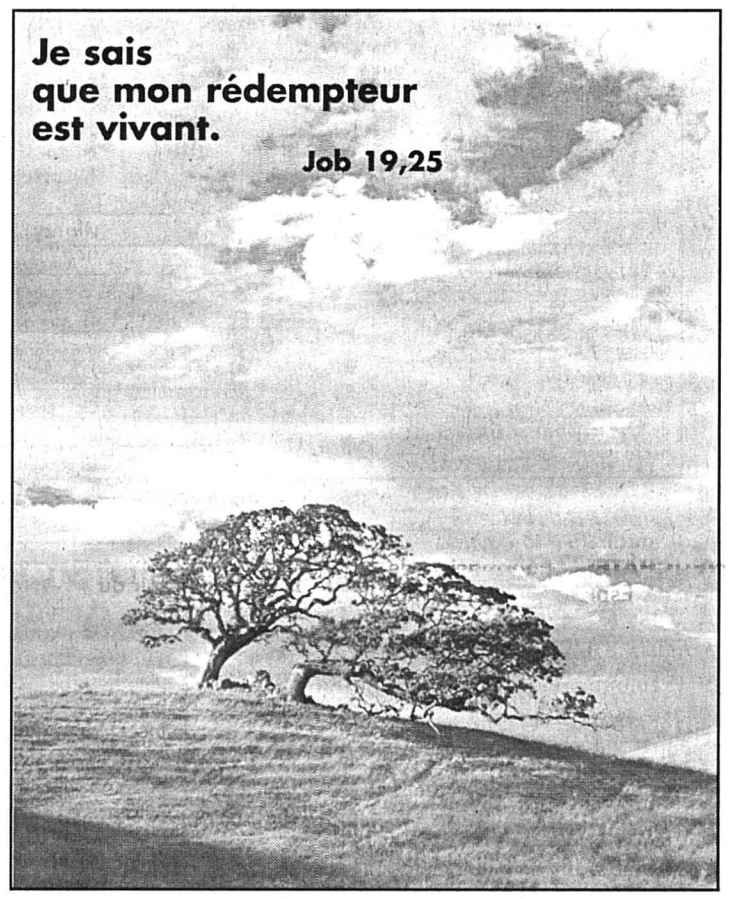

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

- Pour être bien exécutés, les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir ***par écrit, quelques jours à l'avance***, s.v.p.
- ***Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.***
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- ***Pour l'étranger***, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- ***Frais:*** ***– Pour la Suisse Fr. 2.50*** par changement
  – Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
  – Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
  – Avion: prix suivant le pays.
- ***Paiement:*** en timbres-poste ou par bulletin de versement.

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse:

Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse:

Hôtel/Chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

A expédier sous enveloppe affranchie au
Journal L'IMPARTIAL, service de diffusion,
rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Aujourd'hui Plafond d'encre et averses

Situation générale: les vestiges du cyclone tropical Bonnie, chargés d'humidité, se sont associés à la danse des perturbations sur l'ouest de notre continent. Cela a pour conséquence le creusement d'une dépression active, centrée sur le Bénélux, nous garantissant aujourd'hui un bon arrosage naturel que dame nature et les escargots apprécieront.

Prévisions pour la journée: le ciel est bas et sombre dès le réveil, ce qui donne guère envie de mettre le nez dehors. Les nuages ne tardent pas à se faire un malin plaisir d'ouvrir toutes grandes leurs écluses sur l'ensemble de la région et de marteler leur mauvaise humeur par des coups de tonnerre. Les vents de sud-ouest se sont aussi invités et animent le ballet. Le mercure a du mal à grimper et marque 21 degrés en plaine. Demain: intermède assez ensoleillé. Samedi: les précipitations sont déjà de retour. Dimanche: nuages et soleil se partagent le ciel.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures

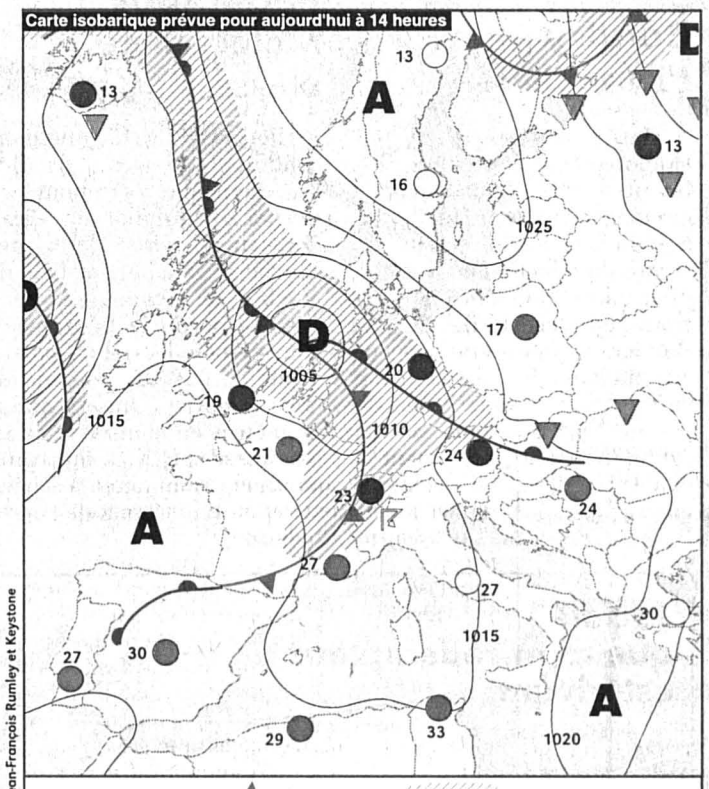

Front froid
Front chaud
Occlusion
Courant d'air froid
Courant d'air chaud
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar) 1015 1010 1005
Pluie
Averses
Zone orageuse
Neige
A Anticyclone
D Dépression
Ciel serein
Ciel nuageux
Ciel couvert

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley et Keystone

Fête à souhaiter
Grégoire

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 21°
Boudry: 21°
Cernier: 19°
Fleurier: 19°
La Chaux-de-Fonds: 18°
Le Locle: 18°
La Vue-des-Alpes: 16°
Saignelégier: 18°
St-Imier: 19°

Hier à 14 heures

En Suisse...
Bâle: très nuageux, 25°
Berne: peu nuageux, 25°
Genève: peu nuageux, 28°
Locarno: très nuageux, 24°
Sion: nuageux, 28°
Zurich: très nuageux, 22°

... en Europe
Athènes: peu nuageux, 29°
Berlin: très nuageux, 18°
Istanbul: peu nuageux, 24°
Lisbonne: très nuageux, 22°
Londres: très nuageux, 22°
Moscou: très nuageux, 11°
Palma: beau, 30°
Paris: très nuageux, 22°
Rome: beau, 29°

... et dans le monde
Bangkok: nuageux, 30°
Le Caire: beau, 35°
Johannesburg: beau, 25°
Miami: nuageux, 34°
New Delhi: beau, 36°
New York: nuageux, 27°
Pékin: nuageux, 28°
Rio de Janeiro: nuageux, 26°
San Francisco: nuageux, 21°
Sydney: beau, 24°
Tokyo: nuageux, 26°

Soleil
Lever: 6h54
Coucher: 20h08

Lune (croissante)
Lever: 18h22
Coucher: 3h09

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,76m
Température: 20°
Lac des Brenets: 749,83 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
sud-ouest, 3 à 5 Beaufort

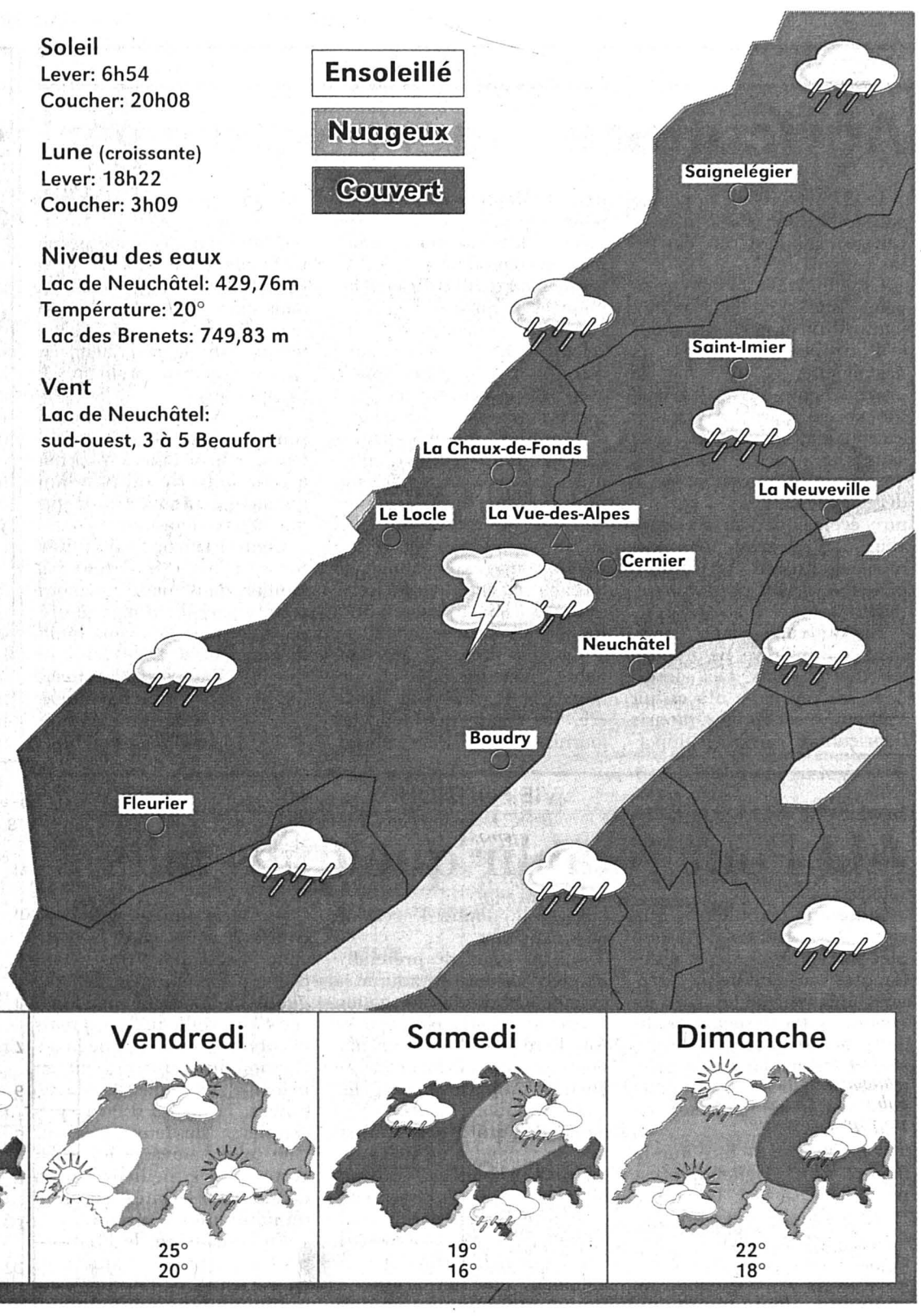

Cuisine
La recette du jour

Entrée: PANACHÉ DE PETITES SALADES.

Préparation: 15mn. Cuisson: 8mn. Ingrédients pour 4 personnes: 1 salade feuille de chêne, verte ou rouge, 1 tranche de foie de veau, 250g de haricots verts, 1 grappe de raisin doré, 20 cerneaux de noix, 10g de beurre, vinaigre de Xérès, huile de germe de maïs, huile de noix, sel, poivre.

Préparation: équeutez, coupez en deux, lavez et égouttez les haricots verts. Faites-les cuire pendant 7 à 10 minutes dans une grande quantité d'eau bouillante salée. Arrêtez la cuisson en les plongeant dans de l'eau froide; égouttez aussitôt. Préparez l'assaisonnement avec sel, poivre, vinaigre, huile de germe de maïs et huile de noix en proportions égales. Assaisonnez séparément les deux salades. Faites cuire la tranche de foie à la poêle dans le beurre chaud, 4 minutes de chaque côté. Servez les salades dans des assiettes individuelles, garnissez une moitié de l'assiette avec les haricots et les lamelles de foie; dans l'autre moitié, répartissez les feuilles de salade parsemées de grains de raisins. Poudrez les salades de cerneaux de noix grossièrement hachés.

MOTS CROISÉS No 413

Horizontalement: 1. Laissez-la faire son cinéma! 2. Tout bon - Personnage flou. 3. Bon, mais sans cœur - Sigle romand - Sommet. 4. On s'en contente, faute de mieux. 5. Auxiliaire passé - Substance d'orchidée. 6. Jeu de paon - Pronom personnel. 7. Chapelle romaine. 8. Dans le point de mire - Semblable. 9. Aux anges... - On en prend pour le meilleur et pour le pire. 10. Bras mort du fleuve. 11. Temps géologique - Usiné avec précision.

Verticalement: 1. Rien d'étonnant s'il est toujours entre deux eaux! 2. Remarquable. 3. Un qui vise le podium - Ça leur arrive, d'être au bord des larmes - C'est normal qu'elle ait ses états... 4. Quelle fureur! - Pour faire la jonction - Possessif. 5. Pour être libre, il faut rompre avec eux - Au goût du jour - Chef de rang. 6. Préposition - Pourquoi ne verrait-il pas les choses en grand? - Céréale tropicale. 7. Grand remuage. 8. Pronom personnel - Un amour d'enfant. 9. Tempête sous un crâne.

Horizontalement: 1. Gaufrette. 2. Aîné - Tard. 3. Ide -

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 412

Coi. 4. Te - Toc - Ut. 5. Nacre. 6. Machine. 7. Ça - Ton - TF. 8. Art - Are. 9. Prêt - Amas. 10. Rot - Eve. 11. Enamourée.
Verticalement: 1. Gaîté - Câpre. 2. Aide - Marron. 3. Une - Na - Téta. 4. Fe - Tact. 5. Cochon - Do. 6. Et - Crin. 7. Tac - En - Amer. 8. Trou - Etrave. 9. Edith - Fessée.

ROC 1287

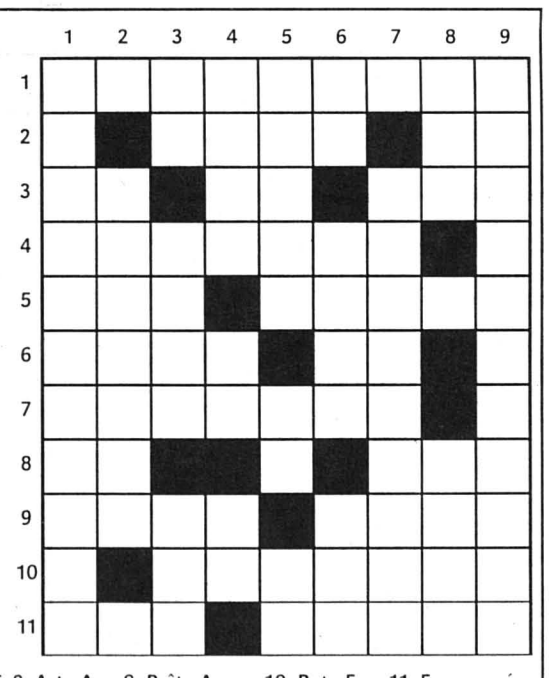

Billet
MMMince alors!

Dans les supermarchés, la révolution du scanner a sonné: ce petit filet de lumière rouge, qui lit tout seul, sans risque d'erreur aucune, le prix de chacun de vos achats, est une merveille d'ingéniosité. Il va jusqu'à imprimer sur votre quittance toute la liste de vos emplettes. Chaussettes, pain bis, tranches de jambon, tout y est noté, quantité et prix compris. Un coup de génie.

Ainsi, lors de votre dernière tournée dans un centre commmercial de l'est neuchâtelois que nous ne nommmerons pas par respect pour son immmage, le poids de la facture vous interloque un brin. Jetant un coup d'œil sur l'interminminable rouleau de papier scotché à un gobelet de yaourt, vous flashez sur cette inscription: «1 kiwi: 50 fr. 50». Gloups, burp, vous ne faites qu'un grand bond jusqu'au bureau d'information.

Et là, souriante, une employée vous dit avec une candeur toute charmmmante en exhibant un ticket semblable au vôtre: «Oui, nous savons qu'il y a un problème avec les kiwis... Voyez, vous n'êtes pas les seuls!»

Conseil aux amateurs de kiwis: précipitez-vous sur votre liste de commmissions!
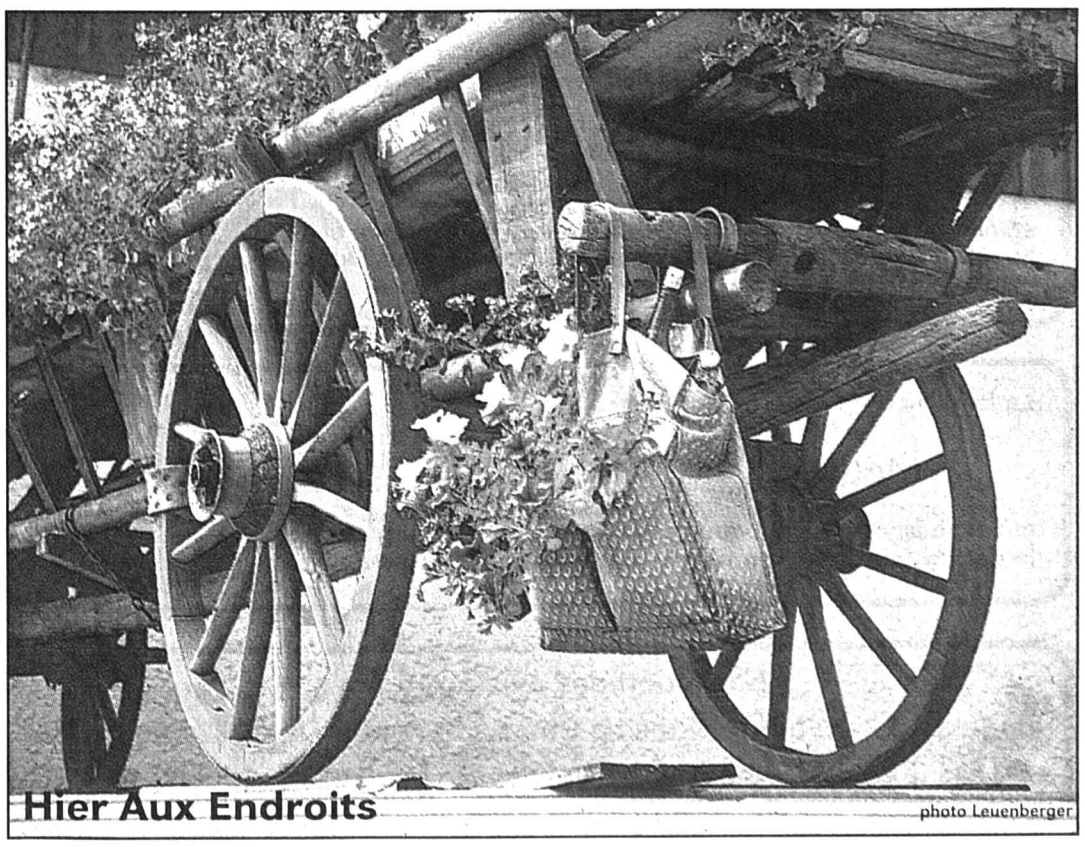
Françoise Kuenzi